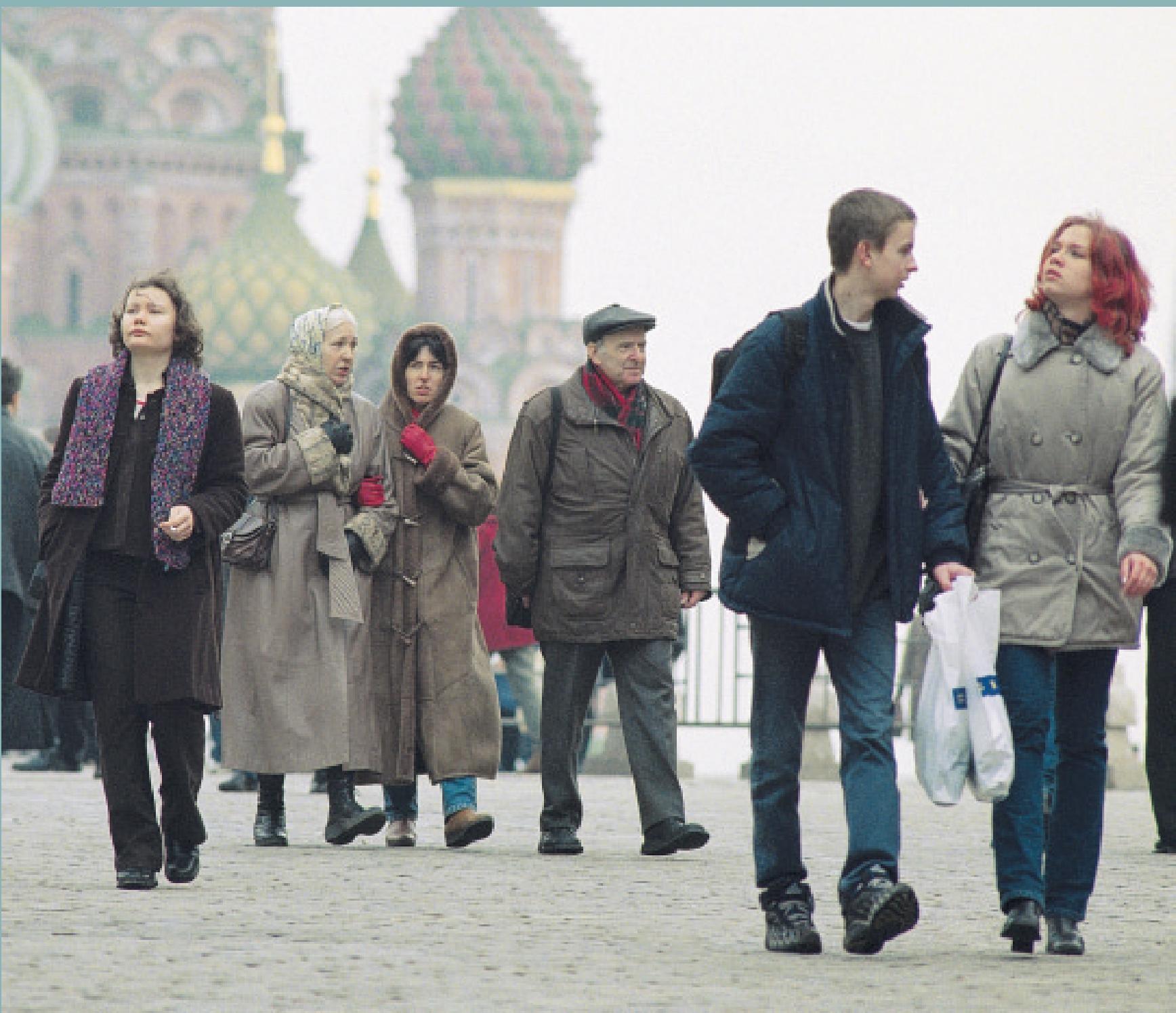


Rapport annuel 2000



Banque Européenne
pour la Reconstruction et le Développement





Pays d'opérations de la Banque

au 31 janvier 2001

Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, République fédérale de Yougoslavie, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Slovénie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.



La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) est devenue opérationnelle en 1991 afin de favoriser la transition vers l'économie de marché des pays d'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) qui s'engagent à respecter et à mettre en pratique les principes de la démocratie pluraliste, du pluralisme et de l'économie de marché, et pour y promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.



La Banque s'efforce d'aider les 27 pays où elle opère à mettre en œuvre des réformes économiques structurelles et sectorielles et d'encourager la concurrence, la privatisation et l'esprit d'entreprise, en tenant compte des besoins propres à chaque pays en fonction du stade qu'il a atteint dans le processus de transition. Par le biais de ses investissements, elle favorise la promotion du secteur privé, le renforcement des institutions financières et des systèmes juridiques et le développement de l'infrastructure dont a besoin le secteur privé. Dans toutes ses opérations, la Banque applique les principes d'une bonne gestion des affaires bancaires et des placements.



Dans son rôle de catalyseur du changement, la Banque encourage le cofinancement et les investissements étrangers directs des secteurs public et privé, aide à mobiliser des capitaux locaux et fournit une coopération technique dans les domaines relevant de son mandat. Elle travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions financières internationales ainsi qu'avec les organisations nationales et intergouvernementales. Dans toutes ses activités, la Banque s'attache à promouvoir un développement sain et durable du point de vue de l'environnement.

Principaux repères 2000

L'année 2000 a vu une reprise des investissements et une consolidation des résultats dans les pays d'opérations de la BERD et la région a connu une croissance économique positive. En aidant ces pays, la Banque a accru de manière significative ses engagements dans la région et a confirmé son retour à la rentabilité.

Elle a continué à investir dans des projets favorisant la transition vers l'économie de marché et a mobilisé pour le soutien de ces activités des investissements locaux et étrangers considérables. A l'automne, la Banque a entamé son examen des ressources en capital et effectué une analyse de son impact sur le processus de transition, qui a confirmé que la Banque est bien placée pour tirer parti de son expérience fructueuse dans la région.

Les objectifs opérationnels pour l'année ont généralement été dépassés et la Banque a poursuivi la mise en œuvre de ses nouvelles priorités opérationnelles à moyen terme, décrites dans le document *Comment faire avancer la transition*. Elle a conclu 95 projets pour un total de 2,7 milliards d'euros, ce qui constitue le niveau d'engagements le plus élevé à ce jour.

La BERD a confirmé son retour à la rentabilité, avec un bénéfice net de 153 millions d'euros, obtenu principalement grâce aux cessions de participations, aux opérations de trésorerie et à la poursuite de la rigueur budgétaire. Les réserves de la Banque ont été positives en 2000 et ses revers financiers antérieurs ont été annulés. Pour la première fois, les opérations bancaires ont dégagé un bénéfice et contribué de manière substantielle aux bons résultats d'ensemble.

Pendant l'année, la Banque a joué un rôle actif dans la mise en œuvre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est et est devenue le principal investisseur institutionnel dans la région. En décembre, elle a accepté la République fédérale de Yougoslavie comme 27^e pays d'opérations et commencé à évaluer le rôle qu'elle pourrait jouer dans la reconstruction de l'économie du pays.

En mai, le Conseil des Gouverneurs a élu à l'unanimité Jean Lemierre comme quatrième Président de la Banque, après le départ de Horst Köhler, nommé Directeur général du Fonds monétaire international.

L'encours net des engagements de la Banque a atteint 12,2 milliards d'euros fin 2000, soit une augmentation de 13 %. La part du secteur privé s'est élevée à 68 %.

Le volume annuel des opérations dans les pays avancés d'Europe centrale et orientale a augmenté de 14 % en 2000, soit 39 % des engagements annuels de la BERD. Les activités en Russie ont plus que doublé, atteignant 22 % du total. Les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition ont représenté 39 % du volume annuel des opérations¹, soit une hausse de 2 %.

Les décaissements bruts ont connu une croissance limitée et atteint 1,5 milliard d'euros en 2000, conformément à l'objectif fixé pour l'année. Les actifs d'exploitation ont atteint 7,6 milliards d'euros.

La réserve de projets de la Banque s'est accrue de manière significative. Les projets arrivant au stade de l'examen final (avant leur approbation par le Conseil d'administration) ont atteint 3,8 milliards d'euros, soit 27 % de plus qu'en 1999. Les projets aux stades moins avancés du cycle ont connu une augmentation de plus de 15 %.

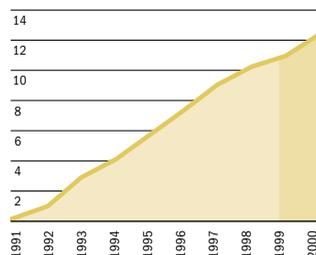
La BERD a continué à appliquer le principe de croissance zéro du budget et atteint une meilleure productivité avec une augmentation négligeable de ses effectifs.

Elle a approuvé une nouvelle politique de l'information et révisé sa politique de provisionnement.

¹ Voir à la page 115 la définition des groupes de pays.

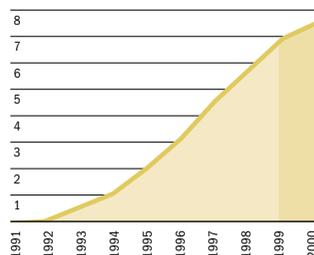
Portefeuille des opérations bancaires

au 31 décembre 2000 (en milliards d'euros)



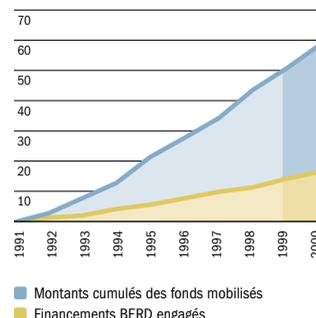
Actifs d'exploitation

au 31 décembre 2000 (en milliards d'euros)



Montants cumulés des fonds mobilisés

au 31 décembre 2000 (en milliards d'euros)



Résultats financiers

(en millions d'euros)	2000	1999	1998	1997	1996
Produit d'exploitation	519,2	376,4	450,5	346,0	243,7
Frais généraux et dotation aux amortissements	(192,1)	(172,8)	(158,7)	(152,1)	(146,4)
Résultat brut d'exploitation	327,1	203,6	291,8	193,8	97,3
Dotation aux provisions	(174,3)	(160,9)	(553,1)	(177,7)	(92,4)
Bénéfice/(perte) de l'exercice	152,8	42,7	(261,2)	16,1	4,9
Capital autorisé	20 000	20 000	20 000	20 000	10 000
Capital libéré	5 186	5 163	5 084	4 877	2 965
Fraction reçue (cumulée) du capital	3 769	3 480	3 217	2 949	2 916
Total des provisions et des réserves	1 278	1 040	762	508	263
Total des actifs	21 290	19 595	16 047	13 495	10 964

Résultats opérationnels

Engagements annuels	2000	1999	1998	1997	1996
Nombre de projets	95	88	96	108	95
Financement de la BERD (en millions d'euros)	2 673	2 162	2 373	2 315	2 188
Mobilisation des ressources (en millions d'euros)	5 188	4 862	7 541	4 210	3 819
Portefeuille (en millions d'euros) ¹					
Opérations bancaires	12 218	10 835	10 182	8 932	7 263
Actifs bancaires	7 563	6 955	5 761	4 580	3 202
Actifs productifs	6 805	6 160	5 247	4 393	3 168
Fonds additionnels mobilisés	41 949	33 964	29 102	22 335	18 926

¹ Les chiffres de 1996-1999 sont les chiffres déclarés pour les années considérées. Ils n'incluent pas les changements ultérieurs dus par exemple aux variations de taux de change, aux annulations, aux syndications ou aux restructurations. Les définitions des termes utilisés se trouvent p. 115. Les chiffres des graphiques ci-dessus ont été recalculés.

Vue d'ensemble

Dans les pays d'opérations de la BERD, la croissance économique a été plus soutenue en 2000 que pendant toute autre année depuis le début de la transition, résultat qui s'explique par l'amélioration de la compétitivité extérieure de la région et la forte expansion de l'économie mondiale. La BERD a soutenu cette croissance et favorisé la transition à une économie de marché en accroissant sensiblement ses engagements dans la région tout en veillant à compléter plutôt qu'à remplacer d'autres sources de financement. La Banque a simultanément enregistré de solides résultats financiers.

Pendant l'exercice, les pays candidats à l'adhésion à l'UE ont profité de la prospérité de l'économie européenne et des apports de capitaux dans la perspective de l'adhésion à l'UE. La plupart des pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) ont connu une croissance entraînée par les exportations et les investissements grâce à une amélioration de leur compétitivité résultant de fortes dévaluations de leur monnaie. Les pays exportateurs d'énergie, par exemple la Russie et les pays riverains de la mer Caspienne, ont bénéficié de la poussée des prix du pétrole et ont connu un relèvement des revenus réels, des exportations et des recettes fiscales.

Dans l'ensemble de la région, l'amélioration de la conjoncture commerciale a ouvert la possibilité d'améliorer la gestion de l'économie et des entreprises et de renforcer les institutions sur lesquelles repose une saine économie de marché. L'amélioration de la croissance économique et les progrès de la stabilisation ont encouragé les investisseurs étrangers à intensifier leurs activités dans la région en 2000. Il est significatif que cette progression des investissements étrangers directs ait porté essentiellement sur les pays qui avaient opéré la plus forte transition vers une économie de marché. La poursuite des réformes structurelles et de la discipline budgétaire s'impose toutefois pour que cette tendance se confirme, la conjoncture extérieure favorable risquant de ne pas durer.

En 2000, la BERD a poursuivi l'application de ses priorités opérationnelles révisées, telles qu'exposées dans *Comment faire avancer la transition*. Pendant l'exercice, la Banque a signé 95 projets pour un montant total de 2,7 milliards d'euros, tandis que les décaissements ont progressé de 3 % pour atteindre

un total cumulé de 11,4 milliards d'euros. Un bénéfice de 153 millions d'euros marque une nouvelle progression par rapport aux exercices précédents. Le volume des projets approuvés par le Conseil d'administration de la Banque en 2000 a atteint 3,6 milliards d'euros.

La BERD a continué de revoir ses priorités opérationnelles à l'approche de sa dixième année d'activité. En particulier, elle a recherché des moyens novateurs pour aider les petites et moyennes entreprises (PME), restructurer les grandes entreprises et adopter une approche régionale dans ses opérations. La Banque a également approuvé une nouvelle politique de l'information, révisé sa politique de provisionnement et modifié ses principes de planification et de budgétisation.

A l'automne 2000, la BERD a commencé l'examen quinquennal des ressources en capital auquel elle est tenue et a fait le point de son impact sur le processus de transition, ce qui lui a permis de conclure qu'elle est bien placée pour mettre à profit les résultats positifs de son expérience dans la région. La BERD a poursuivi la réorganisation de son Département des opérations bancaires et a augmenté ses effectifs dans les bureaux résidents.

Résultats opérationnels

Les engagements de la BERD ont atteint 2,7 milliards d'euros en 2000, ce qui représente une augmentation de 24 % par rapport au niveau atteint en 1999 et le plus haut niveau annuel d'activité jamais enregistré jusqu'ici. En 2000, les décaissements de la BERD ont atteint 1,5 milliard d'euros dans l'ensemble des pays d'opérations, la plus large part étant destinée à la Croatie, la Pologne, la Roumanie et la Russie.

Le portefeuille de la BERD a atteint 12,2 milliards d'euros à la fin de 2000, dépassant ainsi l'objectif opérationnel qu'elle s'était fixé. L'actif d'exploitation a atteint 7,6 milliards d'euros à la fin de 2000, contre 7,0 milliards d'euros en 1999 ; cette progression s'explique par une forte incidence des remboursements liés à l'arrivée à maturation du portefeuille de la Banque.

Le volume annuel des opérations dans les pays aux stades avancés de la transition est passé de 906 millions d'euros en 1999 à 1,034 milliard d'euros en 2000, ce qui représente une progression de 14 %, ou une part de 39 % dans l'ensemble des engagements de la BERD pendant l'exercice. Ce volume marque une légère régression par rapport au niveau de 42 % enregistré en 1999, mais reste conforme aux objectifs de la Banque.

En 2000, la BERD s'est efforcée de rétablir la confiance dans le secteur financier et a accru ses prêts aux petites et moyennes entreprises par le biais des intermédiaires financiers.



Les engagements dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition sont passés de 1,039 milliard d'euros en 1999 à 1,060 milliard d'euros en 2000, ce qui représente 39 % du volume annuel des opérations de la Banque. En Russie, les engagements annuels ont plus que doublé, passant de 217 millions d'euros en 1999 à 579 millions d'euros en 2000, la part de ce pays dans le volume annuel des opérations passant de 10 % en 1999 à 22 % en 2000.

Par suite de l'amélioration générale de la conjoncture commerciale dans la région, les remboursements des prêts de la BERD ont atteint 681 millions d'euros en fin d'exercice, contre 482 millions d'euros en 1999. Les annulations n'ont pas dépassé 387 millions d'euros, contre 1,086 milliard d'euros au cours des 12 mois précédents. Les engagements de la BERD au titre de prises de participation dans l'ensemble des pays d'opérations ont atteint 23 % en 2000.

Résultats financiers

En 2000, la BERD a confirmé son retour à la rentabilité, enregistrant un bénéfice après dotation aux provisions de 152,8 millions d'euros pour l'exercice, contre un bénéfice de 42,7 millions d'euros en 1999. La Banque a ainsi pu retrouver des réserves positives (65,9 millions d'euros au 31 décembre 2000) et a annulé la plupart des pertes financières enregistrées en 1998.

Le revenu d'exploitation, avant déduction des frais généraux, qui a atteint 519,2 millions d'euros, marque une progression de près de 40 % par rapport aux résultats d'exploitation de 376,4 millions d'euros enregistrés au cours de l'exercice précédent, toutes les sources de revenus ayant donné de meilleurs résultats en 2000. En particulier, le revenu net des intérêts, soit

273,3 millions d'euros, a marqué une progression de 46 % par rapport au niveau signalé en 1999 et les dividendes des titres de participation, qui se sont chiffrés à 28,1 millions d'euros, ont plus que doublé par rapport au total atteint en 1999. La cession de titres de participation a produit un gain de 166,8 millions d'euros, chiffre supérieur de 30 % au niveau atteint en 1999.

Des provisions de 174,3 millions d'euros en 2000 représentent une légère progression par rapport à celles de 1999, dont le total atteignait 160,9 millions d'euros. L'ensemble des provisions au titre des opérations bancaires se chiffrait à 1,2 milliard d'euros en fin d'exercice, contre 1,1 milliard d'euros à la fin de 1999.

Pendant l'exercice, les opérations bancaires ont été rentables pour la première fois, produisant un bénéfice net de 79,1 millions d'euros après déduction de la totalité des frais généraux, des provisions et des intérêts du capital. Cela s'explique principalement par l'augmentation des montants nets des intérêts et des bénéfices provenant de la vente de titres de participation. Le portefeuille de la BERD a également bénéficié dans l'ensemble de la région d'une amélioration de la conjoncture entraînée par le redressement en Russie. Les opérations de trésorerie ont été à nouveau rentables pendant l'exercice, le bénéfice net progressant de plus d'un tiers pour atteindre 73,7 millions d'euros et mettant à profit des possibilités intéressantes d'investissement et de financement.

Les frais généraux de la BERD sont restés confortablement à l'intérieur des limites budgétaires et comparables à ceux de 1999, ce qui traduit le maintien de la discipline budgétaire et une maîtrise efficace des dépenses. Exprimés en livres sterling, ces frais généraux se sont élevés à un total de 129,5 millions de livres, ce qui représente une utilisation de 93 % du budget.



- ❶ Cette usine de conditionnement de noix a été l'une des 2500 micro et petites entreprises à recevoir des prêts en 2000 de la Banque géorgienne de microfinance, aidée par la BERD sous forme de prêts et de participations.
- ❷ La BERD a pris des engagements pour un montant proche de 1 milliard d'euros dans les services municipaux et environnementaux d'Europe centrale et orientale et de la CEI.



Mise en œuvre des priorités opérationnelles de la BERD

Conformément à son mandat, la BERD s'intéresse au premier chef au financement de projets, principalement dans le secteur privé, de nature à faire avancer la transition, en tenant soigneusement compte des progrès de chaque pays en matière de réformes économiques et politiques. La Banque applique des principes de saine gestion bancaire à toutes ses opérations et veille à ce que ses activités soient complémentaires par rapport aux autres sources de financement disponibles sur le marché, mais sans les concurrencer. La gestion dynamique et marquée par l'esprit d'entreprise de son portefeuille existant occupe une place centrale dans ses activités. La Banque inscrit également la défense active de l'environnement dans toutes ses activités.

En 2000, la Banque a continué de s'attacher aux priorités énoncées dans *Comment faire avancer la transition*, à savoir :

- Mettre en place des secteurs financiers solides axés sur les besoins des entreprises et des ménages ;
- prendre la tête des opérations de lancement et de développement des petites et moyennes entreprises (PME) ;
- rechercher des solutions commerciales et toute une gamme de montages financiers pour le développement des infrastructures ;
- faire la preuve, par le biais d'exemples soigneusement choisis, de méthodes efficaces de restructuration des grandes entreprises viables ;
- favoriser l'économie réelle en prenant des participations et en aidant les chefs d'entreprise ;
- encourager un climat favorable à l'investissement et le renforcement des institutions en mettant à profit l'expérience acquise par la Banque dans l'exécution de projets et en qualité d'investisseur.

Renforcement de la confiance à l'égard des intermédiaires financiers

En 2000, la BERD a continué de s'employer à rétablir la confiance à l'égard des régimes financiers de la région après la crise financière de 1998. En particulier, elle a élargi sa gamme de produits et élaboré des projets pour l'ensemble de sa région d'opérations. En 2000, elle a augmenté ses engagements dans les pays aux stades avancés de la transition, élargissant sa participation dans les fonds de placement privés et le secteur de l'assurance. La BERD a également signé un nombre important de projets en Russie et dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition, où elle a privilégié le financement du commerce, le micro crédit, l'appui aux PME ainsi que la privatisation et la restructuration des banques. Pendant l'exercice, la BERD a signé 295 projets pour un montant total de 840 millions d'euros, dont 194 garanties de facilitation du commerce pour un montant total de 142 millions d'euros qui ont contribué à faciliter un redressement des exportations dans la région.

Promotion des petites entreprises

Le financement des PME dans les pays d'opérations de la BERD a progressé en 2000. Chaque programme de pays relatif aux PME vise au premier chef à renforcer les institutions financières spécialisées dans le financement de ces entreprises et à améliorer la conjoncture commerciale. Ces programmes comprennent un ensemble d'initiatives destinées à renforcer les liens entre les grandes sociétés clientes de la Banque et les PME locales afin de créer des réseaux d'appui pour ces entreprises. Les nouveaux engagements destinés à financer des PME ont presque doublé en 2000 pour atteindre 360 millions d'euros, contre 187 millions d'euros en 1999, et ont porté sur tous les pays d'opérations de la BERD. Dix banques ont participé au mécanisme UE-BERD de financement des PME et la Banque a sensiblement développé ses activités au titre des programmes de micro crédit et des fonds régionaux de capital-risque (voir page 34).



- ③ La BERD a participé activement à la recapitalisation de la Banque russe KMB, qui a accordé en 2000 des petits prêts pour un montant de plus de 64 millions d'euros.
- ④ En 2000, plus de 50 000 emprunteurs ont bénéficié des programmes de prêt aux micro et petites entreprises et des institutions créées à cet effet par la Banque.



Le nombre des micro et petits prêts accordés au titre des programmes de la BERD a plus que doublé entre 1999 et 2000, le nombre de prêts décaissés au cours de l'année dépassant le chiffre de 50 000. Le programme vedette de la BERD en matière de prêts aux micro et petites entreprises, le Fonds pour les petites entreprises de Russie a connu une très bonne année en 2000, dépassant les niveaux de prêts atteints avant la crise en octroyant plus de 13 800 prêts pour un montant de 130 millions d'euros à des micro et petites entreprises. Depuis le lancement du projet en 1994, près de 45 000 prêts pour un montant de 537 millions d'euros ont été consentis à de petites entreprises russes. Des progrès importants ont aussi été réalisés dans le cadre des programmes de la BERD pour les petites entreprises en Albanie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Moldova, Ukraine et sur le territoire du Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie.

Appui aux infrastructures et à l'environnement

Après des années d'abandon à l'époque de l'ancienne économie dirigée, les services municipaux dans les pays d'opérations de la BERD ont de gros besoins de financement. La BERD ayant spécifiquement pour mandat de promouvoir un développement environnementalement durable dans tous ses domaines d'activité, des projets ont été élaborés dans toute une gamme de secteurs en 2000 afin de permettre à la Banque d'agir dans tout l'éventail des financements publics et privés. Les investissements ont essentiellement porté sur le traitement de l'eau et l'adduction d'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, le chauffage et les transports urbains. Pendant l'exercice, la BERD a fourni 211 millions d'euros à l'appui de neuf opérations dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales représentant un montant total de 883 millions d'euros. Cela porte le total des engagements de la Banque dans les services municipaux et environnementaux à près de 1 milliard d'euros répartis entre 90 municipalités dans 18 pays, qui desservent environ 30 millions de personnes.

Méthodes efficaces de restructuration

La BERD a continué à appuyer la restructuration des entreprises en 2000. Parallèlement à des investisseurs stratégiques elle a engagé des fonds dans des domaines tels que la sidérurgie, les produits chimiques et les textiles. Les opérations de restructuration de la Banque dans le secteur des chemins de fer ont été élargies par le biais du projet polonais PKP, qui vise à améliorer la productivité et la compétitivité dans le système ferroviaire du pays. La BERD a également réalisé des progrès importants dans la restructuration d'un certain nombre d'entreprises parmi sa clientèle existante lorsque cela allait de pair avec la restructuration du financement de la BERD.

Promotion de l'esprit d'entreprise dans l'économie réelle

La prise de participation constitue pour la BERD un instrument décisif pour promouvoir la bonne gestion des entreprises et favoriser la transition. Plus de 50 % du portefeuille-titres de la Banque porte sur le secteur des institutions financières et se compose d'investissements dans des banques, des compagnies d'assurance et des fonds de placement privés. En 2000, la BERD a élargi son portefeuille-titres en réalisant des investissements dans des pays où les progrès vers la transition ont été moins marqués, comme l'Albanie, l'ERY de Macédoine et le Kirghizistan. La Banque a également pris sa première participation dans une banque russe depuis la crise financière de 1998 en procédant à la recapitalisation de la Banque internationale de Moscou. Par le biais du portefeuille de la Banque dans des fonds de placement privés, quelque 600 sous-investissements ont été faits, dans des PME pour la plupart. En sa qualité d'actionnaire minoritaire actif, la BERD est représentée au sein des organes directeurs appropriés des entreprises bénéficiaires et elle a ainsi contribué à y encourager l'esprit d'entreprise.

1 Après avoir accepté la République fédérale de Yougoslavie comme 27^e pays d'opérations, la Banque a commencé à préparer l'ouverture d'un bureau local à Belgrade.



Instauration d'un climat favorable aux investissements

En 2000, la BERD s'est de nouveau employée à instaurer un climat favorable aux investissements en collaborant avec les gouvernements pour améliorer la gestion économique, le cadre réglementaire et la situation juridique ; elle s'est intéressée plus particulièrement à des domaines tels que la faillite, la gestion des entreprises et la réglementation des marchés financiers. La Banque a également eu recours à des procédures juridiques quand cela a été nécessaire. C'est ainsi qu'en Russie, la BERD a engagé une action en justice pour faire valoir son droit à un remboursement de la part de Chernogor-neft, grande société pétrolière. L'action intentée par la Banque a mis à l'épreuve la loi russe assez récente sur la faillite et a fait comprendre à d'autres créanciers que des voies de recours existent et doivent être utilisées. Dans une autre affaire, la BERD a conclu un règlement à l'amiable au sujet d'importantes obligations non acquittées d'une grande banque russe, Uneximbank. Ce règlement a permis d'éviter une longue procédure de faillite ou de liquidation, qui aurait été coûteuse et aurait donné lieu à des redressements très inférieurs pour les autres bailleurs de fonds. Ce projet a prouvé qu'il existait un moyen efficace de parvenir à un règlement en présence de difficultés graves.

Remédier aux besoins régionaux

Investissements dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition

Dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition, le volume annuel des opérations de la BERD est passé de 1,039 milliard d'euros en 1999 à 1,060 milliard en 2000, ce qui représente 39 % de ses engagements annuels. Les pays qui ont absorbé la majeure partie du volume des opérations ont été l'Ukraine, la Roumanie, le Kazakhstan et la Bulgarie, mais la Banque s'est attachée tout particulièrement à atteindre un niveau d'opérations approprié dans les plus petits de cette catégorie de pays en transition. Dans l'ensemble, le volume

et la gamme des activités dans chaque pays reflètent l'état d'avancement de la transition et les efforts réalisés par le gouvernement en vue d'améliorer la conjoncture commerciale.

Appui au redressement de la Russie

Sur les plans politique et économique, l'année 2000 a marqué un tournant décisif dans la stabilisation économique de la Russie. La reprise de la production s'est trouvée facilitée par la hausse sensible des prix de l'énergie sur les marchés mondiaux, l'effet à retardement de la dévaluation massive du rouble en 1998 et les efforts du gouvernement pour surmonter la crise financière qui l'avait précédée.

En 2000, la BERD a encouragé cette évolution en prenant des engagements à hauteur de 579 millions d'euros. La part des engagements de la BERD en Russie est ainsi passée de 10 % en 1999 à 22 % en 2000, ce qui traduit l'aptitude croissante de la Banque à faire face à des conditions d'exploitation en évolution rapide. En septembre, la nouvelle stratégie de la BERD pour la Russie a confirmé sa volonté d'appuyer les PME, le développement des infrastructures, les intermédiaires financiers, les investissements étrangers directs et la bonne gestion des entreprises.

Communauté d'objectifs avec l'adhésion à l'UE

Le processus de transition, que la BERD soutient dans toutes ses activités, et le processus d'adhésion à l'UE ont l'un et l'autre comme objectifs la libéralisation des marchés, la libre concurrence, la privatisation et le renforcement de la démocratie. La BERD s'est félicitée des résultats de la réunion du Conseil de l'Europe qui a eu lieu à Nice en décembre, à l'occasion de laquelle d'importantes mesures ont été adoptées en vue d'accélérer les négociations d'adhésion à l'UE avec un certain nombre des pays où elle opère. Les activités de la Banque complètent souvent le processus d'adhésion à l'UE et les besoins des pays candidats à l'adhésion ont multiplié pour la BERD les possibilités d'investissement en Europe centrale. En 2000, les engagements de la BERD dans ces pays se sont chiffrés à 1,034 milliard d'euros, soit environ 39 % de l'ensemble des engagements de la Banque.



- ② Le sarcophage construit autour de la tranche 4 de la centrale de Tchernobyl après l'accident de 1986 sera transformé en un système environnementalement sûr pour cent ans. Pendant cette période, une méthode sera mise au point pour l'élimination définitive des déchets nucléaires du réacteur accidenté.
- ③ L'Assemblée annuelle 2000 de la Banque, tenue à Riga, en Lettonie, et consacrée à la coopération régionale a réuni dans son Forum des affaires plus de 2000 participants venus du monde entier.



Appui à l'évolution de l'Europe du Sud-Est

En réponse à l'élection du nouveau gouvernement démocratique dans la République fédérale de Yougoslavie en octobre 2000, le Conseil des gouverneurs a décidé à l'unanimité en décembre d'accepter le pays en qualité de membre de la BERD.

Pendant toute l'année 2000, la BERD a été l'une des institutions financières internationales à jouer un rôle décisif dans la réalisation des objectifs du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. Les activités de la Banque se sont subdivisées en trois grandes catégories : initiatives régionales pour le financement du secteur privé, financement des infrastructures et développement du volume des opérations commerciales dans la région. Au nombre des initiatives en faveur du secteur privé figure un engagement de 58 millions d'euros de la BERD au titre du programme de facilitation du commerce, qui vise à améliorer les échanges commerciaux dans la région. L'octroi de petits et de micro prêts à des entreprises et à des banques et un appui de "démarrage" à six projets d'infrastructure ont figuré parmi les autres initiatives prises dans le secteur privé.

Pendant l'exercice, la BERD a engagé 524 millions d'euros dans les pays du sud-est de l'Europe. Dans les républiques de l'ex-Yougoslavie, y compris la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ERY de Macédoine et la Slovénie, la Banque a engagé un total cumulé de plus de 1,5 milliard d'euros au titre de 77 projets. Sur le territoire du Kosovo¹ dans la République fédérale de Yougoslavie, la BERD a fourni en 2000 une assistance technique en vue de la création d'une banque destinée aux micro entreprises. La BERD a également constitué une réserve de plus en plus importante de projets pour répondre à la confiance croissante que les investisseurs placent dans l'Europe du Sud-Est.

¹ Le Kosovo fait partie de la République fédérale de Yougoslavie, qui est devenue membre de la BERD en janvier 2001. En conséquence, en 2000, les activités de la Banque au Kosovo ont été limitées à l'utilisation de fonds de coopération technique conformément à un plan d'action pour le Kosovo qu'elle avait adopté en 1999.

Sûreté nucléaire

La BERD joue un rôle important dans le domaine de la sécurité nucléaire dans la région où elle opère. Au nom de la Communauté européenne, la Banque administre les fonds de sûreté nucléaire, pour lesquels 1,5 milliard d'euros ont été engagés à ce jour : le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN), le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl et les fonds internationaux d'appui à la mise en service pour la Bulgarie, la Lituanie et la République slovaque. Les accords-cadres pour les fonds internationaux d'appui à la mise hors service reprennent dans leurs grandes lignes les clauses des accords de contribution au CSN et prévoient la clôture des vieux réacteurs dans les centrales nucléaires de Kozloduy, Ignalina et Bohunice. Ces accords devraient être signés au début de 2001. En Russie, où tous les projets d'amélioration à court terme ont maintenant été menés à bien avec succès, un certain nombre des conditions de sécurité nucléaire énoncées dans l'accord ne sont toujours pas remplies. Compte tenu du vieillissement des centrales nucléaires de première génération en Russie et en l'absence d'évaluations approfondies de la sécurité, cette situation préoccupe au plus haut point le CSN et ses contributeurs.

Le 15 décembre 2000, le Gouvernement ukrainien a définitivement fermé la centrale nucléaire de Tchernobyl. C'était là l'une des clauses du CSN et l'une des principales conditions d'octroi du prêt de 215 millions de dollars EU (230 millions d'euros) de la BERD que le Conseil d'administration avait approuvé le 7 décembre 2000 en vue de l'achèvement de la construction de deux autres centrales nucléaires et de l'amélioration de la sûreté dans ces centrales. Aux termes des autres conditions de prêt, l'emprunteur local (Energoatom) est tenu d'améliorer la sécurité nucléaire de toutes ses installations et opérations. En outre, aux termes des conditions de l'accord de garantie, le Gouvernement ukrainien est tenu de renforcer la réglementation nucléaire dans le pays et de faire progresser la réforme dans le secteur de l'électricité.

Appui aux partenariats dans la transition

Au service des priorités qu'elle s'est fixées en matière de transition, la BERD a continué de travailler en partenariat avec les pays d'opérations et les investisseurs étrangers. En collaborant pendant la durée de l'exercice avec des institutions officielles, y compris d'autres institutions financières internationales et l'UE, ainsi qu'avec des bailleurs de fonds et des investisseurs privés, la Banque a renforcé sa solide expérience de la mobilisation d'autres sources de financement pour ses projets.

La BERD a noué des liens de cofinancement avec environ 260 partenaires aussi bien dans le secteur commercial que dans le secteur public. Le montant total du cofinancement mobilisé par la Banque en 2000 s'est chiffré à 1,4 milliard d'euros, soit 468 millions

d'euros en provenance des banques commerciales et 894 millions d'euros en provenance d'institutions officielles de cofinancement telles que les institutions financières internationales. Dans le secteur privé, la BERD a collaboré en 2000 avec 27 banques commerciales dans 13 pays au titre de 24 projets. Depuis sa création, la Banque a engagé 16,6 milliards d'euros dans la région et a mobilisé par ailleurs 41,9 milliards d'euros, ce qui représente un investissement total de près de 59 milliards d'euros.

Les subventions des donateurs ont beaucoup contribué à appuyer les efforts de la BERD en faveur de la transition. Par le biais du Programme des fonds de coopération technique, la Banque utilise les fonds de donateurs pour recruter des consultants et des experts afin d'aider ses clients, aussi bien publics que privés, à structurer de solides projets d'investissement. Le Programme de coopération technique a fourni un appui actif aux PME, aux infrastructures environnementales et municipales, à la transition juridique et à l'acquisition de compétences de gestion. En 2000, la BERD a financé 294 missions d'experts par le biais du Programme de coopération technique, ce qui a porté à 2 650 le nombre total de missions. Avec l'appui solide de la communauté des donateurs de la Banque, le Programme de coopération technique a recueilli depuis la création de la BERD des engagements pour un total qui dépasse 650 millions d'euros.

Politique de l'information

En juillet 2000, la BERD a approuvé une nouvelle politique de l'information, qui renforce plusieurs aspects essentiels de la politique de 1996 en matière de communication et de publication d'informations. Tout en élargissant la portée des informations que la BERD rend publiques, cette politique fait intervenir un certain nombre d'éléments nouveaux dans le processus décisionnel de la Banque. En vertu de la nouvelle politique, les documents ci-après sont diffusés sur le site Web de la Banque :

- projets de politiques sectorielles pour une durée de 45 jours en vue de recueillir des observations du public avant leur approbation par le Conseil d'administration ;
- politiques sectorielles approuvées par le Conseil ;
- stratégies de pays approuvées par le Conseil ;
- résumés des autres documents énonçant la stratégie à moyen terme de la Banque après leur approbation par le Conseil.

La politique de l'information spécifie également ce qui suit :

- dans la diffusion des résumés de projets, qui fournissent des précisions au sujet des projets qui sont dans la réserve de la BERD, l'accent sera placé sur le respect des délais et du mandat ;
- les bailleurs de fonds pour des projets environnementalement sensibles seront encouragés à diffuser sur leur site Web la totalité des études d'impact sur l'environnement.

Evolution de l'institution

Examen des politiques et stratégies

En début d'exercice, la BERD a approuvé une nouvelle politique opérationnelle dans le secteur de l'énergie, qui énonce la manière dont la Banque encouragera l'efficacité dans l'ensemble du cycle énergétique, depuis la conversion d'énergie primaire jusqu'à la production, transmission et distribution aux usagers finals. Au début de l'été, la Banque a approuvé une nouvelle politique de l'information après avoir révisé pendant une année sa politique de 1996 en matière de communication et de publication d'informations (voir encadré ci-après).

Un examen de la politique de fixation des prix de la BERD en matière de prêts souverains a été mené à bien en juin et a notamment porté sur une approche graduée en fonction des risques. Après en avoir évalué les avantages et les inconvénients, la Banque a décidé de maintenir sa politique actuelle de prix uniformes tout en prévoyant une procédure qui permet d'envisager des exceptions dans certaines conditions. Depuis l'entrée en vigueur de cette politique, un petit nombre de projets ont rempli ces conditions et, dans ce cas, une dérogation a été accordée.

La politique de provisionnement de la BERD a été précisée en 2000 pour tenir compte de l'expérience de la Banque en matière de portefeuille et des résultats du projet sur le capital à risque. Tout en réaffirmant le principe fondamental selon lequel la Banque doit constituer des provisions et des réserves suffisantes par rapport aux risques associés à son portefeuille, la politique sous sa forme révisée fait intervenir une plus grande différenciation et simplifie le provisionnement. Voici quelques-uns des principaux éléments de la nouvelle politique :

- les provisions s'appliquent à l'ensemble des investissements du Département des opérations bancaires sous forme de prêts et de participations au moment du décaissement et à toutes les opérations de trésorerie ;
- les provisions générales pour l'actif non souverain sont différenciées en fonction du pays, de la catégorie d'actif, du secteur et du risque associé au projet ;
- les provisions générales pour l'actif souverain du Département des opérations bancaires continuent à être exprimées sous forme de pourcentage uniforme, quel que soit le risque associé au pays.

Pendant la deuxième moitié de l'exercice, la BERD a réalisé de très gros efforts pour procéder à un nouvel examen des ressources en capital (voir encadré). La Banque a parallèlement procédé à un examen de son impact sur la transition. L'étude rétrospective de l'impact sur la transition, qui sera publiée au printemps 2001, vise à discerner les domaines dans lesquels la BERD a réussi à faire progresser le processus de transition et à mettre en lumière les secteurs et les pays où elle a rencontré des difficultés.

Application de l'Article premier

La BERD encourage la démocratie pluraliste, le pluralisme et l'économie de marché dans ses pays d'opérations, comme indiqué à l'Article premier de l'Accord portant création de la Banque. L'un des grands enseignements tirés des dix années de fonctionnement de la Banque est que les pays qui appliquent ces principes sont ceux qui en retirent les plus grands avantages économiques. Le niveau et la nature des activités de la Banque dans un pays déterminé ont été et continueront d'être fortement influencés par la volonté de réforme de ce pays.

Examen des ressources en capital

Aux termes de l'Accord portant création de la BERD, le Conseil des gouverneurs est tenu de procéder à un examen des ressources en capital de la Banque au moins tous les cinq ans. En conséquence, le premier examen des ressources en capital a été approuvé lors de l'Assemblée annuelle de la Banque qui s'est tenue en avril 1996. En 2000, les tâches ci-après ont été réalisées en prévision du deuxième examen des ressources en capital, qui sera soumis au Conseil des Gouverneurs lors de l'Assemblée annuelle de 2001 :

- analyse des résultats opérationnels et financiers obtenus depuis le dernier examen ;
- bilan de l'impact de la Banque sur la transition à ce jour ;
- évaluation des perspectives économiques, des perspectives nationales et des risques associés au portefeuille ;
- évaluation des progrès à venir de la transition et appel aux services de la BERD ;
- élaboration d'un cadre pour la gestion stratégique du portefeuille de la Banque ;
- définition des caractéristiques d'expansion du portefeuille ;
- analyse des résultats financiers actuels de la BERD ;
- analyse de l'adéquation du capital.

A l'occasion de cet examen, la BERD a confirmé le bien-fondé de son mandat. Elle a aussi reconnu la nécessité de continuer à appliquer des principes de saine gestion bancaire à toutes ses opérations, de compléter les autres sources de financement plutôt que de s'y substituer et de favoriser le processus de transition.

En 2000, dans le cadre de l'examen en cours des opérations et des stratégies de prêt de la BERD, le Conseil d'administration s'est intéressé à la volonté de chaque pays de respecter les obligations qui lui incombent en vertu de l'Article premier. Des préoccupations particulières ont été exprimées à propos de cette volonté et des progrès faits pour s'acquitter de ces obligations au Bélarus et au Turkménistan, où la conduite des élections parlementaires avait fait l'objet de critiques à l'échelon international. Dans certains autres pays d'Asie centrale, des observateurs internationaux ont estimé que les élections qui ont eu lieu représentaient un pas en avant, même si elles n'avaient pas été totalement conformes aux normes internationales d'équité.



❶ La BERD a transféré plusieurs postes de son siège vers les bureaux résidents afin de renforcer sa présence dans les différentes régions.

❷ Jean Lemierre a été élu quatrième Président de la Banque lors de l'Assemblée annuelle 2000 et a pris ses fonctions en juin.



Adhésion de la Mongolie et de la République fédérale de Yougoslavie

En 2000, la BERD a accepté la République fédérale de Yougoslavie en tant que vingt-septième pays d'opérations. La Banque apportera à ce pays une assistance qui s'impose de toute urgence en :

- choisissant et appuyant des banques locales solvables, l'accent étant placé sur le renforcement de leurs capacités institutionnelles et l'octroi de moyens de financement aux micro entreprises et aux PME ;
- finançant les besoins de capitaux de roulement des moyennes et grandes entreprises axées sur l'exportation qui sont en cours de privatisation ;
- réalisant des investissements d'infrastructure dans le secteur public, l'accent étant tout d'abord placé sur la navigation aérienne et la modernisation des aéroports, la reconstruction du secteur de l'énergie et l'amélioration des chemins de fer ;
- consentant des prêts aux municipalités locales pour l'adduction d'eau, le chauffage urbain ou les services environnementaux ;
- mobilisant une assistance technique bilatérale pour appuyer la réforme des entreprises et celle du secteur financier indispensables pour accroître les investissements étrangers et créer localement des intermédiaires financiers efficaces.

Lors de l'Assemblée annuelle de la BERD en 2000, il avait été annoncé que la Mongolie deviendrait membre de la Banque, décision qui a pris effet le 9 octobre.

Ressources humaines

A la fin de décembre 2000, la BERD comptait 862 fonctionnaires permanents au siège, contre 833 en 1999, et 238 agents recrutés localement par les bureaux résidents, contre 226 en 1999. Au total, 15 postes ont été déplacés du siège aux bureaux résidents dans le cadre des efforts réalisés par la Banque pour renforcer sa

présence locale dans la région. Au cours de l'exercice, la Banque a procédé à une enquête sur le personnel afin de rechercher les moyens de maximiser le potentiel de ses ressources humaines. A l'issue de l'examen des résultats de cette enquête, la direction a chargé chaque département de la Banque de rendre régulièrement compte des progrès réalisés dans ce domaine.

Changements dans la direction générale

En 2000, la direction générale de la BERD a connu de profonds changements. En avril, Horst Köhler a été désigné au poste de Directeur général du FMI. Le Conseil d'administration de la Banque a rendu hommage aux résultats très positifs que M. Köhler avait obtenus pendant son mandat de Président, en particulier en ce qui concerne la gestion pendant la période postérieure à 1998. Le premier Vice-Président, Charles Frank, a assuré avec compétence la direction jusqu'à l'arrivée du nouveau Président, Jean Lemierre, qui a pris ses fonctions à la fin juin.

Le Conseil des gouverneurs de la Banque a élu M. Lemierre quatrième Président de la BERD lors de l'Assemblée annuelle de 2000. Après une brillante carrière dans l'administration française, M. Lemierre était Directeur du Trésor, poste qu'il a quitté pour rejoindre la Banque. Il était également Président du Club de Paris et du Comité économique et monétaire de l'UE.

Pendant l'exercice, la BERD a eu la satisfaction de voir Mme Hanna Gronkiewicz-Waltz, qui avait été Gouverneur de la Banque centrale de Pologne, nommée au poste de Vice-Président (Personnel et Administration). Elle a ainsi remplacé Miklos Nemeth qui, après avoir joué un rôle important depuis la création de la Banque, était parti en avril. Joachim Jahnke a été réélu Vice-Président (Evaluation, appui opérationnel et environnemental) pour un mandat de deux ans. Le nouveau Directeur du Bureau des affaires économiques, Willem Buiters, a pris ses fonctions en juin, après avoir été membre du Comité de la politique monétaire de la Banque d'Angleterre et professeur à l'Université de Cambridge.

Défis à venir

Au cours des dix dernières années, les pays d'opérations de la BERD et leurs habitants ont acquis une grande liberté politique et économique. Des élections libres et équitables sont de plus en plus la règle, tandis que les libertés politiques et civiles ont pris racine. L'économie de marché est implantée dans l'ensemble de la région, la plupart des biens et des services étant produits par le secteur privé et échangés dans des conditions de libre concurrence. Le secteur financier est en passe de retrouver son rôle crucial d'intermédiaire. Conformément à son mandat, la BERD a beaucoup contribué à ces résultats.

Au moment où la BERD se prépare à fêter son dixième anniversaire, il est évident que la transition demeure un processus difficile et de longue haleine et sujet de graves remous. Afin de préserver la croissance et la stabilisation dans la région, il est capital de s'attacher à mettre en place une économie solide, à encourager des règles de bonne gestion des affaires publiques, de favoriser le bon fonctionnement des marchés et d'atténuer la pauvreté au cours des années à venir. La Banque continuera d'adapter ses politiques, ses opérations et ses produits en vue d'encourager une évolution dans ce sens.

La BERD contribuera à la croissance économique en maintenant ses engagements au même niveau dans les pays aux stades avancés de la transition, en intensifiant son activité en Russie et en augmentant les fonds mis à la disposition des pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition.

La Banque redoublera d'efforts pour encourager une bonne gestion des affaires publiques, condition indispensable pour attirer des investissements étrangers. La BERD continuera d'aider les pays à améliorer la primauté et la qualité du droit, la transparence du pouvoir décisionnel dans le secteur public, la protection des actionnaires minoritaires, la lutte contre la corruption et l'élimination de l'ingérence bureaucratique. La Banque s'attachera en premier lieu à l'application des nouvelles lois.

L'une des premières priorités de la BERD consistera à encourager le bon fonctionnement des marchés, les investisseurs étant plus tentés d'engager des ressources lorsque des cadres réglementaires et des dispositions institutionnelles de premier ordre favorisent la concurrence.

Parallèlement aux progrès de la transition, la pauvreté s'est aggravée dans la région, touchant désormais une proportion inadmissible de la population dans certains pays. Même si la BERD n'a pas pour mandat précis d'atténuer la pauvreté, elle est résolue à aider les gouvernements et d'autres institutions à s'attaquer à ces problèmes. C'est pourquoi elle envisagera des possibilités de cofinancement avec la Banque européenne d'investissement, l'Union européenne, la Banque de développement du Conseil de l'Europe et, tout particulièrement, la Banque mondiale.

La BERD reconnaît que les conditions sociales et économiques demeurent difficiles dans de grandes sections de la région. En particulier, les avantages du processus de transition doivent être renforcés de manière à améliorer les conditions de vie, en particulier pour les éléments de la population qui ont le plus souffert, comme par exemple les personnes âgées et les chômeurs. Lorsqu'elle a procédé à l'examen de ses ressources en capital, la BERD a reconnu que des progrès sensibles avaient été accomplis dans l'ensemble de la région, mais en ayant conscience que la deuxième décennie de la transition posera de lourds défis. Cette constatation a été confirmée par l'étude rétrospective de l'impact de la Banque sur la transition, qui montre comment la BERD peut mettre à profit ses opérations les plus réussies pour relever ces défis et accroître son impact sur la transition.

Au cours du prochain exercice, la conjoncture mondiale risque d'être moins favorable qu'en 2000. Pour les pays de la CEI, les incidences positives pour la compétitivité des fortes dépréciations de la monnaie qui ont fait suite à la crise russe de 1998 commencent à s'estomper. Par conséquent, les nouveaux progrès de la transition dans la région seront encore plus étroitement liés à la volonté de réforme des gouvernements. La BERD continuera d'encourager ce processus au moment où elle entame sa deuxième décennie d'activité dans la région.

Evolution récente du processus de transition

La croissance économique dans la région d'opérations de la BERD a été plus forte en 2000 que lors de toutes les années écoulées depuis le début de la transition. Pour la deuxième année d'affilée, la croissance a été plus forte dans la Communauté des Etats indépendants (CEI) qu'en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes. Presque tous les pays ont bénéficié de cette reprise et des bons résultats de l'économie mondiale en 2000. Un ralentissement général étant probable, cet environnement extérieur favorable ne se maintiendra pas en 2001.

La plupart des pays de la CEI ont connu une croissance en termes d'exportations et d'investissements, grâce principalement à des gains importants de compétitivité dus à une chute importante de la valeur relative de leur monnaie. Cette amélioration de la compétitivité extérieure sera de courte durée si les réformes structurelles et le contrôle de la fiscalité ne sont pas maintenus. Les pays à excédent d'exportation de pétrole et de gaz, tels que la Russie et les Etats de la région de la mer Caspienne, ont connu une augmentation des recettes d'exportation et des recettes fiscales grâce aux cours élevés du pétrole constatés pendant la majeure partie de l'année 2000. La plupart des analystes s'attendent à une baisse des prix du pétrole en 2001 et il est essentiel de maintenir une certaine prudence en matière de gestion macro-économique pour faire face aux risques liés aux prix des marchandises.

Les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes ont bénéficié de la force de l'économie de l'UE et d'un accroissement des apports d'investissements étrangers directs (IED) attirés par les perspectives d'adhésion. La réintégration fin 2000 de la République fédérale de Yougoslavie dans l'ensemble des économies européennes et mondiales constitue une bonne nouvelle pour toute l'Europe du Sud-Est.

Dans toute la région d'opérations de la BERD, les meilleures perspectives commerciales pour 2000 ont permis d'améliorer la gestion économique et la gestion des entreprises et de renforcer les institutions juridiques, de régulation et de contrôle, bases d'une économie de marché solide. L'amélioration des conditions du marché encouragera les investisseurs étrangers à accroître leurs activités dans la région. Si les IED ont continué à croître jusqu'à atteindre quelque 26 milliards de dollars EU en 2000, ils sont restés concentrés dans les pays ayant accompli le plus de progrès dans leur transition vers l'économie de marché. Pour la région dans son ensemble, il existe un fort potentiel de croissance pour les IED.

Grâce à l'amélioration des résultats économiques, les revenus réels ont augmenté dans de nombreux pays, particulièrement en Russie où les salaires réels ont connu une croissance de plus de 20 % en 2000. Des gains de productivité supplémentaires seront nécessaires pour que cette amélioration se confirme et les entreprises anciennes et non performantes devront en payer le prix. Cette amélioration des perspectives économiques de la région se produit dans un contexte de difficultés sociales majeures qui exigera dans les années à venir de plus en plus d'attention de la part des gouvernements.

Progrès de la transition

Depuis 1994, la BERD publie, sous la forme du document *Transition Report* du Bureau des affaires économiques, des évaluations annuelles des progrès de la transition dans tous ses pays d'opérations. Si ces évaluations sont subjectives, elles sont le résultat d'un jugement de spécialistes sur les derniers changements de politique et l'évolution des réformes structurelles. En 2000, la cote moyenne en matière de transition a connu sa plus grande augmentation depuis 1997 : les indicateurs se sont améliorés dans 22 pays, deux sont restés stables et deux seulement ont subi un recul. Non seulement la moyenne de l'ensemble des indicateurs a connu sa plus grande augmentation des dernières années, mais, dans la plupart des pays, les variations des indicateurs moyens ont continué à se réduire. Des différences significatives demeurent néanmoins dans les modèles de réforme entre les différents pays selon qu'ils se trouvent à un stade plus ou moins avancé de la transition.

Les pays ayant accomplis les plus grands progrès à cet égard sont l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Géorgie et le Tadjikistan qui continuent à mettre en œuvre des réformes attendues depuis longtemps, particulièrement dans les domaines de la libéralisation des prix et des échanges, de la privatisation des petites entreprises et de la politique en matière de concurrence. Les possibilités de réformes dans ces pays se sont accrues avec la fin de la guerre du Kosovo et l'apaisement des conflits civils.

Des progrès tangibles ont été accomplis dans certains pays invités récemment à entamer des négociations d'adhésion à l'UE, particulièrement la Bulgarie et la Lituanie, mais également la Lettonie et la République slovaque. Un solide mouvement de réformes a été engagé par des privatisations au bénéfice d'investisseurs étrangers stratégiques, la Bulgarie, la Lituanie et la République slovaque attirant un flux croissant d'investissements étrangers directs (IED). Les réformes dans le secteur financier ont également progressé.

Non seulement certains des nouveaux candidats à l'adhésion à l'UE ont accompli de réels progrès en matière de réformes, mais les candidats de tête dans le processus d'adhésion ont également continué à s'améliorer. Grâce à un cadre institutionnel sain et bien établi et à un accroissement de la confiance et des activités des investisseurs, la Hongrie et la Pologne semblent désormais avoir atteint un niveau de performance du marché boursier comparable à celui de marchés émergents plus anciens. Plus généralement, le processus d'adhésion à l'UE pousse les pays les plus avancés sur la voie des réformes à mettre en œuvre de nouveaux ajustements à leurs lois et règlements et à améliorer la manière dont ils appliquent la politique de concurrence (Slovénie), la réglementation financière et la gestion des entreprises (République slovaque et République tchèque) ainsi que la privatisation des infrastructures et l'environnement.

Dans la CEI, les progrès des réformes se sont manifestés principalement dans le domaine de la libéralisation, tandis que la restructuration des entreprises, la politique de concurrence et les réformes du secteur financier continuent d'accuser un retard. Trois pays de la CEI (le Bélarus, le Kazakhstan et la Russie) ont retrouvé leur niveau de libéralisation antérieur grâce à la suppression de certains contrôles administratifs sur les prix et le commerce imposés après la crise russe de 1998. En 2000, suivant l'initiative du Kirghizistan – intégré en 1999 – la Géorgie a été le deuxième pays de la CEI à adhérer à l'Organisation mondiale du commerce. L'Arménie devrait suivre prochainement. Le nouveau gouvernement ukrainien a entrepris plusieurs réformes, dont la privatisation de grandes entreprises d'Etat (services publics compris), la préparation d'un nouveau code des impôts et la consolidation du secteur bancaire. La Moldova, quant à elle, a poursuivi la libéralisation des prix à la consommation en augmentant les tarifs de l'énergie pour couvrir les coûts.

En Russie, on a assisté à une certaine amélioration dans les domaines de la gestion et de la restructuration des entreprises, comme en témoignent le net déclin des activités de troc et la conclusion de plusieurs abus – largement médiatisés – ayant touché les entreprises. Des mesures ont également été prises en matière de réforme fiscale. Par ailleurs, l'expérience a montré le prix élevé payé par les entreprises à cause des mauvaises pratiques de gestion, en termes de faible valeur des actifs et de difficulté d'accès au financement. La nécessité d'un changement des comportements commence donc à être davantage perçue par les entrepreneurs russes. Il est toutefois trop tôt pour savoir si cette tendance va se maintenir et entraîner des améliorations solides des résultats des entreprises. Le rythme des réformes structurelles a d'ailleurs semblé ralentir vers la fin de l'année par rapport

aux ambitieux projets de l'été 2000 et la résistance des différents groupes d'intérêt s'est renforcée. La fuite des capitaux, en diminution en début d'année, est remontée selon les estimations à environ 2,0 milliards de dollars EU par mois en moyenne.

Les autorités russes doivent saisir la chance de faire progresser les réformes dans des secteurs essentiels tels que la justice, l'administration, la discipline en matière de paiements et la restructuration bancaire. Les mesures proposées par le programme gouvernemental de réformes sont encourageantes, mais leur mise en œuvre constituera un test. La BERD débat avec le Gouvernement russe du soutien à apporter aux réformes dans les secteurs du transport ferroviaire et de l'énergie. Elle a également préparé avec de grandes firmes russes plusieurs projets destinés à améliorer la transparence financière et la gestion des entreprises.

De tous les pays de la région, seuls l'Ouzbékistan et le Turkménistan, qui continuent de stagner sur la voie des réformes, ont vu leur cote de transition décliner encore en 2000. Ce revers est la conséquence de dysfonctionnements économiques croissants, parmi lesquels l'attribution des subventions à des entreprises chroniquement déficitaires au détriment du reste de l'économie. Après avoir promis à plusieurs reprises l'unification des taux de change pour le début 2001, le Gouvernement ouzbek semble à nouveau en retrait par rapport à son propre calendrier.

Avec l'élection de nouveaux gouvernements démocratiques en Yougoslavie, au niveau fédéral et en République de Serbie, le lancement de réformes structurelles sérieuses est désormais une priorité absolue dans ce pays. Comparée avec ses voisins, la Yougoslavie est très en retard dans tous les domaines de la transition. Les nouvelles autorités ont toutefois fait des progrès significatifs sur la voie des réformes : mise en place d'une convertibilité complète de la monnaie et abolition du système des taux de change multiples. La privatisation des principales entreprises d'Etat a stagné ces dernières années et le pouvoir est resté largement aux mains des personnes en place dans les firmes sous contrôle privé. Le système bancaire est en ruine après des années d'interventionnisme et d'instabilité macro-économique.

Le nouveau Gouvernement yougoslave doit relever des défis immenses, mais il peut bénéficier d'une décennie d'expérience des réformes dans la région. Si la transition économique est sérieusement engagée en Yougoslavie, l'Europe du Sud-Est en bénéficiera largement. En même temps, compte tenu de la chute considérable du niveau de vie de la population yougoslave, il faudra prêter particulièrement attention aux conséquences sociales des réformes, qui devraient marquer pour les années à venir les efforts entrepris dans la région.

❶ Des progrès ont été réalisés en 2000 dans la réforme du secteur financier, mais il reste beaucoup à faire pour stabiliser les institutions et promouvoir une meilleure intermédiation financière.



Evolution économique récente

En 2000, de nombreux pays en transition ont renoué avec la croissance économique. La reprise entamée vers le milieu de l'année 1999 en Russie et dans de nombreux autres pays s'est renforcée en 2000 et la croissance moyenne pour l'ensemble de la région a dépassé 5 % (voir tableau 1). Par ailleurs, presque tous les pays de la région jouissent maintenant de taux de change relativement stables et d'une inflation en baisse. Mais l'aspect le plus frappant de la reprise en cours est peut-être le fait que, pour la première fois depuis le début de la transition, elle s'étend à l'ensemble de la région. En 2000, les taux de croissance de la plupart des Etats de la CEI ont d'ailleurs dépassé ceux atteints en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes. En 2000, pour la première fois, la Russie, première économie de la région, a connu une croissance supérieure à celle de la deuxième puissance économique, la Pologne.

Au cours des dernières années, la croissance en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes a été associée à de solides résultats à l'exportation, particulièrement en Estonie et en Hongrie. En 1999, cette tendance générale a connu un arrêt dans certains pays, d'importants marchés d'exportation s'étant effondrés à la suite de la crise économique russe. On a toutefois assisté en 2000 à un retour à la tendance antérieure.

Tous les pays de la région ont largement bénéficié de la forte croissance au sein de l'UE. Cela a été tout particulièrement le cas pour la Hongrie, avec une croissance de 5 % pour l'ensemble de l'année 2000. La reprise en République tchèque a également été encouragée en grande partie par les exportations vers l'UE, même si la demande intérieure a commencé à croître pendant la deuxième partie de l'année. En Pologne, l'accroissement des exportations a contribué au maintien du rendement d'ensemble malgré un ralentissement de la demande intérieure dû à une politique monétaire stricte.

La croissance dans les Etats baltes a fortement repris en 2000, tout particulièrement en Estonie, où elle a été poussée par les exportations. Cette croissance liée aux exportations a également été constatée en Europe du Sud-Est, où elle a été encouragée par la demande en provenance de l'UE. Par exemple, les exportations de la Bulgarie, chiffrées en dollars EU, ont augmenté de 12,5 % en 2000, après une baisse de 5 % en 1999. La Roumanie a retrouvé en 2000 une croissance d'environ 2 %, avec une croissance à deux chiffres des exportations, entraînée par un important ajustement des taux de change réels. En Europe du Sud-Est, la normalisation des relations entre l'UE et la Yougoslavie et la réduction des coûts de transport devraient, en 2001, donner un élan supplémentaire aux exportations et donc à la croissance.

La croissance du produit intérieur brut (PIB) en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes devrait se poursuivre avec vigueur en 2001, avec une croissance restant au niveau élevé de 2000 en Estonie, Hongrie, Lettonie, Pologne et Slovénie, et augmentant dans presque tous les autres pays. Ces conditions positives vont néanmoins de pair avec un certain nombre de risques. En particulier, un repli brutal de l'économie de l'UE, consécutif à un ralentissement aux Etats-Unis, compromettrait sérieusement les perspectives de croissance en Europe centrale et orientale et dans les Etats baltes. En même temps, le maintien d'une croissance élevée pourrait exercer une pression inflationniste accrue et peser à nouveau sur l'équilibre du commerce extérieur.

Il importe donc de maintenir avec soin un juste équilibre dans la politique macro-économique. En particulier, l'ouverture des marchés des capitaux et des marchandises de la région réduit la capacité des banques centrales à combattre l'inflation tout en maintenant un taux de change compétitif. Les ajustements nécessaires devront donc être mis en œuvre principalement par la politique budgétaire.

- ② A l'instar des autres pays candidats à l'adhésion à l'UE, la Pologne a connu en 2000 une forte croissance de son PIB réel.



Sans aucun doute, un développement encourageant dans la région a été la reprise en Russie et dans beaucoup d'autres pays de la CEI. La croissance en 2000 est estimée à 5 % au moins dans neuf des douze pays de la CEI. Les prix et les taux de change ont retrouvé une certaine stabilité, même si la plupart des pays restent vulnérables. Seuls l'Ouzbékistan, qui paie de plus en plus cher sa politique de taux de change multiples, et la Moldova, victime d'une autre mauvaise récolte, échappent à la tendance positive générale. Le maintien de la croissance fondée sur les exportations de gaz au Turkménistan et le développement fondé sur le crédit au Bélarus sont également une source de préoccupation.

La reprise dans la CEI a été entraînée par la forte réaction de l'offre consécutive aux brutales dépréciations des taux de change réels en 1998 et 1999. Cette thèse est corroborée par le fait que les économies fondées sur les ressources, telles que celles de la Russie et du Kazakhstan, ne sont pas les seules à connaître une forte croissance et qu'il en est de même dans les autres pays de la région, comme l'Ukraine (pour la première fois depuis le début de la transition). Par ailleurs, tout comme le déclin de la Russie en 1998 a affecté ses principaux partenaires commerciaux, sa force macro-économique retrouvée a eu des effets bénéfiques sur les exportateurs des autres pays de la CEI.

En 2000, la production industrielle a généralement augmenté dans la CEI, de 2,3 % en Moldova jusqu'à atteindre 14,6 % au Kazakhstan, la Russie et l'Ukraine faisant état de hausses de 9 % et 13 % respectivement. En Russie et dans plusieurs Etats d'Asie centrale, ainsi qu'en Azerbaïdjan, les bons résultats obtenus dans le secteur des matières premières ont largement contribué à la reprise industrielle. Dans la reprise actuelle, il est toutefois intéressant de constater que les industries de biens de consommation tels que les produits alimentaires, le textile et les appareils électroménagers connaissent une croissance forte pour la première fois depuis le début de la transition. Les gains de compétitivité par rapport aux importateurs occidentaux ont largement contribué à la reprise des industries manufacturières dans la CEI.

Toutefois, pour maintenir les gains une fois que la compétitivité actuelle se sera érodée, les producteurs nationaux devront mettre en œuvre des ajustements plus profonds. On perçoit déjà les signes d'un ralentissement sensible de la production industrielle en Russie, la demande intérieure se tournant de plus en plus vers les produits d'exportation. Il est encore trop tôt pour savoir si les possibilités offertes par l'actuel environnement macro-économique suffiront à convaincre les décideurs d'engager les investissements nécessaires et les réformes courageuses qui leur permettront de faire face à cette compétition accrue.

Par ailleurs, malgré toutes les récentes améliorations, les coûts à long terme de la crise russe restent considérables pour de nombreux pays de la CEI. La dépréciation du taux de change réel, si elle a des conséquences favorables pour la compétitivité, a entraîné une hausse spectaculaire du poids de la dette extérieure de nombreux pays de la CEI. Certaines puissances économiques modestes, comme la Géorgie, le Kirghizistan, la Moldova et le Tadjikistan, font constamment face à des difficultés d'amortissement de leur dette extérieure croissante, alors que la Russie et l'Ukraine n'ont pas encore achevé la restructuration de leur dette extérieure.

Si les prix des matières premières chutent encore dans un contexte économique mondial moins favorable, les problèmes d'amortissement de la dette s'aggraveront pour de nombreux pays de la CEI. Par ailleurs, nombre de ces pays ont connu depuis 1998 des crises bancaires qui ont pratiquement anéanti ce secteur. Si le coût réel immédiat de ces crises est resté limité, compte tenu des faibles liens entre le secteur bancaire et l'économie réelle de la région, la fragilité des finances publiques a été aggravée par le coût des aides. Le développement à long terme n'est toutefois pas possible sans un système financier en état de marche et dans de nombreux pays de la CEI, notamment en Russie, les mesures prises pour stabiliser les institutions financières et pour promouvoir une meilleure intermédiation financière restent très inadéquates.

Croissance du PIB en termes réels en Europe centrale et orientale, dans les Etats baltes et dans la CEI

(en pourcentage)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Niveau projeté du PIB en termes réels en 2000 (1989=100)	PIB par habitant en 2000 (en dollars EU)
Albanie	-28,0	-7,2	9,6	8,3	13,3	9,1	-7,0	8,0	7,3	7,2	102	1 195
Bulgarie	-11,7	-7,3	-1,5	1,8	2,1	-10,9	-6,9	3,5	2,4	4,5	70	1 484
Croatie	-21,1	-11,7	-8,0	5,9	6,8	6,0	6,5	2,5	-0,4	3,6	80	4 245
Estonie	-13,6	-14,2	-9,0	-2,0	4,3	3,9	10,6	4,7	-1,1	6,4	82	3 409
ERY de Macédoine	-7,0	-8,0	-9,1	-1,8	-1,2	1,2	1,4	2,9	2,7	5,5	78	1 689
Hongrie	-11,9	-3,1	-0,6	2,9	1,5	1,3	4,6	4,9	4,5	5,0	104	4 721
Lettonie	-10,4	-34,9	-14,9	0,6	-0,8	3,3	8,6	3,9	1,1	5,0	63	2 935
Lituanie	-5,7	-21,3	-16,2	-9,8	3,3	4,7	7,3	5,1	-4,2	2,9	64	3045
Pologne	-7,0	2,6	3,8	5,2	7,0	6,1	6,9	4,8	4,1	4,1	127	4 108
République slovaque	-14,6	-6,5	-3,7	4,9	6,7	6,2	6,2	4,1	1,9	2,0	102	3 736
République tchèque	-11,6	-0,5	0,1	2,2	5,9	4,8	-1,0	-2,2	-0,8	2,5	97	4 909
Roumanie	-12,9	-8,8	1,5	3,9	7,1	3,9	-6,1	-5,4	-3,2	2,0	77	1 600
Slovénie	-8,9	-5,5	2,8	5,3	4,1	3,5	4,6	3,8	5,0	4,7	114	9 319
<i>Europe centrale et orientale et Etats baltes¹</i>	-10,7	-4,4	-1,2	3,7	5,5	4,7	4,0	2,6	1,2	4,0	99	-
Arménie	-11,7	-41,8	-8,8	5,4	6,9	5,9	3,3	7,2	3,3	6,0	63	504
Azerbaïdjan	-0,7	-22,6	-23,1	-19,7	-11,8	1,3	5,8	10,0	7,4	11,0	52	507
Bélarus	-1,2	-9,6	-7,6	-12,6	-10,4	2,8	11,4	8,3	3,4	6,0	85	807
Géorgie	-20,6	-44,8	-25,4	-11,4	2,4	10,5	10,8	2,9	3,0	2,0	34	555
Kazakhstan	-13,0	-2,9	-9,2	-12,6	-8,2	0,5	1,7	-1,9	1,7	9,6	68	1 115
Kirghizistan	-5,0	-19,0	-16,0	-20,1	-5,4	7,1	9,9	2,1	3,7	5,1	66	275
Moldova	-17,5	-29,1	-1,2	-31,2	-1,4	-7,8	1,3	-6,5	-4,4	0,0	32	326
Ouzbékistan	-0,5	-11,1	-2,3	-4,2	-0,9	1,6	2,5	4,4	4,1	1,5	96	298
Russie	-5,0	-14,5	-8,7	-12,7	-4,1	-3,5	0,8	-4,6	3,5	7,7	62	1 582
Tadjikistan	-7,1	-29,0	-11,0	-18,9	-12,5	-4,4	1,7	5,3	3,7	8,3	47	158
Turkménistan	-4,7	-5,3	-10,0	-17,3	-7,2	-6,7	-11,3	5,0	16,0	17,6	75	415
Ukraine	-11,6	-13,7	-14,2	-23,0	-12,2	-10,0	-3,0	-1,9	-0,4	6,0	39	640
<i>Communauté d'Etats indépendants²</i>	-6,0	-14,1	-9,3	-13,8	-5,2	-3,5	0,9	-3,5	3,1	7,4	59	-
Europe centrale et orientale, Etats baltes et CEI	-8,1	-9,7	-5,6	-5,8	-0,3	0,2	2,2	-1,0	2,1	5,3	71	-

Remarque :

Les données pour 1991-1999 représentent les estimations officielles les plus récentes des résultats indiqués dans les publications émanant des autorités nationales, du FMI, de la Banque mondiale et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les données pour 2000 sont les résultats préliminaires, estimations officielles pour la plupart. Les estimations de croissance pour la Bosnie-Herzégovine ne sont disponibles que depuis 1995 et n'ont donc pas été incorporées dans ce tableau récapitulatif.

¹ Les estimations du PIB en termes réels représentent les moyennes pondérées pour les pays ci-après : Albanie, Bulgarie, Croatie, Estonie, ERY de Macédoine, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie. Les coefficients de pondération utilisés pour les taux de croissance étaient les estimations par la BERD du PIB nominal en dollars décalé d'une année ; ceux utilisés pour l'indice de la dernière colonne étaient les estimations par la BERD du PIB converti aux taux de change PPA du dollar des Etats-Unis en 1989.

² Les estimations du PIB en termes réels sont des moyennes pondérées pour les pays de la CEI. Les coefficients de pondération utilisés pour les taux de croissance étaient des estimations par la BERD du PIB nominal en dollars décalé d'une année ; ceux utilisés pour l'indice de la dernière colonne étaient les estimations par la BERD du PIB converti aux taux de change PPA du dollar des Etats-Unis en 1989.

Entrées de capitaux

On a assisté l'année dernière à une reprise modérée des entrées de capitaux dans les pays en transition parallèlement au redressement de l'économie régionale et mondiale. Il est toutefois évident que les entrées de capitaux sont devenues beaucoup plus différenciées depuis la crise de 1998 en Russie, qu'il s'agisse aussi bien des pays bénéficiaires que des types de capitaux. Pour ce qui est des capitaux, les investissements étrangers directs (IED) ont été plus solides et moins touchés par l'instabilité du marché que d'autres types de capitaux tels que les obligations, les prises de participation et les prêts syndiqués.

Les entrées de capitaux étrangers dans la région sont d'une importance primordiale pour la transition économique et peuvent apporter une contribution décisive à la réalisation du potentiel de croissance de la région. Les régimes financiers nationaux ne sont pas encore en mesure d'apporter un appui suffisant aux investisseurs. En outre, l'épargne est peu développée, en particulier pendant la période de reprise qui fait suite à la récession provoquée par la transition, lorsque l'espoir de revenus à venir stimule la consommation.

Les entrées de capitaux ont sensiblement contribué à abaisser le coût du financement des investissements et ont été une source importante de financement face à la croissance de la demande d'investissements, en particulier dans les pays aux stades avancés de la transition. Le maintien de la croissance aux taux actuels demeure un défi et les limites de ce type de croissance induite par l'efficacité sont devenues apparentes dans plusieurs des pays d'Europe centrale et orientale et des Etats baltes (notamment la Pologne), qui allient un lourd déficit de la balance des comptes courants et une forte dépendance à l'égard des IED.

Si l'amélioration des perspectives économiques a sensiblement contribué à ramener les investisseurs dans la région en 2000, en particulier en Russie, la croissance des entrées nettes a été modérée en volume. Le total des entrées nettes de capitaux a atteint un montant estimatif de 17 milliards de dollars EU en 2000, contre 12 milliards de dollars EU en 1999, mais demeure encore nettement inférieur au niveau record de 30 milliards de dollars EU atteint en 1997. Le relèvement des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe et la persistance d'une forte croissance dans ces deux régions ont détourné les flux de capitaux des marchés émergents, y compris les pays en transition. Plus récemment, les inquiétudes qui ont été déclenchées sur les marchés émergents par les difficultés financières de l'Argentine et de la Turquie ont provoqué la fuite des investissements de portefeuille à court terme de la région.

Le renforcement de la confiance des investisseurs dans la région ressort tout particulièrement de l'amélioration sensible des conditions du crédit. Malgré l'instabilité récente, la fourchette

des rendements dans la plupart des marchés émergents s'est rétrécie pendant l'année 2000 à la suite de la reprise enregistrée en Asie orientale et en Russie et du maintien de la croissance dans les pays industriels à économie de marché.

La restructuration de la dette de la Russie auprès de créanciers étrangers privés de même que la stabilité politique qui s'est progressivement instaurée après les élections présidentielles ont contribué à ramener les investisseurs dans la région. L'accord conclu avec les créanciers du Club de Londres en février 2000 suppose un échange de l'encours de la dette contre des euro-obligations. Cela a considérablement réduit la valeur actuelle nette de la dette et prolongé le calendrier d'échéances. Par ailleurs, au début de l'année 2000, l'Ukraine a proposé d'échanger l'encours de sa dette extérieure contre de nouvelles euro-obligations libellées en euros et en dollars des Etats-Unis pour une nouvelle période de sept ans afin d'atténuer son fort endettement en 2000 et 2001. Cette offre a été acceptée par les créanciers obligataires qui détenaient plus de 95 % de l'encours de la dette.

L'évolution des cours des actions a été moins nette en 2000, par suite du tassement généralisé des marchés boursiers dans le monde. Après les fortes hausses de 1999 qui se sont maintenues au début de 2000, les cours boursiers ont fléchi pendant le reste de l'année pour retrouver en fin d'exercice un niveau légèrement inférieur à celui de fin 1999 dans la plupart des pays. Par ailleurs, parmi les nombreux marchés boursiers émergents de la région, seules la Hongrie et la Pologne ont atteint un niveau de liquidités qui en font un marché attrayant pour de nouvelles émissions.

Les investissements étrangers directs (IED) constituent le seul élément des investissements privés nets qui n'a jamais cessé d'être positif dans les pays en transition. Les IED dans les pays en transition ont fait preuve d'une élasticité remarquable, atteignant un montant estimé à 26,2 milliards de dollars EU en 2000, contre 17,5 milliards de dollars EU en 1997 (voir tableau 2). En 2000, près de 60 % des IED dans la région étaient destinés à l'Europe centrale et orientale et aux Etats baltes, principalement la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Dans l'Europe du Sud-Est, la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie sont les principales destinations des IED. Parmi les pays de la CEI, le Kazakhstan et la Russie attirent l'essentiel des IED, ce qui s'explique en grande partie par leurs ressources naturelles.

Les écarts d'IED par habitant sont très marqués d'un pays à l'autre. Alors que la moyenne cumulée des entrées d'IED par habitant se situait à 782 dollars EU dans les pays d'Europe centrale et orientale et les Etats baltes, entre 1989 et 2000, elle n'a pas dépassé 170 dollars EU dans la CEI. Par ailleurs, même les pays voisins enregistrent souvent des fluctuations importantes. Par exemple, alors que le montant cumulé des IED par habitant a atteint 1 935 dollars EU en Hongrie au cours de la dernière

Investissements étrangers directs

(flux nets comptabilisés dans la balance des paiements)

	1996	1997	1998	1999	2000 (estimations)	Entrées cumulées d'IED 1989-2000	Entrées cumulées d'IED par habitant 1989-2000	Entrées d'IED par habitant 1999	Entrées d'IED par habitant 2000	Entrées en % du PIB 1999	Entrées en % du PIB 2000
	<i>(en millions de dollars EU)</i>					<i>(en dollars EU)</i>			<i>(% du PIB)</i>		
Albanie	97	42	45	51	92	546	161	15	27	1,4	2,3
Bulgarie	138	507	537	806	820	3 152	388	98	101	6,5	6,8
Bosnie-Herzégovine	0	0	100	90	117	307	75	21	29	2,1	2,8
Croatie	509	302	781	1 350	750	3 984	885	299	167	6,7	3,9
ERY de Macédoine	12	18	175	27	100	368	184	14	50	0,8	3,0
Estonie	111	130	574	222	277	1 882	1 307	154	193	4,3	5,7
Hongrie	1 987	1 653	1 453	1 414	1 650	19 420	1 935	140	164	2,9	3,5
Lettonie	379	515	303	331	300	2 400	1 016	136	127	5,0	4,3
Lituanie	152	328	921	478	295	2 307	626	129	80	4,5	2,6
Pologne	2 741	3 041	4 966	6 348	9 299	29 052	751	164	240	4,1	5,9
République slovaque	199	84	374	701	1 500	3 611	669	130	278	3,6	7,4
République tchèque	1 276	1 275	2 641	4 912	4 500	19 424	1 884	436	582	9,3	8,9
Roumanie	415	1 267	2 079	1 070	1 000	6 768	303	48	45	3,1	2,8
Slovénie	188	340	250	144	133	1 534	768	72	67	0,7	0,7
<i>Europe centrale et orientale et Etats baltes</i>	<i>8 202</i>	<i>9 500</i>	<i>15 198</i>	<i>17 943</i>	<i>20 834</i>	<i>94 755</i>	<i>782</i>	<i>135</i>	<i>143</i>	<i>3,9</i>	<i>4,3</i>
Arménie	18	52	221	131	150	605	159	34	39	7,1	7,8
Azerbaïdjan	661	1 093	1 024	510	500	4 092	502	64	61	12,8	12,1
Bélarus	73	198	142	225	171	852	83	22	17	2,9	2,1
Géorgie	54	236	221	60	101	687	128	11	19	2,2	3,4
Kazakhstan	1 137	1 320	1 143	1 584	1 350	8 706	588	106	91	10,0	8,2
Kirghizistan	47	83	109	35	42	450	95	8	9	2,9	3,2
Moldova	23	71	88	34	100	438	102	8	23	2,6	7,1
Ouzbékistan	90	167	226	201	231	1 021	41	8	9	2,6	3,1
Russie	1 665	4 036	1 734	746	2 000	12 344	85	5	14	0,4	0,9
Tadjikistan	18	18	25	21	19	141	22	3	3	1,9	1,9
Turkménistan	108	108	62	89	100	882	165	18	19	4,8	4,5
Ukraine	526	581	749	494	583	3 341	67	10	12	1,6	1,8
<i>Communauté d'Etats indépendants</i>	<i>4 419</i>	<i>7 963</i>	<i>5 744</i>	<i>4 130</i>	<i>5 347</i>	<i>33 559</i>	<i>170</i>	<i>25</i>	<i>26</i>	<i>4,3</i>	<i>4,7</i>
Total	12 622	17 463	20 942	22 074	26 181	128 314	500	84	89	4,1	4,5

Sources : FMI, banques centrales et estimations de la BERD.

Pour la plupart des pays, les chiffres couvrent uniquement les investissements sous forme de prises de participation et, dans certains cas, les contributions en nature.

Lorsque les investissements nets sous forme de prises de participation n'étaient pas faciles à obtenir (Estonie, République slovaque, par exemple), les données les plus récentes comprennent les revenus réinvestis ainsi que les créances entre sociétés.

Les entrées brutes d'IED sont dans certains cas beaucoup plus élevées que les entrées nettes en raison de l'accroissement des flux d'investissements intrarégionaux.

décennie, il n'a pas dépassé 303 dollars EU en Roumanie. Dans la CEI, les entrées d'IED par habitant entre 1989 et 2000 ont atteint 588 dollars EU au Kazakhstan, mais seulement 41 dollars EU dans l'Ouzbékistan voisin.

Ces différences marquées d'un pays à l'autre se retrouvent également dans d'autres marchés émergents. A l'échelle du monde entier, les IED ont tendance à être concentrés dans un petit nombre de grands pays bénéficiaires, alors que la plupart des pays en développement ne reçoivent que très peu d'IED. Si l'on compare les entrées d'IED dans le monde entier, les pays d'Europe centrale et orientale et les Etats baltes reçoivent en moyenne à peu près le même montant d'IED par dollar de PIB que l'Asie du Sud, de l'Est et du Sud-Est. Parallèlement, ces pays reçoivent moins d'IED que l'Amérique latine et les Caraïbes, mais plus que l'Afrique. S'agissant des entrées de capitaux par habitant, la région de l'Europe centrale et orientale et des Etats baltes est en tête de toutes les régions, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la CEI, en revanche, les IED sont encore très faibles en raison des insuffisances du climat de l'investissement. Cette question devra figurer en tête du programme de politique générale pour que les anciennes républiques soviétiques puissent rattraper les pays candidats à l'adhésion à l'UE pendant la prochaine décennie de la transition.

Environnement juridique

En 2000, les pays en transition ont continué à s'attacher à améliorer le cadre juridique pour favoriser la mise en place d'économies de marché qui fonctionnent bien. L'adoption et la révision des lois commerciales se sont poursuivies et des améliorations sensibles ont continué d'être apportées à la réglementation des marchés de capitaux et du secteur bancaire. Comme dans le passé, les pays candidats à l'adhésion ont ouvert la voie en procédant à la réforme de leurs systèmes juridiques, l'objectif de l'adhésion à l'UE constituant une incitation décisive à l'harmonisation des lois et des réglementations avec l'acquis communautaire de la Communauté européenne.

L'attention internationale accrue accordée au climat de l'investissement a été le moteur de la transition juridique dans les pays de la CEI. Toutefois, l'enquête de la BERD sur les indicateurs juridiques, qui mesure la portée et l'efficacité des lois commerciales et financières dans la région, a continué de montrer que la mise en place d'institutions juridiques pour mettre en œuvre et faire respecter les nouvelles lois est toujours sensiblement en retard par rapport à l'action des législateurs. Cette non-application sape la confiance que le public place dans la mise en place d'un état de droit.

En 2000, les pays ont poursuivi la codification des lois civiles en remplaçant les codes dépassés afin d'intégrer leurs lois dans une structure plus cohérente et plus globale. La Pologne a adopté un nouveau Code commercial pour remplacer celui de 1934, et la Lituanie a adopté un nouveau Code civil qui remplace celui de 1964. Le Turkménistan a adopté une nouvelle loi sur les entreprises qui régit la constitution, le fonctionnement et la dissolution des sociétés aussi bien publiques que privées, pour remplacer la loi initiale de 1993.

La législation des marchés financiers a continué de faire spécifiquement d'une réforme juridique en 2000. La Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne et la République tchèque ont révisé ou adopté des lois portant sur les marchés financiers pour tenter d'harmoniser leur législation avec l'acquis communautaire. Les normes de gestion des entreprises et la réglementation des marchés financiers continuant de retenir l'attention internationale, l'Arménie, l'ERY de Macédoine et la Roumanie ont également révisé leurs lois sur les sûretés et les opérations bancaires pour essayer d'adopter les meilleures pratiques internationales et d'améliorer la protection des actionnaires. La pleine mise en œuvre de ces nouvelles lois déterminera si ces efforts ont effectivement amélioré la réglementation des marchés financiers dans ces pays.

La République tchèque et la République slovaque ont entrepris de rationaliser leur procédures en matière de faillite et d'améliorer le respect des sûretés en révisant leur législation sur la faillite et en entamant une collaboration avec la BERD afin d'améliorer leurs lois sur les opérations garanties. En Russie, la réforme juridique a joué un rôle décisif dans les plans de réforme économique du nouveau gouvernement, mais de nouvelles lois ont été promulguées en 2000. Il est significatif que la Russie a adopté une législation qui touche à la structure des organes législatifs et exécutifs de la Fédération et aux liens entre eux ainsi que des changements apportés à la Partie II du Code fiscal en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA), de droits indirects et d'impôts personnels, d'impôts sur le revenu et de cotisations sociales.

De nouvelles lois sur les télécommunications ont été promulguées en Albanie, en Estonie, en Pologne et en République tchèque. Ces lois ont créé des organes de réglementation autonomes et/ou autorisé une nouvelle libéralisation du marché des télécommunications dans chacun de ces pays. Pendant l'exercice, la privatisation des télécommunications a été menée à bien dans l'ERY de Macédoine et en Pologne. En Ukraine, la privatisation a progressé avec l'adoption d'une loi longtemps différée qui autorise le gouvernement à vendre une part minoritaire de la société publique d'exploitation à un investisseur stratégique. En revanche, les privatisations prévues en Bulgarie et en Lettonie ont été retardées ou ont été remises en question dans le courant de l'année.

Transition juridique

Dans le cadre de son programme de transition juridique, la BERD entend améliorer le climat juridique dans les pays d'opérations en faisant prendre conscience de l'intérêt qu'il y a à apporter des mesures de réforme juridique dans toute la région et en contribuant à faire progresser ces mesures. Le programme met l'accent sur six domaines : faillite, droit des sociétés/gestion des entreprises, concessions, réglementation du marché financier, opérations garanties et télécommunications.

La BERD a continué en 2000 à mettre au point des outils pour analyser la transition juridique dans les six domaines prioritaires du programme de transition juridique. Au début de l'année, la BERD a diffusé sur son site Web une étude des opérations garanties dans la région, qui donne une évaluation objective des législations en vigueur dans ce domaine. La Banque a terminé pendant l'exercice l'élaboration d'une liste récapitulative des règles de gestion des entreprises et a sensiblement progressé dans l'élaboration d'instruments d'analyse analogues pour les lois sur la faillite et le secteur bancaire. Ce travail a été complété par l'étude annuelle des indicateurs juridiques. Ces études juridiques sont actuellement incorporées dans la politique de crédit et l'évaluation des risques de la BERD.

La BERD a continué de participer à l'effort d'élaboration de normes internationales en 2000. En association avec la Banque mondiale et l'agence américaine pour le développement international, la BERD a organisé et financé à l'intention de l'Europe centrale et des Etats baltes un atelier sur les régimes efficaces d'insolvabilité dans le cadre de l'Initiative sur l'insolvabilité lancée par la Banque mondiale en vue d'élaborer des principes internationaux en matière de faillite. La réforme du régime de l'insolvabilité a également été examinée par des experts internationaux et régionaux lors d'un séminaire organisé pendant l'Assemblée annuelle de la BERD à Riga. La BERD a aussi participé à un certain nombre de réunions internationales sur l'insolvabilité, à la suite de quoi la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) a décidé d'entreprendre l'élaboration d'un guide législatif pour la réforme du droit sur l'insolvabilité.

La BERD a poursuivi sa collaboration avec les institutions des Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques en vue d'harmoniser les normes applicables aux concessions et d'élaborer notamment une loi type sur les concessions. En outre, la BERD a participé aux travaux du Forum sur la stabilité financière afin de coordonner l'élaboration et l'application de normes financières internationales.

L'élargissement des projets d'assistance technique et juridique s'est poursuivi en 2000 dans le cadre du programme de transition juridique. Pendant l'exercice, la BERD a réussi à mener à bien ses deux plus grands projets en matière de transition juridique : aide à la Commission tchèque du marché boursier et aide à la Commission fédérale russe du marché boursier pour la réforme de la loi sur les sociétés et les opérations en bourse. En fin d'exercice, la BERD a lancé un projet ambitieux pour résoudre un grave problème auquel se heurte la Russie, à savoir la mauvaise gestion des entreprises. La BERD aidera la Commission fédérale russe du marché boursier à mettre au point un code sur la gestion des entreprises. En outre, la Banque a entrepris de travailler avec cette Commission pour mettre en place un cadre juridique en vue de l'élargissement du marché obligataire en roubles.

La BERD a mis au point en 2000 un projet d'ensemble sur les opérations garanties axé à la fois sur la réforme juridique et le renforcement des institutions en République slovaque. Des projets analogues sont à l'étude en République tchèque et en Russie. En Slovénie, la BERD a lancé un projet en vue de l'élaboration d'une loi-cadre sur les concessions et, en Azerbaïdjan, elle a commencé à participer à la mise en place d'une bourse à Bakou. La BERD a poursuivi la réforme des télécommunications commencée en Arménie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Tadjikistan, Ukraine et sur le territoire du Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie. Pour tous ces projets, la BERD a collaboré étroitement avec des représentants du gouvernement en leur apportant une solide aide consultative pour tenter d'améliorer le climat de l'investissement dans les pays d'opérations de la Banque.

La BERD a continué de favoriser les réformes juridiques dans l'ensemble des pays en transition en publiant deux numéros de *Law in transition*. Le numéro du printemps et de l'automne 2000 portent l'un sur l'insolvabilité et l'autre sur les opérations garanties. La BERD a également poursuivi ses efforts intensifs de coordination et de collaboration avec la Commission européenne, la Société financière internationale, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ainsi qu'avec les donateurs bilatéraux qui apportent une aide aux réformes juridiques.

Aperçu des opérations bancaires

Vue d'ensemble

La BERD a obtenu de bons résultats d'exploitation en 2000. Le volume annuel des opérations a atteint 2,7 milliards d'euros, niveau encore inégalé dans l'histoire de la Banque et supérieur de 24 % au volume de 2,2 milliards d'euros atteint en 1999. Le montant des investissements en Russie a plus que doublé pour se situer à 579 millions d'euros, contre 217 millions d'euros en 1999. Le volume des nouvelles opérations dans les pays aux stades avancés de la transition a atteint un niveau record, soit 1,034 milliard d'euros contre 906 millions d'euros en 1999. Le volume des opérations dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition est passé de 1,039 milliard d'euros à 1,060 milliard d'euros.

La Banque s'est attachée tout particulièrement à faire progresser la transition en assortissant ses accords de financement de conditions aux termes desquelles les bénéficiaires sont tenus d'accroître la transparence et d'améliorer la gestion des entreprises. La BERD a continué à faciliter la privatisation des banques, des télécommunications et des services énergétiques ainsi que des entreprises industrielles. Dans ses concertations avec les autorités centrales et municipales, la Banque a mis l'accent sur la nécessité d'une réglementation indépendante et de tarifs de recouvrement des coûts ainsi que sur la viabilité financière et la commercialisation des services d'utilité publique. La BERD s'est employée activement à aider les banques insolubles à se restructurer et à améliorer la réglementation bancaire et l'adéquation du capital. L'importance accordée par la Banque au développement du secteur privé s'est traduite par le fait que la proportion des engagements dans ce secteur a été de 78 % en 2000.

Les activités menées par la BERD à l'appui des micro, petites et moyennes entreprises ont continué de se développer. Le financement des micro et petites entreprises a dépassé en Russie les niveaux atteints avant la crise de 1998. Dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE, le financement des PME a été entrepris avec l'aide de subventions du programme PHARE de l'UE. Dans l'Europe du Sud-Est, les activités de financement des PME de la Banque ont été renforcées par la création d'un nouveau fonds d'affectation spéciale grâce au versement d'une contribution initiale des États-Unis.

Financements engagés par la BERD, par pays

	2000			Total cumulé		
	Nombre ¹	En millions d'euros	%	Nombre ¹	En millions d'euros	%
Tadjikistan	0	0	0,0	4	17	0,1
Albanie	1	2	0,1	13	105	0,6
Arménie	2	44	1,7	5	133	0,8
Bosnie-Herzégovine	3	61	2,3	12	145	0,9
Turkménistan ²	0	2	0,1	4	169	1,0
Bélarus ³	0	2	0,1	6	173	1,0
Kirghizistan	1	1	0,1	12	177	1,1
Moldova	4	43	1,6	16	193	1,2
Géorgie	1	38	1,4	13	226	1,4
ERY de Macédoine	2	65	2,4	13	241	1,5
Lettonie	2	49	1,8	22	293	1,8
Azerbaïdjan	1	82	3,1	11	359	2,2
Estonie	3	57	2,1	37	360	2,2
Slovénie	2	20	0,7	22	361	2,2
Lituanie	4	108	4,0	22	378	2,3
Bulgarie	7	116	4,3	31	482	2,9
République slovaque	1	18	0,7	23	552	3,3
Ouzbékistan	2	57	2,1	15	580	3,5
Kazakhstan	3	127	4,8	14	655	4,0
Croatie	5	153	5,7	29	728	4,4
République tchèque	2	51	1,9	33	793	4,8
Ukraine	10	293	11,0	40	1 171	7,1
Hongrie	1	13	0,5	57	1 204	7,3
Roumanie	4	126	4,7	50	1 677	10,1
Pologne	17	566	21,2	96	1 978	11,9
Russie	18	579	21,7	106	3 406	20,6
Total	95	2 673	100	708	16 553	100

Remarque : Ce tableau vise les projets signés par la BERD. Pour une liste des projets approuvés en 2000 par le Conseil d'administration, voir page 102.

¹ Les sous-projets signés comptabilisés au titre d'accords-cadres sont sous forme fractionnée.

² Deux sous-projets ont été signés en vertu d'un accord-cadre approuvé par le Conseil d'administration.

³ Trois sous-projets ont été signés en vertu d'un accord-cadre approuvé par le Conseil d'administration.

Au total, quelque 50 000 nouveaux prêts ont été consentis à de petites entreprises en 2000, contre 14 000 en 1999.

Conformément à son mandat, la BERD a continué de financer des projets complexes et novateurs, favorisant ainsi la transition dans chaque pays d'opérations. C'est ainsi que la Banque a lancé en Russie un programme de reçus de stockage qui permet, en association avec d'autres activités de prêt sur inventaire, de répondre aux besoins de fonds de roulement de l'agriculture primaire.

Financements engagés par la BERD, par secteur						
	2000			Total cumulé		
	Nombre ¹	En millions d'euros	%	Nombre ¹	En millions d'euros	%
Institutions financières						
Participations dans des banques	7	73	3	73	831	5
Prêts aux banques	7	302	11	105	2 546	15
Prises de participation	9	263	10	59	1 014	6
Institutions financières non bancaires	4	70	3	19	142	1
Financement des petites entreprises	4	80	3	13	303	2
Sous-total	32	788	29	269	4 836	29
Industrie et commerce						
Agro-industries	16	352	13	73	1 210	7
Ressources naturelles	4	228	9	32	1 359	8
Immobilier, tourisme et transports maritimes ²	4	70	3	40	684	4
Télécommunications, informatique et médias	3	125	5	47	1 494	9
Sous-total	26	774	29	192	4 747	29
Infrastructure						
Rendement énergétique	1	17	1	7	188	1
Infrastructures municipales et environnementales	8	211	8	29	822	5
Électricité et énergie	7	267	10	36	1 512	9
Transports	5	216	8	64	2 248	14
Sous-total	21	711	27	136	4 770	29
Industrie générale						
Industrie générale	17	400	15	111	2 200	13
Total	95	2 673	100	708	16 553	100

¹ Les sous-projets signés au titre d'accords-cadres sont comptabilisés sous forme fractionnée.

² Ne comprend pas les fonds de placement spécifiques aux différents secteurs.

Le premier prêt international à long terme sans garantie souveraine a été accordé à des autorités locales en Asie centrale, sous la forme d'un prêt de 21 millions d'euros pour permettre à la ville d'Almaty d'améliorer la collecte et l'évacuation sans danger des déchets municipaux.

Financements engagés par la BERD, par type de mécanisme						
	2000			Total cumulé		
	Nombre	En millions d'euros	%	Nombre	En millions d'euros	%
Prêts au secteur privé	48	1 259	47	334	8 079	49
Prêts au secteur étatique	14	599	22	140	4 911	30
Participations	32	605	23	228	3 242	20
Garanties	2	210	8	7	321	2

La BERD a financé un projet particulièrement important en Ukraine en mettant à la disposition de quatre centrales électriques un capital de roulement de 108 millions d'euros pendant un an. Ce projet énonce un certain nombre de conditions indispensables pour la réforme du secteur de l'électricité en Ukraine, notamment des objectifs pour la privatisation des compagnies de distribution et les taux de recouvrement effectif.

La BERD a poursuivi l'expansion de ses activités financières dans divers pays et secteurs. Son portefeuille de titres dans des institutions financières non bancaires a plus que doublé pendant l'exercice. Les PME ont reçu une attention particulière avec la mise en place du mécanisme UE-BERD en faveur des PME, de l'expansion du programme de microcrédit en Russie et dans d'autres pays, et enfin de l'élargissement du programme de facilitation du commerce qui a reçu 142 millions d'euros pour des prêts et avances supplémentaires.

Grossi par ce renforcement des activités opérationnelles, le portefeuille de la BERD est passé de 10,8 milliards d'euros à la fin de 1999 à 12,2 milliards d'euros à la fin de 2000, soit une augmentation de 13 %. En 2000, les décaissements au titre de projets se sont élevés à 1,5 milliard d'euros, contre 1,4 milliard d'euros en 1999 et l'actif d'exploitation de la BERD a atteint 7,6 milliards d'euros, contre 7 milliards d'euros en 1999.

La BERD a obtenu ces résultats tout en continuant à constituer une solide réserve de projets d'investissement. Le nombre de nouveaux projets approuvés par le Conseil a progressé de 38 %, celui des examens finals de 27 % et celui des examens initiaux de 16 % par rapport à 1999. Le volume des projets approuvés par le Conseil en 2000, qui s'est situé à 3,6 milliards d'euros, n'a été dépassé par la BERD qu'en 1997, avec 4 milliards d'euros.

L'importance qui continue d'être accordée à la qualité du portefeuille a amené une légère diminution de l'actif non productif, qui est tombé de 795 millions d'euros en 1999 à 758 millions d'euros en 2000, ainsi qu'une réduction des montants venus s'ajouter à l'actif non productif, qui sont passés de 338 millions d'euros en 1999 à 160 millions d'euros en 2000. D'importants

Décassements de la BERD, par pays

	2000 En millions d'euros	Total cumulé En millions d'euros
Tadjikistan	2	13
Albanie	6	51
Turkménistan	16	54
Bosnie-Herzégovine	22	61
Moldova	10	98
Arménie	25	103
Géorgie	48	114
Kirghizistan	15	144
ERY de Macédoine	34	151
Bélarus	2	166
Lettonie	29	201
Azerbaïdjan	42	242
Lituanie	77	290
Kazakhstan	79	299
Estonie	18	310
Slovénie	35	335
Ouzbékistan	49	362
Bulgarie	96	404
Ukraine	96	453
Croatie	101	486
République slovaque	19	489
République tchèque	29	584
Hongrie	27	978
Roumanie	144	1 279
Pologne	213	1 345
Russie	231	2 356
Total	1 464	11 367

résultats ont été obtenus dans la restructuration de l'actif non productif. L'actif rémunérateur a progressé de 10 %, passant de 6,2 milliards d'euros à 6,8 milliards d'euros.

L'amélioration de la qualité du portefeuille après les événements de 1998, alliée à une progression sensible du capital à la suite de ventes de participations, explique que les résultats financiers aient été les meilleurs jamais obtenus par le Département des opérations bancaires depuis la création de la BERD. Pendant l'exercice, les opérations bancaires ont été rentables pour la première fois, avec un bénéfice net de 79,1 millions d'euros.

La réorganisation du Département des opérations bancaires en six groupes d'opérations, dont trois ont une orientation sectorielle (groupe des institutions financières, groupe de l'industrie et du commerce et groupe de l'infrastructure), tandis que les trois autres sont axés sur les pays de certaines zones (Europe centrale, Russie et Asie centrale, Europe méridionale et orientale et Caucase) a été menée à bien, ces différents groupes terminant de manière satisfaisante leur première année d'activité opérationnelle. La BERD intensifie également son activité de marketing à l'appui de sa stratégie de développement de son portefeuille.

La BERD a activement poursuivi un effort de décentralisation en continuant à déplacer son personnel vers les bureaux résidents. Le nombre des cadres en poste dans les bureaux résidents est passé de 71 en 1996 à 107 en 1999 et à 134 à la fin de 2000. Un certain nombre de directeurs de pays travaillant désormais sur le terrain, les bureaux résidents peuvent se charger d'activités supplémentaires liées à la stratégie de pays, au développement et à la gestion du portefeuille ainsi qu'à la concertation avec les pouvoirs publics.



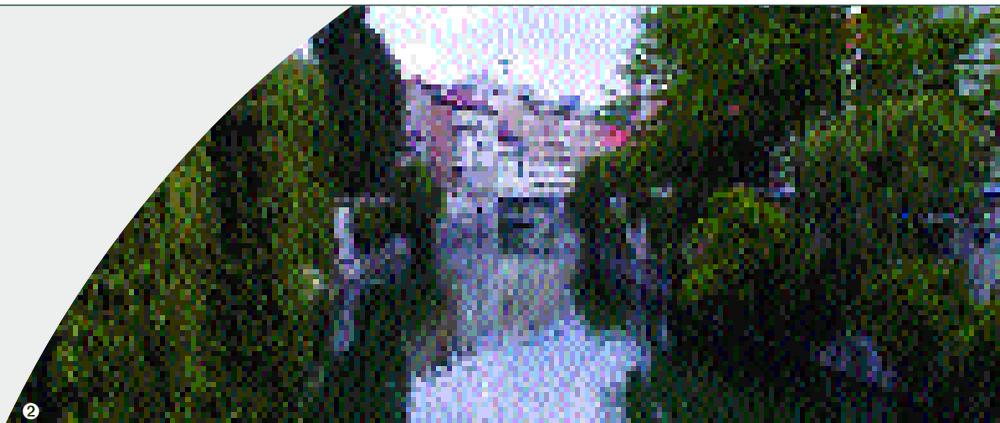
Pays d'opérations par stade de transition

- **Pays aux stades avancés de la transition :**
Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovénie.
- **Pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition :**
Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.
- **Russia**



1 Fin 2000, la BERD avait engagé plus de 550 millions d'euros en République slovaque, au titre de 23 projets.

2 En Slovénie, les investissements de la BERD dans l'infrastructure et dans d'autres secteurs essentiels ont confirmé les progrès réalisés dans le processus d'adhésion à l'UE.



Activités par stade de transition

Pays aux stades avancés de la transition

En 2000, le volume annuel des nouvelles opérations de la BERD dans les pays aux stades avancés de la transition a atteint un niveau record, les projets signés représentant un montant total de 1,034 milliard de dollars. Ce résultat a été atteint malgré la difficulté de préserver le caractère complémentaire des activités de la Banque par rapport aux autres sources de financement commercial, sans entrer en concurrence avec elles. Un impact marqué sur la transition a été enregistré dans les Etats baltes, en Croatie et en Pologne, pays auxquels correspondent 90 % des opérations de la Banque dans cette région. Un impact plus modeste a été enregistré en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie, où des projets sont en cours d'élaboration.

En 2000, le financement de la BERD a grossi les flux de capitaux privés à destination de l'Europe centrale et la Banque a beaucoup contribué à aider les pays d'Europe centrale à opérer la transition vers une économie de marché. Le processus d'adhésion à l'Union européenne a entraîné la nécessité de procéder à de nouveaux investissements dans les dix pays candidats à l'adhésion (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie) et a permis une utilisation plus intensive des ressources disponibles dans la région. Parallèlement, cela a multiplié pour la BERD les occasions d'investir en Europe centrale et de servir les objectifs communs de sa mission et de l'adhésion à l'UE.

Dans le secteur des entreprises, la BERD a appuyé une large gamme d'initiatives : privatisation de Lietuvos Telekomas, modernisation d'une grande cimenterie polonaise, appui à la fabrication de produits chimiques en Slovénie et d'engrais en Lituanie, investissement dans certaines entreprises locales (en particulier dans les secteurs de l'agro-industrie et des produits pharmaceutiques en Croatie) et appui à diverses

opérations immobilières. Un programme novateur de prêts en échange de reçus de stockage de céréales a été lancé en République slovaque. Parmi les autres projets novateurs figurent le financement de services municipaux sans garantie de l'Etat et l'octroi de prêts en monnaie locale au bénéfice de projets en Pologne et en République tchèque.

Dans le secteur financier, la BERD a sensiblement intensifié son appui aux petites et moyennes entreprises (PME) en offrant des lignes de crédit à des banques locales. La BERD a également augmenté ses participations dans les banques locales et procédé à un certain nombre de transactions dans le secteur de l'assurance. En outre, la Banque a procédé à des placements importants dans des fonds de placement nationaux et régionaux. L'appui de la BERD aux projets d'infrastructure en Europe centrale a porté notamment sur la restructuration des chemins de fer (Pologne) et sur les municipalités, notamment sur des projets de traitement de l'eau et de chauffage urbain.

La collaboration entre la BERD et la Commission européenne s'est considérablement développée. Un prêt d'environ 100 millions d'euros a été signé dans le cadre du mécanisme pour les PME, dont la deuxième étape a été approuvée par la Commission dans le courant de l'année. A la fin de 2000, des banques en Bulgarie, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en République tchèque, en Roumanie et en Slovénie avaient eu recours à ce mécanisme. La Banque a également ouvert des lignes de crédit au titre du mécanisme mis en place pour l'industrie laitière polonaise afin d'améliorer les normes de qualité : un financement de 24 millions d'euros de la BERD et une subvention de 8 millions d'euros de la Communauté européenne sont actuellement décaissés au bénéfice d'exploitations laitières polonaises par l'intermédiaire de trois banques commerciales du pays. Les opérations de cofinancement par la Banque et l'instrument structurel pour la préparation à l'adhésion (ISPA) se sont considérablement développées dans le secteur municipal.

③ Les engagements annuels de la Banque en Russie ont plus que doublé en 2000, atteignant 579 millions d'euros, contre 217 millions d'euros en 1999.



La BERD se propose de maintenir ses activités en Europe centrale au haut niveau atteint à ce jour tout en s'employant par tous les moyens à intensifier ses activités dans des pays tels que la Hongrie, la République slovaque, la République tchèque et la Slovénie.

Russie

En 2000, les engagements de la BERD en Russie ont progressé de plus de 250 % par rapport à 1999, pour atteindre un volume d'opérations quasiment comparable à celui enregistré avant la crise financière de 1998. Pendant l'exercice, la Banque a signé 18 projets pour un montant total de 579 millions d'euros. Par ailleurs, la BERD a consenti plus de 13 800 prêts d'un montant de 130 millions d'euros au titre de son programme pour les micro et petites entreprises, le Fonds pour les petites entreprises de Russie. En fin d'exercice, l'ensemble des engagements de la BERD en Russie s'élevait à un total de 3,4 milliards d'euros.

Cet élargissement du portefeuille ne correspond pas seulement à une amélioration progressive de la conjoncture commerciale, mais résulte également de la nouvelle stratégie adoptée par la Banque à l'égard de la Russie. Cette stratégie, approuvée en septembre, remplace la politique opérationnelle adoptée immédiatement après la crise de 1998, confirmant que les priorités de la BERD en Russie sont l'appui aux PME, le développement des infrastructures, le renforcement des intermédiaires financiers, les investissements étrangers directs (IED) et la promotion de bonnes règles de gestion des entreprises. La BERD assortit ses accords de prêt d'un certain nombre de conditions liées à la gestion qui, si elles ne sont pas remplies, retardent les décaissements. C'est ainsi par exemple que dans le cas de Lukoil, grande compagnie pétrolière russe, la BERD ne procédera au décaissement des fonds qu'après avoir reçu les comptes audités conformément aux normes comptables internationales, ainsi qu'il est stipulé dans l'accord de prêt.

En 2000, la BERD s'est attachée tout particulièrement aux questions de gestion des entreprises. Des projets tels que le traitement des déchets dangereux à Viz Stahl, Severstal (voir page 49) et St Pétersbourg offrent de bons exemples de l'application de critères stricts au choix de partenaires commerciaux. Pendant l'exercice, 25 % du total des engagements étaient destinés aux PME et la Banque a financé 21 projets par le biais des fonds régionaux de capital-risque et du mécanisme d'investissement direct. L'appui direct aux intermédiaires financiers a absorbé 15 % du total des engagements.

En 2000, une large part des engagements ont porté sur l'agro-industrie et la métallurgie, qui ont chacune absorbé environ 20 % du volume des opérations pendant l'exercice. Plusieurs des projets entrepris dans ces deux secteurs ont été financés avec l'aide de partenaires étrangers, ce qui traduit une recrudescence de l'intérêt des investisseurs pour ces deux domaines d'activité. Dans le secteur des infrastructures, la BERD a financé plusieurs projets importants relatifs aux structures municipales et environnementales et aux transports.

Pendant l'exercice, une meilleure concertation a pu s'instaurer avec le nouveau gouvernement au sujet de la restructuration des monopoles, des grandes entreprises d'Etat et du secteur de l'énergie. La BERD a collaboré étroitement avec plusieurs comités de la Douma, notamment en vue d'encourager l'adoption du projet de loi fédérale sur les récépissés de dépôt en entrepôt. Lorsqu'elle aura été approuvée, cette loi devrait considérablement accroître les possibilités de prêts de la Banque dans le secteur agricole. En sa qualité de membre du comité directeur du Conseil consultatif sur les investissements étrangers, la BERD a continué de jouer un rôle actif et a encouragé l'adoption de normes comptables internationales, d'une solide gestion des entreprises et d'autres réformes structurelles.

La BERD a fourni un appui à la Commission boursière fédérale en finançant l'élaboration de la loi sur les opérations en bourse ainsi que des règles connexes sur la gestion des entreprises et autres éléments de la législation boursière. La BERD a également fourni une aide au centre sur le droit et la gestion des entreprises



- 1 La BERD a joué un rôle important dans le soutien de la reprise économique en Europe du Sud-Est, en renforçant ses engagements en Bosnie-Herzégovine et dans de nombreux autres pays de la région.
- 2 Depuis sa création, la BERD a fourni plus de 350 millions d'euros de financement à l'Azerbaïdjan.



en finançant un projet de coopération technique relatif à l'adoption d'un système d'évaluation de la qualité de la gestion des entreprises.

Pendant l'exercice, la BERD a poursuivi la restructuration de projets qui avaient été touchés par la crise financière de 1998 en insistant sur une restructuration équitable et transparente de la dette ainsi que des mécanismes de faillite et de liquidation. Les exemples les plus marquants dans ce domaine sont offerts par Uneximbak et Kamaz.

Malgré les efforts faits par la BERD pour collaborer avec ARCO – l'agence russe de restructuration des organisations de crédit – et tous les échelons du gouvernement, la réforme du secteur bancaire n'a que peu progressé. La Russie a toutefois entrepris de réviser les lois sur la faillite des banques, la législation de la Banque centrale et le secteur bancaire en général. Pendant l'exercice, la BERD s'est attachée en particulier à aider les filiales de banques étrangères et la banque KMB, qui marche très bien.

Pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition

En 2000, la BERD a joué un rôle décisif dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition en contribuant à la réalisation des objectifs du pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, en approuvant l'adhésion de la République fédérale de Yougoslavie, en favorisant le processus de réforme en Ukraine et en appuyant le développement de l'Asie centrale.

Lancé pour répondre à la crise du Kosovo en 1999, le Pacte de stabilité vise à encourager les investissements et à faciliter le redressement économique de l'Europe du Sud-Est. La Banque a contribué à atteindre ces objectifs en accroissant ses engagements dans la région et en prenant la tête de l'action menée par les institutions financières internationales pour promouvoir le développement du secteur privé.

En début d'exercice, la BERD a organisé à l'intention des institutions financières internationales représentées dans la région, une réunion au cours de laquelle un certain nombre de priorités spécifiques ont été approuvées. Ces priorités ont été

communiquées aux donateurs en mars 2000 et ont débouché sur des engagements de 356 millions d'euros pour de nouvelles initiatives dans le secteur privé de la région.

L'une des toutes premières priorités concernait l'élargissement du programme de facilitation du commerce de la BERD, qui vise à encourager les échanges intrarégionaux. Une autre grande priorité était l'appui aux petites et aux moyennes entreprises (PME) ainsi qu'aux micro entreprises en procédant à la mise en place de banques pour les micro entreprises et de petits fonds de placement en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, dans l'ERY de Macédoine et sur le territoire du Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie.

La BERD a été le principal bailleur de fonds de démarrage pour trois projets d'infrastructure choisis lors de la conférence des donateurs en mars. Ces trois projets, dont deux concernent l'approvisionnement en eau et le traitement des déchets et le troisième le secteur routier, ont tous été signés pendant l'année et sont en cours de réalisation. Trois autres projets de démarrage dans le secteur des transports ont été cofinancés par la BERD et d'autres institutions financières internationales. Ces six projets représentent un total de 168 millions d'euros, dont 95 millions d'euros sont fournis par la BERD.

Pendant l'exercice, la BERD a consenti des financements directs à hauteur de 523 millions d'euros à l'Europe du Sud-Est. Les engagements dans les grands pays de la région tels que la Bulgarie et la Roumanie, ont considérablement augmenté, mais la BERD a également développé ses activités dans les petits pays tels que la Bosnie-Herzégovine et l'ERY de Macédoine. Environ la moitié de tous les nouveaux engagements dans la région ont porté sur des projets d'infrastructure. Pendant l'exercice, un total de 127 millions d'euros a été réuni sous forme de subventions de cofinancement pour des projets de la BERD dans l'Europe du Sud-Est.

La République fédérale de Yougoslavie a demandé à devenir membre de la BERD peu après l'élection d'un nouveau gouvernement démocratique, en octobre 2000. En décembre, le Conseil des gouverneurs de la Banque a approuvé sa demande d'adhésion, qui a pris effet en janvier 2001. La BERD a déjà

Malgré les difficultés d'investissement en Ouzbékistan, la BERD a continué à soutenir le développement de petites entreprises.



chargé plusieurs équipes de rencontrer d'importants représentants du gouvernement et des membres des milieux d'affaires et elle envisage d'ouvrir à Belgrade un bureau doté d'un directeur de pays résident. Le plan d'action de la Banque pour la République fédérale de Yougoslavie est exposé à la page 12.

En Roumanie, en présence d'un climat d'investissement difficile, la BERD a mis au point un certain nombre de projets novateurs destinés à appuyer le secteur financier et à promouvoir le développement des PME. Parallèlement, la Banque a contribué de manière décisive à la modernisation du secteur énergétique en finançant la mise en place d'une entreprise de distribution d'électricité. Les engagements pendant l'exercice ont atteint un total de 126 millions d'euros.

En Ukraine, la BERD a sensiblement élargi son portefeuille, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Elle a contribué à accélérer le rythme de la transition en subordonnant les grands prêts d'infrastructure qu'elle a signés pendant l'exercice à la réforme des secteurs de l'énergie et des services d'utilité publique. La BERD a également continué à encourager le développement des petites et moyennes entreprises (PME) par le biais de prêts au secteur financier, augmentant le nombre des banques ukrainiennes qui font fonction d'intermédiaires pour l'accès aux lignes de crédit. La Banque a conclu un certain nombre de grandes opérations avec la participation d'entreprises privées locales et d'investisseurs étrangers en réalisant des projets dans l'agro-industrie, les transports aériens, l'industrie manufacturière et les télécommunications. Le total des engagements de la BERD en Ukraine s'est chiffré à 293 millions d'euros en 2000.

Dans le Caucase, la BERD a signé des projets pour un montant total de 210 millions d'euros en 2000 dans les domaines ci-après : agro-industrie, institutions financières, ressources naturelles et enfin électricité et énergie. Parmi les grands projets figuraient un très gros investissement dans l'industrie pétrolière en Azerbaïdjan, un prêt à la banque de microfinancement de Géorgie pour rétrocession aux micro et petites entreprises et un appui à la privatisation du secteur de l'électricité en Arménie.

Malgré un climat de l'investissement défavorable en Asie centrale, la BERD a signé six projets en 2000 pour un montant total de 187 millions d'euros. Les plus gros engagements ont porté sur le Kazakhstan, où la Banque s'est attachée à renforcer encore le secteur financier et à améliorer l'infrastructure du pays afin de créer un meilleur environnement opérationnel. Les projets signés ont porté sur la gestion des déchets solides, le développement du réseau routier et un mécanisme de crédit pour le secteur financier. En Ouzbékistan, la BERD a procédé à une concertation de haut niveau avec les pouvoirs publics afin d'améliorer le climat de l'investissement très défavorable et a continué de faciliter le développement des PME en ouvrant des lignes de crédit. Le projet le plus significatif a été l'octroi d'un prêt pour l'élargissement du projet d'extraction aurifère de Zarafshan-Newmont.

Les opérations de la BERD au Kirghizistan ont été freinées par la lenteur de la reprise après la crise financière de 1998 et le resserrement général des politiques budgétaires et monétaires du gouvernement. Bien qu'une crise ait éclaté dans le secteur bancaire local, la Banque a réussi à assortir sa ligne de crédit aux PME d'un élément de micro financement pour répondre aux besoins à la fois des banques et de leurs clients. Pour tenter d'améliorer encore le secteur financier, des programmes de facilitation du commerce ont été signés avec deux banques privées. Avec l'amorce d'une amélioration de la situation politique et économique au Tadjikistan, la Banque s'est intéressée plus particulièrement aux transports aériens et aux télécommunications en réalisant un énorme travail préparatoire. Une nouvelle stratégie pour le Turkménistan a été approuvée par la BERD en mars 2000. L'évolution politique et économique récemment enregistrée dans le pays a suscité de graves inquiétudes et la Banque a donc adopté une démarche progressive fondée sur les différents degrés d'amélioration.

- ① La BERD a soutenu l'augmentation de capital de Pekao, un des plus importants groupes bancaires polonais et a contribué au lancement en Bourse de nouvelles actions.
- ② Un investissement de la BERD dans la National Commercial Bank a soutenu la première privatisation réalisée dans le secteur bancaire albanais depuis la chute du régime communiste au début des années 90.



Activités par secteur

Institutions financières

L'appui au développement d'un secteur financier fondé sur des principes de saine gestion bancaire, qui assure des services de haute qualité aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers et fonctionne selon des principes de transparence et de bonne gestion des entreprises, constitue l'un des principaux objectifs de la BERD.

Facilités offertes par la BERD aux institutions financières

Total cumulé au 31 décembre 2000

	Nombre de projets	En millions d'euros	% du total
Prises de participations dans les banques	73	831	17
Prêts aux banques	105	2 546	51
Prêts sans garantie souveraine	84	1 737	
Prêts avec garantie souveraine	19	697	
Facilitation du commerce	2	112	
Fonds de placement¹	67	1 177	24
Fonds financés par des donateurs ²	17	375	
Fonds de capital-risque	25	222	
Grands fonds de placement	25	580	
Micro-prêts	13	303	6
Institutions financières non bancaires	19	142	3
Total	277	4 999	100

¹ Y compris les fonds de placement sectoriels.

² Ces opérations représentent des investissements dans 30 fonds.

La BERD s'emploie à atteindre cet objectif en prenant des participations dans les institutions financières et en fournissant à des intermédiaires financiers locaux des fonds qui servent ensuite à financer le secteur des entreprises privées, et en particulier les PME. Une partie de son action consiste à dialoguer avec les autorités locales sur des questions telles que la réglementation et le contrôle du secteur financier, la privatisation, la gestion des entreprises et la conjoncture.

La BERD a été très active dans le secteur financier en 2000, année pendant laquelle on a pu observer les premiers signes persistants d'un redressement après la crise de 1998 en Russie avec le rétablissement progressif de la confiance accordée aux régimes financiers dans la plupart des pays d'opérations de la Banque. Le portefeuille de la BERD dans le secteur financier et son actif productif ont considérablement augmenté. Parallèlement, les éléments du portefeuille sont arrivés à maturité, les créances ont été remboursées et les participations ont été cédées à des investisseurs stratégiques. La qualité du portefeuille dans le secteur financier s'est améliorée avec le relèvement des résultats produits par le portefeuille existant et par de nouveaux engagements de bonne tenue, en particulier en Europe centrale. Au total, les pays aux stades avancés de la transition ont absorbé 38 % des nouveaux projets signés.

Les programmes existants ont été élargis tandis que de nouveaux produits et de nouveaux programmes ont été adoptés. De nouveaux projets ont été signés dans 24 des pays d'opérations et la constitution d'une réserve de projets en République fédérale de Yougoslavie a commencé. Un équilibre satisfaisant s'est établi entre les prêts et les prises de participation et une plus large place a été faite aux institutions financières non bancaires. Les PME ont bénéficié d'une attention particulière avec la mise en place du mécanisme UE-BERD pour les PME, l'expansion du programme de micro crédit en Russie et dans d'autres pays et l'utilisation active du Programme de facilitation du commerce pour les petites et moyennes opérations. Le groupe des institutions financières a signé 31 % des nouvelles opérations de la Banque en 2000.

Prises de participations dans les banques

En 2000, il y a eu un renforcement et un élargissement du portefeuille des participations de la BERD. Les opérations avec des clients existants ont fait l'objet de quatre augmentations de capital et la transformation en participation d'un prêt subordonné consenti par la BERD à la Banque de Géorgie. La Banque a également mis de nouvelles participations dans des pays où les progrès sur la voie de la transition ont moins marqués comme par exemple l'Albanie, l'ERY de Macédoine et le Kirghizistan. Par le biais de ces participations, la BERD se propose de recapitaliser et de restructurer les institutions financières locales, de renforcer leur pouvoir compétitif sur le marché et de les rendre mieux aptes à offrir de meilleurs services et de meilleurs produits aux clients locaux.

S'agissant de la Banque commerciale de l'ouest de l'Ukraine, la BERD a été en mesure d'intéresser un investisseur d'Europe centrale, la Kredit Bank de Pologne, et d'investir pour la première fois parallèlement à cette banque. Cette opération a marqué un tournant en démontrant que la plupart des banques d'Europe centrale sous contrôle étranger ont commencé à mettre en œuvre des stratégies d'expansion dans la région. En 2000, la BERD a également acquis sa première participation dans une banque russe depuis la crise financière de 1998 en procédant à la recapitalisation de la Banque internationale de Moscou, cette transaction étant un témoignage de confiance à l'égard du secteur bancaire local. En supposant que la réforme du secteur bancaire se poursuivra, un accroissement du nombre d'opérations est attendu en Russie en 2001.

En raison de l'arrivée à échéance du portefeuille de la BERD et conformément aux objectifs initiaux d'investissement, le nombre des ventes de participations à des investisseurs stratégiques a augmenté. Grâce à un appui substantiel de la BERD en faveur de la recapitalisation et de la restructuration, certaines des entreprises dans lesquelles la Banque a pris des participations ont commencé à retenir l'attention d'investisseurs stratégiques internationaux. Après s'être acquittée de son mandat en matière d'investissements, la BERD a vendu ses parts dans Bankas Hermis (Lituanie), qui a été rachetée par la Vilniaus Bankas, sous contrôle suédois, et dans Varazdinska Banka (Croatie), qui a été rachetée par la plus grande banque croate, Zagrebacka Banka. La BERD a également vendu ses parts dans Kredyt Bank (Pologne), dans laquelle l'un des actionnaires étrangers existants – Banco Portugues do Espirito Santo – a racheté sa participation, et dans la banque unie de Bulgarie (Bulgarie), qui a été rachetée par la Banque nationale de Grèce. Les participations de la BERD dans Market Banka en Bosnie-Herzégovine ont été rachetées par Raiffeisen Bank. Ces ventes ont produit d'importants gains en capital pour la BERD et ont permis aux banques locales de trouver des investisseurs stratégiques engagés et disposés à accroître leur participation dans les systèmes bancaires locaux.

La BERD continuera à collaborer activement avec ses clients existants. Elle a déjà procédé à une opération novatrice à l'appui de l'augmentation de capital de Pekao en Pologne. La BERD n'a pas seulement acquis de nouvelles parts et certaines des actions offertes par un actionnaire existant, mais elle a aussi aidé Pekao à écouler avec succès de nouvelles actions en bourse. En apportant son appui à l'échangeabilité des certificats de titres mondiaux de dépôt (CTMD) délivrés par la Banque et en apportant également un appui après commercialisation pour garantir que, à la suite de l'inscription en bourse de nouvelles actions, leur prix demeurerait stable pendant une période initiale, la Banque a soutenu les marchés de capitaux. Cette opération a eu un fort effet de démonstration et un impact positif sur la liquidité et l'échangeabilité des nouvelles actions émises. La BERD espère pouvoir renouveler cette opération à une autre occasion et appuyer le recours aux marchés boursiers pour réunir des capitaux.

Prêts aux banques

En 2000, la BERD a continué de financer des prêts aux banques et encourager le commerce dans l'ensemble de la région. Pendant l'exercice, la BERD a élargi la gamme de ses produits et enregistré un nombre record de modalités de prêt. Elle a aussi sensiblement accru ses activités commerciales régionales. Au total, 23 opérations de financement pour un montant total de 212 millions d'euros ont été signées et 25 accords supplémentaires ont été conclus avec des banques émettrices.

Les activités de la BERD ont une large portée géographique : des opérations ont été menées dans la totalité des pays d'opérations de la Banque et ont abouti dans 24 pays à la signature de prêts et/ou de crédits bancaires au commerce ou à l'émission de garanties commerciales.

La BERD a consenti des prêts subordonnés à un certain nombre de banques de la région. Ces prêts entrent dans la catégorie II de capitaux et permettent aux banques d'exercer un effet de levier sur leurs activités de prêt dans la région. Des facilités de prêt pour un montant total de 47 millions d'euros ont été signées avec Citibank au Kazakhstan et avec Raiffeisenbank et la Banque internationale de Moscou en Russie. Ces trois opérations offrent un exemple d'étroite coopération avec des banques sous contrôle étranger. Les deux opérations en Russie constituent également les deux premières facilités de prêt offertes par la BERD aux banques russes depuis la crise de 1998.



- ① Le financement de la BERD est transmis aux entreprises laitières polonaises par l'intermédiaire de trois banques commerciales dans le cadre du projet d'amélioration des normes de qualité dans le secteur des produits laitiers.
- ② Dans le cadre du mécanisme UE/BERD de financement des PME, Ceska Sportelna, en République tchèque, accorde aux petites et moyennes entreprises des prêts allant jusqu'à 150 000 euros.



Mécanisme de financement UE-BERD

En octobre 2000, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé une augmentation du mécanisme du financement UE-BERD pour les PME, qui a été porté de 75 millions d'euros à 250 millions d'euros. Ce mécanisme est destiné aux dix pays candidats à l'adhésion à l'UE. Il vise principalement à encourager les banques locales à s'intéresser aux opérations des PME et à accroître leurs participations à moyen et à long terme. Les différents sous-prêts sont limités à 150 000 euros et le montant moyen des prêts ne devrait pas dépasser 50 000 euros. Ce mécanisme de prêt s'ajoute à l'assistance technique et à l'octroi de subventions au titre du budget PHARE de la Commission européenne.

Neuf nouveaux mécanismes portant sur un montant total de 78 millions d'euros ont été signés en 2000. Les banques ci-après figurent parmi celles qui se sont associées au programme en 2000 : Bank Slaski et Fortis Bank Polska (Pologne), Union Bank (Bulgarie), Latvijas Unibanka (Lettonie), Nova Kredita Banka Maribor et Bank Koper (Slovénie), Ceska Sportelna (République tchèque), Sampo Pank (Estonie) et Siauliu Bankas (Lituanie). Ce programme est désormais mis en place dans huit pays candidats à l'adhésion et des facilités complémentaires devraient être offertes aux autres pays candidats à l'adhésion pendant le premier trimestre de 2001.

Programme de facilitation du commerce

Le nouveau programme de facilitation du commerce est désormais pleinement opérationnel. En décembre 2000, la BERD a décidé de porter la limite du programme de 100 millions d'euros à 250 millions d'euros pour faire face à l'accroissement attendu du volume des opérations en 2001.

A la fin de 2000, 46 banques émettrices dans 20 pays¹ avaient été admises au bénéfice du programme de facilitation du commerce, avec des limites totales supérieures à 365 millions d'euros. De nouvelles banques devraient être admises pendant le premier trimestre de 2001, ce qui devrait essentiellement compléter le réseau de banques émettrices. Ce programme a apporté un appui substantiel au commerce intrarégional avec l'émission de 22 garanties représentant 22 millions d'euros.

Pendant l'exercice, 194 opérations commerciales pour un montant total de 142 millions d'euros ont été garanties. Depuis la mise en œuvre du programme, en 1999, 245 garanties ont été émises, pour un total de 223 millions d'euros, la valeur totale des transactions visées atteignant 274 millions d'euros. La différence représente la part de risque directement assumée par les banques confirmatrices, soit 19 % du total. Ces transactions ont porté notamment sur la production par la Monnaie russe de roupies destinées au Trésor indien, l'exportation de moissonneuses-batteuses par la Russie à destination du Kazakhstan et toute une gamme d'exportations et d'importations de produits alimentaires, de biens de consommation, de fournitures médicales et de matériel industriel. Ce programme a permis d'aider les PME, notamment dans l'Europe du Sud-Est.

¹ Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine, Estonie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldova, Ouzbékistan, République slovaque, Roumanie, Russie et Ukraine.

Au total, 130 banques confirmatrices ont participé au programme dans les principaux pays du monde, dont 29 dans les pays où opère la BERD. Les services rapides et efficaces fournis par le programme de facilitation du commerce ont amélioré la réputation de la BERD parmi les banques qui s'occupent activement de financement du commerce.

Pendant l'exercice, un nouveau mécanisme de crédit renouvelable pour le financement préalable des exportations a été mis en place dans le cadre du programme de facilitation du commerce. Ce mécanisme met à la disposition de banques qui remplissent certaines conditions dans les pays d'opérations de la BERD des fonds non engagés en vue de leur rétrocession à des sous-emprunteurs qui ont besoin de fonds de roulement pour des activités liées au commerce.

Fonds de placement

Tous les pays d'opérations disposent d'au moins un fonds de placement auquel participe la BERD. Le portefeuille de fonds de placement de la BERD se divise en deux catégories : fonds de placement privés et fonds financés par des donateurs. Ces deux catégories de fonds sont des sources d'investissements directs qui nécessitent des stratégies d'investissement de fonds privés/fonds de capital-risque. Les fonds financés par des donateurs sont constitués pour procéder à des investissements dans les pays aux premiers stades de la transition ou à des fins de développement déterminées. Ces fonds bénéficient généralement de subventions des gouvernements donateurs, destinées essentiellement à s'ajouter à leurs frais d'exploitation. Conjointement avec plusieurs gouvernements donateurs, la BERD a créé un certain nombre de fonds financés par des donateurs pour soutenir la privatisation et la restructuration des entreprises de taille moyenne.

Les fonds de placement de la BERD jouent un rôle important en matière de complémentarité et d'impact sur la transition. Tout d'abord, par le biais de leurs investissements, les entreprises locales acquièrent des qualifications et des compétences. En deuxième lieu, les activités d'investissement menées par ces fonds créent peu à peu dans la région une "culture de placement", ce qui est d'une importance critique pour former les chefs d'entreprise dont une économie de marché a besoin. En troisième lieu, en produisant des revenus intéressants, les fonds attirent dans la région un volume important de fonds institutionnels. De fait, les fonds de placement demeurent la principale source de prise de participation pour les entreprises privées dans les pays d'opérations de la BERD.

A la fin de l'exercice, la BERD avait engagé 1,2 milliard d'euros dans 79 fonds de placement, ce qui la met dans ce secteur au premier rang des investissements dans les pays d'opérations. Ces fonds sont des intermédiaires très efficaces pour mobiliser des financements supplémentaires à deux niveaux successifs : tout d'abord, au niveau du fonds, quand l'investisseur engage son capital et ensuite, au niveau de l'entreprise bénéficiaire, lorsque la prise de participation lui permet d'obtenir localement un prêt supplémentaire et/ou d'autres capitaux.

Le total des engagements dans des fonds dans lesquels la BERD a participé atteignait 4,9 milliards d'euros à la fin de 2000. Ainsi, des participations représentant près de 1,5 milliard d'euros ont été prises dans plus de 550 entreprises ayant leur siège dans la région et opérant dans de nombreux secteurs industriels.

Fonds de placement privés

Les fonds de placement privés sont financés par des institutions privées et des gestionnaires. A la fin de 2000, le portefeuille comprenait 48 fonds de ce type, représentant un capital total de 4,1 milliards d'euros, dont la BERD avait fourni 802 millions.

En 2000, la BERD a pris des engagements dans six nouveaux fonds de placements privés, les plus importants étant le Polish Enterprise Fund IV et le Fonds privé de placement Baring Vostok, la BERD ayant engagé 54 millions d'euros dans chacun d'eux. Dans l'un et l'autre cas, la BERD avait investi dans les fonds précédents, qui avaient créé un précédent et démontré la possibilité de mettre effectivement en œuvre les objectifs de la banque. Ces deux fonds ont attiré des investisseurs institutionnels de très haute réputation. La BERD a aussi engagé un total de 70 millions d'euros dans le mécanisme de restructuration NIS Argus Capital Partners, le fonds immobilier Heitman pour l'Europe centrale et le Fonds d'investissement III dans les Etats baltes.

Fonds financés par des donateurs

Les fonds de placement privés financés par des donateurs offrent un appui sous forme de capitaux associés à des services financés par des subventions. En servant à financer les coûts du devoir de diligence avant investissement et l'aide à la gestion après investissements, ces fonds visent à réduire les risques liés à la conjoncture économique et politique dans laquelle ils opèrent, ce qui permet à la BERD d'élargir ses investissements et de devenir le premier investisseur dans les pays à haut risque. Les principaux produits dans cette catégorie sont les fonds de capital-risque en Russie et les fonds de post-privatisation (FPP) dans les pays suivants : Bulgarie, Etats baltes, Kazakhstan, République slovaque, Roumanie et Ukraine. S'y ajoutent de petits



- ① Un prêt de la BERD a été accordé par le biais d'un intermédiaire financier bulgare pour la modernisation d'un petit magasin d'alimentation à Sofia.
- ② Le développement des PME, indispensable à la croissance économique, est l'une des priorités de la BERD.



fonds de placement en Bulgarie, dans les Etats baltes, en Pologne et en Russie (Nijny Novgorod et St Pétersbourg) et un fonds financé par des donateurs en Albanie. La Banque a également signé le premier investissement au titre du mécanisme UE-BERD de financement des PME pour des prises de participation dans des PME en République slovaque et en République tchèque et prépare par le biais de ce mécanisme des investissements dans d'autres pays candidats à l'adhésion à l'UE.

A la fin de 2000, le portefeuille comprenait 29 fonds, soit un capital total de 728 millions d'euros, dont 355 millions représentaient le montant engagé par la BERD. Les opérations des fonds portent généralement sur des projets de petite taille ou au stade du démarrage, dont la valeur ne dépasse pas 1,8 million d'euros. En 2000, les fonds financés par des donateurs ont donné d'excellents résultats. Le Programme régional de capital-risque a fait preuve de beaucoup de résistance et a donné des résultats nettement plus positifs, avec de nouveaux engagements dans 14 entreprises bénéficiaires pour un montant de 58 millions d'euros. En outre, la première initiative de dégagement, par le fonds de capital-risque de St Pétersbourg, a été rentable. Le programme de fonds de capital-risque jouera un rôle crucial en permettant à la Banque d'intensifier ses activités d'investissement direct en Russie. Les fonds de post-privatisation ont aussi connu une année positive, avec 23 millions d'euros de nouveaux investissements dans 16 entreprises.

Financement des micro et petites entreprises

Au total, les programmes et les institutions de prêt aux micro et petites entreprises ont accordé 261,2 millions d'euros de prêts d'un montant moyen de 5 000 euros à 50 000 emprunteurs en 2000, ce qui représente une progression de 120 % du volume total par rapport à 1999.

Fonds pour les petites entreprises de Russie

Le principal programme de crédit pour les micro et petites entreprises de la BERD, le Fonds pour les petites entreprises de Russie, a connu une reprise en 2000. Après sa consolidation en 1999, le programme a dépassé en 2000 les niveaux de prêt atteints avant la crise, consentant plus de 13 800 micro et petits prêts pour un montant de 130 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 104 % par rapport à 1999. Depuis le lancement du projet en 1994, près de 45 000 prêts pour un total de 537 millions d'euros ont été consentis à de petites entreprises russes.

Le Fonds pour les petites entreprises de Russie a continué de collaborer activement avec Sberbank, tandis que la banque spécialisée dans le crédit aux petites entreprises (KMB-Bank) a acquis une place de premier plan en tant que banque associée. Le Fonds pour les petites entreprises de Russie a également poursuivi sa collaboration avec plusieurs petites banques régionales afin de compléter l'action du réseau national.

Sberbank a décaissé plus de 8 000 prêts d'un montant de près de 56,6 millions d'euros en 2000, ce qui représente une progression de 70 % par rapport à 1999. Les progrès enregistrés par les banques régionales, qui demeurent sous-capitalisées, n'ont pas été aussi spectaculaires. Toutefois, Far East Bank, Petrovsky et NBD Bank ont toutes maintenu des niveaux de prêt stables et ont consenti au total plus de 800 prêts pour un montant de 9,8 millions d'euros pendant l'exercice. En octobre, la banque d'investissement de Kouban a été la première depuis deux ans à s'associer au Fonds pour les petites entreprises de Russie.

La Banque russe de crédit aux petites entreprises (KMB-Bank) a connu une expansion rapide en 2000, triplant le niveau des décaissements effectués en 1999. Pendant l'exercice, la KMB a consenti plus de 4 600 micro et petits prêts d'une valeur de près de 64,1 millions d'euros. En décembre, leur volume mensuel atteignait 7,5 millions d'euros et le taux des arriérés de plus de 30 jours sur ce portefeuille ne dépasse actuellement pas 0,6 %, résultat remarquable face à une



- ③ A la suite d'un investissement de la BERD, la Micro Enterprise Bank de Bosnie-Herzégovine a accru ses prêts aux micro et petites entreprises, accordant plus de 3 000 prêts au cours de l'année.
- ④ La Banque géorgienne de microfinancement a accordé plus de 19 000 prêts en 2000, d'un montant moyen ne dépassant pas 200 euros, pour encourager la croissance des petites entreprises.



expansion rapide. La recapitalisation de KMB, dans laquelle la BERD a pris une participation décisive, a pris fin en décembre et a attiré Soros Economic Development Fund, DEG (Allemagne) et Triodos Bank (Pays-Bas). Cet apport de capitaux permettra à cette banque spécialisée dans les micro et petites entreprises de se développer encore en 2001 et d'accroître sa représentation régionale au-delà des 11 agences et bureaux qu'elle a déjà ouverts dans l'ensemble de la Russie.

Albanie

L'investissement de la BERD dans la Banque FEFAD en Albanie est intervenu en février 2000. Cette banque, créée sous forme de fondation par KfW, a été transformée en banque spécialisée dans le micro et le petit crédit sur le modèle de la Micro Enterprise Bank (MEB), en Bosnie-Herzégovine. Cette transformation, le changement de direction qui l'a accompagnée et l'injection de nouveaux capitaux ont eu un effet positif, la Banque FEFAD octroyant un aussi grand nombre de prêts en 2000 que pendant les cinq années précédentes. Son portefeuille a doublé en volume pour atteindre 15 millions d'euros en fin d'exercice, le taux des arriérés exigibles depuis plus de 30 jours se situant à 1,8 %.

Bosnie-Herzégovine

En Bosnie-Herzégovine, l'investissement de la BERD dans la Micro Enterprise Bank (MEB) a solidement progressé en 2000. Pendant l'exercice, la MEB a décaissé plus de 3000 prêts pour un montant dépassant 12,8 millions d'euros et le taux des arriérés sur le portefeuille est resté exceptionnellement bas, soit 0,6 % d'arriérés exigibles depuis plus de 30 jours. Cette banque a ouvert des agences à Bihac, Ilidza, Sarajevo, Tuzla et Mostar dans la Fédération de Bosnie-Herzégovine. En novembre, la MEB est devenue la première banque enregistrée dans la Fédération à ouvrir une filiale à Banja Luka, dans la Republika Srpska. Cette banque offre désormais aux particuliers des prêts pour la reconstruction des logements ainsi que des prêts de micro et de petit crédit, pour lesquels la demande demeure forte dans l'ensemble du pays.

Géorgie

En Géorgie, la BERD a pris une participation et consenti un prêt à des fins de financement à la Banque de micro-financement de Géorgie (MBG) en 2000. Cette banque a créé un service très prospère de prêts à la consommation, qui en 2000 a consenti plus de 19 000 prêts d'un montant moyen ne dépassant pas 200 euros. Elle a aussi octroyé plus de 2 500 micro et petits prêts pour un montant total de 18,6 millions d'euros pendant l'exercice. Une augmentation de capital est envisagée pour le début de 2001, ce qui portera la part de la BERD à 10 %.

Programme pour les petites entreprises au Kazakhstan

Le programme pour les petites entreprises au Kazakhstan (KSBP) s'est développé plus rapidement que prévu en 2000, décaissant plus de deux fois plus de prêts qu'en 1999. A ce jour, ce programme a décaissé près de 8 800 prêts pour un montant total dépassant 69,4 millions d'euros. Ce programme opère en collaboration avec sept banques dans 14 villes. La qualité du portefeuille de prêts demeure exemplaire, avec des arriérés négligeables sur les prêts. Cette banque a particulièrement bien réussi auprès des plus modestes emprunteurs : les deux tiers de l'ensemble des prêts octroyés portaient sur des sommes inférieures à 5 000 euros. L'expansion régionale en 2001 permettra à la KSBP d'étendre son réseau aux autres grandes villes du pays.

Moldova

En juin, la BERD a pris une participation de 107 000 euros dans une institution spécialisée dans le microfinancement en Moldova (MEC), organisme de financement créé conformément à la loi moldave et qui devrait être transformé en banque commerciale en 2001. La BERD détient actuellement dans la MEC une part de 15,3 % qui sera portée à 20 % au moment de la conversion. En 2000, la MEC a décaissé 230 prêts pour un montant total de 1,8 millions d'euros.

Le programme de microcrédit de la BERD en Ukraine a été encouragé fin 2000 par la création de la Banque ukrainienne de microfinancement.



Ukraine

Le programme commun KfW-BERD de microcrédit à l'Ukraine a donné de bons résultats en 2000, décaissant 2 000 prêts pour un montant total de 26,3 millions d'euros. Le taux des arriérés exigibles depuis plus de 30 jours sur ce portefeuille n'a pas dépassait 0,8 %. Le processus de renforcement des institutions dans les banques associées se poursuit et les banques incorporent de plus en plus des méthodes de micro crédit dans leurs opérations de financement de base. En décembre 2000, la Banque ukrainienne de microfinancement (MFB) a été agréée par la Banque nationale. La MFB commencera ses opérations à Kiev et ouvrira rapidement des filiales/bureaux dans trois régions au moins, y compris dans la ville de Slavutich, près de Tchernobyl.

Assistance technique

La BERD a fourni une assistance technique à la Banque pour les micro entreprises du Kosovo (MEBK), créée en janvier 2000. Cette banque a enregistré des résultats exceptionnels, assurant des services financiers très utiles aux micro et petites entreprises par le biais de cinq filiales installées dans des villes du Kosovo. En fin d'exercice, la MEBK avait consenti plus de 800 prêts pour un montant de 5,1 millions d'euros, les arriérés sur ce portefeuille étant nuls, ce qui constitue un résultat tout à fait remarquable dans des conditions d'exploitation éminemment instables.

Futurs prêts

En 2001, la BERD envisage de confirmer ce résultat en créant des programmes axés sur les micro et petites entreprises et des institutions financières spécialisées dans bon nombre des autres pays où elle opère. Des initiatives dans ce sens sont envisagées dans les pays ci-après : Azerbaïdjan, Bélarus, Bulgarie, ERY de Macédoine, Kirghizistan, République fédérale de Yougoslavie et Roumanie. Bien que toutes ces initiatives bénéficient de l'appui de fonds de donateurs pendant la phase de démarrage, la BERD a pour objectif de garantir à moyen terme leur pérennité sans l'appui de ces fonds.

Institutions financières non bancaires

En 2000, la BERD a intensifié ses activités dans le secteur des institutions financières non bancaires en procédant à dix nouvelles opérations pour un montant total de 70 millions d'euros. Elle a continué à s'intéresser tout particulièrement aux investissements dans le secteur de l'assurance et des fonds de pension, où elle occupe désormais la première place parmi les investisseurs dans la région. La BERD a toutefois encore élargi son activité dans le secteur des institutions financières non bancaires pendant l'exercice en constituant une réserve conséquente de projets dans le crédit-bail, la gestion d'avoires locaux, les sociétés hypothécaires et le crédit à la consommation ; la réalisation de ces projets devrait être menée à bien au début de l'année 2001.

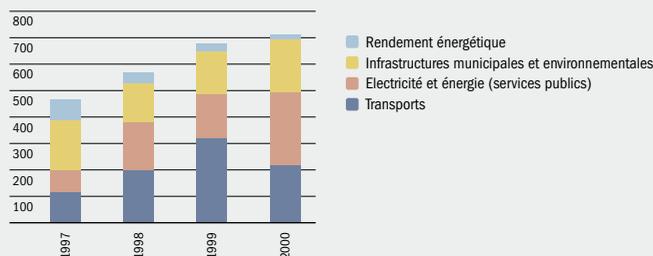
Assurance

Pour répondre à la forte croissance du secteur de l'assurance en Europe centrale, la BERD a pris de nouvelles participations dans la compagnie d'assurance Winterthur en Hongrie, en Pologne et en République tchèque par le biais de l'Accord-cadre. En début d'exercice, la Banque a pris une participation dans la plus grande compagnie d'assurance des Etats baltes, Lietuvos Draudimas. Elle l'a fait parallèlement à l'actionnaire majoritaire, la compagnie d'assurance danoise Codan, qui avait initialement pris sa participation au moment de la privatisation. La BERD a augmenté sa participation dans la compagnie d'assurance polonaise Energo Asekuracja par le biais d'une augmentation du capital dont les revenus serviront à créer une filiale d'assurance vie pour la compagnie actuelle d'assurance non vie.

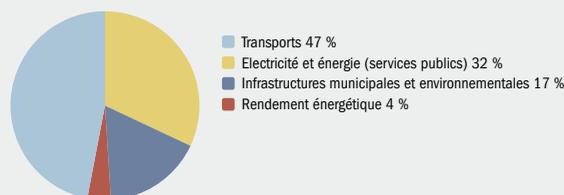
A la suite de sa participation réussie dans le groupe bulgare des pensions et assurances parallèlement à la coentreprise Deutsche Bank/Kardan, TBI Holding (TBIH), la BERD a décidé d'investir directement dans TBIH 24 % de la participation sous forme d'augmentation du capital. Elle a également offert des modalités de prêt supplémentaires. L'augmentation de capital permettra à TBIH de procéder à de nouveaux investissements dans des compagnies d'assurance et des fonds de pension de la région en sus de sa participation au groupe bulgare des pensions et

Engagements d'infrastructure, 1997-2000

(en millions d'euros)



Engagements d'infrastructures à la fin de 2000



assurances. Avec les nouveaux investissements réalisés en 2000, la BERD a porté à 16 le nombre de ses participations directes et indirectes dans le secteur de l'assurance.

Pensions de retraite

Par le biais d'une prise de participation dans TBIH, la BERD a indirectement investi dans les sociétés de gestion de fonds de pension Tetry, en République slovaque, et Doverie, en Bulgarie. La Banque a également investi des fonds dans le fonds de pension Erste, en Croatie, et dans trois fonds de pension de la Winterthur, en Hongrie, en Pologne et en République tchèque. La BERD continue de collaborer activement avec les autorités, aussi bien avant l'adoption des réformes du régime des pensions qu'après leur mise en œuvre. La Banque envisage de réaliser de nouveaux placements dans des fonds de pension en 2001 en Roumanie, lorsque seront réalisées les réformes indispensables attendues depuis longtemps, ainsi que dans les Etats baltes et au Kazakhstan.

Crédit-bail

En 2000, la BERD a participé à l'augmentation de capital de la société de crédit-bail Uzbek Leasing. Compte tenu de l'importance du secteur du crédit-bail pour le développement des PME, la Banque a consacré des ressources supplémentaires à la constitution de sa réserve d'activités de crédit-bail, un certain nombre de projets devant commencer à donner des résultats au début de 2001.

Sociétés hypothécaires

La BERD reconnaît l'importance du secteur hypothécaire dans les pays où elle opère, en raison notamment de la nécessité d'élargir à moyen terme le champ d'application des instruments auxquels les institutions locales d'épargne, y compris les compagnies d'assurance vie et les fonds de pension, ont accès sur le marché local de capitaux. La Banque a constitué dans ce secteur une réserve dynamique qui devrait déboucher sur de nouveaux projets en 2001.

Infrastructure

Les activités de la BERD dans le secteur des infrastructures se subdivisent en quatre grandes catégories : infrastructures municipales et environnementales, transports, électricité et énergie et rendement énergétique. En 2000, la Banque a continué d'accroître ses engagements dans le secteur des infrastructures en investissant au total 711 millions d'euros, contre 665 millions d'euros en 1999 (voir graphique ci-dessus). Ces engagements se sont répartis assez également entre trois grands domaines : infrastructures et services municipaux, services publics d'électricité et d'énergie, transports. Près des deux tiers des projets signés en 2000 portaient sur les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition, le tiers restant portant sur les pays aux stades avancés de la transition.

Au cours des dernières années, la nature des financements de la BERD dans le secteur des infrastructures s'est considérablement transformée. La priorité initialement donnée aux prêts à garantie souveraine a progressivement cédé le pas aux financements privés et aux financements sans garantie souveraine. En 2000, les financements publics (y compris les garanties souveraines ou les prêts souverains) ont représenté 62 % des nouveaux engagements, alors que les financements privés ont représenté 20 % du total. Les financements publics sans garantie souveraine, essentiellement dans le secteur municipal, se sont élevés à 18 % du total. Dans les années à venir, la BERD s'attend à une croissance rapide des financements privés et financement sans garantie souveraine, en particulier dans le secteur de l'énergie et des services municipaux.

A la fin de l'exercice, le total des engagements de la BERD dans le secteur des infrastructures atteignait 4,8 milliards d'euros, soit un tiers de l'ensemble de ses engagements. La plupart portent sur le secteur des transports et sur celui de l'électricité et de l'énergie, à hauteur de 47 % et de 32 % respectivement.

Les activités dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales se sont développées rapidement au cours de quelques dernières années. En 2000, ces activités représentaient plus de 30 % des nouveaux engagements d'infrastructure tandis que leur part dans l'ensemble des engagements d'infrastructure dépassait 17 %. Le secteur du rendement énergétique offre également des possibilités d'expansion, en particulier pour ce qui est du chauffage urbain.

La gestion du portefeuille et le suivi des projets ont pris de plus en plus d'importance avec le développement continu des engagements. En 2000, la BERD a désigné un gestionnaire de portefeuille qu'elle a spécifiquement chargé de la gestion des risques et du portefeuille dans le secteur de l'infrastructure. En fin d'exercice, moins de 1 % du total de l'actif dans ce secteur n'était pas rémunérateur.

A la fin de 2000, les projets d'infrastructure en cours d'élaboration s'élevaient au total à 4 milliards d'euros et une forte proportion d'entre eux concernait les pays aux stades avancés de la transition. Dans tous les pays d'opérations de la Banque, le financement du secteur public demeurera un élément essentiel des investissements d'infrastructure de la BERD, en particulier dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition. La part des projets dans le secteur privé et des financements sans garantie souveraine devrait toutefois arriver à dépasser 50 % du total.

A l'avenir, les projets porteront sans doute en priorité sur la Russie et les pays d'Europe centrale aux stades avancés de la transition, qui offrent d'énormes possibilités pour une participation accrue de la BERD dans le secteur de l'infrastructure. On prévoit en particulier qu'il sera fait de plus en plus appel au financement de la BERD dans le domaine des infrastructures municipales à financement privé ou sans garantie souveraine.

Au cours des prochaines années, la BERD se propose de porter le volume de ses engagements annuels dans le secteur de l'infrastructure à plus de 1 milliard d'euros. Pour atteindre cet objectif, la Banque devra offrir des moyens de financement à des conditions qui n'existent pas ailleurs et assumer des risques liés à la transition que les marchés ou les autres institutions financières internationales ne sont pas prêts à accepter.

Infrastructures municipales et environnementales

Dans le secteur des infrastructures municipales et environnementales, la BERD a consacré un montant de 211 millions d'euros en 2000 à l'appui de neuf projets représentant une valeur totale de 883 millions d'euros. Ces projets concernaient des investissements dans 12 municipalités et portaient essentiellement sur l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et la gestion par les municipalités des déchets solides. Dans trois pays, à savoir la Bulgarie, l'ERY de Macédoine et le Kazakhstan, la Banque a pris des engagements dans le secteur municipal pour la première fois.

En fin d'exercice, le portefeuille cumulé de la BERD dans le secteur des services municipaux et environnementaux, y compris l'eau, les eaux usées, le chauffage urbain et les transports urbains, s'est chiffré à près de 1 milliard d'euros. Environ 90 municipalités desservant plus de 30 millions de personnes dans 18 pays ont bénéficié d'un financement de la BERD.

Conformément à sa volonté d'appuyer la décentralisation des infrastructures et des services municipaux, la BERD a continué en 2000 à privilégier les prêts sans garantie souveraine. Plus de 60 % des prêts accordés par la Banque pendant l'exercice était des prêts accordés au secteur public sans garantie souveraine et 18 % étaient destinés au secteur privé.

Plus de la moitié des prêts consentis par la BERD en 2000 étaient destinés à des municipalités dans des pays aux stades avancés de la transition. Cela témoigne de l'état relativement plus évolué des finances municipales dans ces pays et de l'importance de la demande de financements sans garantie souveraine, qui ne sont souvent pas faciles à obtenir ailleurs.

Deux tendances importantes amorcées en 1999 se sont confirmées en 2000. Tout d'abord, la BERD a continué de consentir des prêts aux services municipaux publics sans garantie de la municipalité concernée. Par ailleurs, un certain nombre de prêts souverains déjà octroyés à des organismes municipaux ont été convertis en prêts non souverains. Près de la moitié des projets d'infrastructures municipales et environnementales qui ont été financés par la Banque en 2000 concernaient des municipalités ou des services municipaux qui avaient bénéficié de prêts de la BERD au cours des années antérieures.

- ① En 2000, le traitement des eaux usées a constitué un élément essentiel du soutien apporté par la BERD aux infrastructures d'Europe centrale.
- ② La BERD a fourni un financement à cinq villes d'ERY de Macédoine pour des services de distribution d'eau et l'installation d'égouts.



La BERD a renforcé sa coopération avec l'Union européenne en 2000, en particulier pour améliorer la protection de l'environnement dans le domaine de l'approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE. Cinq projets d'investissement bénéficiant d'un appui de la BERD ont reçu des subventions de cofinancement de l'Union européenne en 2000. Quatre d'entre eux réalisés à Constanta, Cracovie, Riga et Wrocław, ont bénéficié de fonds de l'instrument structurel de l'UE pour la préparation à l'adhésion (ISPA). Au total, l'Union européenne a financé à hauteur de 318 millions d'euros des projets d'infrastructure environnementale financés par la BERD.

Un prêt de 31 millions d'euros à Sofijska Voda, la principale compagnie d'approvisionnement en eau sous gestion privée en Bulgarie a été l'un des projets les plus importants financés par la BERD en 2000. Plus de 1 million de résidents seront les bénéficiaires de ce projet, qui marque l'aboutissement d'années d'une étroite collaboration entre Sofia et la Banque à la recherche d'une stratégie pour amener le secteur privé à participer à la mise en place de services d'approvisionnement en eau et d'égouts. Ce financement permettra à la compagnie d'améliorer l'entretien du réseau de canalisations de la ville, de relever la qualité des services offerts aux consommateurs et de promouvoir un système de facturation plus efficace.

En Estonie, la BERD a octroyé un prêt de 23 millions d'euros à Tallinna Vesi, la compagnie municipale d'approvisionnement en eau et d'égouts de Tallinn. Cette opération facilitera la privatisation de l'entreprise en assortissant les créances existantes de nouvelles modalités préalablement à la privatisation. La transformation d'un prêt à garantie souveraine en prêt aux entreprises rendra l'entreprise plus susceptible d'attirer des soumissionnaires internationaux et fera comprendre aux marchés que des services municipaux rentables peuvent être financés sans garantie de l'Etat ou de la municipalité.

Étude de cas : Programme d'action municipale et environnementale (ERY de Macédoine)

La BERD a achevé son premier projet d'infrastructure dans le cadre de la mise en œuvre rapide du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est en 2000. Un programme de 69,5 millions d'euros coordonné par la Banque, avec un prêt BERD de 21 millions d'euros, permettra de résoudre les graves problèmes affectant l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées dans cinq villes de l'ERY de Macédoine. Ce financement permettra à cinq services publics d'adduction d'eau d'étendre leurs réseaux de distribution, d'améliorer le traitement des eaux et de créer quatre installations de traitement des eaux usées. Ce projet aura des effets sur le processus de transition, grâce à la promotion de la décentralisation et à la commercialisation des services municipaux. Tout en fournissant de l'eau potable dans d'excellentes conditions sanitaires, le projet devrait encourager d'autres services publics municipaux à adopter des méthodes de financement similaires.

En Asie centrale, la BERD a investi dans deux projets à Almaty, principale ville du Kazakhstan. Le premier a consisté en un prêt de 21 millions d'euros à la ville pour l'amélioration de la collecte et de l'élimination des déchets municipaux. C'est la première fois qu'un prêt international à long terme est accordé à un gouvernement d'Asie centrale sans garantie d'État. Le deuxième projet à Almaty a été un prêt de 8 millions d'euros à Almaty Sui, la société d'approvisionnement en eau et d'égouts de la ville, pour le financement d'améliorations à l'approvisionnement en eau et au traitement des eaux usées.

Les projets en réserve continueront à répondre au besoin d'amélioration dans les services urbains et l'infrastructure, particulièrement dans les domaines de l'approvisionnement en eau, du traitement des eaux usées, de la gestion des déchets solides, des transports publics et du chauffage urbain.



- ① Un prêt accordé par la BERD à la compagnie nationale des chemins de fer polonais (PKP) contribuera à la restructuration de la compagnie et à l'amélioration de sa productivité.
- ② La BERD a fourni un financement à la compagnie aérienne internationale d'Ukraine pour soutenir le développement de lignes entre l'Ukraine et l'Europe occidentale.



Transports

En 2000, la BERD a continué à répondre au besoin d'investissement dans le secteur des transports, avec la signature de cinq projets pour un total de 216 millions d'euros. Ces projets portent à 2,2 milliards d'euros le total des engagements de la Banque dans ce secteur.

Le principal engagement de la BERD dans le secteur des transports pendant l'année a consisté en la restructuration de la compagnie nationale des chemins de fer polonais, la PKP. La Banque a offert un prêt de 100 millions d'euros destiné à améliorer la productivité et la compétitivité des services de transport ferroviaire polonais par le financement d'indemnités de départ. Ce financement est destiné à soutenir un programme radical de restructuration, avec pour résultat la création d'au moins trois entreprises indépendantes, pour lesquelles on fera appel à des capitaux privés. Les résultats financiers de la PKP s'en trouveront grandement améliorés, ce qui permettra à l'entreprise de préparer une stratégie de privatisation et d'attirer de nouveaux investissements.

Dans le secteur routier, deux projets significatifs ont été signés par la BERD en 2000 : un prêt pour la modernisation de la route nationale M06 en Ukraine et un financement pour l'amélioration de la route Almaty-Bishkek en Asie centrale, dans le cadre d'un programme de cofinancement avec la Banque asiatique de développement (ADB).

Le projet de 31 millions d'euros de la BERD au Kazakhstan servira principalement à financer l'amélioration d'une section de 50 km de la route Almaty-Bishkek mais concernera également des travaux plus limités sur des routes d'accès. La rénovation du reste de la route est financée par l'ADB. Les principaux objectifs du projet sont de financer le commerce régional en Asie centrale et de soutenir le gouvernement pour l'amélioration de la planification et du financement du secteur routier.

Étude de cas : Rénovation de la route nationale M06, Ukraine

L'une des principales routes d'Ukraine, qui relie Kiev à la frontière hongroise, doit être rénovée grâce à un prêt de 75 millions d'euros accordé par la BERD. Non seulement ce prêt encouragera le commerce transfrontière, mais il aidera l'administration du secteur routier ukrainien à entreprendre des réformes substantielles dans le financement de ce secteur et à séparer les fonctions opérationnelles des fonctions de régulation. Ce projet introduira les appels d'offre dans les marchés de travaux publics et devrait encourager les investissements du secteur privé dans l'industrie de la construction, actuellement dominée par les entreprises d'état.

Dans le secteur privé, la BERD a signé deux projets de transport en 2000. En Russie, la BERD a offert un prêt de 4 millions d'euros pour le développement d'un terminal de fret aérien dernier cri à l'aéroport Pulkovo de St Pétersbourg. Ce terminal est l'un des premiers projets d'infrastructure à financement privé et devrait contribuer de manière significative à l'amélioration de l'infrastructure des transports dans le Nord-Ouest. Le deuxième projet de la Banque dans le secteur privé a été une prise de participation de 6 millions d'euros dans la compagnie aérienne internationale de l'Ukraine avec des investisseurs stratégiques internationaux. Ce financement aidera la compagnie ukrainienne à répondre aux demandes du marché et à offrir une alternative crédible aux compagnies aériennes d'Europe de l'Ouest.

En 2000, la BERD a constitué une réserve substantielle de projets qu'elle se propose de financer dans les années à venir. Ces projets concernent principalement les routes et chemins de fer, où il existe des possibilités de financement sur une base non souveraine. Ce type de financement prendra de plus en plus d'importance – particulièrement dans les pays les plus avancés sur la voie de la transition – car la capacité des gouvernements à offrir des garanties souveraines sera de plus en plus limitée par l'adoption de pratiques financières plus prudentes.

- ③ La BERD a contribué par une prise de participation à la privatisation de quatre compagnies arméniennes de distribution d'électricité.



Services publics d'électricité et d'énergie

En 2000, la BERD a renforcé son soutien au secteur de l'électricité et de l'énergie, en signant sept projets pour un total de 267 millions d'euros contre 155 millions d'euros en 1999. Tous les engagements de la Banque ont concerné des pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, où existe une demande croissante d'investissements.

En 2000, la BERD a approuvé une nouvelle politique opérationnelle dans le secteur de l'énergie qui met l'accent sur la nécessité d'un usage rationnel de l'énergie primaire. La Banque cherche à améliorer le rendement énergétique à tous les stades, de la conversion de l'énergie primaire jusqu'à l'utilisation finale, en encourageant le développement du marché et le rendement énergétique dans l'approvisionnement comme dans la consommation. La nouvelle politique a également confirmé la stratégie de la Banque en matière de sûreté nucléaire et d'investissements dans l'énergie nucléaire. En particulier, la Banque s'est engagée à améliorer la sûreté de la production nucléaire en administrant les financements des donateurs (voir page 69) et en participant à des projets qui amélioreront directement la sécurité des centrales nucléaires de première génération.

Le principal engagement de la BERD en 2000 a été un prêt de 108 millions d'euros, qui constituera une année de fonds de roulement pour quatre centrales électriques ukrainiennes. Le projet vise à servir de catalyseur aux réformes dans le secteur de l'électricité en imposant plusieurs conditions clés, dont des objectifs en matière de privatisation des compagnies de distribution et de prix à la consommation. Conformément aux conditions de financement, la Banque a attribué le prêt au gouvernement ukrainien, qui rétrocédera les fonds à chacune des compagnies.

Des conditions strictes ont également été appliquées à un prêt potentiel pour l'achèvement et la mise aux normes de sécurité des centrales nucléaires ukrainiennes Khmelnytsky 2 et Rovno 4. Ce prêt a été approuvé en décembre 2000 par le Conseil

d'administration de la Banque sous quatre conditions : fermeture permanente du dernier réacteur nucléaire de Tchernobyl, fourniture de plusieurs assurances de sécurité, y compris un rapport des autorités internationales de réglementation nucléaire selon lequel l'organe ukrainien de réglementation dispose de l'indépendance et des ressources nécessaires pour assurer le respect des normes occidentales de sécurité dans les installations nucléaires ukrainiennes, la disponibilité de la totalité du financement extérieur nécessaire à l'opération et la confirmation du soutien du Fonds monétaire international (FMI) au programme de réforme économique et fiscale du pays.

La BERD a continué à soutenir le secteur de l'électricité en Bosnie-Herzégovine, en fournissant un prêt souverain de 50 millions d'euros à trois compagnies régionales d'électricité. Ce financement permettra au pays d'intégrer ses systèmes de transmission d'électricité dans le réseau européen et améliorera l'efficacité de la distribution électrique.

Etude de cas : Compagnie nationale de distribution roumaine

La BERD a fourni une contribution essentielle à la libéralisation du secteur de l'électricité en Roumanie en aidant Transelectrica à devenir une entreprise indépendante de transmission et en soutenant la modernisation de la distribution nationale. Un prêt de 55 millions d'euros fourni par la BERD a permis de transformer le service public d'électricité en plusieurs compagnies d'exploitation indépendantes et a préparé la création d'un marché concurrentiel de l'électricité en Roumanie. Le projet a également permis au pays de répondre à l'un des critères d'adhésion à l'Union européenne. Le financement de la BERD a été suivi d'autres aides : 96 millions d'euros supplémentaires ont été fournis par la Banque européenne d'investissement et le programme PHARE de l'UE a offert une subvention de 20 millions d'euros.

En 2000, la privatisation du secteur de l'électricité en Arménie a bénéficié du soutien de la BERD. Avec ses partenaires internationaux, la Banque a accepté de prendre, au moment de leur



Un prêt accordé par la BERD à la compagnie tchèque Harpen servira à la modernisation des installations de chauffage urbain. Des économies d'énergie considérables seront ainsi réalisées et les consommateurs bénéficieront de meilleurs services de chauffage.

privatisation, une participation à hauteur de 21 millions d'euros dans quatre entreprises de distribution. Utilisant sa position d'investisseur potentiel, la BERD a mis au point le cadre de privatisation avec le gouvernement arménien, y compris dans ses aspects juridiques et réglementaires. Des appels d'offre pour des investissements privés ont été lancés au cours de l'année. Le financement de la BERD devrait encourager d'autres investissements étrangers.

En Moldova, la BERD a pris, avec la société espagnole Union Fenosa Internacional, une participation de 5 millions d'euros dans trois entreprises de distribution d'électricité dans le cadre de la privatisation de ce secteur. La Banque offre également aux entreprises privatisées un prêt de 27 millions d'euros, qui sera utilisé pour moderniser leurs réseaux de distribution, réduire les pertes et accroître l'efficacité.

Les projets en cours de la BERD sont concentrés en Europe centrale et en Russie, l'accent étant mis de plus en plus sur le secteur privé et les financements non souverains. La Banque pourra ainsi continuer à jouer un rôle dans les pays au stade avancé de la transition en offrant un financement dans des conditions que ne peuvent actuellement offrir les marchés commerciaux.

Rendement énergétique

En 2000, la BERD a continué à soutenir le développement d'investissements favorisant le rendement énergétique et a progressé dans la préparation de plusieurs nouveaux projets. Les engagements de la Banque se sont élevés à 17 millions d'euros, ce qui porte à 188 millions d'euros le total des engagements de la BERD dans ce secteur.

Une grande partie des activités a concerné le développement d'investissements en faveur du chauffage urbain. Ce secteur, particulièrement dans les pays au premier stade et au stade intermédiaire de la transition, est confronté à des difficultés fondamentales qui rendent difficile le développement de

projets solides. Parmi les problèmes à résoudre, on peut citer les tarifs des usagers inférieurs aux coûts réels de production, l'autofinancement inadéquat des entreprises de chauffage urbain et les mauvais résultats opérationnels. Par ailleurs, le rythme de la commercialisation et de la privatisation a été lent dans ce secteur. Les possibilités d'investissement ont donc été limitées en 2000.

Au cours de l'année, la BERD a commencé à mettre en place les programmes de gestion de l'énergie du secteur public, destinés aux grandes municipalités, aux services gouvernementaux et aux entreprises publiques qui consomment des quantités significatives d'énergie. La Banque aide plusieurs de ces organisations pour la structuration de ces projets d'économie d'énergie, dans lesquels elle cherche à impliquer les opérateurs et investisseurs privés via les sociétés de services énergétiques.

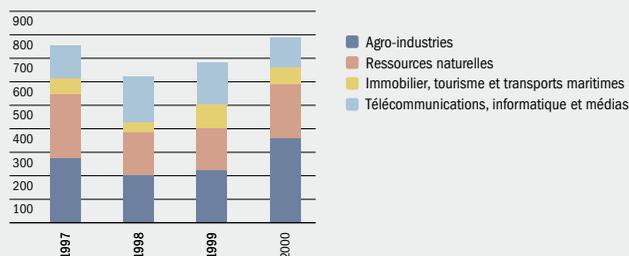
La BERD a également collaboré étroitement avec plusieurs pays pour explorer les possibilités offertes par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (dont les instruments de protection de l'environnement fondés sur le marché, créés en 1997 par le Protocole de Kyoto, en particulier l'Application conjointe et le Mécanisme de développement propre).

Etude de cas : Chauffage urbain de Harpen, République tchèque

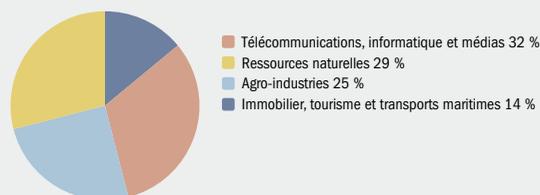
Grâce à un prêt accordé à Harpen ČR, une vingtaine de villes tchèques vont bénéficier d'installations modernes de chauffage et d'eau chaude. Il s'agit du premier prêt de la Banque en faveur du chauffage urbain dans le pays. Le financement de la BERD, d'un montant de 17 millions d'euros, a été étendu à la filiale de l'entreprise publique allemande Harpen AG pour soutenir la modernisation des installations de chauffage urbain et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le prêt permettra de financer des investissements essentiels dans plusieurs sous-projets de chauffage plus limités, avec pour résultats une consommation d'énergie réduite et une amélioration des services de chauffage pour les clients. Ce projet contribue au processus de transition en encourageant la participation du secteur privé dans le financement et l'exploitation des services municipaux en République tchèque.

Engagements dans l'industrie et le commerce 1997-2000

(en millions d'euros)



Engagements dans l'industrie et le commerce à la fin de l'année 2000



La BERD a poursuivi le financement de plusieurs sociétés de services énergétiques. Ces sociétés mettent en œuvre des projets pour une utilisation rationnelle de l'énergie qui contribuent à limiter les rejets dans l'atmosphère dans l'ensemble de la région. Des investissements favorisant le rendement énergétique via le nouveau fonds Dexia-FondElec pour le rendement énergétique et la réduction des émissions, dont la Banque est un important actionnaire, permettent d'obtenir une réduction de la consommation d'énergie et des rejets y afférents.

Industrie et commerce

Dans l'industrie et le commerce, le financement par la BERD de projets privés concerne principalement quatre grands secteurs : agro-industrie, ressources naturelles, immobilier, tourisme et transports maritimes et enfin télécommunications, informatique et médias. En 2000, la BERD a signé 26 projets pour un total de 774 millions d'euros, représentant une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente et 29 % des engagements de la BERD en 2000. 4 % des engagements de la BERD en 2000 ont concerné l'Asie centrale. On notera en particulier le premier projet de la Banque dans le secteur privé en Arménie. Environ 39 % des nouvelles signatures ont concerné des pays au premier stade ou au stade intermédiaire de la transition et 30 % ont concerné la Russie. Fin 2000, le volume total des opérations de la BERD dans l'industrie et le commerce s'élevait à 4,7 milliards d'euros.

En 2000, l'accent s'est porté de plus en plus sur l'innovation et les projets du secteur privé, qui ont constitué au cours de l'année 99 % du total des engagements de la BERD dans l'industrie et le commerce. Les prises de participation ont représenté une part accrue des nouveaux engagements et totalisé 20 % des signatures.

L'un des principaux succès de la Banque a été la mise au point d'une méthode efficace pour répondre aux besoins des fermiers en matière de fonds de roulement. La BERD a signé son premier projet dans le cadre d'un programme de reçus de stockage qui permet aux PME du secteur des agro-industries d'obtenir des fonds

de roulement en utilisant comme garantie des céréales stockées dans des entrepôts agréés. La BERD a également entrepris au cours de l'année plusieurs opérations sur reçus de stockage, qui devraient accroître le niveau des prêts dans le secteur agricole.

Dans le domaine des ressources naturelles, la BERD a réalisé sa première prise de participation en Azerbaïdjan. Son investissement dans l'entreprise Moncrief Oil a constitué la première conversion d'une coentreprise de production pétrolière en accord de partage de la production. La BERD a approuvé en 2000 son premier fonds régional des biens immobiliers, en fournissant un financement important au Fonds Heitman pour l'Europe centrale, mécanisme d'investissement immobilier qui vise à réaliser des gains en capital en développant des projets immobiliers en Hongrie, en Pologne et en République tchèque.

Dans le secteur des télécommunications, la BERD a pris des participations significatives dans l'offre publique initiale de Lithuanian Telecom et dans la compagnie russe de téléphonie mobile Vimpelcom.

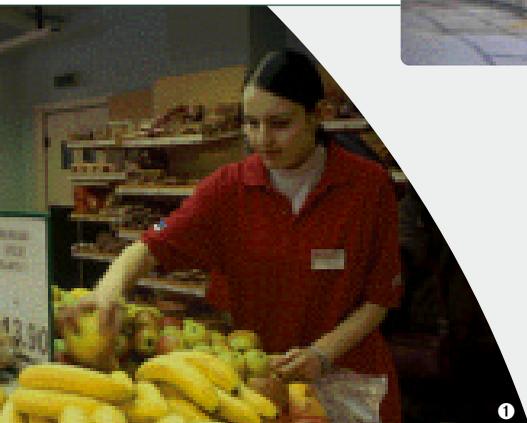
En 2000, Cargill, EBS, Pernod Ricard, Skanska, Telenor, TIW et Ukrrichflot ont compté parmi les partenaires de cofinancement.

Agro-industries

En 2000, la BERD a sensiblement accru ses engagements dans le secteur des agro-industries. Pendant l'exercice, elle a signé 16 projets pour un total de 352 millions d'euros, soit une hausse de 52 % par rapport au total de 1999 et le double de la valeur des projets signés en 1998. Le secteur des agro-industries est désormais le troisième secteur de la BERD, après les institutions financières et les industries manufacturières. Fin 2000, les engagements de la BERD dans les agro-industries représentaient 1,2 milliard d'euros, soit presque 20 % du financement direct de la Banque au secteur des entreprises.



- 1 Une prise de participation de la BERD dans le groupe alimentaire Baltic aidera l'entreprise à élargir son secteur supermarchés ainsi que les activités connexes de commerce de gros en Estonie, Lettonie et Lituanie.
- 2 La BERD a fourni un financement à Louis Dreyfus Vostok pour permettre à l'entreprise d'acquérir des céréales après récolte en vue de les traiter et de les vendre.
- 3 La BERD a accordé un prêt à Yerevan Brandy Company, principal fabricant arménien de cognac, qui l'aidera à améliorer ses normes de qualité et à accroître sa capacité de production.



Cette croissance des activités est due à une meilleure confiance des investisseurs dans le secteur ainsi qu'à la capacité de la BERD à attirer de nouveaux clients par d'importants efforts de marketing. En 2000, par exemple, la BERD a mis en œuvre le plus grand financement jamais réalisé dans le secteur industriel croate, en fournissant un prêt syndiqué de 170 millions d'euros à Agrokor, entreprise alimentaire de premier plan. 70 millions d'euros ont été fournis par la BERD et jusqu'à 100 millions d'euros par des sociétés de financement locales et étrangères. En permettant à Agrokor de se développer dans les pays voisins, ce financement va promouvoir la coopération régionale en Europe du Sud-Est et devrait encourager d'autres investissements. En Russie, la BERD a fourni un prêt syndiqué de 32 millions d'euros à Louis Dreyfus Vostok, entreprise de négoce en céréales, filiale de la compagnie française Louis Dreyfus.

En 2000, la BERD a poursuivi sa coopération avec Cargill, important groupe agro-industriel, après un investissement conjoint en Ukraine en 1999. La Banque a développé cette coopération en accordant un prêt de 64 millions d'euros (dont 32 millions en prêt syndiqué) à Lifosa, entreprise d'engrais phosphatés qui compte parmi les plus importantes firmes lituaniennes. Ce financement servira à renforcer la production et à accroître le rendement de l'entreprise.

Dans le secteur des boissons, la BERD a poursuivi son fructueux partenariat avec Pernod Ricard en signant un prêt de 22 millions d'euros avec la Yerevan Brandy Company (YBC), principal fabricant arménien d'eau-de-vie et filiale de Pernod Ricard, compagnie française. Ce projet, qui constitue le premier projet significatif de la Banque dans le secteur privé en Arménie aidera YBC à améliorer les normes de qualité dans ses installations de production. Une aide supplémentaire au secteur des boissons est venue sous la forme d'un prêt de 6,1 millions d'euros pour la modernisation de Pivara Tuzla, l'une des plus anciennes brasseries de Bosnie-Herzégovine. Dans la mesure où il s'agit d'un des premiers investissements étrangers dans le secteur privé du pays, il montrera aux investisseurs étrangers le potentiel des entreprises bosniaques. Dans les deux cas, aucun fonds du secteur privé n'était disponible pour ces projets.

En 2000, le secteur alimentaire de détail a été l'un des secteurs d'activité de la BERD à connaître la plus forte croissance. La Banque a accordé un prêt de 13,7 millions d'euros à Ramstore Bulgaria A.D, filiale à 100 % du principal détaillant en alimentation turc, Migros. Ce prêt servira à financer la construction d'une chaîne de supermarchés dans le pays et offrira aux consommateurs bulgares un large choix de produits alimentaires à bas prix. Une aide similaire a été accordée par la BERD à Baltic Food Holding (BFH), financé par les groupes suédois et norvégien Axfood et Selvaag. Le financement de 12,1 millions permettra à BFH d'acquérir de nouveaux supermarchés, de moderniser ses magasins existants et de développer ses activités de commerce de gros dans les Etats baltes. Ce secteur d'activité devrait continuer à croître en 2001, particulièrement dans les pays de la CEI.

Etude de cas : Programme régional de reçus de stockage

La BERD s'est attaquée au déficit chronique de fonds de roulement dans le secteur agricole en développant en 2000 son programme de reçus de stockage. Celui-ci permet aux fermiers d'obtenir le financement indispensable en utilisant comme garantie des produits stockés dans des entrepôts agréés. La BERD a continué à étendre ce programme en collaboration avec Expressbank en Bulgarie et Polnobanka en République slovaque. Depuis 1998, presque 300 prêts secondaires ont été accordés grâce à cet instrument financier. La Banque s'est également alliée avec Rabo Invest, filiale russe de Rabobank International, pour proposer un nouveau programme de financement en échange de produits qui permettra l'octroi d'une aide de 54 millions d'euros pour le développement du secteur agricole russe. Ce projet a été le premier réalisé dans le cadre du programme régional de reçus de stockage d'un montant de 108 millions d'euros approuvé en 2000. Le programme vise à combler le manque de financement saisonnier qui est l'un des problèmes majeurs du secteur agro-industriel dans les pays en transition. Il devrait également encourager de nouveaux investissements commerciaux dans le secteur.

- ④ Un investissement de la BERD dans Moncrief Oil contribuera à l'exploitation commerciale des champs pétrolifères d'Azerbaïdjan par le biais d'un accord novateur de partage de la production.
- ⑤ Un prêt de la BERD à Zarafshan-Newmont permettra à l'entreprise d'étendre ses installations près de la mine d'or de Muruntau en Ouzbékistan.



Reconnaissant le rôle important que jouera la restructuration du secteur agricole dans le processus d'adhésion à l'UE, la BERD a également commencé à coopérer avec la Commission européenne pour le développement de nouveaux outils de financement. En Pologne, elle a mis en place avec la Commission un mécanisme d'une valeur de 32 millions d'euros destiné à améliorer les normes dans le secteur laitier. Ce dispositif sera mis en place via trois banques polonaises : WBK, Rabobank Polska et Bank Slaski.

Conformément à l'accord passé avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la BERD a continué à fournir une aide technique à différentes entreprises et agences gouvernementales de la région.

Ressources naturelles

Les investissements de la BERD dans le secteur des ressources naturelles ont accru la participation du secteur privé et encouragé les investissements stratégiques dans les secteurs pétrolier, gazier et minier. Ils ont également permis de réduire les goulets d'étranglement dans les transports, de garantir un accès compétitif au marché et d'améliorer le cadre réglementaire et institutionnel. Par ailleurs, la BERD a fixé des normes élevées pour la conduite des affaires et la protection de l'environnement.

En 2000, la BERD a signé six projets dans le secteur des ressources naturelles en Azerbaïdjan, Géorgie, Ouzbékistan et Russie, pour un total de 310 millions d'euros (comprenant un prêt syndiqué de 82 millions d'euros). Fin 2000, la Banque avait signé 32 projets dans ce secteur pour un total de 1,4 milliard d'euros.

Etude de cas : Moncrief Oil, Azerbaïdjan

En 2000, un accord novateur de partage de la production a été financé par la BERD pour soutenir Moncrief Oil, compagnie pétrolière indépendante. Un financement de 55 millions d'euros a été fourni, constitué d'un prêt de 44 millions d'euros et d'une prise de participation à hauteur de 11 millions d'euros. Ce financement servira à soutenir le développement commercial et la modernisation de champs pétrolifères en Azerbaïdjan. Ce projet implique la transformation d'un accord de coentreprise entre PetOil et SOCAR, l'entreprise pétrolière d'état d'Azerbaïdjan, en accord de partage de la production avec Moncrief Oil. C'est la première fois qu'un tel projet est mis en œuvre en Azerbaïdjan et on peut espérer qu'il attirera des investissements étrangers dans le secteur pétrolier. Le financement servira à améliorer les puits, à accroître la production et à prendre des mesures en faveur de l'environnement. Le projet contribuera à accroître le volume de la production pétrolière dans la région et encouragera l'adoption de normes élevées en matière de conduite des affaires et de protection de l'environnement.

Dans le secteur aurifère, la BERD a accordé un prêt de 32 millions d'euros à Zarafshan-Newmont, qui traite le minerai de la mine d'or de Muruntau en Ouzbékistan, principale mine d'or de la CEI. En 1993, la première aide de la Banque à l'entreprise a constitué le premier investissement étranger d'envergure en Ouzbékistan et a contribué à encourager d'autres interventions extérieures. Il est permis d'espérer que ce nouveau prêt aura des effets similaires. La BERD a également mis en place pour un montant de 2 millions d'euros un mécanisme pour la pré-production aurifère qui fournira un financement aux entreprises russes d'extraction d'or dans les rivières, qui disposent d'un accès limité aux capitaux. Elles seront ainsi tenues de se conformer aux critères occidentaux en matière de crédit et à des normes strictes de devoir de diligence.

- ① Un investissement de la BERD dans la société Globe Trade Centre a contribué à la cotation de ce promoteur immobilier à la Bourse de Varsovie.



Immobilier, tourisme et transports maritimes

En 2000, la BERD a renforcé sa présence dans le secteur immobilier et hôtelier en approuvant six nouvelles transactions pour une valeur totale de 103 millions d'euros. Fin 2000, la valeur totale des projets de la BERD dans les secteurs de l'immobilier et du tourisme s'élevait à 684 millions d'euros.

En Europe centrale, la BERD a continué à privilégier les participations et les quasi-participations dans le secteur de l'immobilier et à mettre en place des fonds de biens immobiliers afin de favoriser de nouveaux investissements du secteur privé. En Europe de l'Est et dans la CEI, la Banque a toutefois continué à mettre l'accent sur la fourniture de prêts.

Dans son premier grand investissement dans un fonds régional des biens immobiliers, la Banque a fourni 28,2 millions d'euros au Fonds Heitman pour l'Europe centrale, qui vise à réaliser des gains en capital à long terme grâce au développement, au redéveloppement et à la vente de biens immobiliers en Hongrie, en Pologne et en République tchèque. Ce projet contribuera au développement de marchés immobiliers secondaires dans la région et élargira les marchés locaux en termes de bureaux, entrepôts et magasins de détail. L'implication de la BERD devrait avoir des conséquences sur le processus de transition en encourageant de nouveaux investissements internationaux dans le secteur de l'immobilier.

En Pologne, la BERD a investi 17,4 millions d'euros dans la société Globe Trade Centre S.A. (GTC), promoteur immobilier polonais, dans le but d'encourager la croissance de l'entreprise, de soutenir sa cotation auprès de la Bourse de Varsovie et d'élargir sa base d'investissement. L'implication de la BERD dans ce projet devrait améliorer la liquidité des biens immobiliers à la Bourse de Varsovie et attirer des investissements institutionnels locaux à court et moyen termes. L'investissement de la Banque dans GTC est le premier projet du secteur immobilier à viser le renforcement des marchés locaux de capitaux, condition préalable à la maturité du secteur immobilier.

La BERD a poursuivi sa longue et fructueuse collaboration avec Skanska AB, groupe international de construction et de développement basé en Suède, en accordant un prêt de 14,5 millions d'euros pour la conception, la construction et l'exploitation d'un hôtel quatre étoiles de 366 chambres dans le centre de Varsovie. Cet hôtel sera réalisé dans le cadre du développement du programme Atrium, un des principaux projets immobiliers de la région.

Etude de cas : Victoria International Property, Roumanie

Le développement d'un immeuble moderne de bureaux à Bucarest a été soutenu par un prêt BERD de 8,2 millions d'euros pour Victoria International Property. Ce financement servira à construire quelque 17 000 mètres carrés de bureaux et d'espaces commerciaux en centre ville. Le projet devrait définir de nouvelles normes de développement immobilier grâce à l'utilisation d'espaces sans cloisonnement qui offriront des locaux souples aux entreprises en développement. Il répondra également aux besoins de Bucarest en matière de bureaux économiques et de haute qualité. Par sa forte visibilité, il démontrera la faisabilité de projets similaires dans la capitale et ailleurs dans la région.

En Bulgarie, la BERD a approuvé une ligne de crédit de 5 millions d'euros avec la Bulgarian American Credit Bank pour la rétrocession aux petites et moyennes entreprises, l'accent étant mis sur le tourisme. Il s'agit de la première d'une série de lignes de crédit qui doivent être établies avec les banques locales en Bulgarie.

En 2000, la Banque a continué à soutenir activement les secteurs des transports maritimes et de la construction navale. En fin d'année, la Banque avait engagé 283 millions d'euros, principalement sous forme de financement de prêts syndiqués à long terme, pour soutenir des projets d'une valeur totale de 1,1 milliard d'euros. Ce financement a été principalement fourni à des compagnies russes de transport maritime.

- ② Ukrrichflot a bénéficié d'un prêt de la BERD qui l'aidera à financer la modernisation de sa flotte fluviale et maritime en Ukraine.
- ③ Une prise de participation de la BERD dans Vimpelcom, principale entreprise russe de téléphonie mobile, lui permettra d'élargir son réseau et d'offrir des services Internet.



A ce jour, l'implication de la BERD dans le secteur des transports maritimes s'est focalisée sur le financement de la construction de nouveaux navires destinés à des compagnies spécialisées dans la navigation en haute mer. Toutefois, la Banque a cherché récemment à diversifier son portefeuille et à se concentrer sur des projets ayant un impact particulièrement fort sur le processus de transition. Le financement de chantiers naval en fera partie, principalement via la mise en place de mécanismes de garantie de remboursement et de fonds de roulement, ainsi que le financement de navires à vocation fluviale et/ou maritime.

Dans le cadre de cette nouvelle politique, la BERD a accordé un prêt de 15 millions d'euros à JSSC Ukrrichflot, compagnie fluviale/maritime entièrement privatisée de Kiev. Ce financement servira à financer l'acquisition de deux navires à cargaison multiple qui seront construits au chantier naval roumain Navol Shipyard. Ce projet vise à encourager les exportations ukrainiennes et le commerce inter-régional et à soutenir la restructuration et la modernisation de la flotte fluviale et maritime de JSSC Ukrrichflot.

Télécommunications, informatique et médias

La BERD est le principal investisseur institutionnel pour les opérations du secteur privé dans le domaine des télécommunications, de l'informatique et des médias (TIM) dans ses pays d'opérations. Grâce à divers projets, la Banque a soutenu le développement de services de télécommunications de haute qualité à un prix raisonnable, reconnus comme vitaux pour la croissance économique de la région.

En 2000, les pays d'opérations de la BERD ont souffert d'un manque de soutien des investisseurs internationaux dans le secteur technologique, avec pour résultat la révision à la baisse ou l'ajournement de plusieurs offres publiques initiales (IPO). Malgré cela, la BERD a terminé l'année avec trois nouveaux projets pour un total de 125 millions d'euros. Il s'agissait principalement de prises de participation, qui concernaient toutes le secteur privé. Le total des engagements de la Banque dans le secteur des TIM s'est ainsi élevé à 1,5 milliard d'euros, comprenant 47 projets dans 20 pays pour des opérations d'une valeur totale de 8,7 milliards d'euros.

Les engagements de la BERD sont le reflet de sa politique visant à promouvoir l'extension des réseaux, à encourager l'émergence de services de communication évolués et novateurs, à accélérer le processus de privatisation, à développer des cadres réglementaires et juridiques et à élargir le développement du secteur au-delà des services téléphoniques de base.

En 2000, la BERD a continué à collaborer étroitement avec d'autres institutions financières internationales, particulièrement la Banque mondiale et la Banque européenne d'investissement. La BERD a également coopéré avec la Commission européenne dans le cadre d'un Mémorandum d'accord destiné à promouvoir le développement du secteur des télécommunications dans la région d'opérations de la Banque. Un autre domaine de coopération pour la BERD a été le pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, qui comprend des activités conjointes avec les autres institutions pour le développement de projets de télécommunication.

En 2000, deux des principaux projets de la BERD ont consisté en des prises de participation dans Lietuvos Telekomas, opérateur de téléphonie fixe de Lituanie et dans Vimpelcom, principale entreprise russe de téléphonie mobile.

Etude de cas : Lietuvos Telekomas

Dans la première grande offre publique initiale en Lituanie, la BERD a investi 51,8 millions d'euros dans Lietuvos Telekomas, en acquérant une part de 7,7 % dans l'entreprise. La vente de 25 % des parts du gouvernement dans les Bourses de Londres et de Vilnius constitue un élément essentiel du programme de privatisation du gouvernement. L'implication de la BERD se situe dans le prolongement de la relation qu'entretient la Banque depuis huit ans avec l'entreprise, qui l'a vue se transformer d'une entreprise gouvernementale en société privée à 90 %.

L'investissement de 33,1 millions d'euros de la BERD dans Vimpelcom a été réalisé dans le cadre de l'offre de parts et d'obligations convertibles de l'entreprise à la Bourse de New York, qui a fait d'elle la première entreprise russe cotée sur cette place. Cette cotation a permis de réunir 250 millions d'euros



- ① La BERD a fourni un financement à l'entreprise ukrainienne de fabrication de batteries Ista pour lui permettre d'accroître sa capacité de production et d'élargir sa gamme de produits.
- ② Le financement de la BERD aide la papeterie bulgare Celhart à renforcer sa capacité de production de papier et à en améliorer la qualité.



pour le développement des activités de télécommunications cellulaires de l'entreprise. Le projet devrait envoyer un signal positif aux marchés internationaux de capitaux sur le potentiel à long terme du secteur des télécommunications en Russie.

Par son soutien à Lietuvos Telekomas et à Vimpelcom, la BERD a démontré son engagement dans le secteur des télécommunications et offert un soutien essentiel à ces transactions publiques à un moment difficile pour les marchés technologiques.

En Ukraine, la BERD a accordé un prêt de 32,2 millions d'euros et une quasi-participation de 4,5 millions d'euros à Kyivstar, deuxième opérateur de téléphonie mobile du pays. Ce projet servira à soutenir le double objectif d'extension du réseau national et d'amélioration du service aux consommateurs. Compte tenu des difficultés d'accès à la téléphonie fixe en Ukraine, la technologie cellulaire est d'autant plus importante.

Des efforts significatifs sont effectués par la BERD pour soutenir le commerce électronique et les petites entreprises technologiques. En 2000, la Banque a approuvé un mécanisme cadre pour l'internet d'un montant de 35,4 millions qui sera utilisé pour financer des projets de commerce électronique en Europe centrale et orientale. En décembre, la Banque a signé son premier engagement dans ce cadre, en accordant 3,2 millions d'euros à l'entreprise bulgare Rila Solutions.

En 2000, la BERD a continué à aider les gouvernements à mettre en œuvre dans le domaine des TIM des programmes de réforme sur les plans juridique et réglementaire en finançant des services de coopération technique en Albanie, en Arménie, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, au Kazakhstan, au Tadjikistan, en Ukraine et dans le territoire du Kosovo en Yougoslavie.

Industrie générale

Ce sont les équipes-pays de la BERD, et non les groupes sectoriels visés plus haut, qui sont chargées des projets relatifs aux industries manufacturières et à la distribution.

Industries manufacturières

La BERD a aidé la principale entreprise pharmaceutique d'Europe centrale et orientale, Pliva d.d. de Croatie, à construire un institut de recherche dernier cri à Zagreb pour la mise au point de nouveaux médicaments. La Banque va agir en tant que co-preneur ferme, avec la Société financière internationale, pour un prêt non garanti de 82 millions d'euros sur sept ans. Ce projet va permettre de renforcer la capacité de recherche et de développement de Pliva, particulièrement dans le secteur des macrolides et aidera l'entreprise à devenir un acteur régional important de l'industrie pharmaceutique.

Deux projets dans le secteur des ciments vont permettre d'accroître l'efficacité et de soutenir le développement. Un prêt de 20 millions d'euros à Nasice Cement d.d., deuxième cimenterie croate viendra soutenir les projets de réduction des frais de fonctionnement de l'entreprise en lui permettant de remplacer le gaz par le charbon comme combustible principal des fours à ciment. Il fournira également un financement pour des acquisitions potentielles dans les entreprises de la région. Ce projet devrait avoir des conséquences sur le processus de transition en accroissant la concurrence dans le secteur des matériaux de construction et en servant d'exemple réussi pour la restructuration post-privatisation.

En Pologne, un prêt de 75 millions d'euros permettra à l'entreprise Lafarge Cement Polska de moderniser ses installations de fabrication de ciment. Cet investissement permettra de financer la construction d'une nouvelle usine de ciment et la modernisation d'une autre. Cette entreprise, filiale de Lafarge, est l'un des principaux producteurs de ciment du pays. L'investissement de la BERD, tout en améliorant la compétitivité de Lafarge, devrait avoir un impact positif sur les activités annexes de soutien au secteur des matériaux de construction.

③ Grâce à un prêt de la BERD, les services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées pourront être améliorés avec l'aide du secteur privé.

En 2000, la BERD a accordé deux prêts pour renforcer l'industrie textile. Un prêt de 10 millions d'euros à Fibrex SA, fabricant roumain de nylon, viendra soutenir l'effort de restructuration à la suite de sa privatisation. RadiciNylon, basée en Italie, est la troisième entreprise européenne de fibre de nylon. Après avoir intégré Fibrex dans sa stratégie mondiale, elle souhaite moderniser ses installations et accroître ses capacités de production.

Poursuivant son soutien au développement de l'industrie textile slovène, la BERD a accordé un prêt syndiqué de 15 millions d'euros à la filature Yulon, avec la participation de la banque autrichienne Aktiengesellschaft. Après avoir été rachetée par la société italienne Bonazzi lors de privatisation en 1995, Yulon est passé du stade de quasi-faillite au statut de meilleur producteur slovène de textile. Ce prêt sur sept ans permettra à Yulon d'accroître sa capacité de filature et d'investir dans une nouvelle usine située dans l'une des régions les moins développées de Slovénie. Ce projet contribuera au processus de transition en introduisant une technologie dernière génération et en développant les compétences de la main d'œuvre locale.

Deux projets ont concerné le secteur de l'acier en Russie.

La BERD a mis en place un mécanisme d'échanges renouvelable de 33,3 millions d'euros pour OAO Severstal, importante aciérie russe (la sixième d'Europe), qui n'a pu accéder aux marchés internationaux de capitaux ou aux fonds de roulement des banques étrangères depuis la crise financière de 1998. L'entreprise emploie 44 000 personnes et s'enorgueillit des plus faibles coûts de production de toutes les aciéries russes. Le mécanisme est destiné à offrir une forme de financement pré-exportations plus souple et plus intéressante en termes fiscaux, en redonnant accès à un type de financement qui était largement disponible avant la crise financière. Les fonds seront utilisés pour le paiement des matières premières, de l'énergie et des autres services faisant partie du processus de fabrication. La BERD a l'intention de syndiquer une partie du financement. Ce projet montre que, malgré un climat d'investissement difficile en Russie, les entreprises ayant accompli des progrès considérables en matière de gestion et de transparence peuvent retrouver accès au financement.

Une prise de participation de la BERD pour un montant de 5,75 millions d'euros dans Viz Stahl, aciérie russe située à Yekaterinburg, soutiendra la modernisation des installations de production existantes, rétablira une partie de sa capacité d'origine et améliorera la qualité des produits et le rendement énergétique. L'investissement de la BERD dans l'entreprise contribuera à renforcer encore sa transparence financière et ses critères de gestion.

Egalement en Russie, la BERD a accordé un prêt à long terme de 16,5 millions d'euros à l'usine d'électrolyse thermique Chelyabinsk, principale installation du pays dans ce domaine.



L'entreprise est contrôlée principalement par Vitol, important groupe international de commerce et de raffinage pétrolier. Les fonds seront utilisés pour la rénovation et l'extension des installations existantes, afin de les mettre en conformité avec les normes environnementales russes et internationales et de produire du zinc de haute qualité.

Environnement

Selon les termes de son mandat, la BERD s'emploie à promouvoir dans toutes ses activités un développement durable et écologiquement rationnel. Elle sait que la protection de l'environnement fait partie intégrante d'une saine gestion économique. La Banque s'acquitte de son mandat en matière d'environnement en finançant des projets dans des secteurs tels que les infrastructures municipales et le rendement énergétique (voir pages 38 et 42) et en soumettant toutes ses opérations à des procédures d'évaluation de l'environnement.

En 2000, dix projets consacrés à l'environnement ont été signés, le montant total des fonds engagés par la BERD s'élevant à 228 millions d'euros. Le volet environnemental d'autres projets a consisté notamment à investir dans la technologie de réduction des émissions, dans le traitement des eaux usées et dans des activités liées aux plans d'action environnementale.

Des études environnementales sont généralement réalisées dès le début du cycle du projet afin de disposer de suffisamment de temps pour cerner les problèmes et les possibilités, prévoir des mesures d'atténuation et de valorisation et convenir des mesures à prendre avant de les soumettre à l'approbation du Conseil d'administration de la Banque. Les accords de prêt comportent des clauses relatives à l'environnement : mesures d'atténuation et de valorisation et surveillance.

Au total, 48 analyses environnementales, y compris trois études d'impact sur l'environnement et 29 audits écologiques ont été menés sur des projets approuvés en 2000 par le Conseil d'administration. Dans certains cas, il a fallu réaliser à la fois des analyses et des audits.

- ❶ Avec l'aide de la BERD, la cimenterie Lafarge en Pologne met en oeuvre un programme de modernisation qui aura des avantages significatifs en termes d'environnement.
- ❷ La BERD a fourni un financement à Drobe, important fabricant lituanien de textiles, pour lui permettre de réaliser plusieurs investissements essentiels, dont l'amélioration du stockage et de la manutention des déchets dangereux.
- ❸ Pivara Tuzla, une des plus anciennes brasseries de Bosnie-Herzégovine, utilisera le financement de la BERD pour améliorer le traitement des eaux usées et obtenir un meilleur rendement énergétique.



❶



❷

Ressources naturelles

Le financement de la BERD pour Moncrief Oil aidera à la modernisation, sur une période de trois à cinq ans, des champs pétrolifères de Mishovdag et Kemaleddin en Azerbaïdjan, situés approximativement à 80 km au sud-ouest de Bakou dans une zone désertique et broussailleuse (voir page 45). Les risques pour l'environnement s'en trouveront ainsi réduits et la sécurité des ouvriers améliorée. Des boues de forage à base d'eau, de faible toxicité, et un système visant à empêcher les éruptions seront utilisés pour le forage. Le projet mettra en oeuvre de bonnes normes industrielles dans un domaine qui a souffert de mauvaises méthodes dans le passé. Moncrief a accepté d'informer et de consulter les personnes susceptibles d'être affectées par le projet. L'entreprise a développé et mis en oeuvre un programme local après une série de rencontres avec les parties concernées (bergers et habitants des villages avoisinants).

En 2000, la BERD a fourni son troisième financement à Zarafshan-Newmont pour l'extension de son usine de lixiviation en tas près de la mine d'or de Muruntau en Ouzbékistan (voir page 45). Une étude complète d'impact sur l'environnement a été entreprise sur le projet original signé en 1993. Celle-ci a permis d'identifier l'impact potentiel et de réexaminer l'adéquation des mesures d'atténuation proposées dans la conception du projet. Les installations prévues continueront d'assurer une "décharge zéro" dans les eaux souterraines et de surface, en utilisant les méthodes et les normes de conception appliquées aux Etats-Unis, dont l'utilisation de revêtements de plastique pour réduire les pertes de produit de lixiviation sous la surface.

Electricité et énergie

Les bénéfices environnementaux obtenus grâce aux projets de la BERD signés en 2000 dans le secteur de l'électricité et de l'énergie sont essentiellement liés à une utilisation plus rationnelle. Par exemple, la modernisation du système roumain de transmission, financée en partie par un prêt de la BERD à Transelectrica, la nouvelle compagnie nationale de distribution, réduira les pertes d'énergie dans le système et, par conséquent,

les émissions connexes de polluants atmosphériques. Un prêt souverain accordé à la Bosnie-Herzégovine, qui contribuera à rétablir un système local de transmission plus efficace et plus fiable présentera des avantages similaires en termes d'environnement. Les prises de participation dans les compagnies de distribution d'électricité d'Arménie et de Moldova contribueront à financer les travaux d'entretien impliquant la mise en oeuvre de plans d'action environnementale visant à améliorer la sécurité et à répondre aux normes internationales en matière d'environnement (voir page 41).

Un prêt de la BERD à Harpen ČR contribuera à la modernisation et à l'exploitation d'installations sélectionnées de chauffage urbain en République tchèque (voir page 42). L'entreprise respecte tous les règlements nationaux applicables et les investissements prévus la mettront en conformité avec les normes environnementales de l'Union européenne. Le projet permettra aux installations de passer de l'utilisation du charbon à celle du gaz naturel. Les pertes associées au transport de l'énergie se situeront entre 5 et 10 %, contre 40 % actuellement, soit une réduction significative des émissions dans l'atmosphère.

Industrie générale

Un prêt accordé par la BERD à l'entreprise Lafarge Cement Polska pour la modernisation de ses installations en Pologne sert à financer la construction d'une nouvelle cimenterie et la modernisation d'une autre (voir page 48). Le programme d'investissement proposé aura des avantages significatifs en termes d'environnement. L'utilisation de la nouvelle technologie de traitement par voie sèche limitera les effets sur l'environnement, principalement grâce à une réduction des émissions et à une utilisation plus efficace de l'énergie. Les investissements proposés ont été structurés de manière à répondre aux normes environnementales de la Pologne et de l'Union européenne.

Severstal, principal fabricant russe d'acier et de produits laminés, s'est engagé à mettre en oeuvre un plan d'action environnementale entraînant la fermeture en 2001 de ses fours à sole, dans le cadre d'un programme de financement de la BERD (voir page 49).



L'entreprise deviendra ainsi l'une des rares aciéries russes à avoir définitivement abandonné la fabrication d'acier en four à sole. Le plan d'action environnementale comprendra également des mesures destinées à réduire les émissions dans l'atmosphère de l'usine de coke, à accroître l'efficacité des hauts fourneaux, à moderniser les aciéries, à construire une nouvelle usine de traitement des eaux usées et à développer un système de gestion de l'environnement conforme aux normes internationales.

Pour soutenir la privatisation de l'industrie textile lituanienne, la Banque a fourni un prêt et des capitaux à Drobe, un des principaux fournisseurs de laine en Europe centrale et orientale. Pour améliorer davantage les systèmes de gestion de l'environnement et d'hygiène et sécurité, un plan d'action environnementale a été mis en œuvre par l'entreprise en accord avec la Banque. L'un des investissements clés prévus dans un avenir proche concernera l'amélioration du stockage et de la manipulation des déchets dangereux. Un meilleur rendement et des économies en matière d'énergie seront également possibles grâce à la modernisation des installations.

Un prêt de la BERD à Fibrex SA, fabricant roumain de nylon, permet de soutenir la restructuration de l'entreprise après sa privatisation (voir page 49). Un audit environnemental a été effectué par des consultants indépendants en matière d'environnement, et un plan d'action environnementale sur cinq ans a été développé, qui prévoit des mesures correctives à court terme et peu coûteuses et des mesures à mettre en œuvre dans le cadre de futurs investissements.

Agro-industries

Les actions d'évaluation environnementale menées par la BERD sur les opérations du secteur des agro-industries ont continué à mettre l'accent sur l'utilisation des audits et analyses lorsque la situation s'y prête. S'agissant de Pivara Tuzla, brasserie de Bosnie-Herzégovine bénéficiant d'un financement de la Banque, et de Yerevan Brandy, distillerie arménienne d'eau-de-vie, des besoins sont apparus en matière d'amélioration du traitement des eaux usées, de régulation de la qualité et de l'utilisation des eaux résiduaires, d'amélioration de la gestion des déchets solides et de mise en œuvre d'une meilleure économie domestique tenant compte des questions de rendement énergétique. Plusieurs opérations ont fourni – via des programmes de reçus de stockage de céréales – des crédits à court terme aux fermiers impliqués dans la production céréalière en Bulgarie, en République slovaque et en Russie (voir page 44). Ces opérations se sont principalement intéressées aux problèmes de qualité des céréales posés par les résidus de pesticides et autres polluants ainsi qu'aux questions de santé et de sécurité.

Dans le secteur laitier, la BERD fournit des capitaux via des intermédiaires financiers afin de mettre la qualité de la production laitière aux normes européennes. Des prêts secondaires accordés à des producteurs de lait polonais font l'objet d'études visant à déterminer les mesures à prendre pour moderniser les installations afin de répondre aux normes de la Pologne et de l'UE en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Ces mesures sont intégrées dans des accords de prêt et font l'objet d'un suivi.

Transports

Les cinq projets signés par la BERD en 2000 dans le secteur des transports n'ont pas soulevé de problème écologique significatif. L'examen environnemental effectué sur les projets autoroutiers en Ukraine et au Kazakhstan a montré que les conséquences en matière de bruit, de qualité de l'air et de sécurité resteraient limitées pendant la construction (voir page 40). Des mesures d'atténuation sont prévues dans les documents d'appel d'offres.

Le plan d'action environnementale pour le nouveau terminal de fret aérien de l'aéroport de St Pétersbourg qui remplacera le terminal existant, moins rentable, permettra de mener les opérations dans des conditions d'environnement conformes aux normes internationales. L'analyse environnementale réalisée sur la compagnie aérienne internationale de l'Ukraine, qui a reçu des fonds de la BERD en 2000, a montré que l'entreprise met en œuvre des programmes en matière de gestion des carburants et des moteurs qui permettront de réduire la consommation de kérosène. La compagnie applique un programme de remplacement de sa flotte conforme aux normes aéronautiques internationales qui lui permet de réduire les nuisances sonores lors de l'utilisation des aéroports de l'UE (voir page 40).

Intermédiaires financiers

Tous les projets relatifs aux intermédiaires financiers sont soumis aux procédures environnementales pertinentes de la BERD : adoption de procédures satisfaisantes en matière de devoir de diligence environnementale, rapports annuels sur l'environnement, adhésion à la liste d'exclusion environnementale FI (intermédiaires financiers) de la Banque et exigence de conformité, au minimum, avec les règlements et normes du pays hôte en matière de santé, de sécurité et d'environnement. En 2000, les critères environnementaux de la BERD en matière de financement des échanges ont été redéfinis, les méthodes de compte-rendu ont été améliorées et la liste d'exclusion environnementale FI a été élargie.

Dans le cadre du programme en cours de la BERD en matière d'environnement, des intermédiaires financiers ont été formés en 2000 dans les pays suivants : Azerbaïdjan, Bulgarie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Pologne, République tchèque, Roumanie, Russie, Tadjikistan et

Turkménistan. Les spécialistes de la BERD en matière d'environnement ont participé à Istanbul au développement et à la présentation d'un atelier de formation en devoir de diligence environnementale destiné aux clients FI de la BERD et d'autres institutions financières.

Le CD-ROM "Environmental Risk Management for Financial Institutions" qui contient des informations sur les procédures de devoir de diligence pour les institutions financières et sur les besoins de réglementation nationale et internationale dans les pays d'opérations de la Banque, a été distribué à tous les clients intermédiaires financiers de la BERD. Ce CD-ROM est actuellement en cours de mise à jour et de traduction en polonais, en roumain, en tchèque et en russe et paraîtra au début de 2001.

En 2000, la BERD a organisé deux ateliers sur les opérations FI des institutions financières internationales et l'environnement. Des spécialistes de l'environnement venus de plusieurs institutions financières bilatérales et multilatérales y ont participé. Plusieurs groupes de travail ont été créés, qui se sont penchés sur des questions telles que les rapports d'environnement, le renforcement institutionnel et les dispositions juridiques.

Autres initiatives

Le Comité de préparation des projets (CPP) est un réseau constitué d'institutions financières internationales et de donateurs qui vise à encourager la mise en place d'investissements liés à l'environnement en Europe centrale et orientale et dans la CEI. Le CPP a continué à faciliter la coordination des subventions des donateurs avec les projets financés par la BERD et les autres institutions financières internationales. La BERD accueille actuellement cinq personnes du CPP, salariés par les donateurs, qui aident la Banque à renforcer ses projets en matière d'environnement. L'année 2000 a vu le déroulement de plusieurs activités dont l'organisation à Berne d'une réunion du CPP au cours de laquelle 15 projets liés à l'environnement dans la CEI et en Europe du Sud-Est ont été présentés aux donateurs en vue d'un cofinancement. Une réunion à Almaty, au Kazakhstan, au cours de laquelle neuf projets de la BERD ont été présentés, a été consacrée aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans la CEI. La réunion d'Almaty a coïncidé avec une rencontre des ministres de l'économie, des finances et de l'environnement sur la gestion des eaux et les investissements y afférents, avec la participation de la BERD.

Le Comité consultatif sur l'environnement de la BERD, qui réunit des experts en matière d'environnement issus du secteur privé et du secteur public, a continué de donner aux services de la Banque des avis sur différents aspects de son mandat

environnemental. Deux rencontres ont eu lieu en 2000 et abordé divers sujets : possibilités pour la BERD de promouvoir des projets financièrement viables avec des avantages significatifs pour l'environnement, questions écologiques liées aux projets de partenariat public-privé dans le secteur des infrastructures environnementales et soutien aux PME.

En septembre 2000, la BERD a organisé une réunion du groupe de travail des institutions financières multilatérales, qui traite des questions de coordination liées aux politiques de l'environnement et au besoin d'améliorer l'efficacité et la fiabilité des projets cofinancés et autres. Des représentants de 13 institutions financières multilatérales et du programme des Nations Unies pour l'environnement ainsi qu'un représentant des institutions financières bilatérales ont assisté à cette réunion. Plusieurs sujets ont été abordés, dont l'étude sur les besoins environnementaux et sociaux des institutions financières internationales, l'évaluation environnementale des opérations non financières, les indicateurs et rapports de performance et les questions sociales.

A l'instar des années précédentes, les responsables et le personnel du Département des opérations bancaires, des études environnementales et des autres services de soutien ont rencontré lors de l'Assemblée annuelle des représentants des groupes environnementaux pour débattre des questions liées à la politique et aux projets. Enfin, les ONG ont eu l'occasion de rencontrer le Président par intérim. Les responsables des questions d'environnement ont pu rencontrer les représentants locaux et les ONG en mission en Azerbaïdjan, au Kirghizistan, en Russie et au Turkménistan. L'initiative "Community and Business Forum" (CBF) au Kirghizistan, financée par le Département britannique pour le développement économique international, est mise en œuvre comme modèle pour la région. Le CBF a contribué à diffuser les informations et à encourager le dialogue. Il a mobilisé un fonds de lancement pour un programme de petites subventions destinées au développement communautaire et au renforcement des capacités dans des villages sélectionnés.

Deux numéros du bulletin de la BERD *Environments in transition* ont été publiés en 2000. Ils portaient sur des sujets divers tels que le rôle joué par la BERD pour faciliter les aspects environnementaux du processus d'adhésion à l'UE, le fonds international d'appui à la mise hors service et les récents projets d'infrastructures municipales et environnementales. Au cours de l'année, la BERD a également publié la brochure *Serving the environment*, qui décrit les actions de la Banque en faveur de l'environnement et de la sécurité nucléaire.

Evaluation des opérations de la BERD

L'évaluation des projets consiste à apprécier les opérations lorsque tous les investissements ont été réalisés. Elle intervient normalement un ou deux ans après que tous les décaissements aient été effectués. Les résultats d'un projet sont classés en fonction de la manière dont celui-ci a contribué à la réalisation du mandat de la BERD, essentiellement en fonction de l'impact sur la transition et de l'application de principes de saine gestion bancaire. Ce classement tient également compte de la "complémentarité" et de la performance environnementale. De même, les opérations de coopération technique sont évaluées en appliquant les mêmes méthodes que celles utilisées pour les placements de la BERD.

Les enseignements opérationnels sont répertoriés et diffusés de diverses manières. Le Département de l'évaluation des projets (DEP) établit trois types de rapports d'évaluation :

- Analyses des résultats de l'opération fondées sur l'activité de terrain, des entretiens et une évaluation complémentaire souvent avec l'appui d'experts extérieurs ;
- Evaluations par le Département de l'évaluation des projets des rapports d'auto-évaluation établis par les équipes du Département des opérations bancaires elles-mêmes ;
- Rapports d'évaluation thématiques et sectoriels qui visent à vérifier si les données d'expérience se recoupent.

Le Département de l'évaluation des projets cherche à établir dans quelle mesure les opérations de la BERD répondent à leurs objectifs en évaluant du même coup l'impact de la BERD sur la transition. Les enseignements qui en sont tirés et l'expérience d'autres institutions internationales servent à améliorer la sélection et la conception des opérations à venir. La BERD tire parti des enseignements pertinents pour formuler des propositions stratégiques et tient aussi beaucoup à tirer des enseignements de l'évaluation des opérations en cours. Le statut autonome du Département de l'évaluation des projets est une garantie d'objectivité, de transparence et de responsabilité.

Evaluation des projets

Au début de 2001, le DEP avait évalué 239 des 308 projets pour lesquels tous les décaissements ont été effectués. Les résultats obtenus sont donc assez représentatifs. Au total, 75 % des projets ont été jugés comme ayant eu un impact moyen à marqué sur la transition (44 % à impact moyen et 31 % à impact marqué). L'impact sur la transition a été plus marqué pour les opérations dans le secteur public (dans lequel les projets d'infrastructure dominant) que dans le secteur privé. L'importance des investissements ou leur statut de prêts ou de prises de participation sont quasiment sans effet sur les résultats¹, qui confirment que la BERD continue à remplir son mandat en facilitant le processus de transition dans ses pays d'opérations.

¹ Le classement de l'effet global sur la transition est légèrement meilleur en moyenne pour les prêts que pour les prises de participation, ce qui est lié au pourcentage légèrement plus élevé des prêts pour les projets d'infrastructure.

Sur les 239 projets évalués, 115 ont fait l'objet de rapports d'évaluation des résultats et 124 de rapports d'auto-évaluation établis par le Département des opérations bancaires. Les 23 % restants non évalués par le DEP ont fait l'objet de rapports d'auto-évaluation effectués par les directeurs de projets qui n'ont pas été confirmés de manière indépendante par le DEP. Dans les tableaux ci-après, il n'a pas été tenu compte du classement de ces derniers projets.

Impact sur la transition et efficacité globale de la BERD dans ce domaine

Pour évaluer l'impact des projets sur la transition, la BERD considère en particulier leurs incidences plus larges sur le secteur et sur l'activité économique en général. Au moment de l'étude des projets, le Département de l'évaluation des projets mesure leur impact sur la transition à partir des mêmes critères que ceux que la BERD utilise lors de la sélection et de l'approbation desdits projets. Au nombre des indicateurs décisifs figurent la promotion de la privatisation, le développement des compétences, l'encouragement de la concurrence et l'appui à l'élargissement du marché. Parmi les autres aspects décisifs pris en compte figurent le renforcement des institutions nécessaires au fonctionnement des marchés, les effets de démonstration positifs et l'adoption de nouvelles normes en matière de conduite des affaires et de gestion des entreprises. Ces critères sont systématiquement examinés par le Département de l'évaluation des projets et le Bureau des affaires économiques de la BERD.

Classement des projets de la BERD ayant fait l'objet d'une évaluation en fonction de leur impact sur la transition, 1996-2000

	Impact négatif %	Impact nul %	Impact faible %	Impact faible à négatif %	Impact moyen %	Impact marqué %	Impact moyen à marqué %	Nombre total de projets évalués
1996	0	0	17	17	66	17	83	35
1997	0	6	25	31	42	28	70	36
1998	6	6	14	26	41	33	74	49
1999	6	12	8	26	50	24	74	50
2000	2	12	5	19	19	62	81	42
1996-97	0	3	21	24	54	23	77	71
1996-98	3	5	18	26	48	27	75	120
1996-99	4	6	15	25	49	26	75	170
1996-2000	3	8	13	24	43	33	76	212

Sur les 212 projets évalués pendant la période allant de 1996 à 2002,² l'impact sur la transition de 43 % d'entre eux a été jugé "moyen" et celui de 33 % a été jugé "marqué". Au total, l'effet sur la transition de 24 % des opérations évaluées a été jugé "faible à négatif", ce qui est comparable aux résultats obtenus les années précédentes. Cette situation apparemment stationnaire peut s'expliquer par les difficultés rencontrées à la suite de la crise financière de 1998 en Russie, qui avait menacé la viabilité de certaines opérations dans le secteur privé et avait donc influé sur leur effet possible sur la transition. Une proportion stable de projets considérés comme ayant un impact moyen à marqué sur la transition peut donc être considérée comme positive même s'il est trop tôt pour en tirer des conclusions définitives. La crise économique de 1998 a fait apparaître les faiblesses structurelles des institutions dans la région, ainsi qu'il ressort des récents rapports d'évaluation, mais les signes d'une reprise de la croissance devraient accroître l'impact possible sur la transition des nouvelles opérations dans le secteur privé.

La réussite d'ensemble des opérations de la BERD ressort du tableau ci-dessous, qui synthétise l'effet global sur la transition des projets évalués. Cet "effet global sur la transition" fait une large place à l'impact direct sur la transition, mais tient aussi compte d'autres résultats, comme par exemple la réalisation des objectifs, la performance financière, la performance environnementale et la complémentarité. La proportion des projets jugés satisfaisants ou très satisfaisants s'est située à 54 % des projets évalués pendant la période 1996-2000.

L'effet global sur la transition est plus faible que l'impact des différents projets, essentiellement en raison du fléchissement des résultats financiers provoqué par la conjoncture à haut risque qui a nui à la viabilité financière de nombreux projets de la BERD.

² L'évaluation de l'effet sur la transition avant cette période n'était pas suffisamment au point et la liste des indicateurs de transition n'avait pas été pleinement arrêtée.

Plusieurs évaluations de projets ont conclu que la Banque aurait pu mieux répartir les risques sur un même secteur industriel et qu'il conviendrait de faire appel à des experts pour l'évaluation et la structuration des projets. Dans l'ensemble, la BERD a d'ailleurs mieux réussi à définir les risques propres à un secteur industriel particulier lorsqu'elle a eu recours à des spécialistes de ce secteur.

Diffusion des enseignements tirés

En sus du besoin de répondre à l'obligation redditionnelle d'une institution publique, l'un des effets essentiels de l'évaluation est de veiller à ce que l'expérience acquise soit mise à profit pour les nouveaux projets. Cela commence par des consultations poussées avec les équipes de terrain au sujet des enseignements à tirer des prérapports d'évaluation. Des consultations de suivi sont aussi organisées à chaque stade du processus d'approbation afin de faire bénéficier les banquiers de l'expérience passée pertinente. Des ateliers portant sur des cas spécifiques sont organisés et adaptés aux besoins particuliers des équipes des opérations bancaires. Parmi les autres activités figurent des présentations à la direction générale et le maintien d'une base de données à usage aussi bien interne qu'externe.

Opérations de placement – Enseignements thématiques à dégager des évaluations

Les enseignements ci-après sont tirés d'exemples significatifs d'opérations plus ou moins réussies de la BERD depuis sa création. Ces enseignements sont présentés conformément à la politique d'information de la BERD et ont été choisis parce qu'ils peuvent influencer sur sa stratégie à l'avenir.

Projets d'infrastructure pouvant avoir un fort impact sur la transition et comportant un faible risque. Les projets d'infrastructure aussi bien publics que privés peuvent comporter un risque relativement faible lorsqu'ils se rattachent et sont subordonnés à une réforme des institutions et des entreprises.

Effet global sur la transition des projets évalués par la BERD, 1996-2000

	Peu satisfaisants %	Partiellement satisfaisants %	Satisfaisants %	Très satisfaisants %	Satisfaisants/très satisfaisants %	Nombre total des projets évalués
1996	14	31	43	11	54	35
1997	11	42	36	11	47	36
1998	22	20	53	4	57	49
1999	22	24	46	8	54	50
2000	17	24	45	14	59	42
1996-1997	13	37	39	11	50	98
1996-1998	17	30	45	8	53	120
1996-1999	18	28	45	8	53	170
1996-2000	18	27	45	9	54	212

Cela justifie que l'on continue à privilégier les projets d'infrastructure dans les opérations de la Banque à l'avenir.

Réformes institutionnelles et réglementaires à l'appui des marchés. La participation directe à des projets choisis avec soin dans le secteur privé peut avoir un effet marqué sur la transition lorsque des réformes institutionnelles et juridiques nécessaires à l'économie de marché ont été entreprises.

Inversement, la lenteur des changements peut faire obstacle à la viabilité des investissements dans le secteur privé et à la transition et faire peser de très gros risques sur les placements de la Banque. Un risque structurel excessif peut limiter la participation directe de la Banque dans certains domaines du secteur privé, nécessitant à la fois l'intervention d'autres institutions et une concertation avec les pouvoirs publics locaux.

Exemples d'évaluation de projets de la BERD

Projets jugés satisfaisants

Financement par tranches de la privatisation d'une société nationale de télécommunications

Il y a plusieurs années déjà, la BERD a consenti un prêt d'un montant de plus de 100 millions d'euros assorti d'une garantie souveraine à une compagnie nationale de télécommunications pour lui permettre de moderniser et d'élargir son réseau. Ce monopole d'Etat en Europe centrale a par la suite été transformé en société par actions. Le gouvernement a décidé de procéder à une privatisation progressive après avoir atténué la congestion du réseau et réalisé des investissements dans les communications interurbaines et internationales. L'autonomie financière obtenue grâce à de nouvelles politiques tarifaires et à l'amélioration de la planification financière a ouvert la voie à la deuxième étape de la privatisation. Afin d'encourager cette évolution et pour amener un investisseur stratégique à assumer la responsabilité de la gestion de la compagnie jusqu'à l'expiration de son monopole, la BERD a consenti un nouveau prêt d'un montant analogue au prêt initial. Cela a permis au gouvernement de vendre une part importante de l'entreprise à un investisseur stratégique étranger. Celui-ci détient actuellement une large part minoritaire et exerce un contrôle sur la gestion. L'évaluation du DEP a confirmé que la Banque avait favorisé le processus de privatisation. Une nouvelle législation et une nouvelle réglementation ont été adoptées dans le domaine des télécommunications, notamment afin d'ouvrir les services de téléphonie mobile à la concurrence. Les importants investissements d'infrastructure ont profité aux fournisseurs nationaux tandis que les fournisseurs internationaux ont contribué à développer les compétences dans le secteur. Ce processus a notamment facilité le développement des services de téléphonie mobile.

Aide de la BERD à une banque locale pour créer de nouveaux services

La BERD a prêté des sommes relativement importantes à une grande banque dans un pays au stade intermédiaire de la transition en vue de sa rétrocession à des petites et moyennes entreprises (PME) et à des propriétaires pour le financement d'hypothèques. Un financement à long terme, tel que celui fourni par la BERD, ne pouvait être obtenu par les voies commerciales et a permis à la banque bénéficiaire d'accéder progressivement aux marchés internationaux de capitaux. En outre, pour

la première fois dans ce pays, la stabilité relative de la banque bénéficiaire a permis à la BERD de consentir un prêt interbancaire sans garantie souveraine. L'appui de la BERD a donné à cet établissement de crédit la possibilité de s'intéresser aux petites entreprises et aux services bancaires pour les particuliers. L'évaluation a confirmé que le financement de la BERD avait permis de répondre aux besoins de la nouvelle économie de marché. Ce financement a contribué à faire connaître de nouveaux produits bancaires et a encouragé les banques étrangères et les banques récemment privatisées à entreprendre des activités analogues. La conception et l'exécution de ce projet, qui a donc offert un exemple positif à d'autres banques locales et a eu un impact marqué sur le processus de transition, ont été jugées satisfaisantes.

Redressement d'une entreprise manufacturière russe avec l'appui d'un investisseur stratégique

A la suite de la privatisation, au début des années 90, d'une fabrique de matériaux de construction et d'éléments destinés à l'industrie mécanique en Russie, on a recherché un investisseur stratégique pour appuyer les réformes. La BERD a pris une participation par l'intermédiaire d'un consortium de contrôle parallèlement à une autre source multinationale de financement. Ces investissements ont contribué à améliorer la qualité des produits ainsi que le rendement énergétique tout en réduisant les risques liés à la santé et à la sécurité en matière d'environnement. L'évaluation du projet a confirmé que l'élaboration d'une stratégie de développement à long terme par un bailleur de fonds solide était la clé de sa réussite. Ce financement a eu un impact décisif sur la transition, et la qualité de la gestion a permis de résister à la détérioration du marché après la crise économique de 1998. Ce projet a démontré comment une entreprise peut adapter avec succès ses ventes, sa production, son contrôle qualité et sa comptabilité. La réforme de cette entreprise manufacturière a pu se faire grâce à l'intervention d'un investisseur stratégique compétent et motivé qui a pu en obtenir le contrôle exclusif. En tant qu'actionnaire minoritaire, la BERD est toujours représentée au Conseil de surveillance et se tient prête à intervenir si nécessaire. L'évaluation du DEP a confirmé que de nouvelles réductions d'effectifs sont nécessaires pour atteindre les niveaux internationaux de productivité. L'éventualité d'un appui international et national pour atténuer les conséquences sociales de nouveaux licenciements a été au centre de discussions récentes.

Exemples d'évaluation de projets de la BERD

Projets moins satisfaisants

Résultats décevants d'une importante participation minoritaire dans une entreprise manufacturière appartenant à des propriétaires exploitants locaux

La BERD a pris une importante participation minoritaire dans une entreprise d'Europe centrale qui fabrique du matériel technique pour le bâtiment. L'entreprise avait été privatisée, ses anciens dirigeants devenant ses principaux actionnaires. L'investissement de la BERD était fondé sur une évaluation favorable de l'entreprise et de sa direction. Les mises de fonds ont permis de fabriquer des produits de pointe qui répondaient aux normes les plus élevées du secteur. Les ventes ont toutefois été sensiblement plus faibles que projeté. Un accroissement des ventes à destination des marchés occidentaux s'est avéré plus difficile que prévu et aurait nécessité d'importants investissements pour améliorer leur distribution. Par ailleurs, le marché était déjà saturé dans la plupart des pays d'Europe occidentale. Les représentants de la BERD au Conseil de surveillance de l'entreprise ont cherché à encourager des mesures d'économie pour répondre à la léthargie des marchés. Ils ont aussi avancé des propositions afin de restructurer les prêts des banques commerciales et mobilisé un certain appui auprès de la direction en faveur de la restructuration de l'entreprise. La majorité des propriétaires exploitants a toutefois rejeté toute solution radicale. La recherche d'un nouvel investisseur stratégique par la Banque s'est avérée infructueuse.

Dans son évaluation, le DEP a conclu que cette opération n'avait dans l'ensemble pas réussi à faciliter le processus de transition. Les propriétaires exploitants locaux n'avaient pas procédé à des réformes, mettant en danger la prise de participation de la BERD. Une évaluation plus complète aurait permis de recenser et d'atténuer certains des risques de l'opération. Dans une structuration avisée, on aurait pu insister pour que l'investissement de la Banque soit subordonné à une restructuration préalable de la dette. La participation minoritaire de la BERD n'était pas suffisante pour lui permettre de jouer un rôle décisif en faveur de la réforme. Le fait que des investissements dans des entreprises en restructuration peuvent se heurter à des difficultés en l'absence d'investisseurs stratégiques solides est le premier enseignement à tirer de ce projet ; un deuxième est qu'en cas de marchés déprimés, la direction en place dans des entreprises manufacturières complexes a tendance à opter pour une accumulation des stocks de préférence à des mesures de restructuration et de réduction des coûts.

Ralentissement de la réforme dans un grand groupe agro-industriel privatisé (prise de participation)

La BERD a pris une participation, avec une option de prêt complémentaire, dans un grand groupe agro-industriel partiellement privatisé, spécialisé dans le commerce national et international

ainsi que dans la récolte, le stockage et le traitement de plusieurs des principaux produits agricoles du pays. Le gouvernement avait gardé une participation dans l'entreprise comme la direction générale et les salariés. La représentation de la BERD au Conseil de surveillance de l'entreprise ainsi qu'un programme d'investissements et de réformes mis en oeuvre par la direction en place devaient ouvrir la voie à une privatisation complète à moyen terme, permettant à des investisseurs stratégiques de prendre une participation dans certaines des principales activités de l'entreprise. Les actions de l'entreprise avaient une grande diffusion avant la participation de la Banque et il était prévu que la restructuration serait favorablement accueillie sur le marché boursier national et permettrait à la Banque de se désengager. Le processus de réforme a toutefois été gêné par le fait que la direction générale s'est montrée plus à l'écoute du gouvernement que des marchés. La difficulté de suivre la performance d'une multitude de filiales a été un autre facteur négatif.

Dans l'évaluation faite quelques années après la prise de participation de la BERD, il a été admis que la Banque et ses représentants au Conseil avaient fait d'énormes efforts pour intensifier les réformes et encourager la privatisation. La structure divisée du capital auquel participent à la fois la direction générale, les salariés et l'Etat a limité l'influence de la Banque et d'autres actionnaires minoritaires. La privatisation de certains des principaux domaines d'activité s'est heurtée à une opposition politique en raison de leurs liens avec le reste du secteur agricole. Malgré la possibilité pour l'entreprise d'exercer un fort impact sur la transition, sa structure n'a pas permis de neutraliser certains des risques majeurs. La prise de participation de la Banque s'est révélée être un mauvais investissement et l'entreprise n'a jamais rempli les conditions requises pour bénéficier des prêts projetés. L'un des principaux enseignements à tirer de cette opération est que la restructuration d'anciens grands monopoles d'Etat est sujette à des risques excessifs, à moins que le contrôle ne soit transféré d'emblée à des investisseurs stratégiques compétents. En règle générale, la BERD, en qualité d'investisseur minoritaire, n'est pas en mesure de former une alliance solide avec les propriétaires pour procéder à des réformes radicales lorsque le gouvernement garde une participation importante aux côtés de la direction et des salariés. Les grands groupes agro-industriels qui ont des liens solides avec l'agriculture locale peuvent entraîner des risques politiques et juridiques supplémentaires qui ne seront neutralisés que si le gouvernement s'engage à respecter strictement le calendrier de privatisation.

Classement des résultats des projets de coopération technique, 1993-2000

	Peu satisfaisants %	Partiellement satisfaisants %	Satisfaisants %	Très satisfaisants %	Nombre des projets évalués	Coopération technique En millions d'euros
1993	0	3	97	0	5	7,3
1993-1994	0	18	82	0	8	8,6
1993-1995	0	22	78	0	11	9,8
1993-1996	0	23	77	0	141	1,9
1993-1997	3	20	76	0	17	17,7
1993-1998	2	30	68	0	22	29,7
1993-1999	4	32	65	0	26	32,6
1993-2000	4	33	63	0	30	35,0

Limitation des risques liés aux investissements dans des complexes industriels existants. Les risques liés aux investissements dans de grands conglomérats ne peuvent généralement être réduits de manière satisfaisante que si le contrôle exercé par les actionnaires est entièrement transféré aux nouveaux investisseurs. Ceux-ci doivent être solidement implantés dans le secteur industriel concerné et avoir une stratégie claire d'acquisition d'actifs corporels et d'aide à la gestion. Il est souhaitable que ces investisseurs puissent faire état de succès antérieurs en matière de redressement de grandes entreprises industrielles dans les conditions propres aux marchés émergents. En outre, des mesures pourraient s'imposer pour atténuer les répercussions sociales des licenciements, en particulier dans les villes où l'activité repose sur une seule entreprise. Ces enseignements sont actuellement appliqués par la Banque pour sélectionner avec prudence les grandes entreprises qui ont besoin d'un appui pour les réformes suivant la privatisation.

Pondération des risques liés aux emprunts d'Etat. Lorsque les autorités de surveillance d'un pays n'exigent pas une pondération des risques liés aux emprunts d'Etat, la BERD devrait recalculer les ratios d'adéquation du capital afin de décider si une approche plus prudente modifierait sensiblement la position de la Banque.

Enquête sur le régime de propriété des banques de création récente ou restructurées. Il est indispensable de procéder à une étude approfondie des conditions de détention du capital des banques afin de déterminer la motivation de leurs actionnaires ainsi que le volume de leurs ressources financières. Etant donné que les actionnaires utilisent fréquemment des sociétés écrans, il est souvent nécessaire de déterminer à qui appartiennent véritablement ces sociétés et si elles ont un régime commun de propriété. Dans le cas d'actionnaires privés, il importe de découvrir s'ils agissent dans leur propre intérêt ou s'ils sont des prête-noms.

Autres stratégies d'appui aux investissements locaux en l'absence de réformes bancaires. La décision de mettre fin à l'appui apporté à une solide banque régionale qui ne procède pas à des réformes ne devrait être prise qu'après avoir examiné avec soin les solutions de rechange en tenant compte des stratégies de pays et des stratégies sectorielles de la BERD. En l'absence d'un concurrent remplissant clairement les conditions requises pour recevoir un appui, il conviendrait d'envisager les moyens de modifier le comportement d'une banque de l'intérieur ou par le biais de concertations avec les pouvoirs publics. Si le marché bancaire régional risque pendant un certain temps de ne pas apporter une aide efficace aux investissements, la BERD devrait s'attacher à appuyer le secteur des entreprises, directement ou par le biais de fonds d'investissement régionaux.

Coopération avec d'autres banques multilatérales de développement et associations de donateurs

La BERD collabore largement avec d'autres banques multilatérales de développement. En 2000, elle a présidé le Groupe d'évaluation de la coopération et participé à ses groupes de travail sur l'évaluation dans les secteurs public et privé. De nouvelles études conjointes ont été commanditées par la BERD pendant l'exercice avec l'appui des Etats-Unis et de la Suède sous forme de dons de coopération technique. Ces études ont notamment porté sur l'évaluation du développement des institutions et sur l'harmonisation de l'évaluation des opérations dans le secteur public. La BERD continuera de participer à des travaux conjoints au sein du Groupe d'évaluation de la coopération en matière de méthodes d'évaluation et d'harmonisation, en procédant à des échanges réciproques de données d'expérience avec les autres banques multilatérales de développement. Le DEP participe aussi régulièrement au Groupe de travail sur l'évaluation de l'aide du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Ces consultations ont donné lieu à une coopération fructueuse dans le domaine de l'évaluation des projets.

Evaluation des opérations de coopération technique

L'évaluation de la coopération technique comprend des rapports d'évaluation des résultats des grandes opérations de coopération technique, des études thématiques et des évaluations indépendantes des rapports d'achèvement de projets de coopération technique établis par les équipes des opérations bancaires.

Depuis 1993, 30 rapports d'évaluation des résultats et neuf études spéciales/examens à mi-parcours ont été réalisés pour des projets et des domaines à forte composante de coopération technique. En outre, depuis 1998, trois études ont été menées, au sujet de la qualité et du rapport coût/efficacité des rapports d'achèvement de projets. Ces études ont porté sur plus de 180 missions de consultants financées par la coopération technique, ce qui représente environ 52 millions d'euros apportés par 30 donateurs au titre du Programme de fonds de coopération technique de la BERD (soit environ 8 % du total des subventions versées à la Banque à ce titre). Ces évaluations portent sur les prestations financées par le service de la coopération technique qui ont été fournies à l'appui des investissements de la BERD ainsi que sur des opérations de coopération technique autonomes. Le tableau ci-après donne une idée des résultats généralement positifs de ces opérations de coopération technique, étant entendu que les exemples sont trop peu nombreux pour pouvoir être considérés comme un échantillon représentatif de toutes les opérations de coopération technique.

Le Département de l'évaluation des projets considère ces résultats comme satisfaisants dans l'ensemble, bien qu'il y ait lieu de noter dans les rapports que, contrairement aux opérations d'investissement, aucun projet de coopération technique n'a encore donné de résultats jugés "très satisfaisants". Selon une conclusion commune à ces évaluations, l'engagement et la participation du client sont des conditions essentielles de réussite. Un autre enseignement récurrent est qu'une surveillance exercée par la BERD peut améliorer les résultats. Une étude spéciale réalisée en 1999 a montré que les opérations de placement assorties d'une coopération technique avaient en général un impact plus marqué sur la transition que les projets d'investissement qui ne l'étaient pas. Sur les 239 opérations de placement qui ont été évaluées depuis 1993, 142 ont bénéficié sous une forme ou une autre d'un appui de coopération technique.

Exemples d'évaluation d'opérations de coopération technique

Services consultatifs accompagnant des prêts aux petites entreprises (résultats positifs)

La BERD a consenti un prêt de 10,7 millions d'euros à des petites et moyennes entreprises (PME) par l'intermédiaire de banques commerciales au Kirghizistan, pays encore au premier stade de la transition et qui ne dispose que de faibles possibilités de crédit pour les PME. Ce prêt, qui a été relayé par la Banque nationale du Kirghizistan, était assorti d'environ 2,2 millions d'euros de fonds de coopération technique versés par divers donateurs pour aider les banques et leurs clients. Des consultants en matière de prêts aux PME ont aidé les banques à arrêter leurs modalités de crédit et ont fourni au personnel une formation d'accompagnement. Les fonds de coopération technique ont aussi servi à créer, avec l'appui de spécialistes des PME, des centres d'accueil destinés à aider les chefs d'entreprise à établir des plans de financement et à améliorer leurs méthodes de gestion. Une évaluation réalisée en 2000 a montré que cette coopération technique avait donné des résultats satisfaisants. Le prêt a été décaissé malgré une conjoncture macroéconomique défavorable dans le pays et les prêts accordés aux premières PME ont été remboursés et rétrocédés à de nouveaux bénéficiaires. Les compétences des banques en matière de prêts aux PME ont été améliorées, et pourraient être élargies à l'ensemble du secteur bancaire local. Plusieurs centres d'accueil sont bien implantés. Ce projet peut être considéré comme un modèle d'appui aux PME dans la région, associant le financement de la BERD à des services de soutien aux banques et aux PME financés par la coopération technique.

Coopération technique à l'appui des chemins de fer russes (résultats mitigés)

Afin d'aider le Ministère russe des chemins de fer à procéder à la modernisation du réseau ferroviaire national qui était envisagée, la BERD a lancé 13 opérations de coopération technique pour un montant d'environ 3,8 millions d'euros. Les études et les services consultatifs devaient ouvrir la voie à de grosses mises de fonds et servir à appuyer de nouvelles stratégies. Une fois terminées ces opérations de coopération technique, le DEP a jugé que l'impact sur la transition avait été assez satisfaisant : elles avaient notamment contribué à la restructuration des activités annexes du Ministère russe des chemins de fer. L'évaluation a également confirmé que quatre études approfondies financées par la coopération technique avaient de toute évidence stimulé les investissements, notamment un prêt de 97 millions d'euros consenti par la BERD. Plusieurs autres études ont moins bien réussi à stimuler les investissements, ceux-ci n'ayant pas dépassé environ un tiers de la prévision initiale. Une stratégie recommandée en matière de maintenance et d'amélioration a été appliquée avec succès, mais l'appui aux systèmes de signalisation devrait être encore précisé. Au total, les opérations de coopération technique ont été jugées "partiellement satisfaisantes".

Autres activités opérationnelles

Cofinancement

Aux termes de l'Accord qui l'a créée, la BERD est tenue d'intéresser d'autres sources de financement à ses opérations. Les principaux partenaires de cofinancement de la BERD sont :

- les banques commerciales : participations aux prêts de la BERD, cessions de prêts, obligations, prêts parallèles et lignes de crédit ;
- les institutions officielles de cofinancement : organismes publics ou institutions de financement bilatérales qui fournissent des subventions, des prêts parallèles et des prises de participation ;
- les organismes de crédit à l'exportation (OCE) : financements directs, garantie du crédit à l'exportation et de l'assurance des investissements ;
- les institutions financières internationales : prêts au secteur public et au secteur privé pour des grands projets ou dans les pays dans lesquels les sources privées font défaut.

Pour les pays d'opérations de la BERD, le cofinancement présente le double avantage de permettre aux emprunteurs d'accéder aux marchés internationaux de capitaux et de promouvoir l'investissement étranger direct. Le choix d'un partenaire de cofinancement doit toujours se faire en tenant compte des besoins et des souhaits spécifiques du client et peut être lié au fait que le projet porte sur le secteur privé ou le secteur public ainsi qu'aux conditions particulières du marché qui influent sur les organismes commerciaux et officiels de cofinancement.

La situation sur les marchés obligataires dans la majorité des pays d'opérations de la BERD s'est considérablement stabilisée pendant l'année 2000, même si les institutions financières privées se sont montrées très peu disposées à consentir des prêts à long terme aux pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition.

Malgré des problèmes politiques et économiques persistants dans de nombreux pays d'Europe du Sud-Est, le marché a commencé à s'intéresser à l'exécution de projets dans les pays les plus avancés, où un petit nombre d'emprunteurs bien cotés ont continué d'avoir accès aux marchés et cela, dans la plupart des cas, sans l'aide des institutions financières internationales.

Si, au cours de l'exercice, on a observé un renforcement de la volonté de consentir des prêts à bon nombre des pays d'opérations de la BERD, les emprunteurs dans les pays aux premiers stades et aux stades intermédiaires de la transition ont continué à faire largement appel aux sources officielles de cofinancement, et plus particulièrement aux institutions financières internationales pendant toute l'année 2000.

Les cours mondiaux du pétrole étant restés déprimés pendant presque toute l'année 1999, le volume des transactions dans le secteur pétrolier est lui aussi resté modéré pendant presque toute l'année 2000 en raison du décalage qui intervient avant la mise

à exécution de nouveaux projets. Cela a continué d'influer sur le volume du cofinancement mis à la disposition des emprunteurs en Russie, où les projets relatifs au pétrole ou aux produits de remplacement occupent une place importante.

En raison de cette situation du marché, le volume total du cofinancement mobilisé par la BERD en 2000 a légèrement fléchi pour se situer à 1,4 milliard d'euros, contre 1,5 milliard d'euros en 1999. On a toutefois observé une légère augmentation du nombre global des partenaires de cofinancement.

En 2000, la BERD a collaboré avec 27 banques commerciales dans 13 pays. Le cofinancement de ces banques s'est élevé au total à 468 millions d'euros au titre de 24 projets. Les organismes de crédit à l'exportation (OCE) n'ont pas participé activement aux opérations de cofinancement avec la BERD en 2000, ce qui s'explique à la fois par la prudence de la politique de couverture adoptée par la plupart de ces organismes à l'égard des pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition et par la capacité des banques commerciales de faire face aux besoins de cofinancement pour la plupart des projets.

Types de cofinancement en 2000, en valeur

	en millions d'euros
Prêts A/B/participations ¹	370
Prêts parallèles	139
Garanties	38
Prêts directs/garantis ou assurance de risques politiques d'OCE	13
Prêts d'institutions financières internationales	369
Participations d'institutions financières internationales	95
Participations	20
Subventions	321
Total	1 365

¹ Un prêt de structure A/B est un prêt dont la BERD finance une portion (la partie A) sur ses propres fonds et consorcialise le solde (la partie B) auprès de bailleurs de fonds commerciaux.

Sources de cofinancement, en valeur

2000



Cofinancement apporté en 2000 pour des opérations dans le secteur privé et le secteur étatique

	Nombre	Coût total des projets En millions d'euros	Financement BERD En millions d'euros	Cofinancement En millions d'euros	Cofinancement %
Secteur privé	45	2 285	703	824	60
Secteur étatique	9	1 317	340	541	40
Total	54	3 602	1 043	1 365	100

La BERD a entretenu un dialogue suivi avec l'Union d'assureurs des crédits et investissements internationaux (Union de Berne), qui est la principale organisation de parrainage des organismes de crédit à l'exportation, en participant à ses réunions de caractère général. La BERD a également mis des locaux et un appui logistique à la disposition de l'Union de Berne pour ses réunions avec les OCE des pays d'Europe centrale et orientale. La BERD a en outre participé activement aux réunions du Groupe du crédit à l'exportation de l'OCDE à Paris, en particulier en matière d'harmonisation des normes environnementales des OCE.

Les institutions officielles de cofinancement, non compris les organismes de crédit à l'exportation, ont participé à 32 opérations en 2000, pour un montant total de 831 millions d'euros. Le cofinancement par le biais d'autres institutions financières internationales, que ce soit sous forme de prêts ou de prises de participation, a porté sur 15 opérations, pour un montant total de 463 millions d'euros. D'autres sources officielles ont cofinancé 22 opérations pour un montant de 417 millions d'euros.

Institutions commerciales de cofinancement

Parmi les bailleurs de fonds commerciaux, ce sont les banques commerciales qui ont fourni la plus large part du cofinancement en 2000. Depuis la crise financière d'août 1998 en Russie, les banques commerciales ont été moins disposées à consentir des prêts aux pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, dont elles attendaient de meilleurs rendements. Dans les pays aux premiers stades ou aux stades intermédiaires de la transition, les cofinanciers se sont limités en 2000 à financer des projets solidement assurés de produire des recettes en devises fortes.

On trouvera ci-après quelques exemples significatifs de projets de cofinancement avec des bailleurs de fonds commerciaux en 2000.

Agrokor, Croatie : Ce prêt syndiqué de 170 millions d'euros au bénéfice de la principale industrie alimentaire en Croatie a été une grande réussite et a bénéficié de l'appui d'un large groupe de banques sur une échéance de pas moins de sept ans (voir page 44). Ce projet représente à la fois le plus important prêt syndiqué en Croatie et la plus longue échéance accordée à une entreprise croate.

Concession pour le traitement des eaux usées de Maribor, Slovénie : Cette opération d'un montant de 33 millions d'euros est le résultat d'efforts suivis de la BERD pour mobiliser des moyens de cofinancement dans le secteur municipal. La difficulté de ce type de prêt tient essentiellement au fait que le financement municipal doit être consenti pour une très longue durée (plus de dix ans). La BERD a réussi à intéresser trois grandes banques occidentales à ce projet de cofinancement d'un prêt consenti pour 13 ans. La BERD se propose de poursuivre sur cette voie en cherchant à intéresser des banques à d'autres transactions municipales dans des régions plus difficiles.

Usine d'extraction pétrolière de Dniepropetrovsk (DOEP), Ukraine : Au cours d'une année marquée par une très faible activité de cofinancement dans les pays de la Communauté d'Etats indépendants, ce projet de 56 millions d'euros constitue une exception. Le fait que ce projet ait bénéficié du cofinancement d'un groupe de quatre grandes banques occidentales s'explique par l'effet conjugué du parrainage et de l'expérience passée du client, qui ont démontré dans quelles conditions un cofinancement commercial pouvait réussir dans un environnement difficile.

Entreprise italo-roumaine de développement industriel (IRIDE), Roumanie : Ce projet immobilier de 22 millions d'euros est important car il est encore extrêmement difficile d'obtenir un financement à long terme pour des projets en Roumanie. Ce projet était bien structuré et a intéressé des banques spécialisées dans les prêts immobiliers. Il a donc retenu l'attention de bailleurs de fonds spécialisés dans ce secteur du marché.

Institutions financières internationales et autres institutions officielles de cofinancement

En 2000, le cofinancement avec des institutions officielles s'est élevé à 880,7 millions d'euros au titre de 32 opérations de la BERD. Une fois encore, les institutions financières internationales ont fourni la plus large part de ce montant, soit au total 463,2 millions d'euros (52,6 %) au titre de 15 projets. La Commission européenne a fourni 277,6 millions d'euros (31,5 %) pour dix projets. Les autres institutions officielles de cofinancement ont fourni 139,9 millions d'euros (15,9 %) au titre de 15 projets.

Parmi les institutions financières internationales, la Société financière internationale (SFI) et la Banque européenne d'investissement (BEI) sont arrivées en tête. La SFI a cofinancé neuf opérations, soit un total de 178,8 millions d'euros, dans des secteurs tels que l'industrie, la privatisation des grandes banques, le microcrédit, la restructuration, le crédit-bail et la privatisation du secteur énergétique. La BEI a participé à trois opérations à hauteur de 165,5 millions d'euros, principalement dans le domaine de l'infrastructure environnementale publique et dans celui de l'électricité et de l'énergie.

Partenaires de cofinancement en 2000

Institutions commerciales

American Express Bank	Etats-Unis d'Amérique
Banco Santander	Espagne
Bank Austria Creditanstalt	Autriche
Bank Hapoalim	Israël
BNP Paribas	France
Citibank, NA	Etats-Unis d'Amérique
Commerzbank	Allemagne
Crédit agricole Indosuez	France
Dexia	France
DG Bank	Allemagne
Dresdner Bank	Allemagne
FinnVenture IV Ky	Finlande
FinnVenture IV Ky	Finlande
Hypo Alpe-Adria-Bank AG	Autriche
HypoVereinsbank	Allemagne
J.P. Morgan Chase & Co.	Etats-Unis d'Amérique
MeritaNordbanken	Suède
Banque Natexis	France
Privredna Banka	Croatie
Rabobank	Pays-Bas
Raiffeisen Zentralbank Osterreich	Autriche
Rijeka Banka dd	Croatie
Slovenska Pol'nohospodarska Banka	République slovaque
Société Générale	France
Standard Bank	Royaume-Uni
Stedbanka doo	Croatie
United European Bank (UEB)	Suisse
Vilniaus Bankas	Lituanie
Zagrebacka Banka	Croatie

Institutions financières internationales

Banque asiatique de développement (BAsD)
Banque de développement du Conseil de l'Europe
Banque européenne d'investissement (BEI)
Société financière internationale (SFI)
Agence multilatérale de garantie des investissements
Fonds pour le développement international de l'OPEP
Banque mondiale/AID

Les organismes qui ont été des partenaires de cofinancement de la BERD pour la première fois en 2000 sont indiqués en **caractères gras**.

Institutions officielles

Fonds spécial d'investissement pour la Baltique	Etats nordiques
Ministère de la coopération économique et du développement (BMZ)	Allemagne
Programme d'instruments structurels pour la préparation à l'adhésion	Commission européenne
Programme d'instruments d'investissement dans des grands travaux d'infrastructure	Commission européenne
Programme Obnova	Commission européenne
Programme PHARE	Commission européenne
Compagnie néerlandaise de financement du développement (FMO)	Pays-Bas
Fonds Allemagne-Ukraine (KfW)	Allemagne
Gouvernement norvégien	Norvège
Fonds international de coopération pour le développement	Taipei chinois
Internationale Microinvestitionen AG (IMI)	Allemagne
Fonds d'investissement pour l'Europe centrale et orientale	Danemark
Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW)	Allemagne
Ministère des affaires économiques	Pays-Bas
Ministère de l'environnement	Finlande
Ministère des finances	France
Ministère des finances	Portugal
Ministère des affaires étrangères	Autriche
Ministère des affaires étrangères	Norvège
Ministère de l'économie nationale	Grèce
Secrétariat d'Etat pour l'économie (SECO)	Suisse
Agence suédoise de coopération internationale pour le développement	Suède
Fonds américain d'affectation spéciale pour les PME	Etats-Unis d'Amérique
Western NIS Fund	Etats-Unis d'Amérique

La Banque asiatique de développement (BAsD) a cofinancé deux opérations à hauteur de 70,2 millions d'euros pour le développement du secteur routier et l'aide à une société de crédit-bail. La Banque mondiale, par le truchement de l'Association internationale de développement (AID), a fourni un cofinancement de 32,2 millions d'euros pour une opération dans le secteur de l'électricité et de l'énergie. Le Fonds pour le développement international de l'OPEP a cofinancé une ligne de crédit pour les petites et moyennes entreprises (PME) en Bosnie-Herzégovine.

La Banque de développement du Conseil de l'Europe a conclu pour la première fois une opération de cofinancement avec la BERD en fournissant 15 millions d'euros pour la restructuration et la privatisation de PKP, la société nationale des chemins de fer en Pologne. Ce prêt servira à des fins de formation et devrait intensifier l'impact de ce projet sur la transition.

La Commission européenne, par le biais de divers programmes tels que PHARE et les instruments structurels pour la préparation à l'adhésion, a fourni un montant total de 277,6 millions d'euros sous forme de subventions de cofinancement pour des projets dans les infrastructures municipales, l'électricité et l'énergie, l'agro-industrie, les PME et le microcrédit.

Les institutions bilatérales de financement ont aussi participé à un certain nombre de projets. C'est ainsi que la Compagnie néerlandaise de financement du développement a cofinancé deux opérations pour un montant total de 21,5 millions d'euros. Deux sociétés allemandes, Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) et Internationale Microinvestitionen (IMI), ont fourni un cofinancement de 5,2 millions d'euros au titre de deux projets relatifs à la facilitation du commerce et au microcrédit.

Un certain nombre d'organismes publics et privés ont fourni un cofinancement sous forme de subventions ou de prêts à des conditions de faveur. Le Ministère français des finances a ainsi fourni 26,9 millions d'euros pour un projet de services municipaux au Kazakhstan. Les Etats nordiques ont fourni, par le biais du Fonds spécial d'investissement pour la Baltique, un montant de 15,7 millions d'euros au titre de deux projets en faveur des PME dans les Etats baltes. Le Trésor des Etats-Unis a cofinancé un prêt de 10,7 millions d'euros pour le financement des PME dans l'Europe du Sud-Est. Le Fonds pour la coopération internationale et le développement de Taïwan a co-investi 2,4 millions d'euros dans une entreprise textile en Lituanie. La Fondation DOEN (Pays-Bas) et le Western NIS Fund (Etats-Unis d'Amérique) ont participé à diverses opérations de microcrédit en Moldova et en Ukraine.

Dans le cadre du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, divers projets hautement prioritaires ont été approuvés. Un grand projet d'infrastructure, le Programme d'action environnemental pour l'ERY de Macédoine, a été cofinancé par l'Allemagne, la Grèce, le Portugal et la Suisse à hauteur de 29,4 millions d'euros. Par ailleurs, des fonds de coopération technique d'un montant de 3,3 millions d'euros ont été offerts par le Canada, le Danemark et le Japon à l'appui de la gestion et de la mise en œuvre du programme. L'Allemagne, l'Autriche et la Norvège ont participé au Programme régional de facilitation du commerce dans l'Europe du Sud-Est. L'Italie, par le biais de son Fonds spécial d'investissement et du compte pour le Kosovo du Fonds de placement pour la reconstruction de l'Albanie, a apporté une aide aux micro, petites et moyennes entreprises en Albanie, en Bosnie-Herzégovine et dans le territoire du Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie sous forme de subventions d'un montant de 15,4 millions d'euros.

Achats et marchés

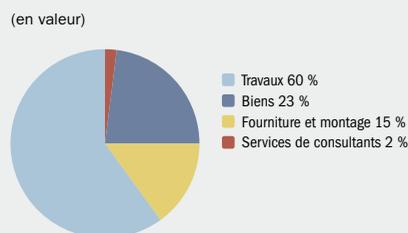
La politique et règles de passation des marchés de la Banque reposent sur les principes fondamentaux de non-discrimination, d'équité et de transparence. Ces principes visent à encourager l'efficacité et à minimiser les risques de crédit dans les opérations de prêt et d'investissement de la Banque.

Les méthodes de passation des marchés diffèrent nettement entre le secteur public et le secteur privé. Lorsqu'il s'agit d'un projet dans le secteur privé, la passation des marchés se fait conformément aux pratiques commerciales considérées comme les meilleures dans le secteur industriel considéré, sans qu'il y ait lieu d'appliquer certaines règles et procédures de passation des marchés. Par le biais de son devoir de diligence à l'égard de ces projets, la BERD veille à ce que les achats et les marchés soient conclus sans conflit d'intérêts et en respectant de bonnes méthodes d'achat dans l'intérêt des clients de la Banque.

Lorsqu'il s'agit d'opérations dans le secteur public, la Banque applique ses propres politiques et règles de passation des marchés, qui exigent qu'un projet dans le secteur public fasse normalement l'objet d'un appel d'offres ouvert. La méthode de l'appel d'offres ouvert garantit des chances égales à tous les soumissionnaires, quelle que soit leur nationalité. La Banque exige que ses clients ainsi que les entreprises et les particuliers observent les normes les plus élevées d'éthique et de conduite pour la passation de marchés et l'exécution de projets bénéficiant du financement de la BERD. La politique et les règles de passation des marchés de la Banque ont été révisées en 2000 afin d'informer les soumissionnaires de leurs droits pendant le processus d'achats et de marchés ainsi que du rôle des diverses parties intéressées.

Afin d'aider toutes les parties intéressées au processus d'achats et de marchés, la BERD fournit toute une documentation, comme par exemple des formulaires et des notes d'information pour les appels d'offres. La BERD publie aussi régulièrement des invitations à

Marchés attribués dans le secteur public en 2000, par type de marché



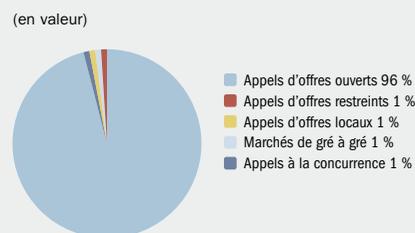
soumissionner, des formulaires de réponse et des informations sur l'attribution des marchés et autres renseignements indispensables sur les marchés qu'elle finance dans la page intitulée *Procurement Opportunities* de son site Web (www.ebrd.com), que les milieux d'affaires peuvent consulter gratuitement.

En 2000, la BERD a continué de collaborer étroitement avec les banques multilatérales de développement et d'autres institutions financières internationales pour adopter une position harmonisée concernant les questions liées à la passation des marchés dans le secteur public, comme par exemple la fraude et la corruption ainsi que la présentation des formulaires d'appel d'offres. A la suite de la publication d'un document d'appel d'offres type utilisé pour l'achat de marchandises en 1999, la BERD a entrepris d'harmoniser la présélection des appels d'offres et le choix des documents des consultants. La BERD participe à l'élaboration de ces documents. En outre, elle a pris l'initiative de mettre au point des mesures précises pour réduire encore les risques de fraude et de corruption dans l'ensemble du processus d'achats et de marchés.

Le Service de la passation des marchés et des services techniques de la BERD a continué pendant toute l'année 2000 à fournir des conseils et des services professionnels à ses clients aussi bien internes qu'externes. En particulier, de nouveaux manuels de formation ont été mis au point et un certain nombre de présentations sur la manière d'appliquer les politiques et règles de passation des marchés de la Banque ont été organisées à l'intention de clients, de fournisseurs, d'adjudicataires et de consultants, directement ou à l'occasion de rencontres internationales et nationales.

Au cours de l'exercice 2000, la BERD a financé un total de 102 marchés dans le secteur public d'une valeur totale de 235 millions d'euros, contre 173 marchés d'une valeur totale de 401 millions d'euros en 1999. Ce recul s'explique dans une large mesure par la diminution du nombre de projets dans le secteur public signés à la fin de l'année 1998 et au début de l'année 1999, et par le fait que les achats n'ont pas encore commencé pour bon nombre des projets dans le secteur public approuvés en 2000.

Méthode d'attribution des marchés dans le secteur public en 2000



L'exercice a été marqué par une augmentation sensible des marchés attribués par la méthode de l'appel d'offres ouvert. La valeur totale des contrats attribués par cette méthode a atteint 225 millions d'euros, soit 96 % de la valeur totale des marchés passés en 2000, contre 92 % en 1999. Les marchés de travaux publics ont représenté plus de la moitié de la valeur totale des marchés passés en 2000, leur valeur moyenne se situant à 7,05 millions d'euros. La plupart des marchés passés portaient sur l'achat de biens – 53 au total – et leur valeur moyenne s'est située à 1,02 million d'euros.

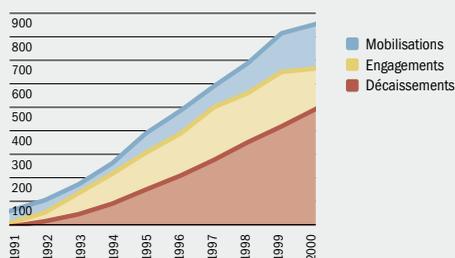
Fonds de coopération technique

Le Programme de fonds de coopération technique (PFCT) de la BERD aide la Banque à faciliter la transition vers une économie de marché et à encourager l'initiative privée dans ses pays d'opérations. Au titre de ce programme, la Banque mobilise les subventions de donateurs en faveur d'activités qui sont d'une importance capitale pour la transition, à savoir notamment le développement des PME, les infrastructures environnementales et municipales, le renforcement des institutions et la mobilisation de fonds étrangers pour le financement de projets à "effets de démonstration" marqués.

L'un des objectifs clés de ce programme est de permettre à la BERD d'aider ses clients, aussi bien publics que privés, à mettre au point et à structurer des projets d'investissements solides. Il est souvent nécessaire de faire appel à des compétences extérieures pour que les propositions d'investissement soient élaborées de manière à répondre aux exigences à la fois des investisseurs et des bailleurs de fonds. C'est précisément à cela que sert le PFCT de la Banque, qui est financé par des donateurs et sert de catalyseur pour les investissements étrangers et le financement de la Banque. Près de la moitié de tous les projets signés par la BERD (qui représentent au total quelque 7,6 milliards d'euros) ont bénéficié du financement des fonds de coopération technique. Une étude réalisée par le Département de l'évaluation des projets de la Banque a confirmé que l'impact sur la transition des investissements financés par des fonds de coopération technique est sensiblement plus marqué que celui d'autres investissements.

Mobilisations, engagements et décaissements cumulés au titre de la coopération technique, 1991-2000

(en millions d'euros)



Environ les trois quarts de l'ensemble des engagements au titre de la coopération technique ont porté sur la préparation ou la mise en œuvre d'investissements de la BERD, notamment dans le cadre des fonds régionaux de capital-risque (FRCR), des fonds de postprivatisation et des lignes de crédit. Les ressources restantes ont servi à financer des services consultatifs, des services de formation et des études sectorielles. Pour l'essentiel, les fonds de coopération servent à appuyer le secteur financier ou le développement des petites et moyennes entreprises.

Environ un quart de l'ensemble des fonds de coopération technique sert à financer des projets destinés à améliorer le climat de l'investissement et le passage à une économie de marché plutôt que des investissements particuliers. Ces projets portent souvent sur des domaines tels que le renforcement des institutions, l'aide aux PME et la réforme juridique. L'appui aux réformes juridiques et statutaires se fait essentiellement par le biais du programme de transition juridique de la BERD (voir page 22), tandis que l'aide consultative aux PME est fournie dans une large mesure par le biais du programme de redressement des entreprises (PRE) et du programme de services consultatifs aux entreprises de la Banque (voir page 68). Ces activités sont menées en étroite collaboration avec d'autres institutions financières internationales et des associations de donateurs et portent plus particulièrement sur les domaines dans lesquels la BERD a une solide expérience opérationnelle. Le PFCT favorise également le développement des services d'expertise locaux en faisant plus largement appel à des consultants sur place.

Les principaux contributeurs aux fonds de coopération technique de la BERD ont été la Commission européenne (dans le cadre du Mécanisme de Bangkok) et le Japon. Parallèlement à celles d'autres donateurs bilatéraux, ces contributions ont servi à financer une large gamme de services de consultants. En outre, les donateurs ont fourni un appui par le biais de programmes spéciaux tels que les fonds régionaux de capital-risque pour la Russie (financés par l'Allemagne, la Communauté européenne, les Etats Unis, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège et la Suède), les initiatives en faveur des petites entreprises (financées

Fonds engagés au titre de la coopération technique, par pays

	2000		1991-2000	
	Nombre	en millions d'euros	Nombre	en millions d'euros
Russie	36	11,3	458	219,1
Ukraine	26	6,1	177	34,0
Roumanie	11	0,7	89	30,4
Kazakhstan	8	3,9	65	21,4
Pologne	12	2,9	108	21,4
Bosnie-Herzégovine	7	1,0	62	18,6
Estonie	5	1,2	156	16,4
Ouzbékistan	3	0,2	46	15,8
Albanie	4	3,3	71	15,4
Bulgarie	4	0,2	47	14,3
Lituanie	15	2,1	138	13,9
Lettonie	14	1,7	126	13,3
Kirghizistan	3	0,1	64	13,3
Bélarus	6	0,3	81	11,6
République slovaque	2	0,1	52	10,9
Slovénie	2	0,2	79	9,6
Azerbaïdjan	5	1,2	43	9,5
Moldova	2	0,7	54	8,6
Turkménistan	2	0,5	26	8,5
Croatie	25	2,0	72	8,3
Géorgie	7	2,7	45	8,3
Hongrie	2	0,2	61	8,3
ERY de Macédoine	7	3,1	40	7,2
Tadjikistan	5	1,0	24	6,8
République tchèque	1	<0,1	30	5,4
Yougoslavie (Kosovo)	6	3,4	6	3,4
Arménie	-	-	24	3,3
Projets régionaux	75	17,5	407	101,8
Total	295	67,8	2 651	659,0

Fonds engagés au titre de la coopération technique, par secteur

	2000		1991-2000	
	Nombre	en millions d'euros	Nombre	en million d'euros
Finance, services aux entreprises	57	29,5	650	327,4
Industries manufacturières	123	13,9	863	100,4
Energie	39	10,3	402	83,5
Transports, entreposage	19	5,0	197	51,0
Services communautaires/sociaux	38	4,7	291	48,7
Télécommunications	9	1,6	120	18,7
Bâtiment	7	1,9	43	14,3
Industries extractives	1	0,2	35	9,3
Agriculture, foresterie, pêche	2	0,6	37	4,3
Commerce, tourisme	-	-	13	1,4
Total	295	67,8	2 651	659,0

Accords de fonds de coopération technique

Au 31 décembre 2000

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris restitution (en millions)	Equivalent en millions d'euros
Allemagne	11 déc. 92	DEM	10,00	5,11
Allemagne KfW	27 sept. 95	DEM	12,51	6,40
Autriche	31 déc. 91	USD	5,00	5,37
Belgique (Gouvernement fédéral)	27 sept. 94	BEF	30,00	0,74
Belgique (Gouvernement flamand)	9 nov. 94	EUR	0,40	0,40
Belgique (Gouvernement wallon)	16 mars 95	BEF	15,00	0,37
Canada	24 jan. 92	CAD	7,66	5,48
Canada (Europe du Sud-Est) ¹	8 août 00	CAD	5,00	3,58
Canada (Programme PRE)	30 mars 99	CAD	0,55	0,39
Communauté européenne (FPP Bulgarie)	1 mai 98	EUR	15,00	15,00
Communauté européenne (FPP Roumanie)	10 oct. 96	EUR	10,00	10,00
Communauté européenne (FPP Slovaquie)	3 avril 96	EUR	8,00	8,00
Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok) ²	15 oct. 91	EUR	276,43	276,43
Communauté européenne (Programme de microcrédit en Bosnie-Herzégovine)	26 juin 98	EUR	1,50	1,50
Communauté européenne (Programme régional PRE/PHARE)	26 juin 95	EUR	5,90	5,90
Communauté européenne (PSR Pologne)	12 déc. 96	EUR	2,00	2,00
Danemark	1 juil. 92	EUR	3,90	3,90
Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Suède (PRE/Conseil nordique)	22 sept. 95	DKK	7,00	0,94
ERY de Macédoine (Secteur financier) ³	14 fév. 96	DEM	1,94	0,99
Espagne	21 juil. 92	ESP	566,00	3,40
Espagne (FPP du sud de l'Ukraine)	17 jan. 97	EUR	20,00	20,00
Etats-Unis	30 juil. 91	USD	1,27	0,91
Etats-Unis (Fonds de coopération de la BERD pour les PME) ⁴	24 juil. 00	USD	1,50	1,61
Etats-Unis (Nouveau projet)	3 juin 94	USD	4,53	4,87
Etats-Unis (FRCR pour la Basse-Volga) ⁵	29 sept. 94	USD	20,00	21,49
Etats-Unis (Conseillers américains)	10 nov. 97	USD	1,15	1,23
Finlande	13 jan. 92	FIM	33,65	5,66
Finlande, Norvège, Suède (FRCR pour le nord-ouest de la Russie) ⁵	5 juil. 94	USD	20,00	21,41
France (Affaires étrangères)	1 août 91	FRF	20,51	3,13
France (FRCR pour le sud de la Russie) ^{5,6}	28 fév. 95	FRF	47,34	7,22
France (Trésor)	26 mars 92	FRF	60,46	9,22
Géorgie (Secteur financier) ³	12 déc. 96	USD	0,67	0,72
Grèce	4 avril 95	GRD	419,00	1,23
Irlande	17 sept. 93	EUR	1,60	1,60
Islande	3 déc. 92	EUR	0,26	0,26
Israël	14 avril 92	ILS	1,04	0,28
Italie	14 avril 92	ITL	9 000,00	4,65
Italie (Fonds de placement pour la reconstruction de l'Albanie)	28 sept. 98	USD	3,00	3,22
Italie (FRCR pour l'ouest de la Russie) ^{5,7}	6 juin 95	USD	6,41	6,88
Italie (Initiative pour l'Europe centrale)	14 avril 92	ITL	41 135,00	21,35
Italie (PME en Bosnie-Herzégovine)	1 oct. 99	EUR	1,60	1,60
Italie (PME au Kosovo)	18 nov. 99	EUR	0,85	0,85
Japon	5 juil. 91	JPY	14 181,23	132,69
Kirghizistan (Secteur financier) ³	28 juil. 98	USD	0,00	0,00
Luxembourg	26 nov. 91	EUR	0,95	0,95
Moldova – Agroindbank S.A. ³	18 déc. 98	USD	0,06	0,07
Norvège (Accord général)	27 avril 93	EUR	1,50	1,50
Norvège (Environnement et énergie)	16 avril 91	NOK	27,60	3,35
Nouvelle-Zélande	10 juil. 92	NZD	0,33	0,17
Pays-Bas	20 nov. 91	NLG	27,26	12,37
Pays-Bas (Environnement néerlandais)	22 juin 95	NLG	0,90	0,41
Pays-Bas (FPP de l'est de l'Ukraine)	30 jan. 97	NLG	8,60	3,90
Pays-Bas (Transition)	3 nov. 97	NLG	3,00	1,36
Portugal	20 oct. 92	PTE	150,00	0,75
République de Corée	25 avril 93	USD	0,60	0,64
Russie (Centre de privatisation – Programme PRE pour la Fédération de Russie)	10 mai 00	EUR	0,31	0,31
Royaume-Uni ⁸	25 nov. 91	GBP	4,47	7,16
Royaume-Uni – B ⁹	14 mars 94	GBP	3,68	5,89
Royaume-Uni – C ¹⁰	25 mars 94	GBP	3,96	6,34
Royaume-Uni – D ¹¹	8 avril 99	GBP	1,48	2,37
Royaume-Uni – E ¹²	28 oct. 99	GBP	2,00	3,20
Royaume-Uni – F ¹³	8 août 00	GBP	1,00	1,60

Accords de fonds de coopération technique (suite)

Au 31 décembre 2000

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'euros
Suède	13 août 91	SEK	55,01	6,23
Suède (PRE et services consultatifs aux entreprises)	11 déc. 98	EUR	1,00	1,00
Suisse	31 mars 92	CHF	12,52	8,22
Taipei chinois	16 sept. 91	USD	18,50	19,88
Turkménistan (Secteur financier) ³	15 mars 99	USD	0,03	0,03
Turquie	17 juin 92	TRL	10 000,00	0,02
Total des fonds de coopération technique				715,70
Fonds spéciaux				
Fonds spécial pour la région des Balkans	15 sept. 99	EUR	3,71	3,71
Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique	14 avril 92	EUR	20,72	20,72
Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie	18 oct. 93	USD	65,15	55,72
Fonds spécial de la BERD pour les PME ¹⁴	28 juin 00	USD	0,90	0,98
Fonds spécial de coopération technique de la BERD ¹⁵	12 sept. 95	EUR	0,88	0,88
Mécanisme de financement des PME de la CE ¹⁶	7 avril 99	EUR	12,50	12,50
Total des fonds spéciaux				94,51
Fonds concernant des projets spécifiques				
Total des fonds de coopération technique				715,70
Total des fonds spéciaux				94,51
Total des fonds concernant des projets spécifiques				35,15
Total de tous les accords de coopération technique				845,36

¹ Le Fonds du Canada (Europe du Sud-Est) peut servir à financer des activités de coopération technique et à cofinancer des investissements.

² Le montant stipulé dans l'accord a été modifié par la BERD afin de tenir compte de la révision annuelle du financement par la Communauté européenne (Mécanisme de Bangkok). L'accord comprend également un montant de 1,28 million d'euros correspondant aux crédits alloués à des projets d'exécution.

³ Les contributions versées à ces fonds sont des commissions d'assistance technique payables par les emprunteurs aux termes des accords de prêt conclus entre la BERD et certains intermédiaires financiers. Les commissions sont payables aux dates de règlement des intérêts prévues dans les accords de prêt et sont comptabilisées comme accords et contributions à la date de leur réception.

⁴ Le montant total de ce fonds est de 2,5 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros ont été alloués à la coopération technique.

⁵ Le tableau énumère tous les accords de coopération technique que la Banque gère directement et pour lesquels

elle a reçu des contributions. Certains autres fonds régionaux de capital-risque, qui ne sont pas administrés par la Banque, sont comptabilisés au titre du cofinancement officiel (voir page 60).

⁶ Il a été mis fin à ce fonds d'un commun accord en juin 1999. Le montant visé par cet accord a été modifié en juin 2000 pour tenir compte de la valeur attendue du fonds après règlement de toutes les obligations en suspens aux termes de la décision de clôture.

⁷ Il a été mis fin à ce fonds d'un commun accord en mai 2000. Le montant visé par cet accord a été modifié en juin 2000 pour tenir compte de la valeur attendue du fonds après règlement de toutes les obligations en suspens aux termes de la décision de clôture.

⁸ Les activités financées par le Fonds du Royaume-Uni concernent la Russie. Les fonds non engagés ont été versés au Fonds D du Royaume-Uni pendant l'exercice.

⁹ Les activités financées par le Fonds B du Royaume-Uni concernent les pays de l'ex-Union soviétique, à l'exclusion de la Russie. Les fonds non engagés ont été versés au Fonds D du Royaume-Uni pendant l'exercice.

¹⁰ Les activités financées par le Fonds C du Royaume-Uni concernent les pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, ERY de Macédoine, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovénie.

¹¹ Les activités financées par le Fonds D du Royaume-Uni concernent l'Europe orientale et l'Asie centrale.

¹² Les activités financées par le Fonds E du Royaume-Uni concernent l'Europe centrale et l'Europe du Sud-Est.

¹³ Les activités financées par le Fonds F du Royaume-Uni concernent l'Europe du Sud-Est.

¹⁴ Le Montant total de ce fonds est de 7,5 millions d'euros, dont 0,9 million d'euros ont été alloués à la coopération technique.

¹⁵ Les montants versés au titre d'accords et de contributions incluent les remboursements effectués par divers bénéficiaires et des contributions directes de donateurs. Ces montants sont comptabilisés comme accords et contributions à la date de leur réception.

¹⁶ Le montant total de ce fonds est de 50 millions d'euros, dont 12,5 millions d'euros ont été alloués à la coopération technique.

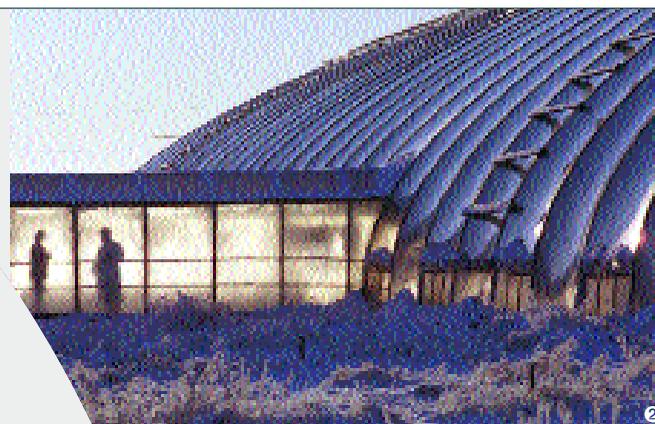
Fonds de coopération technique reconstitués depuis l'Accord initial.

Fonds de coopération pour l'investissement

Au 31 décembre 2000

Donateur	Date de l'accord initial	Monnaie	Montant y compris reconstitution (en millions)	Equivalent en millions d'euros
Autriche – Bosnie-Herzégovine	5 déc. 96	ATS	66,20	4,81
Communauté européenne (Tranche 8 de Maritsa)	29 déc. 97	EUR	7,50	7,50
Communauté européenne (Banque pour les microentreprises)	25 juin 98	EUR	11,00	11,00
Communauté européenne (MUDP II)	19 mars 98	EUR	27,40	27,40
Italie – Bosnie-Herzégovine	12 sept. 96	USD	7,50	8,06
Japon – Fonds d'aide au redressement après les conflits	11 juil. 97	JPY	1 000,00	9,36
Norvège – Bosnie-Herzégovine	24 avril 97	NOK	63,14	7,66
Norvège – Slovénie orientale	12 déc. 97	NOK	30,00	3,64
Norvège – Banque pour les microentreprises d.d.	2 juin 98	NOK	6,97	0,84
Norvège – Banque pour les microentreprises au Kosovo	20 juin 00	USD	0,50	0,54
Suisse – Programme d'action municipale et environnementale dans l'ERY de Macédoine	21 déc. 00	CHF	16,30	10,70
Total des fonds de coopération pour l'investissement				91,51

- ① La Banque a utilisé le financement des services de coopération technique pour former les agents de crédit de la Banque pour les micro-entreprises de Bosnie-Herzégovine.
- ② Après un investissement de la BERD dans l'entreprise horticole russe Teplichnoye, le financement des services de coopération technique a permis de former le personnel à l'utilisation des nouvelles technologies.



par la Communauté européenne et les Etats-Unis) et l'initiative en faveur de l'Europe centrale (financée par l'Italie). On trouvera à la page 64 des exemples d'activités de coopération technique qui ont été menées en 2000 avec l'appui de donateurs.

Au cours de l'année, la BERD a financé, dans le cadre du PFCT, 295 missions d'experts, ce qui a porté le nombre total des missions à 2 651. Les engagements pour ces missions ont atteint 67,7 millions d'euros au cours de l'exercice, contre 89,4 millions d'euros au cours de l'exercice précédent, ce qui porte le total cumulé pour ces missions à 659,0 millions d'euros à la fin de 2000. Le montant total des décaissements cumulés s'élevait à 496,3 millions d'euros à la fin de l'exercice, dont 75,0 millions d'euros ont été décaissés en 2000.

La BERD a signé sept nouveaux accords de coopération technique et de fonds spéciaux en 2000, portant ainsi à 74 le nombre total de ces fonds. Parmi eux figurent le nouveau mécanisme spécial de financement des PME, d'un montant total de 0,98 million d'euros, qui est un fonds spécial de coopération non liée¹ créé par le Gouvernement des Etats-Unis, et un fonds de coopération technique non liée créé par le Gouvernement du Royaume-Uni. En outre, 22 fonds de coopération technique existants ont été reconstitués et sept accords de coopération technique relatifs à des projets spécifiques ont été signés. Le montant total des ressources allouées à la coopération technique a augmenté de 32 millions d'euros pendant l'exercice pour atteindre le chiffre cumulé de 845,4 millions d'euros à la fin de 2000.

Une description complète des programmes de la Banque financés par des donateurs figure dans le rapport de la BERD à la communauté des donateurs pour l'année 2000 (*EBRD Report to the Donor Community*). Voici quelques-uns des aspects les plus marquants des activités de coopération technique entreprises pendant l'exercice : approbation d'une mission d'experts de deux ans en Ukraine afin d'aider une banque de micro-crédit à mettre en place un appareil administratif stable et fiable ; au Kazakhstan, la Banque a engagé des experts afin d'améliorer le mécanisme de réglementation des tarifs dans le secteur énergétique ; dans le cadre du programme de redressement des entreprises (PRE), il a été décidé de financer une aide à la gestion de 24 entreprises de la région de la CEI ; en Roumanie, des fonds de donateurs ont permis de financer une analyse de la solvabilité des autorités locales et municipales dans le cadre des études sur le devoir de diligence réalisées en vue d'un programme de prêts de la Banque ; en Ouzbékistan, un consultant a aidé la société nationale des chemins de fer pour la passation de marchés et la réalisation d'un projet de renouvellement du parc de locomotives.

Le coût moyen des missions d'experts approuvées dans le courant de l'exercice s'est situé à 231 000 euros. Les missions les plus importantes (dont plusieurs ont coûté plus de 500 000 euros) ont porté sur des investissements en cours ou envisagés par la BERD, notamment ceux à l'appui de banques de microfinancement, de banques commerciales, de projets municipaux relatifs à l'environnement et de projets d'infrastructure. Les missions plus modestes étaient généralement celles qui n'avaient pas de lien avec des investissements, y compris le programme de redressement des entreprises et le programme de services consultatifs aux entreprises, les analyses sectorielles en général et certaines missions sur la transition juridique.

¹ Il s'agit de fonds qui peuvent être utilisés sans aucune restriction quant à la nationalité de l'entreprise ou des experts engagés.

Redressement d'entreprises

Programme de redressement des entreprises

Le programme de redressement des entreprises (PRE) a été créé au début des années 90 à l'issue d'une collaboration entre le Programme PHARE de l'UE, la BERD et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Dans le dessein de développer les compétences commerciales et techniques des entreprises potentiellement viables, le programme fournit des conseils à certains secteurs industriels avec l'appui financier de divers donateurs. Le programme fait avancer le processus de transition en développant les économies locales, ce qui contribue à son tour à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions sociales.

Le programme de redressement des entreprises s'adresse directement aux différentes entreprises en les conseillant en matière de développement des compétences de gestion, d'exploitation de l'entreprise, de restructuration, d'amélioration des produits, de réduction des coûts d'exploitation et de développement des marchés locaux et des marchés d'exportation. Ce programme aide aussi les pays candidats à l'adhésion à l'UE à remplir les conditions requises pour les normes manufacturières et la qualité des produits. La sensibilisation à l'impact environnemental, l'optimisation de l'utilisation de l'énergie et l'amélioration de la santé et de la sécurité du travail figurent parmi les autres domaines sur lesquels porte le programme.

Le programme de redressement des entreprises contribue à améliorer le résultat de celles-ci, mais il aide aussi le personnel de direction à signaler les améliorations aux investisseurs éventuels tels que la BERD et d'autres institutions financières. Après l'exécution de projets de redressement, les entreprises réussissent fréquemment à attirer des investissements étrangers. Le programme conseille également les entreprises en matière de restructuration et d'expansion après que ces investissements aient été engagés.

Les subventions de la Commission européenne, du Conseil des Ministres des pays nordiques et d'autres donateurs bilatéraux ont permis au programme de redressement des entreprises d'entreprendre l'exécution de 770 projets dans 24 pays depuis sa création, en juillet 1993. A ce jour, 22 donateurs au total ont mis plus de 52 millions d'euros à la disposition du programme, ce qui permettra de financer plus de 370 projets au total.

Dans les 306 entreprises où des projets de redressement ont été menés à bien, l'ensemble des ventes annuelles a atteint 7,04 milliards de dollars EU, ce qui représente une progression de 16 % par rapport aux ventes réalisées au début du programme. Ce résultat a été obtenu sans lourdes pertes d'emplois, la totalité des effectifs des entreprises se maintenant à 89 % du niveau initial. Un financement extérieur de plus de 860 millions de dollars EU a été obtenu par 96 de ces entreprises. Sur ce total, 308 millions de dollars EU ont été fournis par la BERD ou ses intermédiaires.

Programme de services consultatifs aux entreprises

Le programme de services consultatifs aux entreprises complète le programme de redressement des entreprises en aidant les micro et petites entreprises à satisfaire aux normes requises pour soutenir la concurrence dans une économie de marché. Administré par le groupe de gestion du programme de gestion des entreprises, ce programme aide les micro et petites entreprises à améliorer leur compétitivité, leur marketing et leur gestion financière et à appliquer les normes de qualité de l'ISO et la planification stratégique.

Le programme de services consultatifs aux entreprises dans les Etats baltes fonctionne depuis cinq ans en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, où les audits et évaluations extérieurs l'ont jugé "très satisfaisant". A la fin de 2000, ce programme avait permis d'exécuter plus de 1 200 projets dans plus de 900 entreprises qui emploient plus 110 000 personnes dont les ventes se sont chiffrées au total à 4 milliards de dollars EU. Grâce au programme de services consultatifs, ces entreprises ont pu réunir 39 millions de dollars EU de fonds extérieurs.

Financé au départ par les pays nordiques, à hauteur de 9 millions d'euros, le Programme de services consultatifs aux entreprises dans les Etats baltes a aussi reçu 3,2 millions d'euros de la Commission européenne. Sur ce total, 1,85 million d'euros ont été affectés à l'assistance aux plus petites entreprises (50 employés au maximum), qui constituent le secteur où l'expansion de l'emploi est la plus forte dans les Etats baltes. Lancé au cours du deuxième semestre de 1998, ce "micro programme de services consultatifs aux entreprises des Etats baltes" a déjà fourni une aide consultative à plus de 280 entreprises.

Le programme de services consultatifs aux entreprises dans les Etats baltes a sensiblement relevé le niveau de l'emploi dans les petites entreprises. S'agissant des entreprises qui comptent moins de 50 employés, l'augmentation s'est située en moyenne à 54 %, tandis qu'elle a été de l'ordre de 33 % en moyenne dans les entreprises qui comptent entre 50 et 100 employés.

Deux nouveaux programmes de services consultatifs aux entreprises ont été lancés en 2000 : un programme pour la Russie du Nord-Ouest financé principalement par les pays nordiques et un programme en Croatie financé dans le cadre de l'initiative pour l'Europe centrale.

Deux nouveaux programmes de services consultatifs aux entreprises sont envisagés pour le début de l'année 2001. L'un portera sur la Bulgarie et la Slovénie et sera financé par le Programme PHARE de l'UE, tandis que l'autre portera sur le Kazakhstan et l'Ouzbékistan et sera financé par le Fonds de coopération Japon-Europe.

- ① La Communauté européenne et 17 pays se sont engagés à fournir près de 200 millions d'euros au fonds spécial Ignalina après une évaluation de la sécurité effectuée sur ce réacteur nucléaire de Lituanie.
- ② Une fois achevées, ces installations serviront à stocker le combustible irradié des réacteurs nucléaires de Tchernobyl, dont le dernier a été fermé en décembre 2000.



Sûreté nucléaire

La BERD administre le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN), le Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl (FST) et, depuis juin 2000, les trois Fonds internationaux d'appui à la mise hors service pour la Bulgarie, la Lituanie et la République slovaque. Au total, les pays donateurs ont mis plus de 1,5 milliard d'euros à la disposition de ces cinq fonds. Conformément au règlement de chacun de ces fonds, la Banque rend compte aux pays donateurs par le biais des différentes assemblées de contributeurs, qui contrôlent la gestion des fonds, approuvent les programmes de travail et les états financiers annuels et se prononcent au sujet du financement des différents projets. La BERD fournit des services techniques, financiers, juridiques et administratifs et assure la gestion des projets ; elle est remboursée par les fonds de toutes les dépenses qu'elle assume.

Compte pour la sûreté nucléaire

Lors du Sommet de Munich, en juillet 1992, les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 ont proposé aux pays d'Europe centrale et orientale un programme multilatéral d'action visant à améliorer la sûreté de leurs centrales nucléaires. Ce programme devait comprendre des mesures immédiates pour accroître la sécurité opérationnelle des réacteurs, améliorer la sûreté technique à court terme (à partir d'évaluations de la sécurité) et renforcer la réglementation. Il devait également jeter les bases d'améliorations à plus long terme de la sûreté des centrales nucléaires en envisageant la possibilité de compenser la mise hors service des centrales les moins sûres par le développement d'autres sources d'énergie et par une utilisation plus efficace de l'énergie et en étudiant les moyens de moderniser les centrales de conception plus récente.

Le G7 a préconisé la mise en place d'un mécanisme multilatéral supplémentaire afin de pouvoir adopter immédiatement les mesures d'amélioration de la sûreté opérationnelle et technique qui ne pourraient pas être financées dans le cadre des programmes bilatéraux, et il a invité la communauté internationale à contribuer au financement de ces activités. En février 1993, le G7 a officiellement proposé que la BERD crée un Compte pour la

sûreté nucléaire qui serait alimenté au moyen de contributions des pays donateurs et qui servirait à subventionner l'exécution de projets de renforcement de la sûreté des centrales nucléaires dans la région. Le Compte pour la sûreté nucléaire a été créé par la Banque peu de temps après.

Dans le Compte pour la sûreté nucléaire, la priorité a été donnée aux réacteurs qui posent des risques élevés (VVER 440/230 et RBMK), le premier objectif consistant à réduire les insuffisances initiales de la conception et de l'exploitation de ces réacteurs grâce à des investissements sous forme d'équipements qui permettraient de prendre des mesures immédiates d'amélioration de la sûreté et des conditions de sécurité pendant un période limitée en attendant leur mise hors service. Des accords sur les conditions du passage à de nouveaux règlements fondés sur une évaluation approfondie de la sûreté, le développement des secteurs énergétiques et la fermeture rapide des réacteurs à haut risque pour des raisons de sûreté et d'économie ont été passés avec les pays intéressés. La BERD met au point des projets et les soumet pour approbation à l'Assemblée des contributeurs. Au 31 décembre 2000, les membres de l'Assemblée du Compte pour la sûreté nucléaire (Communauté européenne et 14 pays : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse) avaient versé des contributions de 260,6 millions d'euros, c'est-à-dire qu'ils avaient pleinement rempli leurs engagements.

Mise en œuvre

A la fin de 2000, tous les projets d'améliorations à court terme de la sûreté en Bulgarie, en Lituanie, en Russie et en Ukraine avaient été exécutés de manière satisfaisante ; seules quelques opérations secondaires de fermeture restaient à faire. La pleine mise en œuvre de la politique et des règles de passation des marchés de la BERD a permis une utilisation efficace des avoirs du Fonds tout en restant pleinement dans les limites du budget initial.

La décision de l'Ukraine de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl, puis la fermeture de cette centrale en décembre 2000, qui constituaient une clause essentielle de l'accord passé entre le

CSN et l'Ukraine, ont sans conteste été les faits les plus marquants de l'année pour le CSN et pour la sûreté nucléaire en général. Les clauses des accords passés par le CSN avec la Bulgarie et la Lituanie au sujet de la fermeture des réacteurs VVER 440/230 à Kozloduy et RBMK à Ignalina ont été inscrites dans les projets d'accords-cadres pour les fonds internationaux d'appui à la mise hors service relatifs à ces deux pays. La politique de clôture des centrales suivie par ces deux pays est dans l'ensemble conforme aux accords passés par le Compte pour la sûreté nucléaire.

La situation en Russie demeure une exception. Alors que toutes les améliorations à court terme de la sûreté ont maintenant été menées à bien et homologuées – seules quelques opérations secondaires restant à accomplir à St Pétersbourg au début de l'année 2001 – un certain nombre des conditions de sûreté nucléaire qui étaient inscrites dans l'accord du CSN avec la Russie n'ont toujours pas été remplies. A l'automne 2000, la Russie a remis en marche la tranche 1 du réacteur de la centrale nucléaire Koursk, ce que les contributeurs et la Banque considèrent comme une violation de l'accord passé avec le CSN. Selon des différentes évaluations approfondies de la sûreté, de nouveaux retards sont intervenus dans la mise en œuvre des clauses de l'accord du CSN qui portent sur le passage à la nouvelle réglementation pour certains réacteurs RBMK et VVER 440/230. La situation actuelle est jugée très préoccupante par le CSN et ses contributeurs. Cette situation s'est trouvée encore aggravée par l'intention expresse du Ministère de l'énergie atomique de maintenir en activité les plus vieux réacteurs VVER et RBMK au-delà de leur durée de vie nominale, qui devrait intervenir à partir de 2001.

La priorité du CSN est maintenant clairement centrée sur l'appui à la mise hors service de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine. Le CSN finance deux grandes installations en prévision de cette mise hors service (traitement des déchets radioactifs liquides et stockage intérimaire du combustible irradié) ainsi que plusieurs petits projets d'infrastructure connexes. La construction des deux grandes installations devrait être terminée vers le milieu de l'année 2003. Ce projet est en grande partie sous-traité à des entreprises locales ukrainiennes.

Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl

Lors du Sommet de Denver en 1997, le G7, la Communauté européenne et l'Ukraine ont entériné la création d'un mécanisme multilatéral supplémentaire de financement pour aider l'Ukraine à transformer le sarcophage mis en place à Tchernobyl en un système stable et environnementalement sûr. Le G7 et la Communauté européenne se sont engagés à fournir 300 millions de dollars EU (320 millions d'euros) et ont invité les gouvernements concernés et les autres donateurs éventuels à s'associer à cette initiative afin d'assurer la totalité du financement du plan d'exécution du sarcophage.

Le plan d'exécution a été arrêté au printemps de 1997 sous le parrainage conjoint du programme TACIS de la Communauté européenne et du Département de l'énergie des Etats-Unis, et approuvé par l'Ukraine, le G7 et l'Union européenne. Il définit les procédures qui permettent de choisir des options techniques sans arrêter la décision technique ultime. Les principaux objectifs techniques ont été subdivisés en 297 activités dont le coût a été évalué et qui ont été incorporées dans un calendrier de projets, d'où il ressort que la mise en œuvre du plan d'exécution du sarcophage nécessitera à peu près huit ou neuf ans et coûtera quelque 768 millions de dollars EU (820 millions d'euros).

En septembre 1997, le Conseil d'administration de la BERD a décidé que la Banque serait l'administrateur du Fonds, dont il a approuvé le règlement en novembre 1997. La Conférence d'annonces de contributions qui a suivi à New York, en novembre 1997, sous la présidence conjointe du Président ukrainien Koutchma et du Vice-Président Gore des Etats-Unis, a attiré de nouveaux pays donateurs qui se sont joints aux pays du G7 et à la Communauté européenne. Le Fonds est devenu opérationnel en décembre 1997.

La deuxième Conférence d'annonces de contributions, qui s'est tenue à Berlin en juillet 2000, a confirmé l'engagement de la communauté internationale des donateurs en portant le total des annonces de contributions à 717 millions de dollars EU (766 millions d'euros), ce qui représente environ 93 % du coût estimatif total de l'exécution du sarcophage. Les membres de l'Assemblée (au 31 décembre 2000) sont la Communauté européenne et 22 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Ukraine). En outre, la Corée, l'Islande, Israël, le Portugal et la République slovaque ont le statut de donateurs.

Mise en œuvre

La première phase du plan d'exécution du sarcophage – études d'ingénierie et interventions d'urgence – a pris fin en 2000. Ce plan est maintenant entré dans sa deuxième phase, qui sera caractérisée par l'installation de systèmes de surveillance et d'importantes activités de construction pour la stabilisation du sarcophage et la construction d'une nouvelle enceinte de confinement (barrière ouvragée entre le réacteur et le milieu ambiant construite pour résister environ 100 ans).

En mai, la BERD a accepté une décision clef concernant la stabilisation, qui marquait la fin de la première phase. Cela a été rendu possible par les analyses et les directives générales du Groupe consultatif international, qui se compose d'experts indépendants occidentaux et ukrainiens et aide la Banque et l'Assemblée à résoudre les problèmes techniques complexes

que pose le plan d'exécution du sarcophage. L'examen d'autres décisions est très avancé. La stratégie pour l'élimination des déchets nucléaires et la conception de la nouvelle enceinte de confinement revêtent une importance particulière. Si ces décisions sont prises, comme prévu, au début de 2001, le plan d'exécution du sarcophage devrait pouvoir être achevé en 2007.

De nombreux problèmes techniques, organisationnels et institutionnels subsistent toutefois. La réussite du plan d'exécution du sarcophage passe notamment par une amélioration sensible des structures réglementaires en Ukraine. La transformation de l'organe ukrainien de réglementation nucléaire pour en faire le comité national de la réglementation nucléaire institué en décembre par un décret du Président ukrainien, est d'une importance capitale pour une réglementation efficace et prévisible, tout comme la poursuite de la rationalisation des autres réglementations.

Les contrats de l'expert chargé de la gestion du projet et de l'expert chargé de délivrer des autorisations ont été prolongés jusqu'à la fin du projet. Cette prolongation a permis de mettre à profit les leçons tirées de la première phase, qui portent essentiellement sur l'augmentation des effectifs ukrainiens au sein de l'unité de gestion du projet et le pouvoir décisionnel. Ces améliorations, qui sont intervenues à la fin de 2000, devront être poursuivies et encore renforcées avec les changements organisationnels imminents qui feront suite à la fermeture de la centrale nucléaire de Tchernobyl. Il demeure indispensable de maintenir une étroite coopération et de mener une action concertée avec le Gouvernement ukrainien pour le contrôle et le règlement de ces questions fondamentales.

La Conférence d'annonces de contributions qui s'est tenue à Berlin a permis de réunir la quasi-totalité des fonds nécessaires à la réalisation du projet, ce qui permettra à la BERD d'allouer des fonds en 2001 pour les nouveaux accords de subvention en faveur de bénéficiaires ukrainiens. Au 31 décembre 2000, 297 millions d'euros au total avaient déjà été engagés au titre de six accords de subventions et les contrats passés conformément à ces subventions dépassent 100 millions d'euros.

Fonds internationaux d'appui à la mise hors service

Aidés par le processus d'adhésion de l'UE, les Gouvernements de la Bulgarie, de la Lituanie et de la République slovaque ont décidé de fermer leurs réacteurs RBMK et VVER 440/230, suivant en cela l'ensemble des clauses des accords conclus dans le cadre du CSN.

La Lituanie s'est engagée à fermer la tranche 1 du réacteur d'Ignalina avant 2005 et la tranche 2 à une date qui sera déterminée aux termes de la prochaine stratégie énergétique de la Lituanie, qui sera élaborée au plus tard en 2004. En novembre 1999, le Gouvernement bulgare a annoncé sa décision de fermer les tranches 1 et 2 de la centrale nucléaire de Kozloduy avant 2003, et les tranches 3 et 4 avant 2008 et 2010 comme cela avait

précédemment été envisagé, les dates précises de fermeture devant être arrêtées avant 2002. En janvier 2000, la République slovaque a approuvé une nouvelle politique de l'énergie en vertu de laquelle elle s'engage à mettre hors service les tranches 1 et 2 de la centrale nucléaire de Bohunice en 2006 et 2008 respectivement.

Pendant le processus d'adhésion à l'UE, la Commission européenne a annoncé son intention d'apporter un appui financier à la mise hors service de ces réacteurs sous forme de subventions conséquentes consenties sur une période de huit à dix ans, et elle a invité la BERD à administrer trois fonds internationaux d'appui à la mise hors service. En juin 2000, le Conseil d'administration de la BERD a approuvé le règlement des divers fonds d'appui et le rôle de la Banque en tant qu'administrateur.

Ces fonds permettront de financer des projets destinés à faciliter la première phase de la mise hors service des réacteurs désignés à cet effet. Ils permettront aussi de financer des mesures destinées à faciliter comme il convient la restructuration, l'amélioration et la modernisation des secteurs de la production, de la transmission et de la distribution d'énergie et l'amélioration des rendements énergétiques comme suite aux décisions de clôture.

Une conférence internationale d'annonces de contributions pour le Fonds international d'appui à la mise hors service d'Ignalina s'est tenue à Vilnius en juin 2000. Des annonces de contributions pour un total de 191 millions d'euros ont été obtenues de la Communauté européenne, de huit pays de l'UE, de la Norvège et de la Pologne. Au 31 décembre 2000, la Banque avait conclu ou mettait la dernière main à des accords de contribution pour un montant total de 134 millions d'euros avec la Communauté européenne et les neuf pays ci-après : Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Suède et Suisse. En outre, la Communauté européenne et les Pays-Bas ont conclu ou sont sur le point de conclure des accords de contribution pour un montant total de 87 millions d'euros pour le Fonds d'appui à la mise hors service de la centrale de Kozloduy.

D'un bout de l'exercice à l'autre, en collaboration avec les pays bénéficiaires et la Commission européenne, la Banque s'est employée à élaborer des accords-cadres, à recenser et à mettre au point des projets susceptibles d'être financés par différents fonds d'appui à la mise hors service et à prendre des dispositions administratives pour la gestion des fonds. Les conditions sont maintenant réunies pour que la première Assemblée des contribuants puisse avoir lieu en Lituanie et en Bulgarie au début de 2001, ce qui ferait entrer les fonds d'appui à la mise hors service dans leur phase opérationnelle et permettrait d'entreprendre l'exécution des projets. Le dialogue se poursuit également avec la République slovaque et la première réunion de l'Assemblée des contribuants est prévue pour 2001.

Résultats financiers et comptes annuels

73 Résultats financiers

81 Comptes annuels

Compte de résultat

Bilan

Variations des capitaux propres

Tableau des flux de trésorerie

Annexe aux comptes annuels

100 Résumé des fonds spéciaux

Résultats financiers

Courant 2000, la Banque a confirmé son retour à la rentabilité, avec un résultat après dotation aux provisions de 152,8 millions d'euros pour l'année, contre 42,7 millions d'euros en 1999. Les réserves de la Banque sont ainsi redevenues positives (65,9 millions d'euros au 31 décembre 2000) et elle a annulé en grande partie les revers financiers de 1998.

Le revenu d'exploitation avant frais généraux (519,2 millions d'euros) a été supérieur de presque 40 % au chiffre de 376,4 millions d'euros enregistré l'année dernière et tous les secteurs de recettes se sont améliorés en 2000. En particulier, le produit net des intérêts (273,3 millions d'euros) a dépassé de 46 % le niveau de l'année dernière et le produit des dividendes des prises de participation (28,1 millions d'euros) a plus que doublé par rapport à 1999. Le bénéfice réalisé sur la cession des titres de participation (166,8 millions d'euros) a dépassé de 30 % celui de 1999. Courant 2000, la réduction des actifs non productifs a eu des conséquences positives sur le produit net des intérêts. Au 31 décembre 2000, 26 prêts d'un montant total de 363,8 millions d'euros étaient improductifs, contre 26 pour un total de 452,7 millions d'euros fin 1999 ; 72 % de ce montant (260,1 millions d'euros) provenait du portefeuille russe (en 1999 : 85 % ou 382,8 millions d'euros).

Les provisions pour 2000 (174,3 millions d'euros) ont été légèrement supérieures à celles de 1999 (160,9 millions d'euros). Cette augmentation est due à l'augmentation des dotations sur les actifs de trésorerie qui se sont élevées à 7,2 millions d'euros en 2000 (1999 : 5,3 millions d'euros). La forte reprise de provisions opérée en 1999 était principalement due à l'amélioration de l'appréciation des risques coréens, qui a permis de réduire les provisions par rapport à fin 1998. En 2000, le provisionnement des opérations bancaires (167,2 millions d'euros) a été du même ordre que celui de l'année précédente (1999 : 166,2 millions d'euros). Les nouvelles provisions individualisées sur les actifs bancaires ont été inférieures en 2000, compte tenu des reprises d'actifs consécutives aux restructurations, à la réduction des prêts improductifs et à une meilleure performance des portefeuilles.

A la suite de la crise en Russie, la BERD a été confrontée à plusieurs difficultés sur son portefeuille de participations. Elle a pris des provisions importantes en conséquence. Compte tenu de la nature des risques encourus, il est peu probable que la Banque récupère des sommes significatives sur ces investissements. Les provisions générales relatives aux actifs bancaires ont été supérieures à celles de l'année dernière. Même si les projets restructurés ont permis un inversement des provisions individualisées, ils demeurent fortement exposés et nécessitent des provisions générales élevées. Ainsi le profil de risque des décaissements pour les nouveaux projets a été supérieur à celui de 1999 (voir ci-après).

En 2000, les opérations bancaires ont atteint pour la première fois le seuil de rentabilité, avec un bénéfice net de 79,1 millions d'euros (1999 : perte de 11,6 millions d'euros) après répartition des dépenses, des provisions et des intérêts du capital. Ce résultat est dû principalement à l'augmentation du produit net des intérêts et des bénéfices consécutifs à la cession de participations. Toutefois, tous les compartiments productifs ont dépassé leur niveau de 1999. Les opérations de trésorerie ont été de nouveau rentables, avec un accroissement de plus d'un tiers des bénéfices nets après répartition des dépenses, des provisions et des intérêts du capital (73,7 millions contre 54,3 millions d'euros en 1999), profitant d'opportunités de financement intéressantes, ainsi que de bons résultats sur des volumes d'actifs plus importants.

Les frais généraux de la BERD, exprimés en livres sterling, sont restés largement dans les limites budgétaires et ont été comparables à ceux de 1999, grâce au maintien de la discipline budgétaire et à un contrôle efficace des dépenses. Toutefois, à la suite du renforcement de la livre sterling en 2000, l'ensemble des frais généraux de la Banque, amortissement compris, a atteint 192,1 millions d'euros et a dépassé de 19,3 millions d'euros le niveau de l'exercice précédent (1999 : 172,8 millions d'euros).

Le total des provisions pour les opérations bancaires s'élevait à 1,2 milliard d'euros fin 2000, contre 1,1 milliard d'euros fin 1999. Ce montant, qui représente 15,8 % de l'encours des prêts et prises de participation, contre 16,2 % en 1999, traduit la volonté de provisionnement prudent de la BERD pour les risques existants et attendus sur la base d'une évaluation continue du portefeuille et des risques afférents. Les provisions sur les opérations en Russie ont représenté environ 37 % du total (1999 : 51 %), tandis que les dotations sur les risques non souverains atteignaient 34 % des décaissements à effectuer dans ce pays (1999 : 37 %).

Opérations bancaires

Portefeuille

Le volume des nouvelles opérations a atteint 2,7 milliards d'euros en 2000, ce qui représente 95 projets. Les engagements de la BERD ont ainsi atteint un niveau annuel record, qui dépasse de 24 % le niveau atteint en 1999 (2,2 milliards d'euros pour 88 projets). Les prises de participation ont représenté 23 % du volume des nouvelles opérations, la part du secteur privé s'élevant à 78 %. Les opérations restructurées se sont élevées à 198 millions d'euros.

Le volume net cumulé a atteint 16,6 milliards d'euros fin 2000 dans tous les pays d'opérations de la BERD, contre 13,7 milliards fin 1999. L'encours net des engagements de la Banque est passé de 10,8 milliards d'euros fin 1999 à 12,2 milliards fin 2000, soit une augmentation de 13 %.

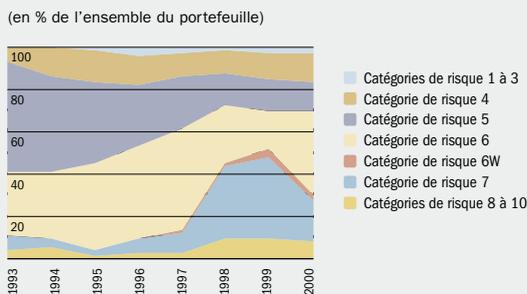
Les projets en cours de développement se sont accrus en 2000, suite à l'approbation de 107 projets par le Conseil. Il s'agit de prêts et de prises de participation de la Banque pour un total de 3,6 milliards d'euros contre 2,6 milliards d'euros pour 99 projets en 1999. En 2000, le volume annuel des projets approuvés par le Conseil a quasiment atteint son meilleur niveau. Fin 2000, le total des projets approuvés, net des annulations, s'élevait à 20,2 milliards d'euros (1999 : 16,5 milliards d'euros). Le montant total des projets financés approuvés par le Conseil a été de 70,6 milliards d'euros, contre 55,9 milliards d'euros au 31 décembre 1999. Ce chiffre inclut la mobilisation de 50,4 milliards d'euros fin décembre 2000, contre 39,4 milliards fin décembre 1999.

Les décaissements bruts ont totalisé 1,5 milliard d'euros en 2000, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année dernière. Les actifs d'exploitation ont atteint 7,6 milliards d'euros fin 2000 (1999 : 7 milliards d'euros), dont 5,6 milliards de prêts et 1,9 milliard de prises de participation.

Risques

La BERD examine régulièrement les risques de son portefeuille, compte tenu du risque de crédit élevé existant dans plusieurs de ses pays d'opérations. Tous les projets non achevés sont officiellement examinés au moins deux fois par an par le Service de gestion des risques de la Banque, avec un examen plus fréquent pour les opérations perçues comme plus vulnérables (aux défauts de paiement). Des examens annuels sont effectués après achèvement du projet pour les risques liés au secteur privé. Chaque examen comprend une évaluation de la cotation de risques du projet et, pour les projets compromis ou douteux, le niveau des provisions individualisées. Le contrôle des décaissements est géré par l'unité Administration des opérations du Service de gestion

Evolution dans le temps de l'ensemble des profils de risque des prêts, garanties et participations en fonction des engagements signés



des risques, chargée de vérifier avant décaissement le respect des conditions entourant le projet. Elle s'assure également que les procédures suivies sont conformes aux orientations définies. Par ailleurs, le portefeuille fait l'objet d'un suivi afin que la diversification en termes de pays et de secteur soit assurée.

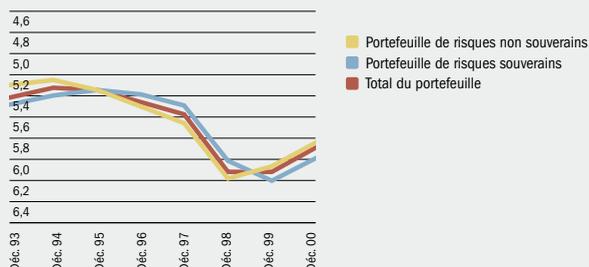
Les investissements risqués sont transférés à l'équipe de redressement des entreprises, qui rend compte au Service de gestion des risques et au Département opérations bancaires, pour la gestion de la restructuration dans les cas où ceci pourrait apporter des résultats positifs. L'équipe de redressement des entreprises travaille étroitement avec le Service de gestion des risques et avec le Département opérations bancaires pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie appropriée.

Tous les projets se voient attribuer une cotation de 1 à 10, le chiffre 1 signalant un risque faible et le chiffre 10 une perte probable. Pour le portefeuille productif, les provisions générales sont établies en fonction d'un modèle fondé sur les deux indicateurs externes de perte ainsi que sur l'expérience de la BERD, en tenant compte des risques pouvant affecter le projet, le secteur et le pays. Le modèle général de provisionnement utilisé par la Banque a été amélioré en 2000, au vu de l'expérience récemment acquise en matière de gestion du portefeuille et d'un nouveau modèle d'évaluation des pertes.

Etant donné la nature des marchés sur lesquels elle opère et le mandat qu'elle a reçu de promouvoir la transition, la BERD s'attend à ce que ses opérations, au moment de leur approbation, soient cotées entre 4 et 6 dans des conditions normales (soit l'équivalent des cotes BBB à B de Standard & Poor's). La moyenne de la cote de risque attribuée aux nouveaux projets signés en 2000 a été de 5,55 (1999 : 5,36). La moyenne pondérée de la cote de risque du portefeuille de projets signés se situait à 5,65 au 31 décembre 2000 (1999 : 5,68).

En 2000, le portefeuille de la BERD a bénéficié d'une amélioration constante des conditions de crédit dans toute la région, due principalement à la reprise en Russie. Les cotes de risques de plusieurs pays d'opérations ont été relevées par la Banque et par

Evolution dans le temps de la moyenne pondérée des cotes de risque, en fonction des engagements signés



des agences de cotation externes. La proportion d'opérations classées a chuté compte tenu de la résolution de plusieurs risques antérieurs et de la croissance du portefeuille global. Fin 2000, la proportion des projets signés dans les catégories de risque 4 à 6 est remontée à 68 %, contre 47 % au 31 décembre 1999.

La proportion des projets appartenant à la catégorie de risque 6W (Projets à surveiller) et 7 (Projets appelant une attention spéciale) est passée à 23 % (1999 : 42 %) et celle des projets des catégories 8 (Projets inférieurs à la moyenne), 9 (Projets douteux) et 10 (perte probable) est tombée à 7 % (1999 : 8 %).

Le portefeuille de projets à risque de la BERD s'est amélioré au cours de l'année et la moyenne des cotes de risque des projets signés est tombée à 5,91 (1999 : 6,14). A la fois, les secteurs souverains et non-souverains ont connu une amélioration considérable en 2000.

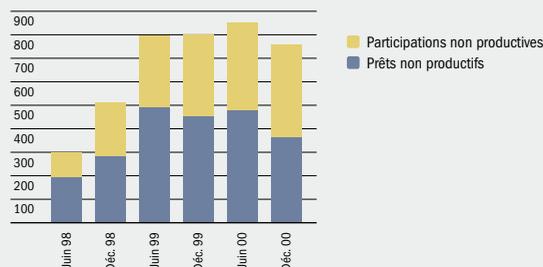
Les prêts sont classés improductifs lorsque les paiements accusent plus de 60 jours de retard pour les risques non souverains ou 180 jours pour les risques souverains. Par ailleurs, les prêts sains peuvent également être considérés comme non productifs si l'on peut s'attendre à de futurs retards de paiement. On considère comme douteuses ou compromises toutes les participations pour lesquelles des provisions individualisées ont été prises.

Résultats

Pour la première fois, les opérations bancaires ont atteint le seuil de rentabilité après dotation aux provisions, avec un bénéfice net de 74 millions d'euros en 2000, contre une perte nette de 11,6 millions d'euros en 1999. Le revenu d'exploitation de l'exercice pour les activités essentielles de la Banque, soit 423 millions d'euros, a dépassé de 35 % les 313,7 millions d'euros atteints en 1999. En 2000, tous les compartiments de recettes ont dépassé leur niveau de 1999, en particulier le produit net des intérêts provenant de prêts (hausse de 37 %), le produit des dividendes – qui a plus que doublé – et le bénéfice net réalisé sur la cession de titres de participation (hausse de 30 %).

Prêts et participations non productifs

(en millions d'euros)



La cession d'un petit nombre des participations de la BERD proches de leur échéance a produit une proportion importante du revenu assuré par le portefeuille des titres. La contribution de ce secteur du portefeuille au compte de résultat de la Banque devrait subir des fluctuations sensibles d'une année à l'autre puisqu'il est tributaire du moment choisi pour la vente des titres. Celle-ci est liée à la date à laquelle le rôle de la Banque en matière de transition prendra fin dans le cadre d'une opération particulière et à la possibilité de céder ses parts sur le marché ou ailleurs. Les ventes devraient augmenter avec le mûrissement du portefeuille de titres qui s'amplifie, mais il demeure difficile de prévoir le moment de sortie et le produit de ces ventes.

Opérations de trésorerie

Portefeuille

La valeur des placements de trésorerie se situait à 12,4 milliards d'euros au 31 décembre 2000 (1999 : 10,6 milliards d'euros), soit 7,1 milliards d'euros de créances représentées par un titre et 5,3 milliards d'euros de placements auprès d'établissements de crédit (accords de rachat et ensemble des swaps compris).

A la fin de 2000, environ 3 % du total des actifs de trésorerie étaient gérés par 11 gestionnaires externes. Ces fonds sous gestion externe comprenaient un montant approvisionné et théorique de 357,3 millions d'euros d'opérations sur taux d'intérêt¹ libellées en euros et l'équivalent de 364,3 millions d'euros d'opérations sur des titres garantis libellés en dollars EU. Ces fonds sont placés auprès de gestionnaires indépendants pour pouvoir profiter de services et de techniques de placement spécialisés et disposer d'un indice de rendement externe. Ces gestionnaires sont tenus de suivre dans leurs placements les directives que la Banque elle-même applique à la gestion interne de ses fonds.

¹ Dans le programme d'opérations libellées en euros, les gestionnaires se voient attribuer un montant théorique pour déterminer les taux d'intérêts, sans que les sommes correspondantes leur soient allouées.

Limite de la VaR de l'ensemble du portefeuille : 18 millions d'euros

(horizon de 10 jours de bourse, niveau de confiance de 99 % ; série de données de la BRI)

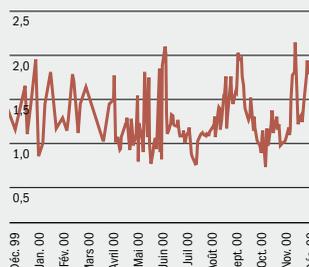
(en millions d'euros)



Positions sous gestion interne

(horizon de 10 jours de bourse, niveau de confiance de 99 % ; série de données de la BRI)

(en millions d'euros)



Risques

Au 31 décembre 2000, la valeur en risque (Value at Risk – VaR) du portefeuille de placements de la BERD, calculée sur la base d'un niveau de confiance de 99 % sur un horizon de 10 jours de Bourse, était de 3,3 millions d'euros² (1999 : 4,7 millions d'euros).

Ces chiffres montrent une utilisation réduite de la limite de la VaR pour l'ensemble des placements de trésorerie, qu'ils soient gérés en interne ou en externe. Cette limite est définie dans le document *Treasury Authority* de la Banque, et s'élève à 18 millions d'euros lorsqu'elle est calculée sur la base d'un niveau de confiance de 99 % sur un horizon de 10 jours de bourse.

La VaR des portefeuilles en gestion interne s'est située à 1,6 million d'euros (1999 : 1,3 million d'euros). Au cours de l'année, la fourchette – située entre 0,7 million et 2,2 millions d'euros – a été comparable à celle de 1999, bien que légèrement plus réduite.

Comme les années précédentes, l'incidence des risques de taux de change sur la VaR totale a été relativement limitée durant toute l'année 2000, sans jamais excéder 0,8 million d'euros, le niveau des taux d'intérêt représentant donc l'essentiel des risques de marché de la BERD. La taille des portefeuilles en gestion interne auxquels correspondent ces chiffres était de 10,7 milliards au 31 décembre 2000 (1999 : 9,3 milliards d'euros).

En outre, les risques de marché encourus sur les placements sous gestion externe présentaient en fin d'exercice une valeur exposée de 0,6 million d'euros (1999 : 1 million d'euros) pour le programme d'opérations libellées en euros et de 1,2 million d'euros (1999 : 2,4 millions) pour les titres garantis libellés en dollars EU.³ Au 31 décembre 2000, la valeur nette de ces portefeuilles à gestion externe était respectivement de 45,8 millions et de 364,3 millions d'euros.

La cote générale de crédit du portefeuille de titres est restée élevée, la moyenne pondérée se situant à un niveau légèrement supérieur à la cote AA+, qui équivaut à 1,65 sur l'échelle interne de la BERD. Fin 2000, 92,9 % du total des risques étaient cotés à 2,5 (entre A+ et AA-) ou plus (1999 : 91,6 %). Toutes les cotes correspondaient au moins à celles de placements sans risque, les seules cotes inférieures étant des titres de créances coréens garantis par l'Etat et les instruments dérivés pleinement garantis avec une seule contrepartie, pour laquelle la cote de risque a été inférieure sur l'échelle interne à 3,3 (équivalent de la cote A-).

Le risque de crédit lié aux titres de placement a été réparti entre 22 pays, aucun ne représentant plus de 8,6 % du total des risques, à l'exception des Etats-Unis d'Amérique avec 38,1 % (identique à 1999)

Les méthodes de réduction des risques liés au crédit ont été activement appliquées, notamment pour les opérations dérivées de gré à gré. A la fin de 2000, 94,6 % des risques bruts de crédit de la BERD pour les opérations dérivées de gré à gré concernaient des contreparties avec lesquelles ont été conclues aussi bien un accord-cadre et une annexe de crédit.

La gestion des risques opérationnels liés aux opérations de trésorerie de la BERD a essentiellement porté sur le contrôle et la réduction des risques, les méthodes appropriées de quantification des risques faisant encore l'objet de débats dans l'ensemble du secteur bancaire. La priorité a été donnée au respect du principe de la séparation des fonctions à toutes les étapes du traitement des opérations.

La BERD a revu tous ses systèmes stratégiques et entrepris le remplacement de ses logiciels de back office et de comptabilité générale dans le cadre d'un examen d'ensemble portant à la fois sur les opérations de trésorerie et sur les opérations bancaires.

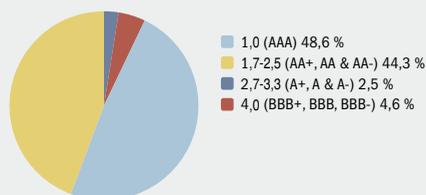
Des rapports sur les risques sont publiés à intervalles réguliers et soumis au Comité d'audit du Conseil, la discussion portant de plus en plus sur les risques opérationnels et les sous-catégories adoptées par la BERD (risques liés aux systèmes, aux transactions,

² Autrement dit, la BERD connaît un risque de 1 sur 100 d'enregistrer des pertes d'au moins 3,3 millions d'euros sur un horizon de 10 jours de bourse par suite de fluctuations défavorables des taux d'intérêt et des taux de change.

³ La VaR du programme libellé en dollars EU est calculée par un spécialiste extérieur.

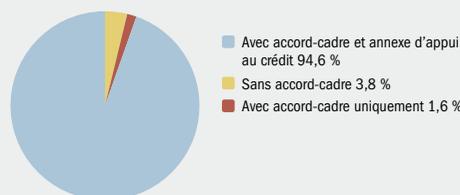
Profil de cote de crédit du portefeuille-titres

31 décembre 2000



Risque des dérivés de gré à gré*

31 décembre 2000



* Les pourcentages correspondent à la valeur brute des cours du marché.

au contrôle opérationnel et aux individus). Les indicateurs de risques opérationnels utilisés pour le contrôle des opérations de trésorerie sont actuellement en cours de révision.

Résultats

Les opérations de trésorerie ont donné de bons résultats en 2000, le rendement après dotation aux provisions atteignant 73,7 millions d'euros (1999 : 54,3 millions d'euros). Cet accroissement s'explique principalement par l'amélioration des marges sur le portefeuille des placements de trésorerie où les actifs financiers faisaient l'objet de spreads exceptionnellement élevés en raison des fortes fluctuations du marché.

Financement

Capital

Au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 1999, le capital libéré a atteint un total de 5,2 milliards d'euros. Tous les actionnaires, à l'exception de trois, ont maintenant souscrit à l'augmentation du capital et ont déposé les bordereaux de souscription pour 982 300 actions (1999 : 972 200), ce qui porte à plus de 2 millions le nombre d'actions souscrites. Le versement de la troisième tranche de l'augmentation de capital est devenu exigible en avril 2000 et le montant du capital libéré a atteint 3,8 milliards d'euros au total, contre 3,5 milliards à la fin de 1999.

L'encours des arriérés de paiement en espèces et sous forme de billets à ordre se montait au total à 24,6 millions d'euros à la fin de l'exercice (1999 : 31,9 millions), dont environ 17,9 millions d'euros correspondaient à l'augmentation du capital. Il y a un retard dans l'encaissement d'un montant supplémentaire de 5,5 millions d'euros de billets à ordre déposés, dont 3,1 millions d'euros se rapportent à l'augmentation de capital.

Adéquation du capital

Dans l'application de sa stratégie opérationnelle, la BERD utilise son capital conformément à ses statuts et ses normes de politique financiers. La marge de décaissement est le montant des fonds

dont dispose la Banque pour engager de nouveaux prêts, placements et garanties avant d'atteindre la limite 1:1 du ratio d'engagements par rapport à ses fonds propres. Ce ratio 1:1 exige que le montant total de l'encours des prêts, des placements et des garanties de la Banque dans ses opérations ordinaires ne puisse dépasser le montant total du capital souscrit, net d'obligations, des réserves et des excédents.

Conformément aux dispositions de l'Article 5.3 de l'Accord portant création de la BERD, celle-ci a entrepris dans le courant de l'année 2000 une révision de son capital social qui sera menée à bien en 2001. La mesure habituelle de la marge de décaissement a été révisée et complétée par les données fournies par un modèle de calcul des risques propre à la Banque.

Emprunts

La politique de la BERD en matière d'emprunts répond à deux grands principes : d'une part, équilibrer la moyenne d'échéance de ses actifs et de ses passifs afin de minimiser les risques de refinancement et, d'autre part, se procurer au moindre coût les ressources à long terme dont elle a besoin pour ses opérations.

Au 31 décembre 2000, le total des emprunts se chiffrait à 14,1 milliards d'euros, soit une augmentation de 1,5 milliard d'euros par rapport à 1999. Dans le cadre de son programme d'emprunts à moyen et à long terme, la Banque a procédé à 38 nouvelles opérations à un taux moyen après swap égal au LIBOR moins 31 points de base. L'encours des emprunts à moyen et à long terme en fin d'exercice avait une durée de vie moyenne de 9,5 ans (1999 : 8,1 ans).

A côté des emprunts à moyen et à long terme, le volume total des emprunts comprend aussi des émissions à court terme classées dans la catégorie des créances sur titres que la Banque utilise pour la gestion des avoirs en espèces.

Dépenses

Le total des frais généraux et de l'amortissement exprimé en livres sterling a atteint 129,5 millions de livres en 2000 ; il s'est donc situé confortablement dans les limites du budget et à un niveau comparable à celui de l'année précédente (1999 : 129,4 millions de livres), ce qui a été possible grâce au maintien de la discipline budgétaire, à une maîtrise efficace des dépenses et à un rigoureux programme de recouvrement des coûts. Exprimé en euros, le total des frais généraux de la BERD, y compris l'amortissement, a atteint 192,1 millions d'euros (1999 : 172,8 millions d'euros).

L'augmentation des dépenses en euros s'explique par le renforcement de la livre sterling par rapport à l'euro dans le courant de l'exercice, le taux de change moyen s'étant situé à 1,64 euro pour une livre sterling en 2000, contre 1,53 en 1999. Le taux moyen effectif pondéré a été inférieur en raison de la politique de la Banque qui consiste à conclure des contrats de change pour minimiser l'effet de tout renforcement de la livre sterling par rapport à l'euro sur les dépenses libellées en livres sterling pour l'essentiel, lorsqu'elles sont converties en euros aux fins de la comptabilité. En conséquence, les dépenses en livres sterling ont été converties à un taux moyen pondéré de 1,52 livre sterling pour un euro pendant l'exercice (1999 : 1,36), ce qui a permis de réduire les coûts de 15 millions d'euros en 2000, contre 20,3 millions d'euros en 1999.

La BERD a également conclu une série de contrats à terme en devises pour se protéger contre le coût des dépenses en livres sterling nécessaires pour couvrir les frais généraux à l'avenir. Des couvertures sont en place pour environ 42 % des dépenses inscrites au budget de 2001. Au 31 décembre 2000, la valeur de ces options sur le marché indiquait un bénéfice de 12,8 millions d'euros (1999 : 24,6 millions d'euros), qu'il a été décidé de reporter pour le comptabiliser dans les dépenses des exercices ultérieurs, conformément à la politique comptable de la Banque.

Provisions

Le niveau des provisions générales de la BERD sur les risques non souverains est fixé en fonction d'une évaluation des risques que le Service de gestion des risques de la Banque effectue à la fin du mois du décaissement. Quand il s'agit de projets souverains, la Banque constitue une provision générale équivalant à 3 % du total de l'encours des décaissements à risque souverain, pour tenir compte du risque et du statut de créancier privilégié que les membres de la Banque lui accordent. La Banque constitue des provisions individualisées lorsque les circonstances l'exigent. Le montant des provisions est fixé en fonction des décaissements à la date à laquelle les comptes sont arrêtés.

La politique de provisionnement de la Banque a entraîné pour l'exercice une dotation aux provisions de 174,3 millions d'euros, c'est-à-dire un montant supérieur de 8 % à celui de 1999, soit 160,9 millions d'euros. Le total des provisions sur les opérations bancaires a atteint 167,2 millions d'euros, contre 166,2 millions d'euros en 1999, tandis que le total des provisions sur les actifs de trésorerie (voir ci-dessous) s'est chiffré à 7,2 millions d'euros (1999 : 5,3 millions d'euros de crédit). Si le total des provisions sur les opérations bancaires s'est situé au même niveau que pendant l'exercice précédent, la part relative des provisions individualisées et des provisions générales a été différente. Les provisions individualisées ont représenté 62 % des provisions sur les opérations bancaires en 2000 (1999 : 86 %), ce qui témoigne de l'amélioration des résultats du portefeuille et du redressement de l'actif. Les provisions générales ont représenté 38 % des provisions sur les opérations bancaires en 2000 (1999 : 14 %) du fait qu'un certain nombre de projets sont passés des provisions générales aux provisions individualisées à la suite de leur restructuration et qu'un certain nombre de projets ont été déclassés dans le portefeuille.

Du fait des dotations auxquelles il a été procédé en 2000, le montant total des provisions au titre des opérations bancaires a atteint 1,2 milliard d'euros, ce qui représente 15,8 % de l'encours du portefeuille de prêts et de participations (1999 : 1,1 milliard d'euros ou 16,2 %).

Le total des provisions au titre des actifs de trésorerie s'est chiffré à 13,2 millions d'euros en fin d'exercice (1999 : 6,3 millions d'euros).

Perspectives pour 2001

La BERD a prévu dans son budget un bénéfice en 2001, mais très inférieur à celui réalisé en 2000. Les résultats de 2001 sont exposés à une incertitude persistante dans l'environnement dans lequel la Banque opère, en raison notamment du ralentissement de l'économie mondiale et du tassement des marchés boursiers.

Rapports et informations supplémentaires

Dans les rapports qu'elle présente et les informations qu'elle publie, la BERD a pour politique d'appliquer les meilleures pratiques en observant les conventions comptables des institutions financières du secteur privé.

Principes de gestion financière et de gestion des risques

Les politiques financières de la Banque reposent sur les principes d'une saine gestion financière, qui sont définis dans l'Accord portant sa création et qui délimitent le cadre à l'intérieur duquel elle doit s'acquitter de son mandat.

Les principes de gestion financière de la Banque doivent lui permettre :

- de garantir sa viabilité financière ;
- d'accumuler des réserves et d'assurer une rentabilité durable ;
- d'orienter toutes ses activités vers le marché et l'obtention de résultats ;
- de travailler sur la base d'un système de gestion globale des risques ;
- de garantir la transparence de ses opérations, de veiller au respect de l'obligation de reddition à tous les niveaux et d'appliquer une gestion efficace.

Les procédures financières de la Banque définissent les indicateurs et les limites applicables aux opérations bancaires et de trésorerie. Ces documents portent notamment sur le provisionnement, les règles de valorisation et de liquidité ainsi que le cadre général de suivi des opérations de trésorerie (*Treasury Authority*). Les dispositions relatives au provisionnement déterminent, pour tous les actifs, les méthodes pour les dotations au titre du risque général et celles au titre des risques individualisés. Les dispositions relatives à la valorisation précisent les critères et les normes applicables aux prêts, aux garanties et aux prises de participations. Les dispositions en matière de liquidité définissent la part des actifs liquides dont la Banque doit disposer. En outre sont arrêtées les conditions d'utilisation du capital, les limites de risques pour le portefeuille des opérations bancaires, les règles de couvertures des risques, celles pour l'évaluation des participations ainsi que les critères de cession et les procédures à appliquer, les conditions des prises fermes, le dispositif de gestion globale des risques et de gestion d'entreprise.

Dans la *Treasury Authority*, le Conseil confie au Vice-Président (Finance) la gestion des opérations de trésorerie de la BERD et définit les limites de risques à appliquer. Le *Credit Process* décrit les modalités d'approbation, de gestion et de suivi des opérations bancaires. Le Comité de la politique financière et des opérations (CPFO) examine le pouvoir de gestion et le Comité d'audit de la Banque étudie le processus d'analyse des opérations de crédit. Les deux documents sont soumis au Conseil pour approbation. Le Service de gestion des risques est dirigé par un membre du Comité exécutif de la Banque ; indépendant des unités opérationnelles, il s'assure de l'identification de tous les risques, leur gestion appropriée et, le cas échéant, leur réduction.

La BERD est exposée au risque de crédit à la fois dans ses opérations bancaires et dans ses opérations de trésorerie. Ce risque survient lorsqu'un emprunteur ou une contrepartie fait défaut ou que la valeur des actifs de la Banque est compromise. La majeure partie de cette exposition est générée par les opérations bancaires. Toutes les transactions sont revues régulièrement pour déterminer rapidement si des modifications doivent être apportées à la cotation des risques et prendre toutes les actions nécessaires pour la maîtrise de ces risques.

Les risques de taux d'intérêt et de changes sont les deux principales composantes du risque de marché de la BERD qui peuvent affecter ses positions de trésorerie. La Banque s'efforce de limiter et de gérer, autant que possible, les risques sur ses emplois et ses ressources de trésorerie grâce à une gestion Actif-Passif dynamique et à la gestion de ses positions de change. Le risque à taux est géré en adossant de manière synthétique le profil de taux des actifs et des dettes, principalement grâce aux instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. L'exposition aux fluctuations de change et de taux est mesurée par un service indépendant de la Trésorerie qui s'assure du respect des limites autorisées, y compris celles de valeur en risque (*Value-at-Risk*, *VaR*).

Conformément à son objectif de préservation de son capital, en particulier pour sa part investie en titres de placement, la Banque suit la sensibilité aux risques de marché, la *VaR* et des scénarios extrêmes (stress-testing) en référence au LIBOR, taux de référence de ses investissements.¹ La BERD veille tout particulièrement à ce que les risques de marché demeurent nettement inférieurs aux limites fixées, et surveille donc de près les évolutions de la *VaR* et des scénarios extrêmes.

Les risques opérationnels sont tous les risques autres que les risques de crédit et de marché. Ce sont les risques de pertes qui peuvent survenir à la suite d'erreurs ou d'omissions dans le traitement et le règlement des transactions ou dans la comptabilisation des résultats financiers, ou encore à cause de la défaillance des mécanismes de contrôle.

Parmi les politiques et les procédures que la Banque a mises en place pour se prémunir contre divers types de risques opérationnels, il y a lieu de citer avant tout les normes élevées d'éthique professionnelle qu'elle applique ainsi que le système de contrôle interne et de séparation des tâches/fonctions qui la mettent à l'abri de tout risque opérationnel aux premiers stades de ses opérations. S'y ajoutent :

- le code de conduite de la Banque ;
- des mécanismes de recouvrement des pertes et de planification d'urgence ;
- la politique de la Banque en matière de communication et d'information du public ;
- les principes d'intégrité et de diligence ;
- les règles de prévention de la corruption et du blanchiment d'argent ;
- les dispositions à suivre en cas de fraude ou de suspicion de fraude ;
- la politique de la Banque en matière de gestion interne de l'information ;
- les règles de passation des marchés.

La Banque suit également l'évolution des questions liées à la gestion des risques dans le cadre du Programme pour l'amélioration de la gestion des risques dans les opérations de trésorerie mis en place en 1995. Ce dispositif vise à garantir que les méthodes de gestion des risques de marché, de crédit et opérationnels adoptées par la BERD pour ses opérations de trésorerie correspondent aux meilleures pratiques du secteur bancaire. Le Comité d'audit du Conseil d'administration de la Banque fait régulièrement le point des progrès réalisés dans la mesure, le contrôle et la réduction de ces risques.

¹ Une *VaR* nulle, par exemple, dénoterait l'absence de tout risque de change ou l'existence d'un risque de taux d'intérêt sur l'actif de la Banque correspondant exactement à celui qui pèse sur son passif.

Utilisation d'instruments dérivés

La Banque se sert des instruments dérivés essentiellement pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change aussi bien dans ses opérations bancaires que dans ses opérations de trésorerie. Les tendances du marché dont les instruments dérivés sont l'expression sont prises en compte dans les opérations de trésorerie. La Banque utilise aussi des instruments de crédit dérivés au lieu de recourir à des placements dans certains titres pour couvrir certains risques.

Tous les risques sur dérivés sont rapprochés de ceux qui découlent des autres instruments dont la valeur dépend des mêmes facteurs risques sous-jacents, le tout étant soumis aux limites globales de marché et de crédit. De plus, la Banque veille tout particulièrement aux risques propres à l'utilisation des dérivés, par exemple, la volatilité des options, le spread des swaps et le risque de base pour les contrats à terme.

Afin de minimiser les risques de crédit liés aux opérations de trésorerie, la Banque a pour principe d'approuver individuellement à l'avance chaque contrepartie et de vérifier régulièrement si elle remplit les conditions requises. Des limites individuelles sont attribuées aux contreparties conformément aux directives qui fixent le degré et la durée maximum en fonction de la cote de crédit de chacune.

Normalement, les transactions sur instruments dérivés ne peuvent être passées qu'avec des contreparties ayant la cote la plus élevée. En outre, la BERD s'attache tout particulièrement à atténuer les risques de crédit des instruments dérivés en ayant systématiquement recours à différentes techniques d'amélioration de la qualité de ses créances. Les transactions sur instruments dérivés qui interviennent sur le marché gré à gré font systématiquement l'objet d'accords-cadres prévoyant une compensation lors de la liquidation des positions. La Banque s'est employée à élargir le champ d'application de cette technique en documentant un aussi grand nombre que possible des instruments traités avec une même contrepartie dans le cadre d'un seul accord-cadre inspiré du modèle de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA).

La BERD a de plus en plus largement recours aux accords de garantie dans le cadre de ses opérations de gré à gré sur instruments dérivés. A la fin de l'exercice, 95 % des risques bruts liés aux opérations de contrepartie sur instruments dérivés faisaient l'objet d'accords de garantie, et des négociations étaient en cours en vue de la signature d'accords avec toutes les autres contreparties à ces opérations.

Gestion de la Banque

La BERD est résolue à continuer à appliquer un système de gestion efficace définissant clairement l'ensemble des responsabilités et des mécanismes de contrôle associés pour garantir que ses activités sont menées de façon transparente et responsable. Ce mode d'organisation repose sur un ensemble de rapports destiné à faire en sorte que les différents départements fonctionnels de la Banque reçoivent bien l'information dont ils ont besoin et que le système d'équilibre des pouvoirs fonctionne efficacement.

L'acte constitutif de la BERD est l'Accord portant sa création, qui énonce que celle-ci est dotée d'un Conseil des gouverneurs, d'un Conseil d'administration, d'un Président et de Vice-Présidents, assistés par des cadres et des agents.

Le Conseil des gouverneurs, qui représente les 62 actionnaires de la Banque, est investi de tous les pouvoirs. Hormis certains pouvoirs réservés, le Conseil des gouverneurs a délégué l'exercice de ses pouvoirs au Conseil d'administration, tout en continuant d'assurer la direction d'ensemble de la Banque.

Conseil d'administration et comités du Conseil

Sous l'autorité du Conseil des gouverneurs, le Conseil d'administration est responsable de la conduite des activités et des politiques de la Banque en général. Il exerce les pouvoirs qui lui ont été expressément conférés par l'Accord ainsi que ceux qui lui ont été délégués par le Conseil des gouverneurs.

Le Conseil d'administration a constitué trois comités pour faciliter ses travaux :

- le Comité d'audit ;
- le Comité du budget et des questions administratives ;
- le Comité de la politique financière et des opérations.

La composition de ces comités en 2000 est donnée à la page 111 du présent rapport.

Le Président et le Comité exécutif

Le Président est élu par le Conseil des gouverneurs ; il est le représentant légal de la Banque et assure la conduite des affaires courantes sous la direction du Conseil d'administration.

Le Comité exécutif, présidé par le Président de la Banque, est composé des membres de la direction générale de la Banque.

Rapports

Les structures institutionnelles de la Banque reposent sur un système complet de rapports de gestion financière et administrative. Dans ses rapports financiers publics, la Banque publie tous les renseignements appropriés sur les résultats de ses activités et les risques auxquels elles sont exposées et applique les meilleures pratiques suivies dans le secteur. Elle présente en outre différents rapports au Conseil d'administration et à ses comités. La direction générale a accès à des informations détaillées pour pouvoir surveiller la mise en œuvre des plans stratégiques et l'exécution des budgets.

Politique de rémunération

Compte tenu des contraintes auxquelles elle est soumise en tant qu'institution multilatérale, la Banque a mis au point pour rémunérer son personnel une politique axée sur le marché qui doit lui permettre :

- d'être compétitive pour pouvoir attirer et fidéliser un personnel hautement compétent ;
- de tenir compte des différents niveaux de responsabilité ;
- d'être suffisamment flexible pour pouvoir s'adapter rapidement au marché ;
- de motiver et d'encourager d'excellentes performances.

Pour faciliter la réalisation de ces objectifs, les actionnaires de la BERD sont convenus que celle-ci devrait fonder le barème des traitements sur les rémunérations versées par les institutions comparables et que les rémunérations seraient fonction des résultats.

Les primes sont conçues de manière à récompenser la contribution individuelle et collective apportée aux résultats de la Banque dans son ensemble. Les primes, bien qu'elles représentent un élément important de la rémunération totale, sont limitées à un pourcentage déterminé du traitement de base. En règle générale, elles ne dépassent pas 30 % du traitement de base.

Les membres du Conseil d'administration, le Président et les Vice-Présidents de la BERD ne bénéficient pas des primes. Le Conseil des gouverneurs détermine la rémunération des administrateurs et du Président, et le Conseil d'administration détermine celle des Vice-Présidents.

Comptes annuels

Compte de résultat

Exercice clos le 31 décembre 2000	Note	31 décembre 2000 En milliers d'euros	31 décembre 1999 En milliers d'euros
Intérêts et produits assimilés			
Prêts		410 190	297 073
Titres à revenu fixe et autres		581 345	368 377
Intérêts et charges assimilées		(718 223)	(478 885)
Produit net d'intérêt		273 312	186 565
Produit des titres de participation		28 081	13 899
Commissions nettes perçues	4	29 379	25 847
Opérations financières			
Gain net sur cession de titres de participation		166 770	128 530
Gain net sur opérations sur titres et opérations de change	5	21 685	21 584
Produit d'exploitation		519 227	376 425
Frais généraux	6	(179 002)	(159 685)
Dotations aux amortissements	12	(13 099)	(13 162)
Résultat brut d'exploitation		327 126	203 578
Dotations aux provisions	7	(174 334)	(160 911)
Bénéfice de l'exercice		152 792	42 667

Bilan

Au 31 décembre 2000	Note	En milliers d'euros	31 décembre 2000 En milliers d'euros	En milliers d'euros	31 décembre 1999 En milliers d'euros
Actif					
Créances et opérations sur titres					
Créances sur les établissements de crédit		5 344 328		2 773 490	
Portefeuille-titres	8	7 075 502		7 865 490	
			12 419 830		10 638 980
Autres actifs	9		763 762		994 620
Prêts et titres de participation					
Prêts	10	4 940 425		4 756 369	
Titres de participation	10	1 386 372		1 238 960	
			6 326 797		5 995 329
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	12		38 894		41 009
Capital libéré à recevoir	15		1 740 817		1 924 695
Total de l'actif			21 290 010		19 594 633
Passif					
Emprunts					
Dettes envers les établissements de crédit		455 745		743 657	
Dettes représentées par un titre	13	13 621 661		11 818 129	
			14 077 406		12 561 786
Autres passifs	14		1 960 609		1 961 040
Capital souscrit	15	19 742 750		19 640 750	
Capital sujet à appel		(14 556 615)		(14 477 645)	
Capital libéré			5 186 135		5 163 105
Réserves et bénéfice de l'exercice			65 860		(91 298)
Capitaux propres			5 251 995		5 071 807
Total du passif et des capitaux propres			21 290 010		19 594 633
Instruments hors bilan					
Lignes de crédit non utilisées	11		4 655 228		3 880 872

Variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre 2000	Capital souscrit En milliers d'euros	Capital non appelé En milliers d'euros	Réserve de conversion En milliers d'euros	Réserve générale En milliers d'euros	Réserve spéciale En milliers d'euros	Réserves cumulées En milliers d'euros	(Perte)/ bénéfice de l'exercice En milliers d'euros	Réserves et bénéfice de l'exercice En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
Au 31 décembre 1998	19 290 750	(14 206 395)	57 854	24 366	96 383	(60 412)	(256 146)	(137 955)	4 946 400
Différences de taux de change sur la conversion des souscriptions reçues	-	-	(895)	-	-	-	-	(895)	(895)
Impôt interne pour l'exercice	-	-	-	4 885	-	-	-	4 885	4 885
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	-	-	-	19 327	(19 327)	-	-	-
(Perte) reportée de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	(261 233)	261 233	-	-
Transfert de réserves à la suite de l'ajustement de la retraite	-	-	-	-	-	5 087	(5 087)	-	-
Augmentation du capital	350 000	(271 250)	-	-	-	-	-	-	78 750
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	42 667	42 667	42 667
Au 31 décembre 1999	19 640 750	(14 477 645)	56 959	29 251	115 710	(335 885)	42 667	(91 298)	5 071 807
Impôt interne pour l'exercice	-	-	-	4 366	-	-	-	4 366	4 366
Commissions désignées pour l'exercice précédent	-	-	-	-	9 848	(9 848)	-	-	-
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	42 667	(42 667)	-	-
Augmentation du capital	102 000	(78 970)	-	-	-	-	-	-	23 030
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	152 792	152 792	152 792
Au 31 décembre 2000	19 742 750	(14 556 615)	56 959	33 617	125 558	(303 066)	152 792	65 860	5 251 995

La réserve de conversion représente les différences de taux de change résultant de la conversion des souscriptions reçues dans des monnaies autres que l'euro. La Banque a pour politique de conclure des contrats de change à terme pour fixer la valeur en euros des futures souscriptions au capital libellées en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les différences entre les montants en euros obtenus au moyen de ces contrats et calculés sur la base des taux de change fixes sont imputées à la réserve de conversion.

La réserve générale représente l'impôt interne payé conformément à l'Article 53 de l'Accord, qui stipule que les administrateurs, administrateurs suppléants, fonctionnaires et employés de la Banque sont soumis à un impôt interne prélevé par la Banque sur les traitements et émoluments payés par cette dernière. Aux termes de l'Accord, le prélèvement dudit impôt interne est effectué au bénéfice de la Banque. L'Article 53 de l'Accord, complété par l'Article 16 de l'Accord de siège, prévoit que les traitements et émoluments versés par la Banque sont exonérés de tout impôt sur le revenu au Royaume-Uni.

Conformément à l'Accord, la Banque s'est dotée d'une réserve spéciale pour lui permettre de faire face à certaines pertes déterminées. Ladite réserve a été constituée, conformément à la politique financière de la Banque, par affectation de 100 % des commissions désignées à cet effet reçues par la Banque au titre de prêts, garanties sur prêts et garanties d'émission de titres. La réserve spéciale sera ainsi dotée jusqu'à concurrence du niveau que le Conseil d'administration jugera suffisant. Conformément à l'Accord, il est proposé qu'un montant égal à 11,0 millions d'euros (1999 : 9,8 millions d'euros), qui représente les commissions désignées perçues durant l'exercice clos le 31 décembre 2000, soit ajouté en 2001 au bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2000 et affecté à la réserve spéciale.

La réserve reportée d'exercices antérieurs représente les pertes cumulées après affectation à la réserve spéciale des commissions désignées à cet effet.

Tableau des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2000	31 décembre 2000		31 décembre 1999	
	En milliers d'euros	En milliers d'euros	En milliers d'euros	En milliers d'euros
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation				
Bénéfice d'exploitation de l'exercice	152 792		42 667	
Ajustements pour :				
Dotation aux provisions	174 334		160 911	
Dotation aux amortissements	13 099		13 162	
(Gains) réalisés sur titres de participation	(166 770)		(128 530)	
Impôt interne	4 366		4 885	
(Bénéfices) latents sur portefeuille de transactions	(2 389)		(3 172)	
(Gains) réalisés sur portefeuille d'investissements	(1 829)		(2 764)	
Variations des taux de change sur les provisions	37 562		59 658	
Bénéfice d'exploitation avant évolution des actifs d'exploitation	211 165		146 817	
Diminution/(augmentation) des actifs d'exploitation :				
Intérêts à recevoir et charges constatées d'avance	8 033		(137 778)	
Diminution nette des éléments du portefeuille de marché à marché	41 251		303 129	
Augmentation des passifs d'exploitation :				
Intérêts et charges à payer	130 649		298 588	
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		391 098		610 756
Flux de trésorerie provenant des activités de placement				
Produit du remboursement de prêts	1 410 119		1 427 841	
Créances nettes sur les établissements de crédit	(21 197)		1 128 166	
Produit de la cession de titres de participation	253 175		259 012	
Produit de la vente de titres de placement	3 129 471		1 958 576	
Achats de titres de placement	(2 244 432)		(4 604 509)	
Avances de fonds pour prêts et titres de participation	(2 190 162)		(2 740 571)	
Acquisition de biens immobiliers, de technologie et de matériel de bureau	(10 984)		(10 849)	
Flux de trésorerie nets fournis/(utilisés) dans les activités de placement		325 990		(2 582 334)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Fraction reçue du capital	206 907		153 140	
Réserve de conversion	-		(895)	
Emissions d'emprunts représentés par des titres	4 721 974		4 871 412	
Remboursement d'emprunts représentés par des titres	(2 910 913)		(2 284 950)	
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		2 017 968		2 738 707
Augmentation nette des disponibilités		2 735 056		767 129
Disponibilités en début d'exercice		2 132 329		1 365 200
Disponibilités au 31 décembre¹		4 867 385		2 132 329
¹ Les disponibilités se composent des créances et dettes ci-après, qui arrivent à échéance dans moins de trois mois :				
		2000		1999
		En milliers d'euros		En milliers d'euros
Créances sur les établissements de crédit		5 182 779		2 710 356
Dettes envers les établissements de crédit		(315 394)		(578 027)
Disponibilités au 31 décembre		4 867 385		2 132 329

Note : Le bénéfice d'exploitation comprend 28,1 millions d'euros de dividendes (1999 : 13,9 millions d'euros).

Annexe aux comptes annuels

1. Création de la Banque

i Accord portant création de la Banque

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement ("la Banque"), qui a son siège à Londres, est une organisation internationale constituée aux termes de l'Accord portant création de la Banque en date du 29 mai 1990 ("l'Accord"). Au 31 décembre 2000, 59 pays, ainsi que la Communauté européenne et la Banque européenne d'investissement, étaient actionnaires de la Banque.

ii Accord de siège

Le statut, les privilèges et les immunités de la Banque ainsi que de ses fonctionnaires et employés au Royaume-Uni sont définis dans l'Accord de siège conclu entre le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Banque ("l'Accord de siège"). L'Accord de siège a été signé à Londres à la date de démarrage des activités de la Banque, le 15 avril 1991.

2. Principes comptables retenus

i Normes et conventions comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables de la Banque, qui sont conformes aux normes comptables internationales (IAS) et aux principes généraux de la directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.

Le bilan de la Banque est présenté selon la convention du coût historique, à l'exception des opérations sur titres et instruments dérivés connexes, qui sont comptabilisées aux prix du marché, et les biens en pleine propriété, qui sont comptabilisés au juste prix du marché. Les actifs et passifs sont inscrits au bilan à la date de réalisation des risques ou rémunérations correspondants.

ii Monnaies

Conformément à l'Article 35 de l'Accord, la Banque utilise l'unité monétaire européenne (euro) comme unité de référence pour l'établissement des comptes annuels. A la suite du remplacement de l'écu par l'euro, le 1er janvier 1999, l'unité utilisée pour établir les comptes annuels est l'euro.

Les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que l'euro sont convertis en euros au cours du marché en vigueur au 31 décembre 2000. Les comptes non monétaires sont exprimés en euros aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les postes de recettes et de dépenses sont convertis en euros au taux en vigueur à la fin du mois correspondant, sauf pour les dépenses en livres sterling qui sont couvertes et converties au taux de couverture moyen pondéré.

Les gains et pertes de change ainsi que les frais afférents aux contrats conclus pour couvrir certaines recettes ou dépenses et les opérations à terme envisagées sont reportés et inscrits aux postes "Autres actifs" ou "Autres passifs" jusqu'à la date de ces opérations, après quoi ils servent à déterminer lesdites recettes et dépenses. Tous les autres gains et pertes de change résultant d'opérations de couverture sont inscrits au compte de résultat pour la période pendant laquelle se sont produites les différences de change sur les postes visés par ces opérations. Les frais afférents à ces contrats, qui ne sont plus imputés aux opérations de couverture, sont portés au compte de résultat.

iii Capital souscrit

Aux termes de l'Accord, le capital souscrit par les membres doit être réglé en euros, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Les montants du capital souscrit en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais sont réglés à des taux de change fixes, définis à l'Article 6.3 de l'Accord.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais non payés à la date du bilan sont convertis en euros sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 2000, conformément à la politique de la Banque en la matière, telle qu'indiquée au point ii) ci-dessus. Les différences entre les montants en euros ainsi calculés et ceux calculés par application des taux de change fixes sont portées au poste "Autres actifs" ou "Autres passifs", selon le cas.

iv Portefeuille-titres

Les titres détenus à des fins d'investissement à long terme ou jusqu'à la date d'échéance sont comptabilisés au coût d'acquisition corrigé de l'amortissement de la prime ou décote constatée à l'acquisition, minoré en cas de provisionnement, lequel est imputé au poste "Intérêts". Les titres détenus aux fins d'autres opérations sont évalués à leur valeur de marché et les gains et pertes correspondants sont immédiatement inscrits au compte de résultat et imputés, de même que les intérêts et frais financiers afférents à ces titres, au poste "Gain net sur opérations sur titres et opérations de change".

v Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré des provisions éventuelles.

Les titres de participation sur lesquels la Banque a une option avec des contreparties solvables pour amortir sa participation sous forme d'intérêts sont assimilés, du point de vue des risques, à des titres de créance et sont par conséquent considérés et comptabilisés comme des prêts. Les dividendes perçus sur des titres de participation (comptabilisés comme des prêts) ne sont pas considérés comme des recettes mais reportés jusqu'à la cession des titres, après quoi ils sont soustraits du produit de la cession.

La Banque a examiné tant la Norme 28 que la Directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et les comptes consolidés des banques et autres établissements financiers en ce qui concerne ses titres de participation. Lorsque la Banque détient 20 % ou plus du capital d'une société dans laquelle elle a une participation, elle n'exerce pas, en principe, d'influence notable. Etant donné que la Banque n'établit pas de comptes annuels consolidés, toutes les prises de participation, y compris dans des sociétés affiliées, sont comptabilisées au prix d'acquisition, avec indication de leur valeur comptable et de leur incidence sur le compte de résultat si les principes comptables applicables aux participations l'avaient été lorsque ces participations dépassent 20 % du capital social. On trouvera à la note 10 des indications et des renseignements plus détaillés sur les titres de participation qui représentent plus de 20 % du capital social de la compagnie considérée et dont le coût historique, diminué des provisions individualisées, excède 10 millions d'euros.

vi Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Les provisions se subdivisent en provisions individualisées ou provisions générales, définies comme suit :

Des provisions individualisées sont constituées sur les prêts et avances en fonction d'une estimation prudente de la fraction du solde restant dû dont le recouvrement est incertain. Pour les titres de participation, les provisions individualisées qui sont constituées correspondent à une évaluation de toute dépréciation durable.

Les dotations générales se fondent sur l'évaluation des risques sur les actifs non souverains à la fin du mois du décaissement. Pour tous les actifs souverains, une provision de 3 % est effectuée, laquelle tient compte du statut de créancier privilégié accordé à la Banque. Ces provisions générales de même que les dotations individualisées apparaissent à l'actif en déduction au poste "Prêts et titres de participation". Les provisions sur garanties sont constituées en cas de besoin selon une méthodologie comparable à celle appliquée aux dotations générales sur actifs non souverains ; elles figurent au poste "Autres passifs".

Des provisions générales sur les avoirs de trésorerie sont constituées en fonction des risques, sans faire de distinction entre les actifs souverains et ceux non souverains ; elles sont déduites du poste "Portefeuille-titres".

Les dotations aux provisions et reprises de provisions sont imputées au compte de résultat. La note 7 décrit plus en détail les dotations de la Banque aux provisions. Le principal d'un prêt jugé irrécouvrable ou d'un titre de participation impossible à récupérer est annulé par imputation sur les provisions correspondantes. Les montants recouverts après avoir été annulés sont crédités au compte de résultat.

vii Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau

Les biens immobiliers, technologie et matériel de bureau sont enregistrés à leur coût d'acquisition minoré des amortissements cumulés. Leur amortissement est calculé linéairement en comparant le coût des différents éléments à leur valeur résiduelle en fonction de leur durée de vie estimative, celle-ci s'établissant comme suit :

Pleine propriété : néant

Agencements concernant des baux

dont l'échéance est de moins de 50 ans : terme non échu

Matériel technique et de bureau : 1 an

viii Comptabilité des contrats de location

Lorsque la Banque loue du matériel en assumant presque tous les avantages et les risques comme si elle en était propriétaire, les contrats sont classés comme des contrats de location-acquisition. Les biens sont considérés comme ayant été achetés directement pour un montant équivalant à la valeur estimative du prix de leur location pendant la durée du contrat. Le coût de leur location est inscrit au passif, et les intérêts correspondants au compte de résultat pendant la durée du contrat. Le matériel acheté par des contrats de location-acquisition de cette nature est capitalisé et amorti de la manière indiquée à la section vii) ci-dessus.

Lorsque le loueur assume en fait les risques et les avantages liés à la propriété du matériel, les contrats de location sont classés dans la catégorie des contrats de location-exploitation. La Banque a conclu des contrats de ce type pour la plupart de ses bureaux, à Londres comme dans ses pays d'opérations. Les paiements effectués au titre de contrats sont imputés au compte de résultat selon un mode linéaire pendant toute la durée de la location. Lorsqu'un contrat de location-exploitation est résilié avant son expiration, toute somme à verser au loueur à titre de pénalité est assimilée à une dépense encourue pendant l'exercice où intervient la résiliation.

ix Intérêts, commissions et dividendes

Les intérêts sont comptabilisés sur la base de l'exercice. Lorsque des prêts faisant l'objet d'un accord avec la Banque prévoient que les intérêts et commissions doivent être différés ou capitalisés, les produits peuvent néanmoins être comptabilisés à la date où ils sont reçus, selon les résultats du projet correspondant. La Banque ne comptabilise pas en produits les revenus de prêts dont le recouvrement est incertain ou dont des échéances d'intérêt ou de principal sont impayées depuis plus de 180 jours dans le cas de prêts au secteur public ou depuis plus de 60 jours dans le cas de prêts au secteur privé. Les intérêts de ces prêts considérés comme non productifs ne sont enregistrés dans les produits qu'à l'encaissement.

Les commissions d'ouverture sont comptabilisées dans les produits à la date d'entrée en vigueur du prêt. Les commissions d'engagement et commissions au titre de services fournis sur une période déterminée sont comptabilisées dans les produits sur la durée de l'engagement ou des prestations fournies à compter de la date d'entrée en vigueur du prêt. Les autres commissions sont comptabilisées à la date d'encaissement. Les frais et primes d'émission et de remboursement sont amortis sur la durée des emprunts considérés.

Les dividendes sont comptabilisés dans les produits à la date où ils sont reçus.

x Plan de retraite du personnel

La Banque propose à quasiment tout son personnel un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime de retraite à prestations déterminées. Dans le régime de retraite à cotisations déterminées, la Banque et ses employés se partagent également les cotisations en vue du versement d'une somme forfaitaire au moment de la retraite. Le régime de retraite à prestations déterminées est entièrement financé par la Banque et les prestations sont calculées en fonction des années de service et en pourcentage de la rémunération brute finale qui y est définie. Toutes les cotisations à ces régimes et tous les autres avoirs et revenus qui s'y rapportent sont tenus par la Banque

dans des comptes distincts de tous les autres actifs et peuvent être utilisés uniquement pour verser les prestations prévues par les régimes de retraite. Les cotisations effectives au régime de retraite à cotisations déterminées sont imputées au compte de résultat et versées au dépositaire des avoirs du plan de retraite. Les sommes imputées sur le compte de résultat au titre du régime de retraite à prestations déterminées comprennent les pertes et les excédents actuariels, les coûts de prestations et autres ajustements actuariels, tels que déterminés sur les conseils d'actuaire indépendants. Les sommes comprennent également les pertes et les excédents actuariels supérieurs à un corridor de 10 % qui sont amortis pendant le reste de la vie active moyenne des employés de la Banque. Le corridor de 10 % correspond à 10 % de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies ou à 10 % de la juste valeur de l'actif si elle est supérieure. Les actuaires conseillent aussi la Banque au sujet des cotisations indispensables à verser au dépositaire des avoirs du plan de retraite au titre du régime des retraites.

xi Fiscalité

Conformément à l'Article 53 de l'Accord, la Banque, son patrimoine et ses revenus sont, dans le cadre de ses activités officielles, exonérés de tout impôt direct ainsi que de tous droits et taxes afférents à des biens et services achetés ou importés, à l'exception des droits et taxes qui ne sont que la contrepartie de services publics rendus.

xii Subventions gouvernementales

Les subventions gouvernementales relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles considérées comme faisant partie des frais de premier établissement de la Banque sont comptabilisées dans le compte de résultat selon un mode linéaire et sur la même durée que celle retenue pour les besoins de l'amortissement desdites immobilisations. Les autres subventions sont comptabilisées de manière symétrique aux charges concernées sur l'exercice au cours duquel celles-ci sont encourues. Le solde des subventions reçues ou à recevoir non porté au compte de résultat est comptabilisé au bilan comme produit constaté d'avance au poste "Autres passifs".

xiii Instruments dérivés

Dans le cadre de ses activités courantes, la Banque conclut des contrats sur instruments dérivés, dont des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt, des contrats à terme, des options et des contrats de change à terme. Ces instruments permettent à la Banque de couvrir les risques de taux d'intérêt et de change afférents à ses actifs et passifs et à ses futurs flux de trésorerie en devises ainsi que de tenir compte du sentiment du marché dans les opérations de placement du Département de la Trésorerie. La Banque, agissant comme intermédiaire, fournit également de tels instruments à ses clients, en se couvrant contre les risques y relatifs au moyen d'opérations compensées avec des tierces parties. Les opérations sur instruments dérivés apparaissant dans les comptes comme opérations de couverture doivent éliminer ou réduire considérablement les risques de perte sur la position couverte, être d'emblée conçues comme des opérations de couverture et demeurer en vigueur pendant toute la durée de la couverture. Les gains et pertes liés à des instruments de couverture sont comptabilisés comme ceux liés aux positions couvertes. Les instruments dérivés utilisés dans le cadre des opérations de trésorerie de la Banque sont comptabilisés à leur valeur de marché et les gains et pertes y relatifs sont immédiatement inscrits au compte de résultat, au poste "Gain net sur opérations sur titres et opérations de change".

3. Information sectorielle

Secteurs d'activité

A des fins de gestion, les activités de la Banque se composent essentiellement d'opérations bancaires et d'opérations de trésorerie. Les opérations bancaires correspondent aux investissements dans des projets qui, conformément à l'Accord, visent à aider les pays d'opérations à faire la transition vers une économie de marché tout en appliquant des principes de bonne gestion

bancaire : ce sont principalement des prêts, des prises de participation et des garanties. Les opérations de trésorerie consistent notamment à obtenir des capitaux de financement, à investir l'excédent de liquidités, à gérer les réserves en devises de la Banque et les risques liés aux taux de change et, enfin, à aider les clients dans la gestion de l'actif et du passif.

Présentation comptable primaire – Opérations :

	Opérations bancaires 2000 En milliers d'euros	Opérations de trésorerie 2000 En milliers d'euros	Total 2000 En milliers d'euros	Opérations bancaires 1999 En milliers d'euros	Opérations de trésorerie 1999 En milliers d'euros	Total 1999 En milliers d'euros
Intérêts	415 805	575 730	991 535	298 302	367 148	665 450
Autres bénéfices	224 230	21 685	245 915	168 276	21 584	189 860
Total des recettes sectorielles	640 035	597 415	1 237 450	466 578	388 732	855 310
Moins intérêts et charges assimilées	(350 948)	(516 088)	(867 036)	(240 009)	(335 740)	(575 749)
Affectation des intérêts du capital	133 932	14 881	148 813	87 178	9 686	96 864
Moins frais généraux	(164 861)	(14 141)	(179 002)	(147 309)	(12 376)	(159 685)
Moins dotation aux amortissements	(11 855)	(1 244)	(13 099)	(11 859)	(1 303)	(13 162)
Résultat sectoriel avant provisions	246 303	80 823	327 126	154 579	48 999	203 578
Provisions	(167 177)	(7 157)	(174 334)	(166 184)	5 273	(160 911)
Bénéfice/(perte) net après provisions	79 126	73 666	152 792	(11 605)	54 272	42 667
Actif sectoriel	6 591 157	12 958 036	19 549 193	6 220 733	11 449 205	17 669 938
Capital libéré à recevoir			1 740 817			1 924 695
Total de l'actif			21 290 010			19 594 633
Passif sectoriel	6 591 157	12 958 036	19 549 193	6 220 733	11 449 205	17 669 938
Capitaux propres à recevoir			1 740 817			1 924 695
Total du passif			21 290 010			19 594 633
Dépenses en capital	9 940	1 044	10 984	9 775	1 074	10 849

Les intérêts sectoriels et charges assimilées ainsi que les intérêts du capital s'élevaient au total à 718,2 millions d'euros (1999 : 478,9 millions d'euros) et constituent le poste "Intérêts et charges assimilées" du compte de résultat de la Banque.

Présentation comptable secondaire – Répartition géographique :

Les activités bancaires dans les pays d'opérations sont réparties entre trois régions à des fins de gestion interne.

	Produit sectoriel 2000 En milliers d'euros	Produit sectoriel 1999 En milliers d'euros	Actif sectoriel 2000 En milliers d'euros	Actif sectoriel 1999 En milliers d'euros
Pays aux stades avancés de la transition ¹	235 207	217 936	2 869 969	2 746 986
Pays aux premiers stades/aux stades intermédiaires de la transition ²	285 081	154 176	2 637 139	2 319 480
Fédération de Russie	119 747	94 466	1 084 049	1 154 267
Total	640 035	466 578	6 591 157	6 220 733

La répartition géographique des opérations bancaires est indiquée ci-dessus. Une analyse géographique des opérations de trésorerie n'est pas jugée utile en raison de l'emploi d'instruments dérivés dans lesquels les devises utilisées et le lieu d'implantation des recettes sont autres que ceux de l'actif initial. Prises ensemble, les recettes selon leur répartition géographique et les recettes provenant des opérations de trésorerie représentent un total de 1,2 milliard d'euros pour les recettes sectorielles.

¹ Pays aux stades avancés de la transition : Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovaquie.

² Pays aux premiers stades/stades intermédiaires : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.

4. Commissions nettes perçues

Les principaux éléments des commissions nettes perçues sont les suivants :

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Commissions d'engagement	11 669	10 906
Commissions d'ouverture	9 685	8 959
Commissions de gestion	3 434	3 489
Commissions sur crédits commerciaux	2 496	1 048
Autres commissions	2 095	1 445
Commissions nettes perçues	29 379	25 847

5. Gain net sur opérations sur titres et opérations de change

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Portefeuille de titres d'investissement	749	2 764
Portefeuille d'opérations sur titres	22 925	25 440
Opérations de change	(1 989)	(6 620)
Gain net sur opérations sur titres et opérations de change	21 685	21 584

Le gain net des opérations sur titres représente soit, dans le cas du portefeuille de titres d'investissement, le gain réalisé sur la cession de ces titres, soit, dans le cas du portefeuille d'opérations sur titres, les gains ou pertes nets réalisés ou latents et les intérêts et frais financiers correspondants.

6. Frais généraux

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Dépenses de personnel ¹	111 183	95 954
Frais généraux nets des subventions gouvernementales ²	67 819	63 731
Frais généraux³	179 002	159 685

La politique suivie par la Banque consiste à conclure des contrats sur taux de change afin de minimiser l'effet du renforcement de la livre sterling par rapport à l'euro sur les dépenses essentiellement encourues en livres sterling, lorsqu'elles sont converties en euros pour la présentation des rapports. Cela a eu pour effet de réduire de 15,0 millions d'euros le niveau des frais généraux en 2000 (1999 : 20,3 millions d'euros). La Banque a aussi conclu une série de contrats d'opérations de change à terme pour couvrir le coût des ressources en livres sterling nécessaires pour financer les frais généraux à venir. Des couvertures sont en place pour environ 42 % des dépenses estimatives de 2001. Au 31 décembre 2000, la valeur boursière de ces opérations faisait apparaître un gain de 12,8 millions d'euros, montant qui, conformément aux règles comptables de la Banque, a été différé et sera constaté au titre des exercices suivants.

¹ Pour l'exercice, l'effectif moyen correspondant à la rubrique des dépenses de personnel était de 848 fonctionnaires permanents (1999 : 836), 64 agents contractuels, dont 38 agents sous contrat spécial et 26 stagiaires ou temporaires, 232 agents recrutés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 76 personnes. Sur ces effectifs, 39 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

Les effectifs au 31 décembre 2000 comptaient : 862 fonctionnaires permanents (1999 : 833), 56 agents contractuels, dont 28 agents sous contrat spécial et 28 stagiaires ou temporaires, 238 agents engagés localement par les bureaux résidents, et le personnel du Conseil d'administration, soit 75 personnes. Sur ces effectifs, 39 postes ont été financés sur des comptes extérieurs.

En outre, le bureau des projets a recruté 206 personnes (1999 : 207) pour des projets dans la Fédération de Russie au titre des fonds russes de capital-risque et du Fonds pour les petites entreprises de Russie.

² Des subventions gouvernementales d'un montant de 2,1 millions d'euros (1999 : 2,1 millions d'euros) ont été portées au compte de résultat au titre de l'exercice.

³ Le total des frais généraux en livres sterling s'est élevé à 119,3 millions de livres (1999 : 118,9 millions de livres).

7. Provisions pour dépréciation et risques généraux de portefeuille

Charges au compte de résultat	Prêts En milliers d'euros	Participations En milliers d'euros	Total des prêts et participations En milliers d'euros	Garanties et autres En milliers d'euros	Provisions de trésorerie En milliers d'euros	Total 2000 En milliers d'euros	Total 1999 En milliers d'euros
Dotations aux provisions pour l'exercice :							
Provisions générales sur							
Décassements non remboursés	78 537	140 878	219 415	2 033	7 157	228 605	10 186
Engagements non décaissés	(29 742)	(54 293)	(84 035)	(6 013)	–	(90 048)	(14 748)
Garanties	–	–	–	14 305	–	14 305	4 481
Provisions générales pour risque souverain	1 866	–	1 866	–	–	1 866	14 128
Provisions individualisées	21 171	80 396	101 567	1 612	–	103 179	142 052
Risques de portefeuille	(65 302)	(15 218)	(80 520)	(3 053)	–	(85 573)	4 812
Exercice clos le 31 décembre 2000	6 530	151 763	158 293	8 884	7 157	174 334	
Exercice clos le 31 décembre 1999	47 356	111 720	159 076	7 108	(5 273)		160 911

Etat des variations des provisions	Prêts En milliers d'euros	Participations En milliers d'euros	Total des prêts et participations En milliers d'euros	Garanties et autres En milliers d'euros	Provisions de trésorerie En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
Au 1er janvier 2000	666 942	446 874	1 113 816	10 957	6 320	1 131 093
Dotations aux provisions	6 530	151 763	158 293	8 884	7 157	174 334
Ajustements de change	39 322	–	39 322	(1 475)	(285)	37 562
Reprises de provisions pour prêts passés par pertes et profits	(112 719)	(18 177)	(130 896)	–	–	(130 896)
Au 31 décembre 2000	600 075	580 460	1 180 535	18 366	13 192	1 212 093

Analyse :

Provisions générales sur décaissements	194 039	282 381	476 420	4 061	13 192	493 673
Provisions générales pour risque souverain	68 121	–	68 121	–	–	68 121
Provisions individualisées	337 915	298 079	635 994	–	–	635 994
Provisions pour pertes déduites des actifs	600 075	580 460	1 180 535	4 061	13 192	1 197 788
Provisions pour pertes déduites des autres passifs	–	–	–	14 305	–	14 305
Au 31 décembre 2000	600 075	580 460	1 180 535	18 366	13 192	1 212 093

Pendant l'exercice qui a pris fin le 31 décembre 2000, la Banque a perfectionné sa méthodologie en matière de dotations aux provisions générales en tenant compte de l'expérience acquise dans les opérations en cours et de l'évolution des pratiques commerciales dans le secteur bancaire. Lorsque cette méthodologie améliorée a été appliquée pour la première fois, l'écart entre le total des provisions générales par rapport à celles calculées selon la méthodologie précédente était minime. Comme indiqué dans la note 2 vi), les provisions générales au 31 décembre 2000 sont désormais calculées à partir des actifs décaissés sur la base de l'évaluation des risques pour les actifs à risque non souverain et sur une base de 3 % pour les actifs à risque souverain.

Les provisions pour risques généraux de portefeuille, que la Banque comptabilisait dans les autres passifs lors des exercices précédents et qui comprenaient les provisions générales sur les engagements et sur les risques de portefeuille, ont été prises en compte dans cette nouvelle manière de calculer les dotations aux provisions générales sous forme de déduction de la valeur comptable des actifs correspondants.

8. Portefeuille-titres

Répartition par émetteur	Valeur comptable 2000 En milliers d'euros	Valeur comptable 1999 En milliers d'euros
Etats	701 060	618 693
Organismes publics	904 537	1 042 636
Autres emprunteurs	5 469 905	6 204 161
Au 31 décembre	7 075 502	7 865 490
Répartition par portefeuille		
Portefeuille de titres de participation	5 208 121	6 093 159
Portefeuille d'opérations sur titres		
Fonds sous gestion interne	1 190 365	1 160 547
Fonds sous gestion externe	625 440	571 476
	1 815 805	1 732 023
Portefeuille bancaire	51 576	40 308
Au 31 décembre	7 075 502	7 865 490

9. Autres actifs

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Intérêts à recevoir	382 853	414 501
Sommes à recevoir rattachées à la trésorerie	290 964	502 710
Divers	89 855	77 409
Au 31 décembre	763 672	994 620

10. Prêts et titres de participation

Décassements non remboursés	Prêts En milliers d'euros	Participations En milliers d'euros	Total des prêts et participations En milliers d'euros
Au 1er janvier 2000	5 328 267	1 616 323	6 944 590
Décassements	1 480 940	455 091	1 936 031
Remboursements, remboursements anticipés et cessions à prix coûtant	(1 410 119)	(86 405)	(1 496 524)
Fluctuations de change	254 131	-	254 131
Passation par profits et pertes	(112 719)	(18 177)	(130 896)
Au 31 décembre 2000	5 540 500	1 966 832	7 507 332
Provisions au 31 décembre 2000	(600 075)	(580 460)	(1 180 535)
Total net des provisions au 31 décembre 2000	4 940 425	1 386 372	6 326 797
Total net des provisions au 31 décembre 1999	4 756 369	1 238 960	5 995 329

Au 31 décembre 2000, la Banque avait 26 prêts non productifs d'une valeur de 363,8 millions d'euros (1999 : 26 prêts d'une valeur de 452,7 millions d'euros) en raison d'arriérés de paiement d'intérêts et de principal. Des provisions individualisées de 278,9 millions d'euros (1999 : 314,2 millions) ont été constituées au titre de ces prêts.

La Banque n'ayant pas de filiales, elle n'établit pas de comptes annuels consolidés. Tous les titres de participation sont inscrits au coût d'acquisition minoré de la diminution permanente de valeur. Si la Banque devait comptabiliser tous les investissements dans lesquels sa participation représente 20 % ou plus du capital social, dont la valeur comptable indiquée dans le bilan des titres de participation au 31 décembre 2000 était de l'ordre de 585,0 millions d'euros, l'augmentation nette du compte de résultat qui en résulterait serait un bénéfice d'environ 17,2 millions d'euros. Cela représente la part de la Banque dans les gains ou pertes nets des compagnies dans lesquelles elle détient une participation, tels qu'ils ressortent des comptes annuels audités les plus récents. En raison de la difficulté d'obtenir rapidement des comptes annuels audités qui aient été établis par toutes les compagnies dans lesquelles la Banque détient une participation conformément aux normes comptables internationales (IAS), ces chiffres se fondent sur les gains et les pertes enregistrés pendant la dernière période de 12 mois pour laquelle ces renseignements sont disponibles.

On trouvera ci-après la liste des sociétés dans lesquelles la participation de la Banque représentait plus de 20 % du capital social au 31 décembre 2000 et dans lesquelles l'investissement total de la Banque, diminué des provisions individualisées, dépassait 10,0 millions d'euros. En principe, la Banque ne prend une participation importante qu'en prévision d'une participation extérieure à venir dans tous les cas où elle est possible.

	% de participation
Fonds pour la mer Noire	32
Banque de Budapest	34
Complexe industriel Cargill	33
Danone – Ciastka	25
East Europe Food Fund	21
Lafarge – Roumanie	38
Lafarge – Kujawy et RMC	22
Lagarge – Malogoszcz et Wierzbica	22
Polish Private Equity Fund	33

11. Analyse des activités d'exploitation

Répartition par pays	Actifs d'exploitation 2000 En milliers d'euros	Actifs d'exploitation 1999 En milliers d'euros	Lignes de crédit non utilisées 2000 En milliers d'euros	Lignes de crédit non utilisées 1999 En milliers d'euros
Albanie	31 924	27 813	46 926	51 780
Arménie	74 666	53 497	29 724	9 581
Azerbaïdjan	204 204	177 144	90 171	69 335
Bélarus	87 903	110 467	7 365	16 049
Bosnie-Herzégovine	57 133	35 218	79 903	44 177
Bulgarie	305 924	237 604	57 670	43 211
Croatie	336 318	275 975	232 733	187 612
ERY de Macédoine	94 377	74 278	88 122	66 988
Estonie	199 082	204 925	40 760	27 650
Fédération de Russie	1 494 710	1 619 082	732 937	595 887
Géorgie	89 481	53 541	85 502	110 926
Hongrie	489 086	486 828	108 158	118 935
Kazakhstan	233 800	161 072	324 552	304 070
Kirghizistan	109 782	101 723	25 778	36 764
Lettonie	95 534	105 123	68 576	82 212
Lituanie	250 858	187 581	54 531	24 597
Moldova	75 109	72 884	69 229	40 784
Ouzbékistan	255 443	220 392	217 526	227 539
Pologne	863 884	741 775	526 418	332 832
République slovaque	206 613	253 505	35 628	39 550
République tchèque	294 691	277 548	141 801	115 159
Roumanie	880 414	794 627	339 971	369 635
Slovénie	200 879	184 266	22 322	36 267
Tadjikistan	10 972	8 655	2 786	5 126
Turkménistan	40 473	31 272	111 467	117 996
Ukraine	336 531	310 203	629 728	459 885
Opérations régionales	243 192	179 870	484 944	346 325
Au 31 décembre	7 562 983	6 986 868	4 655 228	3 880 872

Répartition par instrument

Prêts	5 540 500	5 328 267	3 527 185	2 961 410
Participations ordinaires	1 966 832	1 616 323	806 876	731 080
Portefeuille-titres	55 651	42 278	-	-
Garanties	-	-	321 167	188 382
Au 31 décembre	7 562 983	6 986 868	4 655 228	3 880 872

Répartition par secteur

Commerce et tourisme	222 636	291 964	72 016	78 240
Services sociaux et communautaires	122 133	136 908	126 859	113 501
Energie/production d'électricité	847 324	568 345	1 393 283	1 061 068
Industries extractives	506 013	607 385	263 123	174 201
Finances	2 330 210	2 292 162	1 166 492	1 124 407
Industries manufacturières	1 807 801	1 439 086	596 054	527 541
Industries primaires	111 902	109 458	106 053	16 713
Télécommunications	709 042	702 812	210 735	230 584
Transports et construction	905 922	838 748	720 613	554 617
Au 31 décembre	7 562 983	6 986 868	4 655 228	3 880 872

Note : L'expression "actifs d'exploitation" remplace "décaissements non remboursés" et désigne les actifs avant dotation aux provisions tandis que l'expression "lignes de crédit non utilisées" remplace "montants engagés et non décaissés".

12. Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau

	Biens immobiliers En milliers d'euros	Technologie et matériel de bureau En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
<i>Coût</i>			
Au 1er janvier 2000	67 915	65 812	133 727
Acquisitions	796	10 188	10 984
Cessions	–	(220)	(220)
Au 31 décembre 2000	68 711	75 780	144 491
<i>Amortissement</i>			
Au 1er janvier 2000	33 339	59 379	92 718
Dotation de l'exercice	4 617	8 482	13 099
Reprises	–	(220)	(220)
Au 31 décembre 2000	37 956	67 641	105 597
<i>Valeur comptable nette</i>			
Au 31 décembre 2000	30 755	8 139	38 894
Au 31 décembre 1999	34 576	6 433	41 009

Les acquisitions comprennent 1,0 million d'euros de matériel informatique acheté par contrats de location-acquisition et assorti d'un amortissement de 0,2 million d'euros. Les montants minimaux à verser au titre de ces contrats s'élèvent à 1,0 million d'euros, dont 0,4 million d'euros est exigible dans les 12 mois qui

suivent la date du bilan et 0,6 million d'euros dans les quatre années suivantes. Les paiements différés sont inscrits au poste "Autres passifs".

13. Dettes représentées par un titre

L'encours au 31 décembre 2000 des émissions de titres effectuées sur le marché et des swaps y afférents est récapitulé ci-après :

	Valeur nominale En milliers d'euros	Prime non amortie En milliers d'euros	Valeur corrigée du principal En milliers d'euros	Swap de devises à payer/(recevoir) En milliers d'euros	Obligations nettes en devises 2000 En milliers d'euros	Obligations nettes en devises 1999 En milliers d'euros
Couronne estonienne	6 389	–	6 389	(6 389)	–	–
Couronne slovaque	51 956	–	51 956	(51 956)	–	–
Couronne tchèque	45 566	–	45 566	(45 566)	–	–
Dollar australien	253 422	–	253 422	(253 422)	–	–
Dollar canadien	139 652	–	139 652	(139 652)	–	–
Dollar des Etats-Unis	3 564 551	10 192	3 574 743	5 425 125	8 999 868	7 176 689
Dollar de Hong Kong	337 553	–	337 553	(337 553)	–	–
Dollar de Singapour	93 023	–	93 023	(93 023)	–	–
Drachme grecque	227 668	–	227 668	(227 668)	–	–
Euro	1 752 395	21 255	1 773 650	490 972	2 264 622	2 556 037
Forint hongrois	7 549	–	7 549	–	7 549	7 852
Livre sterling	2 878 284	–	2 878 284	(1 008 663)	1 869 621	1 529 024
Nouveau dollar de Taiwan	831 544	–	831 544	(831 544)	–	–
Or en lingots	707 179	–	707 179	(707 179)	–	–
Rand sud-africain	501 224	–	501 224	(501 224)	–	–
Rouble russe	33 189	–	33 189	(33 189)	–	–
Won sud-coréen	74 720	–	74 720	(74 720)	–	–
Yen japonais	1 480 864	–	1 480 864	(1 000 863)	480 001	548 527
Zloty polonais	603 486	–	603 486	(603 486)	–	–
Au 31 décembre	13 590 214	31 447	13 621 661	–	13 621 661	11 818 129

Durant l'exercice, la Banque a procédé au remboursement d'obligations et de billets à moyen terme d'une contre-valeur de 212,9 millions d'euros, d'où un gain net de 5,0 millions d'euros.

14. Autres passifs

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Intérêts à payer	369 246	388 345
Dettes rattachées à la trésorerie	1 437 085	1 287 561
Divers	154 278	285 134
Au 31 décembre	1 960 609	1 961 040

15. Capital souscrit

	Nombre d'actions 2000	Total 2000 En milliers d'euros	Nombre d'actions 1999	Total 1999 En milliers d'euros
Capital autorisé	2 000 000	20 000 000	2 000 000	20 000 000
<i>Dont :</i>				
Souscriptions par les membres – capital initial	991 975	9 919 750	991 875	9 918 750
Souscriptions par les membres – augmentation de capital	982 300	9 823 000	972 200	9 722 000
Total partiel – capital souscrit	1 974 275	19 742 750	1 964 075	19 640 750
Actions à allouer ¹	4 675	46 750	4 675	46 750
Actions non allouées ²	6 050	60 500	16 250	162 500
Capital autorisé et émis	1 985 000	19 850 000	1 985 000	19 850 000
Actions non encore souscrites	15 000	150 000	15 000	150 000
Au 31 décembre	2 000 000	20 000 000	2 000 000	20 000 000

¹ Actions en principe mises à la disposition des pays ayant fait partie de la Yougoslavie.

² Actions en principe mises à la disposition des nouveaux membres et des membres existants.

Le capital social de la Banque se divise en actions libérées et en actions sujettes à appel. Chaque action a une valeur nominale de 10 000 euros. Le règlement des actions libérées souscrites par les membres se fait sur une période de plusieurs années fixée à l'avance. Aux termes de l'Article 6.4 de l'Accord, les montants du capital souscrit en actions sujettes à appel ne peuvent faire l'objet d'un appel conformément aux articles 17 et 42 de l'Accord qu'aux dates et conditions fixées par la Banque pour faire face à ses engagements. L'Article 42.1 prévoit qu'en cas d'arrêt définitif des opérations de la Banque, la responsabilité de tous les membres résultant de leurs souscriptions non appelées au capital social subsiste jusqu'à ce que toutes les créances, y compris toutes les créances conditionnelles, aient été liquidées.

Conformément à l'Accord, le paiement des actions libérées du capital initial souscrit par les membres s'est effectué en cinq versements annuels égaux. Jusqu'à 50 % de chaque versement pouvait être réglé au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêt ou de tout autre instrument émis par

ledit membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque. En vertu de la Résolution No. 59, le paiement des actions libérées souscrites par les membres au titre de l'augmentation du capital s'effectuera en huit versements égaux annuels et jusqu'à 60 % de chaque versement pourra être effectué par un membre au moyen de billets à ordre non négociables et non porteurs d'intérêt ou de tout autre instrument émis par le membre, à encaisser à leur valeur nominale à la demande de la Banque.

Un état des souscriptions au capital indiquant le montant du capital libéré et appelable souscrit par chaque membre, le montant des parts non allouées et des droits de vote, figure au tableau ci-après. Conformément à l'Article 29 de l'Accord, les membres qui n'ont pas payé une quelconque partie du montant exigible au titre des obligations contractées pour les actions à libérer subissent une réduction proportionnelle de leurs droits de vote aussi longtemps que l'obligation demeure impayée.

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Etat résumé du capital libéré à recevoir :		
Billets à ordre émis par les membres :		
Pas encore encaissables	317 368	237 079
Encaissables	6 420	4 027
Total des billets à ordre reçus	323 788	241 106
Capital souscrit libéré :		
Fraction non échue	1 392 463	1 651 737
Fraction échue non reçue	24 566	31 852
Total du capital souscrit libéré	1 417 029	1 683 589
Capital libéré à recevoir au 31 décembre	1 740 817	1 924 695

15. Capital souscrit (suite)

Etat des souscriptions au capital

Au 31 décembre 2000

Membres	Total actions (nombre)	Voix pouvant être exprimées ¹ (nombre)	Capital total En milliers d'euros	Fraction non appelée En milliers d'euros	Capital libéré ² En milliers d'euros
Membres de l'Union européenne					
Allemagne	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Autriche	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Belgique	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Danemark	24 000	24 000	240 000	177 000	63 000
Espagne	68 000	62 730	680 000	501 500	178 500
Finlande	25 000	25 000	250 000	184 370	65 630
France	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Grèce	13 000	13 000	130 000	95 870	34 130
Irlande	6 000	6 000	60 000	44 250	15 750
Italie	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Luxembourg	4 000	4 000	40 000	29 500	10 500
Pays-Bas	49 600	49 600	496 000	365 800	130 200
Portugal	8 400	8 400	84 000	61 950	22 050
Royaume-Uni	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Suède	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Banque européenne d'investissement	60 000	60 000	600 000	442 500	157 500
Communauté européenne	60 000	60 000	600 000	442 500	157 500
Autres pays européens					
Chypre	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Islande	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Israël	13 000	13 000	130 000	95 870	34 130
Liechtenstein	400	400	4 000	2 950	1 050
Malte	200	200	2 000	1 470	530
Norvège	25 000	25 000	250 000	184 370	65 630
Suisse	45 600	45 600	456 000	336 300	119 700
Turquie	23 000	23 000	230 000	169 620	60 380
Pays d'opérations					
Albanie	2 000	1 592	20 000	14 750	5 250
Arménie	1 000	960	10 000	7 370	2 630
Azerbaïdjan	2 000	1 114	20 000	14 750	5 250
Bélarus	4 000	4 000	40 000	29 500	10 500
Bosnie-Herzégovine	3 380	2 240	33 800	24 930	8 870
Bulgarie	15 800	15 800	158 000	116 520	41 480
Croatie	7 292	7 292	72 920	53 780	19 140
ERY de Macédoine	1 382	1 382	13 820	10 200	3 620
Estonie	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Fédération de Russie	80 000	80 000	800 000	590 000	210 000
Géorgie	2 000	992	20 000	14 750	5 250
Hongrie	15 800	15 800	158 000	116 520	41 480
Kazakhstan	4 600	4 381	46 000	33 920	12 080
Kirghizistan	2 000	1 292	20 000	14 750	5 250
Lettonie	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Lituanie	2 000	2 000	20 000	14 750	5 250
Moldova	2 000	1 558	20 000	14 750	5 250
Ouzbékistan	4 200	4 137	42 000	30 970	11 030
Pologne	25 600	25 600	256 000	188 800	67 200
République slovaque	8 534	8 534	85 340	62 940	22 400
République tchèque	17 066	17 066	170 660	125 860	44 800
Roumanie	9 600	9 600	96 000	70 800	25 200
Slovénie	4 196	4 039	41 960	30 940	11 020
Tadjikistan	2 000	886	20 000	14 750	5 250
Turkménistan	200	180	2 000	1 470	530
Ukraine	16 000	15 360	160 000	118 000	42 000
Actions non allouées réservées aux pays ayant fait partie de la Yougoslavie	4 675 ³	-	46 750	32 730	14 020
Pays non européens					
Australie	20 000	20 000	200 000	147 500	52 500
Canada	68 000	68 000	680 000	501 500	178 500
Egypte	2 000	1 750	20 000	14 750	5 250
Etats-Unis d'Amérique	200 000	200 000	2 000 000	1 475 000	525 000
Japon	170 350	170 350	1 703 500	1 256 335	447 165
Maroc	1 000	1 000	10 000	7 000	3 000
Mexique	3 000	3 000	30 000	21 000	9 000
Mongolie	200	200	2 000	1 470	530
Nouvelle-Zélande	1 000	1 000	10 000	7 000	3 000
République de Corée	20 000	20 000	200 000	147 500	52 500
Capital souscrit par les membres	1 974 275	1 957 235	19 742 750	14 556 615	5 186 135
Actions non allouées	10 725		107 250		
Capital autorisé et émis	1 985 000		19 850 000		

¹ Les droits de vote sont réduits en cas de non-paiement des montants dus au titre des obligations des membres relatives au capital libéré. Le nombre total de voix, y compris celles faisant l'objet de restrictions, est de 1 969 600 (1999 : 1 959 400).

² Sur le capital libéré, 3,77 milliards d'euros ont été reçus (1999 : 3,48 milliards d'euros), 24,6 millions d'euros sont en retard (1999 : 31,9 millions d'euros). En outre, 5,5 millions d'euros correspondent aux billets à ordre déposés dont la date d'encaissement est dépassée

(1999 : 3,2 millions d'euros). Une fraction de 1,40 milliard d'euros n'est pas encore échue (1999 : 1,65 milliard d'euros), fraction dont la plus grande partie correspond essentiellement à l'augmentation de capital et qui sera exigible le 15 avril 2005 ou avant cette date.

³ Les voix attachées à ces actions ont été suspendues en attendant leur réallocation.

16. Billets à ordre émis par des membres

Monnaie d'émission	Total reçu En milliers d'euros	Gain de change En milliers d'euros	Montant encaissé En milliers d'euros	Montant à encaisser 2000 En milliers d'euros	Montant à encaisser 1999 En milliers d'euros
Euro	917 646	–	(758 510)	159 136	116 410
Yen japonais	179 235	12 037	(153 035)	38 237	30 967
Dollar des Etats-Unis	512 864	25 781	(412 230)	126 415	93 729
Au 31 décembre	1 609 745	37 818	(1 323 775)	323 788	241 106

Les billets à ordre et autres titres déposés au titre du capital-actions sont libellés en euros, en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais. Conformément à une décision adoptée par le Conseil d'administration pour l'encaissement des billets à ordre et autres titres déposés par les membres lors de leurs souscriptions initiales, chaque billet à ordre ou autre titre déposé à compter de 1992 a été encaissé en trois tranches annuelles égales. Dans le cas des souscriptions à l'augmentation du capital, il a été décidé que l'encaissement des billets à ordre ou autres titres se ferait en cinq tranches annuelles égales.

Les billets à ordre libellés en dollars des Etats-Unis ou en yen japonais ont été convertis en euros, soit aux taux de change en vigueur à la date de l'encaissement, soit, pour ceux qui étaient encore en circulation à la fin de l'année, aux taux du marché en vigueur au 31 décembre 2000.

17. Position de change nette en devises

	Euro En milliers d'euros	Dollar des Etats-Unis En milliers d'euros	Yen japonais En milliers d'euros	Livre sterling En milliers d'euros	Autres monnaies En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
Actif						
Créances sur les établissements de crédit	1 852 811	3 428 701	29 347	19 311	14 158	5 344 328
Portefeuille-titres	1 023 798	4 618 294	1 023 658	340 830	68 922	7 075 502
Autres actifs	110 285	435 515	29 580	49 609	138 683	763 672
Prêts	1 521 667	3 378 122	10 429	–	30 207	4 940 425
Titres de participation	–	–	–	–	1 386 372	1 386 372
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	38 894	–	–	–	–	38 894
Capital libéré à recevoir	996 618	562 981	181 218	–	–	1 740 817
Total de l'actif	5 544 073	12 423 613	1 274 232	409 750	1 638 342	21 290 010
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit	(285 144)	(11 679)	(140 351)	(1 616)	(16 955)	(455 745)
Dettes représentées par un titre	(1 773 650)	(3 574 743)	(1 480 864)	(2 878 284)	(3 914 120)	(13 621 661)
Autres passifs	(1 050 022)	(655 652)	(26 080)	(117 382)	(111 473)	(1 960 609)
Total du passif	(3 108 816)	(4 242 074)	(1 647 295)	(2 997 282)	(4 042 548)	(16 038 015)
Actif/(passif) net	2 435 257	8 181 539	373 063	(2 587 532)	(2 404 206)	5 251 995
Instruments financiers dérivés	1 428 807	(8 189 499)	377 441	2 586 612	3 796 639	–
Position de change au 31 décembre 2000	3 864 064	(7 960)	4 378	(920)	1 392 433	5 251 995
Position de change au 31 décembre 1999	3 846 793	25 592	5 171	(7 799)	1 202 050	5 071 807

A côté de la monnaie fonctionnelle de la Banque, l'euro, les monnaies dans lesquelles la Banque contracte l'essentiel de ses principaux emprunts (voir note 13) et dans lesquelles elle est exposée à des risques liés au change sont indiquées séparément. Les positions rangées dans la colonne "Autres monnaies" qui, après décompte des instruments hors bilan, exposent la Banque à des risques liés au change, résultent essentiellement des risques liés aux monnaies locales que comportent les titres de participation dans les pays d'opérations en l'absence d'accords de couverture sur les taux de change.

18. Position de liquidité

Le risque de liquidité reflète la mesure dans laquelle la Banque peut être obligée de mobiliser des fonds pour honorer les engagements qu'elle a pris dans le cadre d'instruments financiers. La Banque est résolue à maintenir une liquidité solide : les politiques applicables stipulent que le ratio de liquidité minimum sur plusieurs années doit être égal à 45 % des besoins nets de trésorerie à prévoir au cours des trois exercices à venir, le financement engagé mais non décaissé des projets devant être intégralement couvert, et que 40 % du montant net des placements de trésorerie ne doit pas être à plus d'un an d'échéance. Cette politique est appliquée en maintenant le ratio de liquidité au-dessus du minimum requis, à l'intérieur d'une fourchette qui représente 90 % des besoins nets de trésorerie à prévoir pour les trois exercices à venir.

Le tableau ci-dessous donne une analyse des actifs et des passifs, y compris les capitaux propres, qui sont groupés en fonction de la durée restant à courir entre la date du bilan et la date contractuelle d'échéance. Il est présenté en fonction des dates d'échéance les plus prudentes lorsque les options ou les conditions de remboursement autorisent un remboursement anticipé. Dans le cas des passifs, par conséquent, c'est la date de remboursement la plus rapprochée possible qui est indiquée, tandis que, dans le cas des actifs, c'est la date de remboursement la plus éloignée possible.

Les actifs et passifs pour lesquels il n'existe pas de date contractuelle d'échéance sont regroupés dans la catégorie "Echéance non définie".

	Jusqu'à un mois En milliers d'euros	De un à trois mois En milliers d'euros	De trois mois à un an En milliers d'euros	De un à cinq ans En milliers d'euros	Plus de cinq ans En milliers d'euros	Echéance non définie En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
Actif							
Créances sur les établissements de crédit	4 304 354	878 425	128 870	–	32 679	–	5 344 328
Portefeuille-titres	223 843	233 507	326 851	2 707 375	3 583 926	–	7 075 502
Autres actifs	336 823	34 328	345 847	21 255	25 419	–	763 672
Prêts	221 857	142 890	797 860	2 404 103	1 635 875	(262 160)	4 940 425
Titres de participation	–	–	–	–	–	1 386 372	1 386 372
Biens immobiliers, technologie et matériel de bureau	–	–	–	–	–	38 894	38 894
Capital libéré à recevoir	–	–	384 189	1 324 217	–	32 411	1 740 817
Total de l'actif	5 086 877	1 289 150	1 983 617	6 456 950	5 277 899	1 195 517	21 290 010
Passif							
Dettes envers les établissements de crédit	(314 098)	(1 296)	–	–	(140 351)	–	(455 745)
Dettes représentées par un titre	(2 092 513)	(266 733)	(1 626 198)	(4 584 235)	(5 051 982)	–	(13 621 661)
Autres passifs	(333 071)	(89 265)	(379 655)	(63 614)	(142 536)	(952 468)	(1 960 609)
Capitaux propres	–	–	–	–	–	(5 251 995)	(5 251 995)
Total du passif et des capitaux propres	(2 739 682)	(357 294)	(2 005 853)	(4 647 849)	(5 334 869)	(6 204 463)	(21 290 010)
Position de liquidité au 31 décembre 2000	2 347 195	931 856	(22 236)	1 809 101	(56 970)	(5 008 946)	–
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 2000	2 347 195	3 279 051	3 256 815	5 065 916	5 008 946	–	–
Position de liquidité cumulée au 31 décembre 1999	1 768 242	1 181 967	3 288 867	4 911 979	4 760 416	–	–

19. Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt de marché. Par conséquent, la durée pour laquelle est fixé le taux d'intérêt d'un instrument financier indique la mesure dans laquelle cet instrument est sensible au risque de taux d'intérêt. Le tableau ci-dessous présente des informations sur le degré de risque de taux d'intérêt auquel la Banque est exposée en fonction de la date

contractuelle d'échéance de ses instruments financiers ou, dans le cas d'instruments réindexés sur un taux du marché avant échéance, en fonction de la date de la réindexation suivante. On a supposé que les titres qui constituent le portefeuille de titres de transactions de la Banque étaient soumis à réindexation dans la catégorie "Jusqu'à un mois".

Intervalle de réindexation	Jusqu'à un mois En milliers d'euros	De un à trois mois En milliers d'euros	De trois mois à un an En milliers d'euros	De un à cinq ans En milliers d'euros	De plus de cinq ans En milliers d'euros	Fonds non porteurs d'intérêt En milliers d'euros	Total En milliers d'euros
Actif							
Créances sur les établissements de crédit	4 304 354	878 425	161 549	-	-	-	5 344 328
Portefeuille-titres	3 143 418	2 029 642	317 561	1 039 460	545 421	-	7 075 502
Autres actifs	98 486	-	382 854	-	-	282 332	763 672
Prêts	589 046	1 589 321	2 264 846	351 521	407 851	(262 160)	4 940 425
Actifs non porteurs d'intérêt, y compris le capital libéré à recevoir	-	-	-	-	-	3 166 083	3 166 083
Total de l'actif	8 135 304	4 497 388	3 126 810	1 390 981	953 272	3 186 255	21 290 010
Passif							
Dettes envers les établissements de crédit	(314 098)	(1 296)	-	-	(140 351)	-	(455 745)
Dettes représentées par un titre	(2 199 970)	(437 986)	(1 454 946)	(4 476 777)	(5 051 982)	-	(13 621 661)
Autres passifs	(413 977)	-	(369 245)	-	-	(1 177 387)	(1 960 609)
Capitaux propres	-	-	-	-	-	(5 251 995)	(5 251 995)
Total du passif et des capitaux propres	(2 928 045)	(439 282)	(1 824 191)	(4 476 777)	(5 192 333)	(6 429 382)	(21 290 010)
Actif net	5 207 529	4 058 106	1 302 619	(3 085 796)	(4 239 061)	(3 243 127)	-
Instruments dérivés	(887 537)	(2 489 491)	(3 947 829)	3 085 796	4 239 061	-	-
Risque de taux d'intérêt au 31 décembre 2000	4 319 722	1 568 615	(2 645 210)	-	-	(3 243 127)	-
Risque cumulé de taux d'intérêt au 31 décembre 2000	4 319 722	5 888 337	3 243 127	3 243 127	3 243 127	-	-
Risque cumulé de taux d'intérêt au 31 décembre 1999	3 910 845	5 050 994	2 898 639	2 827 911	2 827 911	-	-

La mesure du risque de taux d'intérêt de la Banque est complétée par des techniques d'analyse du marché – valeur exposée, répartition des risques et risques de variabilité – qui font fréquemment l'objet de rapports de la direction. Au 31 décembre 2000, la valeur exposée, calculée pour un niveau de confiance de 99 % sur des opérations à échéance de 10 jours, s'élevait à 3,3 millions d'euros (1999 : 4,7 millions d'euros).

20. Informations relatives à certains instruments dérivés de trésorerie

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Instruments de crédit dérivés ¹	3 133 554	2 070 629
Swaps et options de gré à gré : ²		
Accords de garantie/précompensation	717 220	877 018
Accords de garantie/postcompensation	103 140	330 394

La Banque est hautement sélective dans son choix de contreparties et une défaillance ne constitue pas, à son avis, un risque significatif. Les opérations sur instruments dérivés en particulier sont normalement limitées aux contreparties ayant une cote d'au moins AA et ayant passé un accord de cautionnement avec la Banque.

¹ Ces montants représentent la valeur notionnelle de tous les instruments de crédit dérivés, y compris l'ensemble des swaps négociés par la Banque.

² Ces montants représentent le coût du remboursement à la Banque en cas de défaillance des contreparties à ses contrats de swap et contrats de gré à gré, qui ont une valeur positive pour la Banque.

21. Estimation de la valeur de réalisation

On trouvera ci-dessous des estimations de la valeur de réalisation des actifs et passifs financiers de la Banque, c'est-à-dire du montant approximatif pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif réglé entre deux parties indépendantes et informées, réalisant une transaction de leur plein gré.

Dans le cas des instruments négociés sur un marché actif, les valeurs sont fondées sur les prix affichés. Dans le cas contraire, il a été calculé des valeurs estimatives sur la base de modèles internes de détermination des prix fondés sur la technique du cash flow actualisé, sauf pour les titres de participation (voir l'alinéa d) ci-dessous).

Les estimations des valeurs de réalisation indiquées ci-dessous appellent les observations suivantes :

- a) la valeur des instruments financiers à court terme, c'est-à-dire des instruments à un an d'échéance au maximum, est proche de celle indiquée dans le bilan de la Banque ;
- b) la valeur du portefeuille-titres et des dettes représentées par un titre comprend la valeur estimative de réalisation des instruments dérivés connexes. Pour les titres émis par la Banque qui sont des placements privés, des informations

n'ont été fournies que pour les émissions qui ont ultérieurement été rachetées en partie par la Banque ;

c) la valeur de bilan des prêts est indiquée nette des provisions et est donc proche de leur valeur estimative de réalisation. Comme la Banque gère ses risques de taux d'intérêt au niveau de l'ensemble de son portefeuille, il n'est pas possible d'identifier quels sont spécifiquement les instruments dérivés qui couvrent les risques de taux d'intérêt sur le portefeuille de prêts de la Banque. De ce fait, la valeur constatée du portefeuille de prêts ne tient pas compte de la valeur estimative, le cas échéant, des instruments dérivés de couverture connexes ;

d) la valeur des participations qui sont négociées sur une place boursière reconnue est déterminée sur la base des cours affichés en Bourse. Les placements de la Banque qui sont cotés en Bourse le sont généralement sur des places relativement instables et peu liquides, ce dont il n'est pas tenu compte dans les valeurs indiquées ci-dessous. Dans tous les autres cas, la valeur des participations a été calculée sur la base du coût historique, net des provisions.

	Valeur de bilan 2000 En milliers d'euros	Ajustement de la valeur estimée de réalisation 2000 En milliers d'euros	Valeur estimée de réalisation 2000 En milliers d'euros	Valeur estimée de réalisation 1999 En milliers d'euros
Actif				
Créances sur les établissements de crédit	5 344 328	-	5 344 328	2 773 490
Portefeuille-titres	7 075 502	(1 994)	7 073 508	7 863 637
	12 419 830	(1 994)	12 417 836	10 637 127
Prêts	4 940 425	-	4 940 425	4 756 369
Titres de participation	1 386 372	232 920	1 619 292	1 557 163
Autres actifs non financiers	2 543 383	-	2 543 383	2 960 324
Total de l'actif	21 290 010	230 926	21 520 936	19 910 983
Passif				
Dettes envers les établissements de crédit	(455 745)	-	(455 745)	(743 657)
Dettes représentées par un titre	(13 621 661)	17 823	(13 603 838)	(11 807 187)
	(14 077 406)	17 823	(14 059 583)	(12 550 844)
Autres passifs non financiers	(1 960 609)	-	(1 960 609)	(1 961 040)
Capitaux propres	(5 251 995)	-	(5 251 995)	(5 071 807)
Total du passif et des capitaux propres	(21 290 010)	17 823	(21 272 187)	(19 583 691)
Valeur estimée nette de réalisation au 31 décembre			248 749	327 292

La Banque se propose de garder jusqu'à leur échéance les titres de créance qu'elle détient dans son portefeuille d'investissement, qui sont donc inscrits au bilan à leur coût d'amortissement.

22. Engagements découlant de baux

La Banque loue l'immeuble londonien où se trouve son siège ainsi que des locaux pour certains de ses bureaux résidents dans les pays d'opérations. Ces locaux sont loués sur la base de baux standards qui comprennent des options de renouvellement et des clauses de révision périodique des loyers et, sauf circonstances exceptionnelles, la Banque ne pourrait pas les résilier sans encourir des pénalités substantielles. Le bail le plus important est celui relatif au bâtiment du siège. Le montant du loyer, qui est fondé sur les cours en vigueur sur le marché, est révisé tous les cinq ans. A l'issue de cette révision, il peut rester inchangé ou être augmenté. La Banque bénéficie d'une clause qui l'autorise à résilier le bail en 2006.

La Banque sous-loue désormais deux étages du bâtiment du siège aux mêmes conditions que celles dont elle bénéficie. Le montant total minimum des sommes à recevoir en vertu de ces sous-locations s'élève à 17,4 millions d'euros au 31 décembre 2000. Le produit des sous-locations comptabilisé dans les recettes de l'exercice s'élève à 3,9 millions d'euros.

Le montant minimum des engagements à régler en vertu des baux non résiliables de longue durée est indiqué ci-dessous.

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Montants payables à un an	26 536	26 222
Montants payables entre un et cinq ans	98 988	100 371
Montants payables dans plus de cinq ans	17 321	40 630
Au 31 décembre	142 845	167 223

23. Régime de retraite du personnel

Régime de retraite à prestations déterminées

Tous les trois ans, un actuairiste qualifié procède à une évaluation actuarielle complète du régime de retraite du personnel à partir de la méthode unitaire utilisée pour les projections. En application de la Norme comptable internationale 19, cette évaluation sera reconduite chaque année. La plus récente de ces évaluations a été faite le 31 août 1999 et a été analysée par la suite pour

s'assurer qu'aucun changement important n'était intervenu avant le 31 décembre 2000. Les hypothèses de base utilisées sont celles indiquées ci-dessous. La valeur actuelle des cotisations au régime de retraite à prestations déterminées et le coût actuel des prestations ont été calculés en appliquant la méthode unitaire utilisée pour les projections.

Les montants inscrits au bilan sont les suivants :

	2000 En milliers d'euros	1999 En milliers d'euros
Juste valeur de l'actif du plan	81 095	65 058
Valeur actuelle de la cotisation au régime de retraite à prestations déterminées	(57 286)	(50 726)
	23 809	14 332
Pertes actuarielles non comptabilisées	1 610	8 374
Charges constatées d'avance au 31 décembre	25 419	22 706

Mouvement des charges constatées d'avance (inscrites à la rubrique "Autres actifs") :

Au 1er janvier	22 706	20 525
Variations de change	(120)	571
Contributions versées	11 119	10 789
Total des dépenses indiquées ci-après	(8 286)	(9 179)
Au 31 décembre	25 419	22 706

Les montants comptabilisés au compte de résultat sont les suivants :

Coût actuel des prestations	(9 778)	(9 823)
Coût des intérêts	(3 712)	(2 899)
Rendement attendu de l'actif	5 524	3 865
Amortissement du déficit actuariel	(320)	(322)
Total imputé aux dépenses de personnel	(8 286)	(9 179)

Principales hypothèses actuarielles utilisées :

Taux d'actualisation	6,50 %	5,50 %
Rendement attendu des actifs du plan	7,50 %	6,50 %
Future majoration des traitements	4,00 %	3,50 %
Moyenne de vie active restante des employés	15 années	15 années

Régime de retraite à cotisations déterminées

L'imputation au titre du régime de retraite à cotisations déterminées a été calculée à 5,1 millions d'euros (1999 : 4,4 millions d'euros) et a été inscrite dans les frais généraux.

24. Autres accords de fonds

Outre ses opérations et le programme de fonds spéciaux, la Banque administre de nombreux accords bilatéraux et multilatéraux d'assistance technique et d'appui à l'investissement dans les pays d'opérations. Ces accords portent principalement sur la préparation et l'exécution des projets (y compris les produits et les travaux), la fourniture de services consultatifs et la formation. Les ressources fournies dans le cadre de ces accords sont séparées des ressources ordinaires de la Banque et font l'objet d'un audit externe.

Au 31 décembre 2000, la Banque gérait 68 fonds de coopération technique (1999 : 63) représentant un total de 715,7 millions d'euros (1999 : 700,9 millions d'euros), dont 276,4 millions d'euros pour les programmes TACIS et PHARE de la Commission européenne dans le cadre du Mécanisme de Bangkok. Sur les sommes annoncées, le montant des fonds reçus s'élevait à 576,5 millions d'euros au 31 décembre 2000. A cette date, le montant total des fonds non engagés était de 182,4 millions d'euros. En outre, la Banque a conclu 65 accords de coopération technique pour des projets déterminés représentant des engagements d'un montant global de 35,1 millions d'euros.

La Banque a également conclu neuf accords de fonds de coopération aux investissements représentant une valeur totale de 56,6 millions d'euros et administre deux fonds de préadhésion d'un montant global de 34,9 millions d'euros destinés précisément à cofinancer des projets de la BERD.

Par ailleurs, la Banque a administré le Fonds spécial BERD-Japon créé en 1994 pour acheminer les contributions du Japon au Programme d'aide aux petites entreprises de Russie. Ce fonds a été liquidé par consentement mutuel en octobre 2000 et le solde a été viré au Fonds de coopération Japon-Europe.

Comme suite à une proposition du G7 qui souhaitait que soit institué un programme multilatéral d'amélioration de la sécurité dans les centrales nucléaires des pays de la région, le Compte pour la sûreté nucléaire (CSN) a été créé par la Banque en mars 1993. Le CSN reçoit des contributions de pays donateurs qui servent à financer des mesures immédiates d'amélioration de la sécurité. Au 31 décembre 2000, 15 donateurs avaient annoncé des contributions d'un montant total de 260,6 millions d'euros, sur la base des taux de change fixes définis dans les statuts du CSN.

Lors du Sommet qui a eu lieu à Denver en juin 1997, le G7 et l'Union européenne ont approuvé la création du Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl. Ce Fonds a été créé le 7 novembre 1997, lorsque le Conseil d'administration en a approuvé le règlement, et il est devenu opérationnel le 8 décembre 1997, lorsque les huit contributeurs ont conclu des accords de contributions avec la Banque. Ce Fonds a pour objet d'aider l'Ukraine à faire du sarcophage existant de Tchernobyl un système sûr et écologiquement stable. Au 31 décembre 2000, 22 contributeurs avaient pris des engagements d'un montant total de 344,3 millions d'euros sur la base des taux de change fixes définis dans le règlement du Fonds.

En 1999, dans le cadre du processus d'adhésion à l'Union européenne, trois pays d'Europe centrale, à savoir la Lituanie, la Bulgarie et la Slovaquie, se sont fermement engagés à fermer et à mettre hors service leurs centrales nucléaires dotées de réacteurs de type RBMK et VVER 440/230 avant une date donnée. En retour, la Commission européenne a annoncé son intention de faciliter la mise hors service de ces réacteurs en octroyant d'importantes subventions sur une période de huit à dix ans et a invité la Banque à administrer trois fonds internationaux d'appui à la mise hors service. Le 12 juin 2000, le Conseil d'administration de la Banque a approuvé le règlement des fonds pour Ignalina, Kozloduy et Bohunice ainsi que le rôle de la Banque en tant qu'administrateur de ces fonds, qui permettront de financer des projets déterminés à l'appui de la première phase de la mise hors service des réacteurs concernés, les mesures financières indispensables de restructuration, de réhabilitation et de modernisation des secteurs liés à la production, à la transmission et à la distribution d'énergie ainsi que les améliorations du rendement énergétique rendues nécessaires par la décision de fermer certaines centrales nucléaires. Au 31 décembre 2000, huit contributeurs s'étaient engagés à subventionner le fonds international d'appui à la mise hors service de la centrale d'Ignalina à hauteur de 18,0 millions d'euros, sur la base des taux de change fixes définis dans le règlement de ce fonds. A cette date, les accords de subventions relatifs aux fonds de Kozloduy et de Bohunice n'avaient pas encore été conclus.

Rapport des auditeurs à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Nous avons procédé à l'audit du bilan de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ainsi que du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie y relatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 qui figurent aux pages 81 à 99. L'établissement de ces comptes annuels incombe à la direction de la Banque. Notre tâche consiste à exprimer, sur la base des résultats de notre audit, une opinion concernant ces comptes.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit, selon lesquelles nous devons planifier et réaliser l'audit de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels sont exempts de toute inexactitude importante. Un audit consiste notamment à examiner, en les vérifiant, les éléments cités à l'appui des montants et informations présentés dans les comptes annuels. Un audit consiste également à examiner les principes comptables utilisés et les principales estimations faites par la direction, et à évaluer la présentation générale des comptes annuels. Nous estimons que l'audit que nous avons effectué nous permet raisonnablement d'exprimer une opinion.

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle, à tous égards importants, de la situation financière de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement au 31 décembre 2000, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec les normes comptables internationales et les principes généraux de la directive du Conseil des Communautés européennes sur les comptes annuels et comptes consolidés des banques et autres établissements financiers.



Arthur Andersen
Londres, le 13 mars 2001

Résumé des fonds spéciaux

Des fonds spéciaux sont constitués en application de l'article 18 de l'Accord portant création de la Banque et sont administrés notamment en vertu des règles et règlements approuvés par le Conseil d'administration de la Banque. Au 31 décembre 2000, la Banque gérait 11 fonds spéciaux, à savoir huit fonds spéciaux d'investissement et trois fonds spéciaux de coopération technique.

On trouvera, dans les tableaux qui suivent, un résumé des comptes annuels de ces fonds spéciaux ainsi que des annonces de contributions par pays donateur. Les comptes annuels de chaque fonds spécial ont été audités séparément. Les comptes audités peuvent être obtenus sur demande auprès de la Banque.

Les objectifs des fonds spéciaux sont les suivants :

Fonds spécial d'investissement pour la Baltique et

Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique :

Développer le secteur privé en appuyant les petites et moyennes entreprises en Estonie, en Lettonie et en Lituanie.

Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie et

Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie :

Promouvoir le développement des petites entreprises du secteur privé dans la Fédération de Russie.

Fonds spécial d'investissement pour les micro-entreprises de Moldova :

Promouvoir le développement du secteur des micro-entreprises en appuyant les petites et moyennes entreprises dans la République de Moldova.

Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire :

Aider les intermédiaires financiers dans les pays d'opérations de la Banque en prenant des titres de participation à leur capital.

Fonds spécial d'investissement de l'Italie :

Faciliter la modernisation, la restructuration, l'agrandissement et le développement des petites et moyennes entreprises dans certains pays d'opérations de la Banque.

Mécanisme spécial de financement des PME :

Alléger les problèmes financiers des petites et moyennes entreprises en Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie et Slovaquie.

Fonds spécial pour la région des Balkans :

Aider à la reconstruction de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Croatie, de l'ex-République yougoslave de Macédoine et de la Roumanie.

Fonds spécial de coopération technique de la BERD :

Financer des projets de coopération technique dans les pays d'opérations de la Banque.

Fonds spécial de la BERD pour les PME :

Promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Bulgarie, en Croatie, dans l'ex-République Yougoslave de Macédoine et en Roumanie.

Fonds spéciaux d'investissement

Extrait du compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2000	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour les micro-entreprises de Moldova En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement de l'Italie En milliers d'euros	Mécanisme spécial de financement des PME En milliers d'euros	Fonds spécial pour la région des Balkans En milliers d'euros	Fonds spécial de la BERD pour les PME En milliers d'euros	Total des fonds spéciaux d'investissement En milliers d'euros
Bénéfice/(perte) d'exploitation avant dotation aux provisions (Constitution)/reprise de provisions pour pertes	2 397 (837)	6 345 (4 551)	251 329	630 (441)	1 240 (43)	(532) (62)	(204) -	(238) -	9 889 (5 605)
Bénéfice/(perte) de l'exercice	1 560	1 794	580	189	1 197	(594)	(204)	(238)	4 284
Extrait du bilan au 31 décembre 2000									
Prêts	5 913	38 303	448	814	1 471	-	-	-	46 949
Provisions	(442)	(14 159)	(224)	(110)	(190)	-	-	-	(15 125)
	5 471	24 144	224	704	1 281	-	-	-	31 824
Titres de participation	9 938	5 356	-	2 400	86	600	-	-	18 380
Provisions	(1 452)	(2 678)	-	(476)	(25)	(62)	-	-	(4 693)
	8 486	2 678	-	1 924	61	538	-	-	13 687
Créances et autres actifs	27 928	42 281	1 762	4 643	12 199	8 849	9 696	6 875	114 233
Contributions non encore reçues	-	-	-	8 597	-	40 000	750	1 075	50 422
Total de l'actif	41 885	69 103	1 986	15 868	13 541	49 387	10 446	7 950	210 166
Autres passifs et provisions	50	31 553	6	33	6	6	165	3	31 822
Contributions	41 500	59 351	1 261	15 066	11 435	50 000	10 485	8 185	197 283
Réserves et bénéfice/(perte) de l'exercice	335	(21 801)	719	769	2 100	(619)	(204)	(238)	(18 939)
Total du passif	41 885	69 103	1 986	15 868	13 541	49 387	10 446	7 950	210 166
Lignes de crédit non utilisées et garanties	13 239	60 885	950	1 424	1 929	8 053	6 268	907	93 655

Fonds spéciaux de coopération technique

Extrait de l'état des variations de la situation financière et du bilan pour l'exercice clos le 31 décembre 2000	Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Fonds spécial de coopération technique de la BERD En milliers d'euros	Total des fonds spéciaux de coopération technique En milliers d'euros
Report	8 258	16 416	298	24 972
Contributions reçues	–	1 551	17	1 568
Intérêts et produits assimilés	246	2 656	8	2 910
Remboursements de décaissements	–	269	–	269
Décaissements	(2 735)	(7 785)	(120)	(10 640)
Autres charges d'exploitation	(5)	(52)	(8)	(65)
Solde disponible	5 764	13 055	195	19 014
Engagements cumulatifs approuvés	20 218	59 625	879	80 722
Décaissements cumulatifs	(15 258)	(51 580)	(686)	(67 524)
Solde alloué des fonds	4 960	8 045	193	13 198
Solde non alloué des fonds	804	5 010	2	5 816
Solde disponible	5 764	13 055	195	19 014

Annonces de contributions aux fonds spéciaux, par pays

	Fonds spécial d'investissement pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour les micro-entreprises de Moldova En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement pour le financement intermédiaire En milliers d'euros	Fonds spécial d'investissement de l'Italie En milliers d'euros	Mécanisme spécial de financement des PME En milliers d'euros	Fonds spécial pour la région des Balkans En milliers d'euros	Fonds spécial de la BERD pour les PME En milliers d'euros	Fonds spécial d'assistance technique pour la Baltique En milliers d'euros	Fonds spécial de coopération technique pour les petites entreprises de Russie En milliers d'euros	Total des fonds spéciaux En milliers d'euros
Allemagne	–	9 843	–	–	–	–	2 250	–	–	3 025	15 118
Autriche	–	–	–	–	–	–	276	–	–	–	276
Canada	–	2 707	–	–	–	–	1 472	–	–	4 309	8 488
Communauté européenne	–	–	–	–	–	50 000	–	–	–	–	50 000
Danemark	8 940	–	–	–	–	–	750	–	1 450	–	11 140
Etats-Unis d'Amérique	–	7 192	–	1 737	–	–	–	8 185	–	24 677	41 791
Finlande	8 629	–	–	–	–	–	–	–	1 411	–	10 040
France	–	7 686	–	–	–	–	–	–	–	4 980	12 666
Islande	427	–	–	–	–	–	–	–	69	–	496
Italie	–	8 401	–	–	11 435	–	–	–	–	1 360	21 196
Japon	–	21 162	–	–	–	–	–	–	–	3 295	24 457
Norvège	7 732	–	–	–	–	–	1 145	–	1 256	–	10 133
Royaume-Uni	–	–	–	–	–	–	–	–	–	12 824	12 824
Suède	15 772	–	–	–	–	–	–	–	2 564	–	18 336
Suisse	–	2 360	1 261	655	–	–	3 097	–	–	1 244	8 617
Taipei chinois	–	–	–	12 674	–	–	1 495	–	–	–	14 169
Total au 31 décembre 2000	41 500	59 351	1 261	15 066	11 435	50 000	10 485	8 185	6 750	55 714	259 747

Projets approuvés en 2000

Au 31 décembre 2000

Projets approuvés par le Conseil de la BERD en 2000			
	Nombre ¹	En millions d'euros	%
Albanie	1	2	0,1
Géorgie	1	3	0,1
Kirghizistan	1	4	0,1
Slovénie	1	10	0,3
Lettonie	1	12	0,3
Estonie	3	30	0,8
Moldova	3	33	0,9
Ouzbékistan	2	35	1
Hongrie	1	35	1
Arménie	2	43	1,2
Bosnie-Herzégovine	2	53	1,4
Azerbaïdjan	1	54	1,5
Bulgarie	4	61	1,7
République tchèque	2	64	1,8
Lituanie	3	92	2,5
Kazakhstan	6	98	2,7
ERY de Macédoine	3	110	3
République slovaque	2	117	3,2
Roumanie	5	179	4,9
Croatie	5	197	5,4
Russie	13	379	10,4
Ukraine	8	486	13,4
Projets régionaux	14	767	21,1
Pologne	22	776	21,3
Total	107	3 640	100

¹ Les sous-projets signés au titre d'accords-cadres sont comptabilisés sous forme fractionnée. L'approbation d'un projet ne signifie pas toujours la signature d'un engagement.

Albanie

Privatisation de la Banque commerciale nationale

Aide visant à faciliter la première privatisation réalisée dans le secteur financier en Albanie et à favoriser les progrès du système bancaire, de la gestion des entreprises et de la mobilisation de l'épargne.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 25 janvier • Signé le 8 juin

Financements approuvés 2,3 • Investissement total 2,1

Arménie

Yerevan Brandy Company

Prêt accordé au plus important producteur arménien de cognac, en partenariat avec Pernod Ricard, pour stimuler la production et la qualité dans un secteur clé pour l'exportation.

Produits alimentaires • B/1 • Prêt

Approuvé le 21 mars • Signé le 20 octobre

Financements approuvés 21,5 • Investissement total 53,7

Privatisation de la distribution du courant électrique

Investissement dans quatre compagnies régionales d'électricité, dont la privatisation permettra de réduire les pertes et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux consommateurs.

Distribution d'énergie • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 19 septembre • Signé le 5 décembre

Financements approuvés 21,5 • Investissement total 21,5

Azerbaïdjan

Moncrief Oil

Cet accord de partage de la production en Azerbaïdjan pour la réhabilitation de deux champs pétrolifères est financé par Moncrief Oil.

Production de pétrole et de gaz • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 27 juin • Signé le 21 août

Financements approuvés 53,9 • Investissement total 185,1

Bosnie-Herzégovine

Micro-Enterprise Bank (MEB)

Prêt de rétrocession aux micro et petites entreprises, permettant à MEB de consolider sa position.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 13 juin • Signé le 2 octobre

Financements approuvés 2,7 • Investissement total 2,7

Projet de reconstruction de l'alimentation électrique

Prêt souverain destiné à améliorer la fiabilité du système national de distribution d'électricité en installant des systèmes de suivi, de contrôle et de gestion de l'énergie.

Transmission d'énergie • C/1 • Prêt

Approuvé le 31 octobre • Signé le 2 novembre

Financements approuvés 50,0 • Investissement total 249,8

Bulgarie

BNP-Dresdner (Bank) Bulgarie – Augmentation du capital (4e)

Placement en actions sur la BNP-Dresdner Bulgarie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 25 janvier • Signé le 25 janvier

Financements approuvés 2,0 • Investissement total 2,0

Remarques

Les sous-projets sont indiqués en *italiques*.

Les trois lignes qui suivent le nom du projet donnent les indications suivantes :

Secteur • Classement sélectif environnemental • Type de financement

Date de l'approbation par le Conseil d'administration • Date de signature lorsqu'elle est antérieure au 28 février 2001

Financements approuvés par la BERD • Investissement total au titre du projet (en millions d'euros)

Les montants des prêts sont calculés aux taux de change en vigueur le 31 décembre 2000.

Les participations sont converties en euros aux taux de change en vigueur lors du décaissement, d'où des écarts possibles entre les financements de la BERD et le total des investissements.

Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments constitutifs.

Classement sélectif environnemental

Les projets sont classés comme suit :

- A – s'il est prévu une étude d'impact complète
- B – s'il est prévu une analyse environnementale
- C – s'il n'est prévu ni étude d'impact ni analyse environnementale
- O – s'il n'est pas prévu d'audit environnemental
- 1 – s'il est prévu un audit environnemental
- FI – intermédiaire financier

Sofia – Magasins d'alimentation

Pour la construction dans le pays d'une chaîne d'hypermarchés et de supermarchés, afin d'améliorer l'efficacité des services locaux de distribution alimentaire.

Commerce de gros et de détail • B/1 • Prêt

Approuvé le 21 mars • Signé le 20 juin

Financements approuvés 13,7 • Investissement total 39,2

Isiklar/Celhart (2)

Deuxième phase de modernisation et d'extension d'une usine de pâtes et papiers.

Foresterie et papier • B/0 • Prêt

Approuvé le 4 avril • Signé le 26 mai

Financements approuvés 10,7 • Investissement total 32,2

Concession de l'adduction d'eau de Sofia

Aide à la première entreprise privée d'adduction d'eau en vue de l'amélioration de ses services, pour le bénéfice de plus d'un million d'habitants.

Services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 3 octobre • Signé le 15 décembre

Financements approuvés 31,0 • Investissement total 98,7

Rila Solutions

Sous-projet au titre du cadre régional de l'internet. Placement en actions dans une entreprise de développement de logiciels pour l'internet.

Télécommunications • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 31 octobre • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 3,2 • Investissement total 9,7

Croatie**Slavonska Banka D.D. Osijek**

Mécanisme de crédit à moyen terme pour rétrocession, destiné principalement aux PME, avec possibilité pour l'une des principales banques de Croatie de disposer de la souplesse nécessaire pour émettre des garanties.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 31 mai • Signé le 22 novembre

Financements approuvés 20,0 • Investissement total 20,0

Prêt senior à la Bank Austria Creditanstalt de Croatie

Premier sous-projet réalisé dans le contexte du mécanisme-cadre régional pour la Bank Austria Creditanstalt.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 5 septembre • Signé le 11 novembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 10,0

Centre de recherche de Pliva

Financement de la construction à Zagreb d'un institut de recherche de pointe pour la principale entreprise pharmaceutique d'Europe centrale et orientale.

Pharmaceutique et médical • B/0 • Prêt

Approuvé le 19 septembre • Signé le 17 novembre

Financements approuvés 26,9 • Investissement total 121,6

Agrokor

Principal investissement dans ce secteur en Croatie, visant à aider la première entreprise alimentaire du pays à améliorer ses opérations et à renforcer son profil international.

Produits alimentaires • C/1 • Prêt

Approuvé le 3 octobre • Signé le 30 novembre

Financements approuvés 70,0 • Investissement total 160,0

Leclerc Croatie

Financement d'hypermarchés en Croatie.

Commerce de gros et de détail • B/0 • Prêt

Approuvé le 14 novembre

Financements approuvés 35,6 • Investissement total 150,0

Supermarché Spansko

Sous-projet de Leclerc Croatie.

Commerce de gros et de détail • B/1 • Prêt

Approuvé le 14 novembre

Financements approuvés 14,4 • Investissement total 34,1

Cimenterie Nasice

Aide accordée au deuxième producteur de ciment de Croatie en vue de la réduction de ses frais de fonctionnement grâce au remplacement du gaz par le charbon comme combustible principal des fours à ciment.

Fabrication lourde • B/1 • Prêt

Approuvé le 12 décembre • Signé le 15 décembre

Financements approuvés 20,0 • Investissement total 25,0

ERY de Macédoine**Export & Credit Bank A.D. de Skopje**

Prise de participation visant à soutenir l'extension des opérations à moyen terme de la banque en contribuant ainsi à consolider le secteur bancaire du pays.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 3 mai • Signé le 15 mai

Financements approuvés 3,1 • Investissement total 3,1

Programme d'action municipale et environnementale (MEAP)

Ce projet, qui vise à mettre en place dans cinq villes des services d'approvisionnement en eau et d'égouts, est le premier achevé par la BERD dans le cadre de la mise en œuvre rapide du Pacte de stabilité pour l'Europe du sud-est.

Services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 19 septembre • Signé le 22 septembre

Financements approuvés 20,8 • Investissement total 53,3

Mécanisme Duferco-Makstil

Sous-projet dans le cadre du mécanisme de fonds de roulement et de garantie Duferco.

Fabrication lourde • C/1 • Garantie

Approuvé le 14 novembre • Signé le 19 décembre

Financements approuvés 32,2 • Investissement total 32,2

Pipeline pour pétrole brut Thessalonique-Skopje

Prêt pour la mise en place d'un nouveau pipeline entre Thessalonique et Skopje, qui permettra de réduire les frais de transport et offrira à l'ERY de Macédoine une source de pétrole fiable.

Pipelines • A/0 • Prêt

Approuvé le 19 décembre • Signé le 2 janvier 2001

Financements approuvés 53,7 • Investissement total 112,8

Estonie**Mécanisme pour micro et petites entreprises**

Soutien au développement du secteur privé par l'octroi de prêts à moyen terme aux banques locales d'Estonie pour la rétrocession aux micro et petites entreprises.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 4 avril

Eesti Uhispank

Sous-projet au titre du mécanisme pour les micro et petites entreprises.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 4 avril • Signé le 30 août

Financements approuvés 3,0 • Investissement total 11

Hansapank

Sous-projet au titre du mécanisme pour les micro et petites entreprises.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 4 avril • Signé le 28 juillet

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 10,0

Groupe alimentaire Baltic

Extension du secteur "supermarché" de l'entreprise et des activités connexes de commerce de gros et de détail en Estonie, Lettonie et Lituanie.

Commerce de gros et de détail • B/O • Prise de participation

Approuvé le 31 mai • Signé le 15 juin

Financements approuvés 12,1 • Investissement total 57,4

Financement préprivatisation de Tallinna Vesi

Soutien à la privatisation de la compagnie des eaux de Tallin par une restructuration de la dette existante, en rendant ainsi la compagnie plus attractive pour les investisseurs potentiels.

Gaz et services sanitaires • B/O • Prise de participation

Approuvé le 5 septembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 10,0

Géorgie**Microfinance Bank – Géorgie**

Encouragement au développement des micro et petites entreprises du secteur privé géorgien par leur intégration dans le système bancaire officiel.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 7 mars • Signé le 30 mars

Financements approuvés 3,4 • Investissement total 3,4

Hongrie**BorsodChem II**

Souscription de participation représentant jusqu'à 9.1% du capital de BorsodChem, dans le cadre d'une augmentation de capital envisagée par l'entreprise.

Produits chimiques • C/1 • Prise de participation

Approuvé le 31 octobre

Financements approuvés 34,7 • Investissement total 34,7

Kazakhstan**Emission obligataire Eurobond pour la banque d'épargne kazake Halyk**

Participation à une émission obligataire réalisée par JP Morgan pour la plus importante banque pour particuliers du Kazakhstan, qui gère plus de la moitié des dépôts de particuliers dans le pays.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 3 mai

Financements approuvés 16,1 • Investissement total 16,1

Mécanisme de prêt subordonné à la Citibank du Kazakhstan

Renforcement de la capitalisation de la banque afin de lui permettre d'étendre ses opérations de prêt sans s'exposer aux risques de change.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 3 mai • Signé le 25 septembre

Financements approuvés 21,5 • Investissement total 21,5

Banque Demir du Kazakhstan

Prise de participation visant à faciliter l'expansion, à renforcer la bonne gestion des entreprises et à encourager une véritable concurrence dans un secteur bancaire très restreint.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 27 juin

Financements approuvés 3,2 • Investissement total 3,2

Agrokaz

Financement de l'achat de matériel agricole qui sera loué à de petites entreprises du Nord-Kazakhstan.

Fabrication lourde • C/O • Prêt

Approuvé le 14 novembre

Financements approuvés 5,1 • Investissement total 13,1

Projet de développement du secteur routier

Remise en état de l'important axe routier de 245 km reliant Almaty à Bishkek au Kirghizistan.

Construction • B/O • Prêt

Approuvé le 28 novembre • Signé le 8 décembre

Financements approuvés 30,6 • Investissement total 131,2

Projet de réhabilitation de la gestion des déchets solides à Almaty

Prêt à la ville d'Almaty visant à l'amélioration de la collecte et de l'élimination des déchets municipaux, au bénéfice de la santé publique et de l'environnement.

Services sanitaires • B/1 • Prêt

Approuvé le 19 décembre • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 21,5 • Investissement total 26,4

Kirghizistan**Banque commerciale et d'investissement du Kirghizistan (KICB)**

Renforcement du secteur financier, en permettant ainsi à cette nouvelle banque de soutenir les secteurs en développement du commerce et de l'industrie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 13 juillet

Financements approuvés 4,2 • Investissement total 18,3

Lettonie**Prêt à la compagnie des eaux de Riga**

Amélioration du système de distribution et de traitement des eaux de la ville. Ce service sera le premier en Lettonie à recevoir un prêt direct d'une institution financière internationale.

Services sanitaires • B/O • Prêt

Approuvé le 14 novembre • Signé le 20 novembre

Financements approuvés 11,8 • Investissement total 160,4

Lituanie**Echange de participation LDB/LZUB**

Transaction destinée à permettre à la BERD de sortir de la Banque lituanienne pour le développement et à faciliter la privatisation de la Banque lituanienne d'agriculture.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 11 janvier • Signé le 14 janvier

Financements approuvés 1,6 • Investissement total 4,8

Lifosa

Aide destinée à permettre à une entreprise d'engrais privatisée et tournée vers l'exportation, partenaire de Cargill, de renforcer sa production, d'accroître son efficacité et d'améliorer sa logistique.

Industrie primaire • B/1 • Prêt

Approuvé le 4 avril • Signé le 29 septembre

Financements approuvés 32,2 • Investissement total 68,3

Offre publique initiale de Lietuvos Telekomas

Investissement en faveur de la première grande offre publique initiale en Lituanie, pour soutenir l'opérateur de téléphonie fixe du pays.

Télécommunications • C/O • Prise de participation

Approuvé le 31 mai • Signé le 12 juin

Financements approuvés 51,8 • Investissement total 365,8

FPP – FPP Baltique – Sonex

Sous-projet du Fonds de placement postprivatisation. Intégrateur de systèmes informatiques.

Finance • C/O • Prise de participation

Approuvé le 27 juin • Signé le 11 juillet

Financements approuvés 1,6 • Investissement total 1,6

Prêt aux PME de Siauliai Bankas

Première ligne de crédit renouvelable d'une banque lituanienne offerte dans le cadre du mécanisme UE-BERD de financement des PME.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 28 novembre • Signé le 6 décembre

Financements approuvés 5,0 • Investissement total 5,0

Moldova

Prise de participation dans la distribution d'électricité

Investissement avec UFISA Espagne dans trois compagnies de distribution d'électricité pour soutenir la poursuite de la privatisation du secteur de l'électricité de Moldova.

Distribution d'énergie • C/0 • Obligations/options

Approuvé le 4 avril • Signé le 15 décembre

Financements approuvés 5,4 • Investissement total 5,4

Micro Enterprise Credit S.A.

Mise en place d'une institution financière totalement nouvelle spécialisée dans les services aux micro et petites entreprises, dans le but de leur faciliter l'accès au financement public.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 31 mai • Signé le 22 juin

Financements approuvés 1,1 • Investissement total 1,1

Prêt postprivatisation pour la distribution d'électricité

Prêt destiné à permettre aux entreprises de distribution d'électricité de se moderniser et à leur fournir des fonds de roulement pour leurs réseaux.

Distribution d'énergie • C/1 • Prêt

Approuvé le 28 novembre • Signé le 21 décembre

Financements approuvés 26,9 • Investissement total 53,7

Ouzbékistan

Augmentation de capital et prêt senior pour Uzbek Leasing International

Prise de participation et prêt pour une compagnie de leasing travaillant avec les PME du secteur privé. Il s'agit du suivi d'un investissement approuvé par la BERD en 1995.

Finance • FI • Prise de participation et prêt

Approuvé le 4 avril • Signé le 15 juin

Financements approuvés 2,5 • Investissement total 13,9

Zarafshan-Newmont

Soutien à l'extension d'une usine de lixiviation en tas, qui traite le minerai extrait de la mine d'or de Muruntau, principale mine de CEI.

Extraction et transformation des minerais • B/1 • Prêt

Approuvé le 17 octobre • Signé le 14 décembre

Financements approuvés 32,2 • Investissement total 49,4

Pologne

Projet de restructuration et de privatisation de PKP

Aide destinée à améliorer la productivité et la compétitivité des services de transport ferroviaires par le financement d'indemnités de départ dans le cadre d'une restructuration.

Services de transport • B/0 • Prêt

Approuvé le 25 janvier • Signé le 11 décembre

Financements approuvés 100,0 • Investissement total 231,0

KZP-Pologne (Trebruk) – III

Restructuration financière d'une fabrique de papier à Kostrzyn.

Foresterie et papier • C/1 • Prise de participation

Approuvé le 7 mars • Signé le 6 avril

Financements approuvés 15,3 • Investissement total 49,6

Cementownia Chelm – Restructuration

Restructuration du financement actuel d'une importante cimenterie polonaise.

Commerce de gros et de détail • B/1 • Prêt

Approuvé le 18 avril • Signé le 8 juin

Financements approuvés 26,1 • Investissement total 26,1

Energ-Asekuracja S.A.

Augmentation du capital d'un assureur polonais dans le but de soutenir ses activités en expansion (hors assurance-vie) et de fonder une nouvelle entreprise dans le secteur de l'assurance-vie.

Finance • F1 • Prise de participation

Approuvé le 18 avril • Signé le 29 mai

Financements approuvés 5,2 • Investissement total 22,7

Offre publique initiale de Globe Trade Centre S.A.

Investissement dans l'offre publique initiale d'une entreprise immobilière en Europe centrale et orientale, avec cotation auprès des Bourses de Varsovie et de Londres.

Services divers • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 18 avril • Signé le 16 mai

Financements approuvés 32,2 • Investissement total 86,0

Lignes de crédit pour les banques polonaises

Dispositif permettant de mettre en place une source importante et novatrice de monnaie locale dans l'un des pays les plus avancés de la région.

Finance • FI • Ligne de crédit

Approuvé le 31 mai

Financements approuvés 107,5 • Investissement total 107,5

Société de fonds de placement CAIB S.A.

Participation dans une société locale de gestion de fonds de placement et capital d'ancrage pour de nouveaux fonds, dont certains offrent des produits pour le troisième pilier du régime de retraite.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 13 juin

Financements approuvés 19,7 • Investissement total 19,7

Hortex

Évaluation du financement de prêts sous forme de fonds de roulement.

Produits alimentaires • B/1 • Prêt

Approuvé le 27 juin • Signé le 21 juillet

Financements approuvés 12,4 • Investissement total 12,4

Fonds IV pour les entreprises polonaises

Ce fonds, destiné à des investissements réalisés principalement dans les secteurs de la santé, de l'informatique, des télécommunications et de la consommation, est géré par Enterprise Investors Corporation.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 27 juin • Signé le 2 octobre

Financements approuvés 53,7 • Investissement total 322,4

Kruszwica II

Augmentation de capital visant à soutenir un investissement en faveur d'un important fabricant d'huile comestible et à soutenir la privatisation et la restructuration dans un secteur clé.

Produits alimentaires • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 13 juillet • Signé le 20 décembre

Financements approuvés 1,2 • Investissement total 5,8

Projet de plan de circulation à Varsovie

Prêt accordé à la ville pour un système de contrôle de la circulation urbaine, avec amélioration de l'infrastructure routière.

Services de transport • B/0 • Prêt

Approuvé le 13 juillet

Financements approuvés 15,0 • Investissement total 15,0

Argus Capital Partners

Opération visant à mobiliser des capitaux privés pour la mise en place d'un fonds de placement.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 25 juillet • Signé le 26 septembre

Financements approuvés 27,4 • Investissement total 168,7

Prêt d'investissement III pour Empik Centrum

Aide à la modernisation de la principale chaîne polonaise de grands magasins, pour la faire évoluer vers une structure moderne et tournée vers le consommateur.

Commerce de gros et de détail • C/0 • Prêt

Approuvé le 5 septembre • Signé le 21 septembre

Financements approuvés 19,1 • Investissement total 30,0

Prêt syndiqué pour Europejski Fundusz Leasingowy S.A.

Prêt syndiqué visant à permettre au principal loueur indépendant d'équipements et de véhicules d'élargir son portefeuille aux PME polonaises.

Finance • C/0 • Prêt

Approuvé le 5 septembre • Signé le 13 février 2001

Financements approuvés 35,0 • Investissement total 100,0

Pekao S.A. Derivative

Augmentation de capital dans une banque polonaise.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 3 octobre • Signé le 27 octobre

Financements approuvés 13,5 • Investissement total 13,7

Prise de participation dans Pekao S.A.

Prise de participation dans l'un des principaux groupes bancaires de Pologne, afin de maintenir la participation de la BERD dans le capital élargi de Pekao.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 17 octobre • Signé le 27 octobre

Financements approuvés 43,0 • Investissement total 67,4

Modernisation de l'usine de traitement des eaux de Plaszow II

Aide visant à permettre à Cracovie d'améliorer son usine de traitement des eaux, de se conformer aux normes de l'UE en matière d'environnement et de réduire la pollution dans la Vistule.

Services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 31 octobre • Signé le 28 décembre

Financements approuvés 21,7 • Investissement total 81,0

Polska Telefonia Cyfrowa Sp.z.o.o.

Garantie d'émission dans le cadre d'un prêt senior syndiqué, permettant à PTC d'être moins exposé aux fluctuations du change et de financer le développement de son réseau.

Télécommunications • B/0 • Garantie

Approuvé le 31 octobre • Signé le 16 février 2001

Financements approuvés 150,0 • Investissement total 650,0

Hotel Atrium, Varsovie

Financement de la conception, de la construction et de la gestion d'un hôtel 4 étoiles dans le centre de Varsovie, dans le cadre du programme immobilier d'Atrium.

Tourisme et loisirs • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 14 novembre • Signé le 20 décembre

Financements approuvés 16,0 • Investissement total 82,5

Projet multisecteur d'infrastructures municipales à Wrocław

Deuxième prêt à la ville de Wrocław, visant à améliorer les secteurs de l'approvisionnement en eau, des égouts et du traitement des déchets solides pour les mettre en conformité avec les normes environnementales de l'UE.

Services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 14 novembre • Signé le 19 décembre

Financements approuvés 30,2 • Investissement total 90,4

Projet de transport urbain pour Gdansk et Sopot

Prêt accordé à ces deux villes pour le financement d'améliorations à l'infrastructure du transport urbain : tramway, passages souterrains et plan de circulation.

Services de transport • B/0 • Prêt

Approuvé le 28 novembre

Financements approuvés 17,0 • Investissement total 65,0

Fonds Nova Polonia

Prise de participation dans un fonds qui investira à son tour dans les PME de Pologne et d'autres pays d'opérations.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 12 décembre • Signé le 12 janvier 2001

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 80,0

Expansion du MMP Soufflet-Slodownia Soufflet Polska SARM

Accroissement du co-investissement dans le cadre du mécanisme multiprojet du Groupe Soufflet approuvé en 1997, afin d'augmenter la capacité de production de l'usine.

Produits alimentaires • FI • Prêt

Approuvé le 19 décembre

Financements approuvés 4,5 • Investissement total 5,6

République slovaque**Préprivatisation de la Všeobecná úverová banka (VUB)**

Prise de participation à hauteur de 20% dans le capital de VUB et ligne de crédit dans le cadre du mécanisme UE/BERD de financement des PME, pour permettre à la banque de réussir sa privatisation.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 14 novembre • Signé le 9 février 2001

Financements approuvés 90,0 • Investissement total 90,0

Globtel, A.S.

Prise de participation dans Globtel pour financer en partie les programmes de restructuration en cours des actionnaires vendeurs dans le cadre du placement initial de l'entreprise.

Télécommunications • C/0 • Prise de participation

Approuvé le 12 décembre

Financements approuvés 26,9 • Investissement total 263,3

République tchèque**Mécanisme de Ceska Sportelna pour le financement des PME**

Sous-projet du mécanisme UE-BERD pour le financement des PME.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 4 avril • Signé le 6 décembre

Financements approuvés 20,0 • Investissement total 20,0

Mécanisme de prêt Harpen ĀR pour le chauffage urbain

Modernisation des installations de chauffage urbain, amélioration des services et réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mis en place et cofinancé avec la Commerzbank Praha.

Economie d'énergie • Prêt

Approuvé le 31 octobre • Signé le 15 décembre

Financements approuvés 17,1 • Investissement total 37,6

TIW Europe orientale N.V.

Prise de participation dans Cesky Mobil par l'intermédiaire de TIW Czech.

Télécommunications • C/0 • Prise de participation

Approuvé le 12 décembre

Financements approuvés 26,9 • Investissement total 139,7

Roumanie**Unirea S.A.**

Financement visant à soutenir l'achat de semences et la construction d'une chaîne d'embouteillage et d'affinage.

Produits alimentaires • B/1 • Prêt

Approuvé le 25 juillet

Financements approuvés 25,8 • Investissement total 39,2

Mécanisme de fonds de roulement pour Fibrex

Prêt visant à fournir un soutien postprivatisation à un fabricant de nylon appartenant à la compagnie italienne RadiciNylon, en l'aidant à accroître sa production.

Fabrication textile • C/1 • Prêt

Approuvé le 17 octobre • Signé le 30 novembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 32,2

Mécanisme de prêt pour l'environnement municipal

Cadre de cofinancement pour les investissements UE-ISPAs dans les secteurs de l'adduction d'eau et du traitement des eaux usées et des déchets solides, pour les mettre en conformité avec les critères environnementaux d'adhésion à l'UE.

Services sanitaires • FI • Prêt

Approuvé le 14 novembre

Financements approuvés 60,0 • Investissement total 230,0

Mécanisme de prêt pour l'environnement municipal : Sous-projet Constanta

Prêt (garanti par le district de Constanta) pour la modernisation des installations de traitement des eaux usées de la principale station touristique roumaine sur la Mer Noire.

Services sanitaires • B/0 • Prêt

Approuvé le 14 novembre • Signé le 18 novembre

Financements approuvés 20,0 • Investissement total 100,4

Aide à la compagnie nationale de distribution d'électricité de Roumanie

Prêt visant à aider la compagnie nationale de distribution à devenir leader d'un nouveau secteur de l'électricité, grâce à une modernisation des systèmes et à une formation du personnel.

Transmission d'énergie • B/0 • Prêt

Approuvé le 28 novembre • Signé le 8 décembre

Financements approuvés 55,3 • Investissement total 219,7

Bureaux du Centre Victoria

Financement du développement et de la construction à Bucarest d'un immeuble moderne de bureaux d'une superficie de 17 000m².

Services divers • B/0 • Prêt

Approuvé le 28 novembre • Signé le 29 décembre

Financements approuvés 8,2 • Investissement total 34,5

Russie

Louis Dreyfus Vostok

Dispositif de fonds de roulement renouvelable à moyen terme destiné à permettre à l'entreprise d'acquiescer des céréales après récolte en vue de les traiter et de les vendre.

Produits alimentaires • C/0 • Prêt

Approuvé le 11 janvier • Signé le 7 février

Financements approuvés 23,6 • Investissement total 50,5

Louis Dreyfus Vostok – Extension

Prêt à Vostok garanti par Louis Dreyfus.

Produits alimentaires • B/1 • Prêt

Approuvé le 25 janvier • Signé le 29 août

Financements approuvés 32,2 • Investissement total 64,5

Recapitalisation d'International Moscow Bank

La recapitalisation de la quatrième banque russe a été la première transaction majeure de la BERD dans le secteur bancaire russe depuis la crise de 1998.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 25 janvier • Signé le 19 avril

Financements approuvés 10,3 • Investissement total 76,8

Compagnie russe de réassurance

Soutien au développement à long terme de la compagnie russe de réassurance, l'un des rares courtiers indépendants de réassurance dans un secteur sous-capitalisé.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 22 février

Financements approuvés 8,2 • Investissement total 26,9

Mécanisme de fonds de roulement à moyen terme pour Lukoil

Prêt à moyen terme pour la principale compagnie pétrolière russe, visant à fournir des fonds de roulement pour les paiements à l'exportation ainsi que pour la production et le traitement du pétrole brut.

Production de pétrole et de gaz • C/1 • Prêt

Approuvé le 7 mars • Signé le 15 mai

Financements approuvés 80,6 • Investissement total 161,2

Custom Farm Centres

Prêt à John Deere Finance pour l'achat de machines agricoles destinées à la location. Il s'agit du premier projet pour la Russie en matière de location.

Fabrication lourde • C/0 • Prêt

Approuvé le 21 mars

Financements approuvés 8,6 • Investissement total 161,2

Mécanisme d'échanges Severstal à court terme

Mécanisme d'échanges renouvelable pour la première aciérie russe visant à offrir une forme de financement pré-exportation plus souple et fiscalement plus intéressante.

Fabrication lourde • C/1 • Prêt

Approuvé le 4 avril • Signé le 23 juin

Financements approuvés 37,6 • Investissement total 191,3

Terminal de fret aérien Pulkovo à St Pétersbourg

Construction d'un terminal de fret aérien dernier cri qui contribuera à améliorer l'infrastructure des transports du nord-ouest de la Russie.

Systèmes aéroportuaires et de navigation aérienne

• B/0 • Prêt

Approuvé le 3 mai • Signé le 10 octobre

Financements approuvés 4,3 • Investissement total 40,6

Télécommunications en Russie

Prise de participation dans Vimpelcom, principal opérateur russe de téléphonie mobile, pour la fourniture de services à bas prix à Moscou et dans sa région.

Télécommunications • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 31 mai • Signé le 21 juillet

Financements approuvés 33,1 • Investissement total 314,0

Mécanisme de crédit subordonné pour la Raiffeisenbank de Moscou

Renforcement de la capitalisation de la banque et aide au développement d'opérations de détail et à la fourniture de financement à moyen terme pour les entreprises russes.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 31 mai • Signé le 9 octobre

Financements approuvés 21,5 • Investissement total 21,5

Usine d'électrolyse thermique Tchelyabinsk

Le premier prêt à long terme de la BERD à une entreprise industrielle russe depuis la crise de 1998 renforcera les normes environnementales et élargira les capacités.

Fabrication lourde • B/1 • Prêt

Approuvé le 27 juin • Signé le 9 octobre

Financements approuvés 16,1 • Investissement total 46,2

Mécanisme Duferco – Viz Stahl

Sous-projet au titre du mécanisme régional Duferco pour les fonds de roulement et les garantis.

Fabrication lourde • C/1 • Garantie

Approuvé le 14 novembre • Signé le 19 décembre

Financements approuvés 37,6 • Investissement total 37,6

Prise de participation Viz Stahl

Sous-projet dans le cadre du mécanisme de fonds de roulement et de garantie Duferco.

Fabrication lourde • B/1 • Prise de participation

Approuvé le 14 novembre • Signé le 19 décembre

Financements approuvés 5,4 • Investissement total 5,4

Programme de reçus de stockage – Rabo Invest

Programme novateur de financement en échange de produits. Il s'agit du premier projet mis en œuvre dans le cadre du programme de reçus de stockage de la BERD.

Industrie primaire • FI • Garantie

Approuvé le 14 novembre • Signé le 15 novembre

Financements approuvés 53,7 • Investissement total 153,7

Programme d'élimination d'urgence des déchets toxiques à St Pétersbourg

Prêt à la ville pour la modernisation du site de Krasny Bor, seul site d'élimination des déchets présentant officiellement un danger et "zone sensible en termes d'environnement".

Services sanitaires • B/1 • Prêt

Approuvé le 28 novembre

Financements approuvés 5,9 • Investissement total 11,0

Slovénie

Extension de Yulon

Aide destinée à permettre à une filature d'investir dans une usine située dans une région slovène moins développée, afin de renforcer le soutien à l'industrie textile du pays.

Fabrication textile • B/0 • Prêt

Approuvé le 31 mai • Signé le 21 juillet

Financements approuvés 9,5 • Investissement total 20,0

Ukraine

Usine céréalière Cerealia Boryspil

Prise de participation avec le groupe alimentaire suédois Cerealia visant à soutenir l'expansion de Boryspil, principal producteur ukrainien de céréales pour petit-déjeuner.

Produits alimentaires • C/0 • Prise de participation

Approuvé le 4 avril • Signé le 29 juin

Financements approuvés 3,3 • Investissement total 8,6

Mécanisme de soutien aux entreprises d'Ukraine

Mécanisme cadre destiné à permettre à certaines banques de rétrocéder à des entreprises qualifiées du secteur privé, en accroissant ainsi l'apport de financement à terme indispensable.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 3 mai

Financements approuvés 27,9 • Investissement total 27,9

Crédit Lyonnais Ukraine

Sous-projet du mécanisme de soutien aux entreprises d'Ukraine.

Approuvé le 3 mai

Financements approuvés 5,4 • Investissement total 5,4

Première banque internationale d'Ukraine

Sous-projet du mécanisme de soutien aux entreprises d'Ukraine.

Approuvé le 3 mai • Signé le 26 octobre

Financements approuvés 10,7 • Investissement total 10,7

Banque commerciale d'Ukraine occidentale

Sous-projet du mécanisme de soutien aux entreprises d'Ukraine.

Approuvé le 3 mai

Financements approuvés 2,5 • Investissement total 2,5

Ukrichflot II

Aide au financement actuel de cinq navires à cargaison sèche mer/rivière, en permettant à Ukrichflot d'acquérir deux nouveaux navires, tous construits en Roumanie.

Services de transport • B/0 • Prêt

Approuvé le 5 septembre • Signé le 20 octobre

Financements approuvés 6,1 • Investissement total 60,6

Mécanisme de prêt pour l'achat de carburant

Mécanisme saisonnier de fonds de roulement, destiné à soutenir les réformes du secteur ukrainien de l'énergie et à aider quatre entreprises gouvernementales de production d'électricité à acheter du pétrole.

Distribution d'énergie • B/0 • Prêt

Approuvé le 3 octobre • Signé le 6 octobre

Financements approuvés 107,5 • Investissement total 107,5

Remise en état de la route nationale M06 et réforme du financement du secteur routier

Prêt visant à remettre en état l'une des principales routes d'Ukraine et à contribuer à la restructuration du financement et de l'administration du secteur routier.

Construction • B/0 • Prêt

Approuvé le 31 octobre • Signé le 11 décembre

Financements approuvés 75,0 • Investissement total 100,0

Ista Centre

Mécanisme de prêt et de fonds de roulement visant à soutenir le renforcement de la capacité de production de cette entreprise de fabrication de batteries.

Fabrication légère • B/1 • Prêt

Approuvé le 28 novembre • Signé le 14 décembre

Financements approuvés 10,7 • Investissement total 13,1

Compagnie aérienne internationale d'Ukraine

Prise de participation visant à aider la compagnie aérienne à répondre aux besoins du marché en matière de transport de passagers et de fret entre l'Ukraine et l'Europe.

Services de transport • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 28 novembre • Signé le 14 décembre

Financements approuvés 6,1 • Investissement total 5,8

Projet d'achèvement de K2/R4

Prêt à Energoatom pour l'achèvement et la mise aux normes de sûreté de deux centrales nucléaires, accordé sous conditions, dont la fermeture permanente de la centrale de Tchernobyl.

Production d'énergie • Prêt

Approuvé le 7 décembre

Financements approuvés 231,0 • Investissement total 1 591,0

Projets régionaux

Fonds pour le Caucase

Investissement destiné en premier lieu aux entreprises privées situées ou fonctionnant principalement dans les pays du Caucase : Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 11 janvier

Financements approuvés 8,6 • Investissement total 8,6

Frontera Resources

Prêt destiné à aider au financement des réparations et du forage liés à deux contrats de partage de production, et au développement de la production pétrolière commerciale en Azerbaïdjan et en Géorgie.

Production de pétrole et de gaz • A/1 • Prêt

Approuvé le 7 mars • Signé le 15 mai

Financements approuvés 64,5 • Investissement total 650,0

Extension du programme Phare de l'UE pour le financement des PME

Extension des prêts aux banques participant à ce programme avec la BERD.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 4 avril

Financements approuvés 55,0 • Investissement total 200,0

Heitman Central Europe Property Partners Fund

Fonds de placement géré par Heitman International, qui investira dans des projets immobiliers en Hongrie, en Pologne et en République tchèque.

Services divers • FI • Prise de participation

Approuvé le 27 juin • Signé le 29 septembre

Financements approuvés 28,2 • Investissement total 141,0

Mécanisme de co-investissement dans des fonds de placement privés

Nouveau mécanisme qui permettra à la BERD de co-investir avec les fonds de placement privés dont elle est déjà actionnaire.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 27 juin

Financements approuvés 38,7 • Investissement total 79,0

Mécanisme de financement des PME Etats-Unis/BERD

Ce programme, financé en partie par les Etats-Unis, permettra à la BERD d'accroître son soutien aux petites entreprises d'Europe du sud-est, Kosovo compris.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 27 juin

Financements approuvés 107,5 • Investissement total 161,2

Baltic Investment Fund III LP

Fonds de placement privé pour l'investissement dans les entreprises de taille moyenne, afin de contribuer au renforcement du secteur privé d'Estonie, de Lettonie et de Lituanie.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 25 juillet • Signé le 3 novembre

Financements approuvés 8,0 • Investissement total 25,5

Mécanisme cadre pour la Bank Austria Creditanstalt

Mécanisme cadre pour la mise à disposition d'un financement de la dette senior et subordonnée aux filiales de la banque fonctionnant dans les pays d'opérations de la BERD.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 5 septembre

Financements approuvés 50,0 • Investissement total 50,0

Raiffeisen CEE Private Equity Fund LP

Opération visant à mobiliser des fonds du secteur privé pour des prises de participation réalisées principalement en Europe centrale et orientale.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 5 septembre

Financements approuvés 20,0 • Investissement total 150,0

Fonds de placement privé Baring Vostok

Ce fonds investira dans des entreprises de taille moyenne, principalement en Russie et en Ukraine, avec l'accent sur les secteurs du pétrole et du gaz, de la haute technologie, de la foresterie et des produits de consommation.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 3 octobre • Signé le 13 décembre

Financements approuvés 53,7 • Investissement total 161,2

Phase II du mécanisme de financement des PME UE/BERD

Financement supplémentaire pour le programme.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 3 octobre

Financements approuvés 140,0 • Investissement total 150,0

Financement dans le domaine de l'internet : red-stars.com

Financement de projets liés à l'internet en Europe centrale et orientale.

Télécommunications • C/0 • Prise de participation

Approuvé le 31 octobre

Financements approuvés 26,9 • Investissement total 26,9

Mécanisme de co-investissement Red-stars.com

Co-investissement avec red-stars.com.

Finance • C/0 • Prise de participation

Approuvé le 31 octobre

Financements approuvés 5,4 • Investissement total 107,5

Groupe TBI

Accord de financement avec une compagnie néerlandaise d'assurance et de fonds de pensions afin de permettre à la BERD de travailler avec des entreprises trop petites pour un investissement direct.

Finance • FI • Prise de participation

Approuvé le 31 octobre • Signé le 4 décembre

Financements approuvés 23,2 • Investissement total 47,5

Mécanisme de fonds de roulement et de garantie Duferco.

Mécanisme cadre pour le groupe Duferco. Les deux premiers accords spécifiques de garantie concernent Makstil et Viz-Stahl, deux aciéries contrôlées principalement par le Groupe Duferco en ERY de Macédoine et en Russie.

Fabrication lourde • C/1 • Garantie

Approuvé le 14 novembre

Financements approuvés 69,8 • Investissement total 128,9

Programme de reçus de stockage

Cadre visant à soutenir des initiatives de financement pour l'agriculture par l'intermédiaire des pays d'opérations de la Banque.

Industrie primaire • FI • Prêt

Approuvé le 14 novembre

Financements approuvés 53,7 • Investissement total 107,5

DVI

Prêt A/B syndiqué pour le financement de contrats de location ou de vente de matériel médical par les hôpitaux et centres de diagnostic d'Europe centrale et orientale.

Finance • FI • Prêt

Approuvé le 12 décembre

Financements approuvés 10,0 • Investissement total 40,0

Trigranit II

Sous-projet au titre du mécanisme régional de co-investissement dans des fonds de placement privés.

Accroissement de la prise de participation dans le principal promoteur immobilier d'Europe centrale, destiné principalement à un centre de congrès à Budapest.

Services divers • B/0 • Prise de participation

Approuvé le 19 décembre • Signé le 7 février 2001

Financements approuvés 4,2 • Investissement total 12,9

Financements approuvés **3 639,5**

Investissement total **11 626,6**

Gouverneurs

Gouverneurs et gouverneurs suppléants

31 décembre 2000

Membre	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Albanie	Ermelinda Meksi	Adriana Berberi
Allemagne	Hans Eichel	Caio Koch-Weser
Arménie	Levon Barkhudaryan ¹	Vahan Shirkhanyan ¹
Australie	Peter Costello	Kay Patterson
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Thomas Wieser
Azerbaïdjan	Elman S. Roustamov	Fouad Akhoundov
Bélarus	Valeri I. Kokorev	Nikolai P. Zaitchenko
Belgique	Didier Reynders	Jean-Pierre Arnouldi
Bosnie-Herzégovine	Neven Tomic	Enver Backovic
Bulgarie	Mouraveï Radev	Martin Zaïmov
Canada	Paul Martin	Gaëtan Lavertu
Chypre	Takis Klerides	Andreas Chimarides
Croatie	Mato Crkvenac	Josip Kulisic
Danemark	Marianne Jelved	Michael Dithmer
Egypte	Hassan Ali Ali Khedr	Youssef Boutros-Ghali
ERY de Macédoine	Nikola Gruevski	Trajko Slaveski
Espagne	Rodrigo Rato	Juan Costa Climent
Estonie	Siim Kallas	Aare Järvan
Etats-Unis d'Amérique	Lawrence H. Summers	Alan P. Larson
Fédération de Russie	German O. Gref	Sergei L. Kolotoukhine
Finlande	Sauli Niinistö	Leif Fagernäs
France	Laurent Fabius	Jean-Pierre Jouyet
Géorgie	Teimouraz Mamatsachvili	–
Grèce	Yannos Papantoniou	Stefanos Avgouleas
Hongrie	Zsigmond Járαι	Werner Riecke
Irlande	Charlie McCreevy	John Hurley
Islande	Valgerdur Sverrisdóttir	Thorgerir Órlygsson
Israël	David Klein	Avi Ben-Bassat
Italie	Vincenzo Visco	Mario Draghi
Japon	Kiichi Miyazawa	Masaru Hayami
Kazakhstan	Yerzhan Utembaev	Anvar Saidenov
Kirghizistan	Roza Otunbayeva	Ourkaly Issaev
Lettonie	Roberts Zile	Aigars Kalvitis
Liechtenstein	Michael Ritter	Roland Marxer
Lituanie	Jonas Lionginas	Arvydas Kregždė
Luxembourg	Jean-Claude Juncker	Jean Guill
Malte	John Dalli	Michael C. Bonello
Maroc	Fathallah Oualalou	Noureddine Omary
Mexique	Francisco Gil Díaz	Augustín Carstens
Moldova	Andrei Cucu	Dumitru Ursu
Mongolie	Chultemiin Ulaan	Ochirbatyn Chuluunbat
Norvège	Karl E. Schjøtt-Pedersen	Olav Soleng
Nouvelle-Zélande	Phil Goff	Paul East
Ouzbékistan	Roustan S. Azimov	Abdourafik A. Akhadov
Pays-Bas	Gerrit Zalm	Jozias van Aartsen
Pologne	Hanna Gronkiewicz-Waltz	Krzysztof Ners
Portugal	Joaquim Pina Moura	Manuel Baganha
République de Corée	Nyum Jin	Choi-Hwan Chon
République slovaque	Brigita Schmögnerová	Marián Jusko
République tchèque	Pavel Mertlík	Josef Tosovsky
Roumanie	Decebal Traian Remes	Emil Ghizari
Royaume-Uni	Gordon Brown	Clare Short
Slovénie	Anton Rop	Senka Maver
Suède	Bosse Ringholm	Sven Hegelund
Suisse	Pascal Couchepin	Oscar Knapp
Tadjikistan	Murotali M. Alimardonov	Hussein Aliev
Turkménistan	Seyitbay Kandymov	Guvanch Geoklenov
Turquie	Selçuk Demiralp	Ferhat Emil
Ukraine	Ihor O. Mitoukov	Victor A. Iouchtchenko
Banque européenne d'investissement	Philippe Maystadt	Wolfgang Roth
Communauté européenne	Pedro Solbes Mira	Giovanni Ravasio

Président du Conseil des gouverneurs

Gouverneur représentant la France
(Laurent Fabius)

Vice-Présidents du Conseil des gouverneurs

Gouverneur représentant la Hongrie
(Zsigmond Járαι)
Gouverneur représentant la Suède
(Bosse Ringholm)

Tous les pouvoirs de la BERD sont aux mains du Conseil des gouverneurs. Le Conseil des gouverneurs a délégué un grand nombre de ses pouvoirs au Conseil d'administration, qui est responsable de la direction des opérations générales de la Banque et qui, entre autres, fixe les politiques et prend les décisions concernant les prêts, les prises de participation et les autres opérations conformément aux orientations générales arrêtées par le Conseil des gouverneurs.

Le Président de la Banque préside le Conseil d'administration. Sous l'égide de ce dernier, le Président conduit les affaires courantes de la Banque et, en sa qualité de chef de l'administration, il est responsable de l'organisation de la Banque et des mouvements de personnel.

¹ Jusqu'en décembre.

Administrateurs

Administrateurs et administrateurs suppléants

31 décembre 2000

Administrateurs

Byongwon Bahk
Sylvain de Forges
Joaquin de la Infiesta
Peter Engström
Michael Flynn
Gerlando Genuardi
Tor Hernæs
Wilhelm Jaggi

Heiner Luschin
Michael McCulloch
Patrice Muller
Sergueï Ovseitchik
Philippe Petit-Laurent
Youri Polouneev
Enzo Quattrocioche
Norbert Radermacher
Karen Shepherd
Bernard Snoy
Károly Soós
Valentin Tsvetanov
Pim van Ballekom
Stefanos Vavalidis
Kunimitsu Yoshinaga

Administrateurs suppléants

Gary Johnston
Marc Jullien
Carlos Escribano
Martin Pöder
Torsten Gersfelt
Grammatiki Tsingou-Papadopetrou
Rauli Suikkanen
Ayşe Dönmezer

Gideon Schurr
Andrew Lewis
Tom MacDonald
Igor Kovtoun
Vassili Lelakis
Ionut Costea
Francesco Saverio Nisio
Clemens Kerres
Vacant
Georges Heinen
Igor Očka
Jan Bielecki
Evert-Jan van Vrouwerff
António de Almeida
Masato Iso

Pays ou entité représentés

Corée / Australie / Nouvelle-Zélande / Egypte
France
Espagne / Mexique
Suède / Islande / Estonie
Irlande/Danemark / Lituanie / ERY de Macédoine
Banque européenne d'investissement
Norvège / Finlande / Lettonie
Suisse / Turquie / Liechtenstein / Ouzbékistan / Kirghizistan / Azerbaïdjan / Turkménistan
Autriche / Israël / Chypre / Malte / Kazakhstan / Bosnie-Herzégovine
Royaume-Uni
Canada / Maroc
Fédération de Russie / Bélarus / Tadjikistan
Communauté européenne
Ukraine / Roumanie / Moldova / Géorgie / Arménie
Italie
Allemagne
Etats-Unis d'Amérique
Belgique / Luxembourg / Slovénie
Hongrie / République tchèque / République slovaque / Croatie
Bulgarie / Pologne / Albanie
Pays-Bas / Mongolie
Grèce / Portugal
Japon

Composition des comités du Conseil d'administration

31 décembre 2000

Comité d'audit

Heiner Luschin (*Président*)
Peter Engström (*Vice-Président*)
Byongwon Bahk
Sylvain de Forges
Sergueï Ovseitchik
Bernard Snoy
Valentin Tsvetanov

Comité de la politique financière et des opérations

Wilhelm Jaggi (*Président*)
Károly Soós (*Vice-Président*)
Michael Flynn
Tor Hernæs
Michael McCulloch
Youri Polouneev
Norbert Radermacher
Karen Shepherd

Le Comité d'audit examine les questions touchant la nomination et le mandat des auditeurs externes et passe en revue les comptes annuels et les principes comptables généraux de la Banque, le programme de travail de l'auditeur interne, l'autorisation des dépenses, les mécanismes de contrôle, les règles de passation des marchés et l'évaluation des projets.

Le Comité du budget et des questions administratives examine la politique générale, les propositions, les procédures et les rapports en matière budgétaire. Il examine en outre les questions relatives au personnel, à l'administration, ainsi que les questions administratives touchant les administrateurs et leurs collaborateurs.

Comité du budget et des questions administratives

Enzo Quattrocioche (*Président*)
Joaquin de la Infiesta (*Vice-Président*)
Gerlando Genuardi
Patrice Muller
Philippe Petit-Laurent
Pim van Ballekom
Stefanos Vavalidis
Kunimitsu Yoshinaga

Comité directeur du Conseil d'administration

Patrice Muller (*Président*)
Sergueï Ovseitchik (*Vice-Président*)
Heiner Luschin
Peter Engström
Enzo Quattrocioche
Joaquin de la Infiesta
Wilhelm Jaggi
Károly Soós
Antonio Maria Costa (*Secrétaire général*)

Le Comité de la politique financière et des opérations examine la politique financière, y compris la politique d'emprunt et les grandes lignes des opérations ; il examine en outre les procédures ainsi que les règles applicables en matière de notification.

Le Comité directeur du Conseil d'administration a été institué en 1994 afin d'améliorer la coordination entre le Conseil d'administration et la direction en ce qui concerne l'organisation et l'ordre du jour des réunions du Conseil, des comités et des ateliers.

Bureaux résidents

Albanie

Rruga Deshmoret
e4 Shkurtit No. 26
Tirana
Albanie
Téléphone : +355 42 32898
Télécopie : +355 42 30580
Chef de bureau : Giulio Moreno

Arménie

20, avenue Baghramian
375019 Erevan
Arménie
Téléphone : +3742 540 425
Télécopie : +3742 540 430
Chef de bureau par intérim :
Jürgen Schramm

Azerbaïdjan

5, rue Sabir
370004 Bakou
Azerbaïdjan
Téléphone : +99 412 971 014
Télécopie : +99 412 971 019
Chef de bureau : Thomas Moser

Bélarus

2, rue Gertsena
220050 Minsk
Bélarus
Téléphone : +375 172 110 370
Télécopie : +375 172 110 410
Chef de bureau : Hildegard Gacek
(en poste au siège)

Bosnie-Herzégovine

4, Obala Kulina Bana
2ème étage
71000 Sarajevo
Bosnie-Herzégovine
Téléphone : +387 33 667 945
Télécopie : +387 33 667 950
Chef de bureau : Serean Ghinescu

Bulgarie

17, rue Moskovska
1000 Sofia
Bulgarie
Téléphone : +359 2 987 6611
Télécopie : +359 2 981 5336
Chef de bureau : Jean-Marc Peterschmitt

Croatie

Petrinjska 59
5ème étage
10000 Zagreb
Croatie
Téléphone : +385 1 4812 400
Télécopie : +385 1 4819 468
Chef de bureau : Andrew Krapotkin

ERY de Macédoine

Dame Gruév 14, Centre d'affaires
91000 Skopje
ERY de Macédoine
Téléphone : +389 91 113 262
Télécopie : +389 91 126 047
Chef de bureau : Philippe Leclercq

Estonie

Roosikrantsi 11, 4ème étage
10109 Tallinn
Estonie
Téléphone : +372 6418 548
Télécopie : +372 6418 552
Chef de bureau : Urmas Paavel

Géorgie

38, rue Ninochkheidze
380008 Tbilisi
Géorgie
Téléphone : +995 32 920 512
Télécopie : +995 32 923 845
Chef de bureau : Jürgen Schramm

Hongrie

42, rue Rakoczi
1072 Budapest
Hongrie
Téléphone : +36 1 266 6000
Télécopie : +36 1 266 6003
Chef de bureau : Hans Peter Achermann

Kazakhstan

Kazybek Bi 41
4ème étage
480100 Almaty
Kazakhstan
Téléphone : +7 3272 58 14 76
Télécopie : +7 3272 58 14 22
Chef de bureau : Mike Davey

Bureau de liaison :

21, rue Beibitshelik
47300 Astana
Kazakhstan
Téléphone : +7 3172 580 204
Télécopie : +7 3172 580 201
Analyste : Leyla Abdimomunova

Kirghizistan

26, rue Geologicheskaya
720005 Bishkek
Kirghizistan
Téléphone : +996 312 530 012
Télécopie : +996 312 666 284
Chef de bureau : Fernand Pillonel

Lettonie

Centre Valdemara
21, rue Kr. Valdemara
LV 1010 Riga
Lettonie
Téléphone : +371 750 5520
Télécopie : +371 7 750 5521
Chef de bureau : Urmas Paavel

Lituanie

A. Jaksto 5, 3ème étage
2600 Vilnius
Lituanie
Téléphone : +370 2 227 258
Télécopie : +370 2 224 666
Chef de bureau : Urmas Paavel

Moldova

Bureau 309
98, rue du 31 août 1989,
MD 2012 Chisinau
Moldova
Téléphone : +373 2 248 414
Télécopie : +373 2 249 363
Chef de bureau : Hildegard Gacek
(*en poste au siège*)

Ouzbékistan

Centre financier international
1, rue Tourab Toulâ
4ème étage
700003 Tachkent
Ouzbékistan
Téléphone : +998 711 39 40 14
Télécopie : +998 711 20 61 21
Chef de bureau : Kenji Nakazawa

Pologne

53, rue Emili Plater
Centre financier de Varsovie
Suite 1300
00-113 Varsovie
Pologne
Téléphone : +48 22 520 5700
Télécopie : +48 22 520 5800
Chef de bureau : Irène Grzybowski

République slovaque

Grösslingova 4
81814 Bratislava
République slovaque
Téléphone : +421 7 5296 7835
Télécopie : +421 7 5292 1459
Chef de bureau : Alexander Auboeck

République tchèque

Karlova 27
11000 Prague 1
République tchèque
Téléphone : +4202 2423 9070
Télécopie : +4202 2423 3077
Chef de bureau : Jacob Sadilek

Roumanie

8, rue Orlando
Secteur 1, Bucarest
Roumanie
Téléphone : +40 1311 3300
Télécopie : +40 1312 2233
Chef de bureau : Salvatore Candido

Russie

36, rue Bolchaya Moltchanovka
Stroenie 1
121069 Moscou
Russie
Téléphone : +7 095/501 787 1111
Télécopie : +7 095/501 787 1122
Chef de bureau : Dragica Pilipovic-Chaffey

Bureau régional :

25 Nevsky Prospect
191186 St Pétersbourg
Russie
Téléphone : +7 812 326 2525
Télécopie : +7 812 326 2526
Chef de bureau : Robert Sasson

Bureau régional :

Bureau 404
46, rue Verhneportovaya
690003 Vladivostok
Russie
Téléphone : +7 4232 51 77 66
Télécopie : +7 4232 51 77 67
Chef de bureau : Elena Danysh

Bureau régional :

Bureau 605
World Trade Centre
44, rue Kouibichev
620026 Iekaterinbourg
Russie
Téléphone : +7 34 32 59 61 50
Télécopie : +7 34 32 59 61 51
Chef de bureau : Tatyana Yemboulaeva

Slovénie

Trg Republike 3
9ème étage
1000 Ljubljana
Slovénie
Téléphone : +386 14 26 3600
Télécopie : +386 14 26 3636
Chef de bureau par intérim :
Murat Yildiran

Tadjikistan

29, rue Shotemur, bureau 36-38
734025 Douchanbe
Tadjikistan
Téléphone : +992 372 210 763
Télécopie : +992 372 210 763
Conseiller de mission : Muzaffar Usmanov

Turkménistan

95, rue Azadi
744000 Achkabad
Turkménistan
Téléphone : +993 12 51 22 63
Télécopie : +993 12 51 03 18
Chef de bureau : Jaap Sprey

Ukraine

27/23, rue Sofiyvska
01001 Kiev
Ukraine
Téléphone : +380 44 464 01 32
Télécopie : +380 44 464 08 13
Chef de bureau : Andrew Seton

Informations – Contacts

13 mars 2001

Président

Jean Lemierre

Opérations bancaires

Premier Vice-Président

Charles Frank

Vice-Président adjoint

David Hexter

Planification et budget, Directeur

(rapports conjoints au Département des Finances)

Josué Tanaka

Petites entreprises, Directeurs

Gavin Anderson
Elizabeth Wallace

Marketing et développement

des affaires, Directeur

Reinhard Schmoelz

Redressement des entreprises, Directeurs d'équipe

(rapports conjoints au Département des Finances)

Oliver Greene

Unité d'appui aux participations

Charles Wrangham

Unité d'investissements directs

Lindsay Forbes
Frances Reid

Infrastructure

Groupe d'affaires, Directeur

Johan Bastin

Infrastructures municipales et environnementales

Thomas Maier

Electricité/énergie

Tony Marsh

Maîtrise de l'énergie

Jacquelin Ligot

Transports

Roy Knighton

Commerce et industrie

Groupe d'affaires, Directeur

Peter Reiniger

Agro-industries

Hans Christian Jacobsen

Ressources naturelles

Kevin Bortz

Immobilier, tourisme et transports maritimes

Edgar Rosenmayr

Télécommunications, informatique et presse

Izzet Guney

Institutions financières

Groupe d'affaires, Directeur

Kurt Geiger

Prêts

Rogers LeBaron

Participations

Kurt Geiger *(par intérim)*

Institutions financières non bancaires

Jonathan Woollett

Fonds de participation

Kanakano Sekine

Russie et Asie centrale

Groupe d'affaires, Directeur

David Hexter

Russie *(Bureau de Moscou)*

Dragica Pilipovic-Chaffey

Kazakhstan et Kirghizistan

(Bureau d'Almaty)

Mike Davey

Ouzbékistan, Turkménistan et Tadjikistan

(Bureau de Tachkent)

Kazuhiko Koguchi

Europe centrale

Groupe d'affaires, Directeur

Alain Pilloux

Etats baltes

George Krivicky

Pologne *(Bureau de Varsovie)*

Irène Grzybowski

Républiques tchèque et slovaque

*(Bureau de Bratislava)*Croatie, Hongrie et Slovaquie *(Bureau de Budapest)*

Alexander Aboeck

Hans Peter Ackermann

Europe méridionale et orientale et Caucase

Groupe d'affaires, Directeur

Olivier Descamps

Ukraine

Andrew Seton

Albanie, ERY de Macédoine, Bosnie-Herzégovine

Henry Russell

Roumanie *(Bureau de Bucarest)*

Salvatore Candido

Bulgarie *(Bureau de Sofia)*

Jean-Marc Peterschmitt

Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie et Moldova

Hildegard Gacek

Finance

Vice-Président

Steven Kaempfer

Vice-Présidente adjointe

Noreen Doyle

Trésorerie

Trésorier

Marcus Fedder

Trésorier adjoint et responsable du financement

Ayesha Shah

Investissements – Crédits, Responsable

Constantine Kazantzidis

Investissements – Taux d'intérêt, Responsable

Bart Mauldin

Analyses conjoncturelles, Responsable

–

Gestion de l'actif et du passif, Responsable

Axel van Nederveen

Gestion des risques clients, Responsable

Grant Metcalfe-Smith

Gestion des risques

Directrice

Noreen Doyle

Contrôleur des risques

Jean-André Sorasio

Crédit, Responsable

Bob Harada

Examen du portefeuille, Responsable

Mike Williams

Syndications, Responsable

Redressement des entreprises, Directeurs d'équipe

*(rapports conjoints au Département des**opérations bancaires)*

Lorenz Jorgensen

Charles Wrangham

Oliver Greene

Planification stratégique, planification des entreprises et budget

Directeur

Josué Tanaka

Comptabilité, notification et contrôle financier

Directeur

Nigel Kerby

Notification financière et contrôle des dépenses,

Responsable

Julie Williams

Contrôle financier des fonds, Responsable

Teresa Godwin-Coombs

Contrôle financier des opérations de trésorerie,

Responsable

Terry Cullen

Opérations et informatique

Opérations et informatique, Responsable

Christopher Holyoak

Systèmes informatiques, Directeur

Tim Goldstone

Personnel et Administration

Vice-Président

Hanna Gronkiewicz-Waltz

Directeur du personnel

Franco Furno

Directeur de l'administration

John McNess

Evaluation, appui opérationnel et environnemental

Vice-Président

Joachim Jahnke

Vice-Président adjoint

Jean-François Maquet

Evaluation des projets

Directeur

Fredrik Korfker

Passation des marchés et services techniques

Directeur

Peter Pease

Achats

Responsable principal

David Wiseman

Cofinancement officiel

Directeur

Gary Bond

Services de consultants

Chef d'unité

Dilek Macit

Etudes environnementales

Directeur

Tim Murphy

Sûreté nucléaire

Directeur

Vince Novak

Programme de redressement d'entreprises

Directeur

Michael McAlister

Secrétariat général

Secrétaire général

Antonio Maria Costa

Secrétaire général adjoint

Nigel Carter

Bureau des affaires juridiques

Conseiller juridique

Emmanuel Maurice

Conseiller juridique adjoint

Norbert Seiler

Conseiller juridique assistant

Stephen Petri

Conseiller juridique assistant

Gerard Sanders

Bureau des affaires économiques

Directeur

Willem Buitter

Directeur adjoint

Ricardo Lago

Etudes politiques, Directeur

Steven Fries

Audit interne

Chef du Service

Tarek Rouchdy

Chef adjoint

Ray Portelli

Communications

Directeur

Brigid Janssen

Cabinet du Président

Directeur

Arnaud Prudhomme

Notes aux lecteurs

Sigles et abréviations

La Banque, BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BEI	Banque européenne d'investissement
CE	Communauté européenne
CEI	Communauté d'Etats indépendants
CSN	Compte pour la sûreté nucléaire
FMI	Fonds monétaire international
FSIPER	Fonds spécial d'investissement pour les petites entreprises de Russie
FPP	Fonds de postprivatisation
FRCR	Fonds régional de capital-risque
FST	Fonds pour le sarcophage de Tchernobyl
G7	Groupe des sept Etats industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni)
IED	Investissement étranger direct
JEXIM	Export-Import Bank of Japan
LIBOR	Taux interbancaire offert à Londres
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCE	Organisme de crédit à l'exportation
OPI	Offre publique initiale
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale et Etats baltes
PFCT	Programme de fonds de coopération technique
PHARE	Pologne – Hongrie : Aide à la restructuration économique (UE)
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PRE	Programme de redressement des entreprises
SFI	Société financière internationale
TACIS	Assistance technique pour les pays de la CEI (UE)
UE	Union européenne
VaR	Valeur en risque

Taux de change

Les monnaies ont été converties en euros, lorsqu'il y a lieu, sur la base des taux de change en vigueur au 31 décembre 2000 (taux de change approximatif de l'euro : 1,96 deutsche mark, 6,56 francs français, 0,62 livre sterling, 0,93 dollar des Etats-Unis, 106,87 yen).

Décompte des opérations

Les opérations peuvent être présentées sous forme de nombres décimaux lorsque plusieurs sous-prêts sont regroupés dans un même accord-cadre. Dans les tableaux, les totaux peuvent ne pas correspondre, les chiffres ayant été arrondis.

Définitions

Actifs

- *Actif d'exploitation* : Prêts et prises de participation de la BERD, non compris les avoirs acquis par la trésorerie de la Banque et déduction faite des avoirs passés par pertes et profits. En langage technique, l'actif d'exploitation représente les décaissements nets. L'expression "actif bancaire" peut être utilisée pour désigner l'ensemble de l'actif d'exploitation du Département des opérations bancaires.
- *Actif productif* : Actif d'exploitation diminué des prêts non porteurs d'intérêts.
- *Actif non productif* : Prêts non porteurs d'intérêts et placements non productifs.
- *Actif rémunérateur* : Actif d'exploitation diminué de l'actif non productif.
- *Portefeuille* : Actif d'exploitation augmenté des lignes de crédit non utilisées de la Banque ; parfois désigné par l'expression "engagements non décaissés".

Complémentarité

La complémentarité est l'un des principes fondamentaux sur lesquels se fondent les opérations de la BERD, tels qu'énoncés dans l'Accord qui l'a créée. En vertu de ce principe, la Banque évite de se substituer à des sources commerciales pour le financement d'un projet, à condition que ces fonds commerciaux soient offerts à des conditions raisonnables – compte tenu des risques associés au projet – et à condition que l'impact du projet sur la transition ne soit pas sensiblement diminué par des modalités autres que celles qu'imposerait la Banque.

Fonds supplémentaires mobilisés

Ressources engagées par d'autres investisseurs dans des opérations de la BERD.

Groupes de pays

La BERD classe les pays où elle opère en fonction des progrès qu'ils ont accomplis sur la voie de la transition vers une économie de marché. La Russie et les projets "régionaux" sont traités séparément.

- *Premiers stades/stades intermédiaires* : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, ERY de Macédoine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldova, Ouzbékistan, Roumanie, Tadjikistan, Turkménistan, Ukraine.
- *Stades avancés* : Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République slovaque, République tchèque, Slovaquie.

Stades de l'opération ou du financement

- *Approbation d'avant-projet* : Travail de sélection effectué par le Vice-Président chargé des opérations bancaires pour déterminer si une opération peut être envisagée conformément aux politiques et aux priorités de la Banque et si des ressources importantes doivent être affectées aux stades ultérieurs de sa mise au point.
- *Examen initial* : Effectué par le Comité des opérations pour permettre à la direction de procéder à une première évaluation du projet et de fournir des directives à l'équipe chargée de son exécution.
- *Examen final* : Dernier stade de l'examen des crédits et des choix d'orientation nécessaires effectué par le Comité des opérations avant que le projet ne soit soumis au Conseil d'administration. L'aval des divers départements et services de la Banque concernés est nécessaire.
- *Approbation du Conseil d'administration* : L'approbation d'un projet par le Conseil d'administration signifie que la Banque s'engage à fournir un financement.
- *Engagements* : Obligation juridique pour la BERD d'investir un montant déterminé sous forme de prêts et de prises de participation, ou de fournir des garanties, dans un délai déterminé et à certaines conditions, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration.
- *Décaissements* : Fonds versés par la Banque pour financer des prêts ou des prises de participation conformément à ses engagements.

Renseignements divers

Publications

La BERD publie un grand nombre de documents – dossiers de politique générale et notes d'information.

Le *Transition Report* (Rapport sur la transition) est une publication annuelle qui analyse les problèmes de la transition et les progrès réalisés par les pays d'opérations de la BERD dans les domaines macroéconomique et législatif (parution en novembre, £30) ; il existe également le *Transition Report Update* (parution en avril, £15).

Les périodiques comprennent entre autres : *Environments in transition* (le programme environnemental de la BERD, y compris les dernières informations sur les projets) et *Law in transition* (revue juridique de la BERD).

Toutes les publications peuvent être obtenues auprès du Bureau des publications de la BERD (téléphone : +44 20 7338 7553 ; télécopie : +44 20 7338 6102). La plupart de ces documents peuvent être consultés sur le site Web de la BERD (www.ebrd.com).

Assemblée annuelle

L'Assemblée annuelle de la BERD comprend un programme d'affaires ouvert aux investisseurs potentiels de la région. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Service de l'organisation des Assemblées annuelles (téléphone : +44 20 7338 6625 ; télécopie : +44 20 7338 7320).

L'Assemblée annuelle se tiendra à Bucarest (Roumanie) en 2002, à Tachkent (Ouzbékistan) en 2003 et de nouveau à Londres en 2004.

Publié par la
Banque européenne pour la reconstruction et la développement

Rédigé et édité par le Service des publications du Département de la communication.
Versions allemande, française et russe établies par le Service des langues.
Maquette conçue et document produit par le Service du graphisme.
Imprimé en Angleterre par Ventura Litho Limited.



Le papier utilisé pour la couverture et le texte est un papier qui ménage l'environnement : Consort Royal Silk est fabriqué à partir de pâtes ne contenant pas de substances chlorées et provenant de forêts de culture.

**Banque européenne pour
la reconstruction et le développement**

One Exchange Square
Londres EC2A 2JN
Royaume-Uni

Standard téléphonique :

Téléphone : +44 20 7338 6000
Télécopie : +44 20 7338 6100
Télex : 8812161 EBRD L G
SWIFT: EBRDGB2L

Site web :

www.ebrd.com

Demandes relatives aux publications :

Téléphone : +44 20 7338 7553
Télécopie : +44 20 7338 6102

Demandes de renseignements sur la BERD :

Téléphone : +44 20 7338 6372

**Demandes de renseignements et propositions
relatives à des projets :**

Téléphone : +44 20 7338 6282
Télécopie : +44 20 7338 6102

Marketing et développement des affaires :

Téléphone : +44 20 7338 7168
Télécopie : +44 20 7338 7380